REVUE AFRICAINE

VOLUME 35 ANNÉE 1891

JOURNAL DES TRAVAUX
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE
PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ
SOUS LA DIRECTION DU PRÉSIDENT

PUBLICATION HONORÉE DE SOUSCRIPTIONS DU MINISTRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DB L'ALGÉRIE
DES CONSEILS GÉNÉRAUX DES DÉPARTEMENTS D'ALGER ET D'ORAN.

ALGER
A. JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

CONSTANTINE
A RNOLET, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
RUE DU PALAIS

PARIS
CHALLAMEL AÎNÉ, LIBRAIRE,
30, RUE DES BOULANGERS.

1891

REVUE AFRICAINE

JOURNAL DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

SOUS LA DIRECTION DU PRÉSIDENT

PUBLICATION HONORÉE DES SOUSCRIPTIONS
DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE,
DU CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT D'ALGER



TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE

ALGER
ADOLPHE JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR
IMPRIMEUR-LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

1891



OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES
1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

COMPOSITION DU BUREAU

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

POUR L'ANNÉE 1891

Président	MM.	DE GRAMMONT, ✱.
1er Vice-Président.		RINN, O. ✱.
2e —		ARNAUD, ✱.
Secrétaire.		HERZOG.
Bibliothécaire.		N.
Trésorier.		BRUYAT, Ö.

TIGZIRT ET TAKSEBT

(RUSUCCURRU)

A 26 kilomètres à l'est de Dellys, la carte signale les restes de deux cités romaines, distantes entre elles de six mille mètres seulement, et groupées autour d'un important promontoire : le cap Tedlès. Bien qu'on les ait longtemps identifiées avec Iomnium et Rusippisir (alors qu'on plaçait Rusuccurru à Dellys) ces deux villes sœurs portaient probablement le même nom : Rusuccurru. C'est chose absolument certaine du moins pour celle que l'on rencontre tout d'abord en arrivant de Dellys, pour Tigzirt.

Les ruines que les Kabyles désignent sous le nom de Tigzirt (la petite île) avaient été explorées avant nous à diverses reprises ; elles avaient fourni au Corpus plusieurs inscriptions, et les divers monuments encore debout avaient été signalés plutôt que décrits par MM. Barbier et Vigneral. C'était d'ailleurs un lieu désert et d'accès difficile, lorsque furent commencés en 1888, les travaux du nouveau village.

Aujourd'hui une route qui, dans un avenir prochain atteindra Port-Gueydon, relie déjà Tigzirt à Dellys, et des maisons commencent à s'élever sur les lots aliénés par l'administration. Au milieu de cette renaissance du centre romain, il était à craindre que les ruines eussent à subir de regrettables mutilations. Aussi M. le gouverneur général, désireux de concilier les intérêts de la science historique avec ceux de la colonisation, décida-t-il de mettre à la disposition de la commune

mixte un crédit important, à l'effet de sauvegarder les restes existants, de les rassembler et d'en rechercher de nouveaux au moyen de fouilles méthodiques.

Chargés par lui de diriger les travaux et d'en consigner les résultats, nous nous rendîmes à plusieurs reprises à Tigzirt et à Taksebt ; ce sont les résultats de ces recherches réitérées que nous allons exposer ici.

LE TEMPLE

De toutes les ruines de Tigzirt, celle qui frappait, la première, les regards était le temple élevé sous Sévère au « Génie du municipe rusuccuritain ». Malgré son peu d'élévation au-dessus du sol actuel, grâce à l'absence complète de constructions et d'arbres aux alentours, on apercevait de fort loin les murs de la cella, conservés dans presque toute leur hauteur.

Cette ruine intéressante avait été décrite sommairement par M. Vigneral dans son ouvrage « *La Kabylie du Djurdjura* », qui contenait même un dessin médiocre du chapiteau et de l'inscription gravée sur l'architrave. Mais c'est seulement en 1886 que les fouilles, achevées depuis par M. Belloir, administrateur de la commune mixte de Dellys, ont mis à jour dans sa totalité l'ensemble du monument. Grâce à ces travaux, on peut aujourd'hui se rendre un compte exact de l'aspect que devait offrir le temple dans son état primitif, ainsi que des transformations qu'il dut subir après sa « désaffectation. »

Actuellement l'édifice consolidé et déblayé est devenu le musée de Tigzirt, et contient dans son enceinte les divers débris découverts au cours des fouilles : chapiteaux, inscriptions, stèles, etc. (1)

(1) Nous croyons devoir féliciter ici publiquement M. Belloir et son regretté adjoint, M. de Bigard, mort en 1890, du zèle et de l'intelligence dont ils ont fait preuve à cette occasion.

PLAN

Le plan du temple (fig. 1 et 2) est un rectangle orienté, dont les grandes faces sont exposées au Nord et au Sud ; l'un des petits côtés, celui qui regarde l'occident, contient la porte d'entrée. Ce rectangle se divise en deux parties inégales : la plus grande, sorte d'atrium formant *pronaos*, devait être à ciel ouvert ; la seconde, à laquelle on accédait par des marches, était couverte d'un toit : c'était la *cella*.

La Cella avait son côté antérieur à jour : deux colonnes placées entre les murs de droite et de gauche, formaient une disposition de façade analogue à celle des temples grecs *in antis*. Cette partie de l'édifice était plus élevée que la première et la dominait carrément. Les figures 3 et 5 qui donnent l'élévation et la coupe, nous dispensent d'ailleurs d'une plus ample description.

ÉTAT ANCIEN

On pénétrait dans le Pronaos par une grande porte à deux battants, dont les gonds de bronze, encore en place, ont été retrouvés. Cette porte a-t-elle toujours été la seule entrée du temple ? Il se pourrait qu'il y en ait eu une autre, percée dans le mur Nord de la cour ; ce mur, refait à une basse époque, n'en a gardé, il est vrai, aucune trace ; mais on remarquera qu'une corniche, qui règne à 3 mètres de hauteur dans le mur extérieur, s'arrête brusquement au jambage gauche de la porte ; en cet endroit, comme le montre notre figure 3, la moulure a été martelée grossièrement. Il y a là l'indice d'un remaniement, soit que la porte ait été percée après coup, soit qu'elle ait été agrandie. Le mur de la cour pouvait en effet n'avoir à l'origine que 3 mètres de hauteur, et l'entrée $2^{m}25$; plus tard le mur, jugé insuffisant, aurait été exhaussé, couronné d'une autre corniche, et l'on

aurait profité de l'occasion pour doter le sanctuaire du Génie d'une entrée plus monumentale.

Une fois entré dans la cour, qui n'était pas dallée, mais dont les murs étaient recouverts d'un épais enduit, on avait devant soi un escalier composé de sept degrés; ces marches sont extrêmement étroites, bien que l'on ait, pour les agrandir, rendu les contre-marches obliques. Grâce à cet artifice, on a pu restreindre l'espace occupé par les gradins et donner plus de profondeur à la cour, dont le milieu était sans doute occupé par un autel (fig. 2).

Sur le dernier degré reposent les deux colonnes qui supportent la façade de la cella. Elles ont à peu près les dimensions prescrites par Vitruve pour l'ordre dorique: huit fois le diamètre du fût. La base, un peu plus haute, est celle que l'on appelait « attique » et que les Romains appliquaient indifféremment à toutes les ordonnances.

Le fût lui-même est monolithe; mais dans la colonne de droite on a — chose singulière — figuré sur sa surface des assises horizontales.

Enfin, le chapiteau n'appartient à aucun ordre classique et participe à la fois du composite et de l'ionique romain; comme le montre notre dessin (fig. 4), son aspect, un peu barbare et lourd, n'est pas sans originalité, et l'oiseau symbolique sculpté entre les volutes (oiseau que nous retrouverons souvent à Tigzirt) (1), ajoute au caractère étrange de ce morceau d'architecture, dans lequel des réminiscences puniques sont, à notre avis, nettement visibles.

On sait, en effet, que les Phéniciens, comme les Lyciens, ne connaissaient d'autre ordre que l'ionique, purement asiatique d'origine d'ailleurs (2), et que les Grecs, puis les Romains, se sont approprié en le modifiant (3).

(1) Cf. Delamarre, expl. scient. de l'Algérie, pl. III. un chapiteau portant un oiseau. Le chapiteau du portique d'Octavie, à Rome, portait également un aigle aux ailes éployées.

(2) Chipiez. (Origine des ordres grecs.)

(3) Nous voyons de plus dans ces chapiteaux, en outre des souvenirs phéniciens, la marque d'une sorte de style local, et à ce titre nous les signalons à ceux qui désireraient étudier l'art berbère sous la domination romaine. Nous citerons à l'appui de notre dire de très curieux chapitaux de Tipasa, où les volutes énormes et très rapprochées ont absorbé toutes les autres moulures. Et l'on ne peut pas voir dans ces bizarreries des fantaisies personnelles, car ces mêmes chapiteaux se retrouvent dans d'autres localités; c'est toujours l'*ionique* qui est le point de départ de ces variantes. Le mot d'art local n'est donc pas déplacé ici.

Les deux colonnes que nous venons de décrire portaient, non pas un entablement, comme c'est l'usage, mais un mur plein; une grande pierre longue de 1m75, légèrement clavée, formait architrave et soutenait les assises supérieures; elle portait sur sa face une grande inscription, contenue dans un cartouche rectangulaire à queues d'aronde (1).

Ce linteau monolithe, ainsi chargé d'un poids considérable, constituait un vice de construction dont les effets se sont fait sentir par la suite. Le linteau, poussant ses appuis à droite et à gauche, est tombé, entraînant dans sa chute les pierres qui s'appuyaient sur lui. Telle est l'origine du trou qui se voit au milieu de la façade.

On remarquera que, sur la gauche, les joints verticaux des pierres restées en place sont sur un même aplomb, ce qui semblerait déceler la présence d'une fenêtre. Mais, comme l'une de ces pierres n'est pas à sa place primitive, il est permis de croire que cette coïncidence est l'effet du hasard, et que l'intérieur du Naos n'était éclairé que par la lumière, très suffisante d'ailleurs, de la triple baie de l'entrée.

La Cella devait contenir trois statues: celle du dieu, celles du donateur et de sa femme. Les piédestaux de ces dernières ont été retrouvés (2).

Les murs étaient enduits comme ceux de l'atrium, et

(1) C. I. L., 8995.

(2) L'inscription de la façade n'en indique qu'une; celles du donateur et de sa femme ont dû être ajoutées après coup.

sans doute ornés de peintures. La partie de droite est pavée de trois grandes dalles de pierre, et le reste du plancher est une aire en béton.

Le mur Nord offre une particularité curieuse : un examen attentif révèle qu'il est composé de deux parties : l'une ancienne, l'autre plus récente ; l'enduit disparu, laissant à nu les secrets de la construction, nous montre que Julius Felix s'est un peu vanté en disant qu'il avait rasé sa maison au niveau du sol *(ad solum)* ; une partie de la vieille bâtisse *(domus vetus)* a été conservée, et la preuve en est que les joints ne coïncident plus avec ceux de la construction nouvelle, avec lesquels il a fallu les raccorder. Ajoutons d'ailleurs, à l'excuse du décurion, que le mur qu'il conservait ainsi était mitoyen ; contre lui s'appuyait, de l'autre côté, un appentis. Les trous pratiqués dans la pierre pour recevoir les arbalétriers et les entraits nous ont permis de déterminer exactement l'emplacement des points d'appui (voir fig. 2), bien qu'aucune fouille n'ait été pratiquée sur ce point.

La couverture d'une salle carrée, de dimensions aussi exiguës que celles du Naos, ne pouvait offrir aucune difficulté, et le parti adopté devait être forcément celui que nous avons indiqué (1) ; les deux murs pignons, dispensant de toute ferme, portaient des pannes encastrées ; sur les chevrons étaient posées des tuiles alternativement plates et creuses *(tegulæ, imbrices)*.

Il s'ensuit de là que les façades devaient être moulurées en frontons, comme dans tous les temples grécoromains. Mais ici encore, nous sommes loin de l'entablement classique : les corniches n'ont qu'une faible saillie ; leur profil est fuyant, sans larmier ni coupegoutte. Nous avons constaté dans beaucoup de monuments de l'Afrique du Nord cette tendance des architectes locaux à simplifier le profil romain, dont ils ne conservent parfois que la cymaise seule. Ici le couron-

(1) Fig. 3. — La partie restaurée est indiquée en pointillés.

ment devait être formé de deux corniches superposées, séparées par une frise assez mal proportionnée. Une partie de cet arrangement peu gracieux subsiste encore sur un point, et des fragments de la corniche supérieure ont été retrouvés à terre.

TRANSFORMATIONS SUBIES PAR LE TEMPLE

Aux basses époques, le temple du Génie du Municipe devint une habitation. Les statues avaient depuis longtemps disparu. Le socle du dieu, dont l'inscription rappelait les superstitions païennes, eut le même sort. Restaient les deux piédestaux de C. Julius Felix et de sa femme Annia. Ces blocs gênants furent transportés de part et d'autre de la grande entrée, qu'ils servirent à rétrécir, car les vantaux de la porte primitive n'existaient plus et il eût été coûteux de garnir de menuiserie une baie de cette dimension. La Cella déblayée pouvait servir d'abri, mais elle était ouverte à tous les vents, avec sa façade qui formait portique. Puis, que faire d'une pièce de plus de 7 mètres d'élévation ? On la divisa donc en deux étages ; on creusa dans les murs nord et sud des entailles pour recevoir des solives ; on chassa des pierres de leur logement pour faire des jours, qu'on grillagea ; enfin, des trois ouvertures de la façade, on ne conserva que celle de gauche, qui servait d'entrée ; les deux autres, murées à mi-hauteur, devinrent des fenêtres qui éclairèrent le rez-de-chaussée (1).

Enfin le mur nord de la cour qui avait été détruit, fut relevé avec des matériaux dont la diversité prouve assez que les environs devaient offrir plus d'une ruine.

A quelle date remonte cette transformation ? On ne peut le savoir avec certitude ; mais il est permis de sup-

(1) Afin de consolider la colonne de droite, qui était fendue, et de rendre autant que possible au monument son aspect primitif, on a démoli ces murs que nous avons reproduits sur notre figure 3.

poser qu'elle fut accomplie pendant la période byzantine, alors que la construction d'une nouvelle enceinte, remplaçant celle qu'avaient détruite les Vandales, venait de rendre un peu de sécurité aux habitants de Rusuccurru.

FRAGMENTS DIVERS RÉUNIS DANS LE TEMPLE

Sous ce titre, nous avons groupé en une planche (fig. 6) quelques-uns des objets du petit musée, provenant d'édifices différents, et qui n'auraient pas trouvé leur place dans les chapitres suivants.

Les nos 1, 2, 3 sont des chapiteaux ioniques de formes très diverses, venant à l'appui de ce que nous avons dit précédemment d'un style pœno-berbère à l'époque romaine. Le no 2, probablement de l'époque chrétienne, porte un bizarre monogramme (D M A ?).

Le no 4 est un demi-fût de colonne, très fruste, provenant de l'édifice appelé par nous Forum (?). L'ordre paraîtrait toscan, mais ce n'est qu'une vague ébauche qui peut n'appartenir à aucune ordonnance.

Le no 5 est un morceau de pierre sur lequel est gravé un symbole chrétien : une ancre dont la tige figure une palme.

Enfin, les nos 6 et 7 sont des chapiteaux corinthiens où la fantaisie locale s'est donné carrière : dans l'un, les caulicoles sont remplacées par des cordes (motif cher aux berbères) et les feuilles d'acanthe par des feuilles de lierre. Dans l'autre, les petites volutes font place à des tiges recourbées, d'un effet plus bizarre qu'agréable, et les feuilles sont devenues les écailles du palmier, par une simplication en usage général dans toute l'Afrique.

Ch. BOURLIER et P. GAVAULT.

(A suivre.)

FIG. 1. — **Plan (état actuel).**

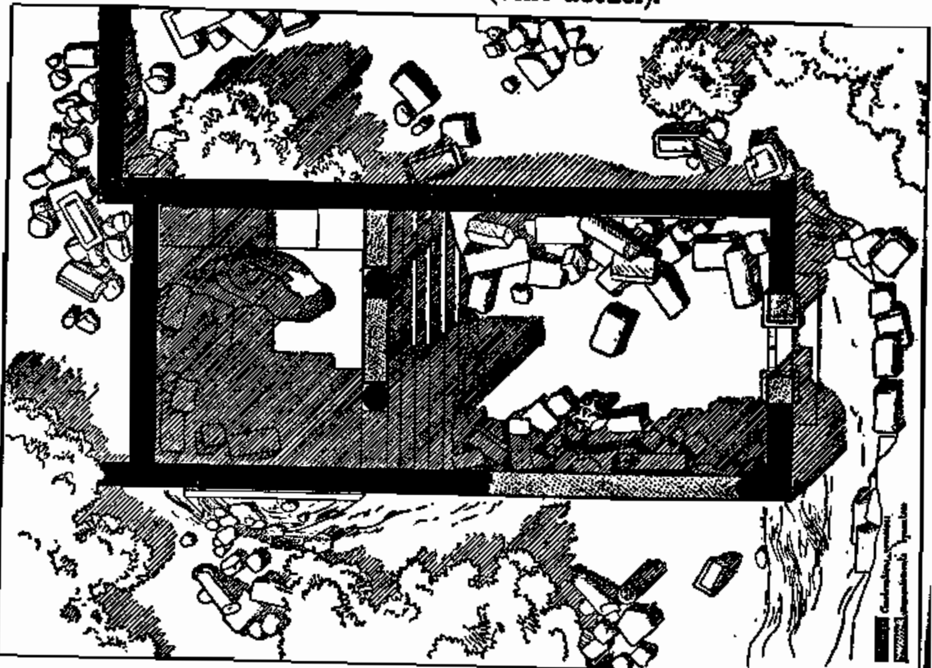


FIG. 2. — **Plan restauré.**

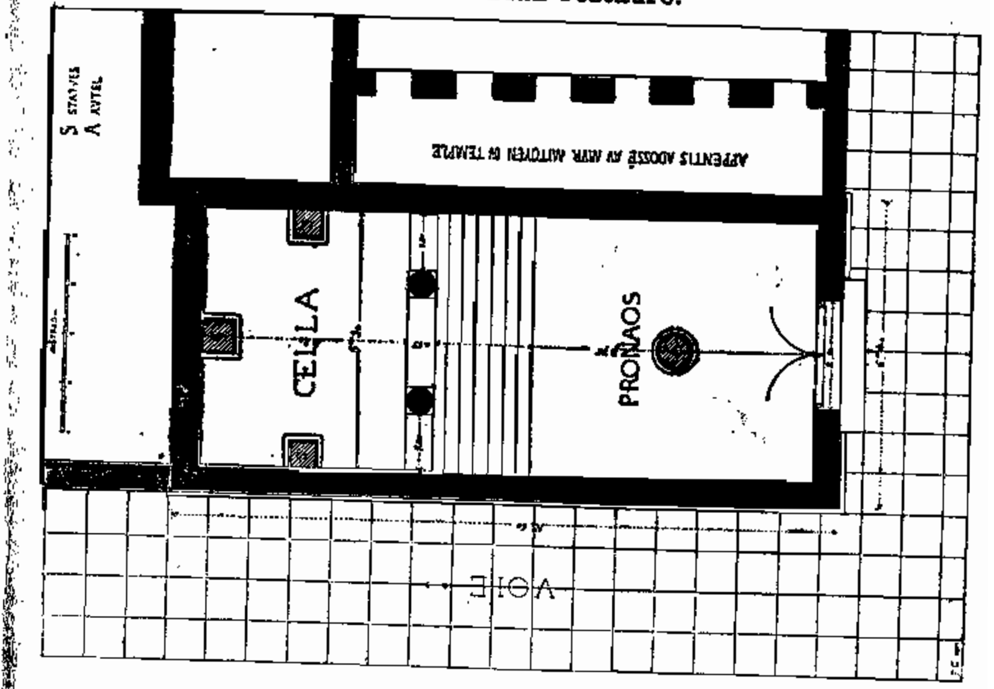
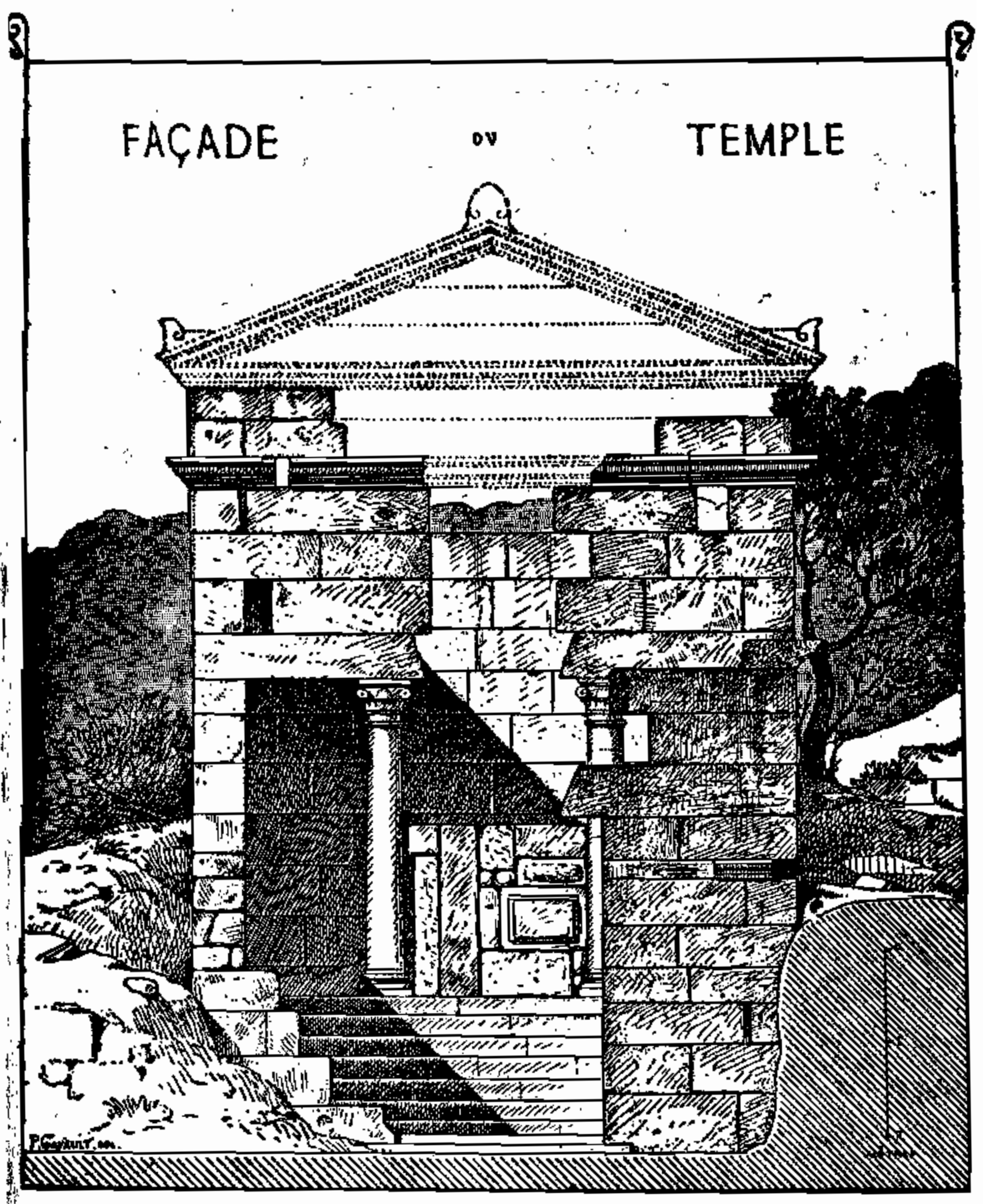


FIG. 3.



Face Ouest (état actuel).

FIG. 4.

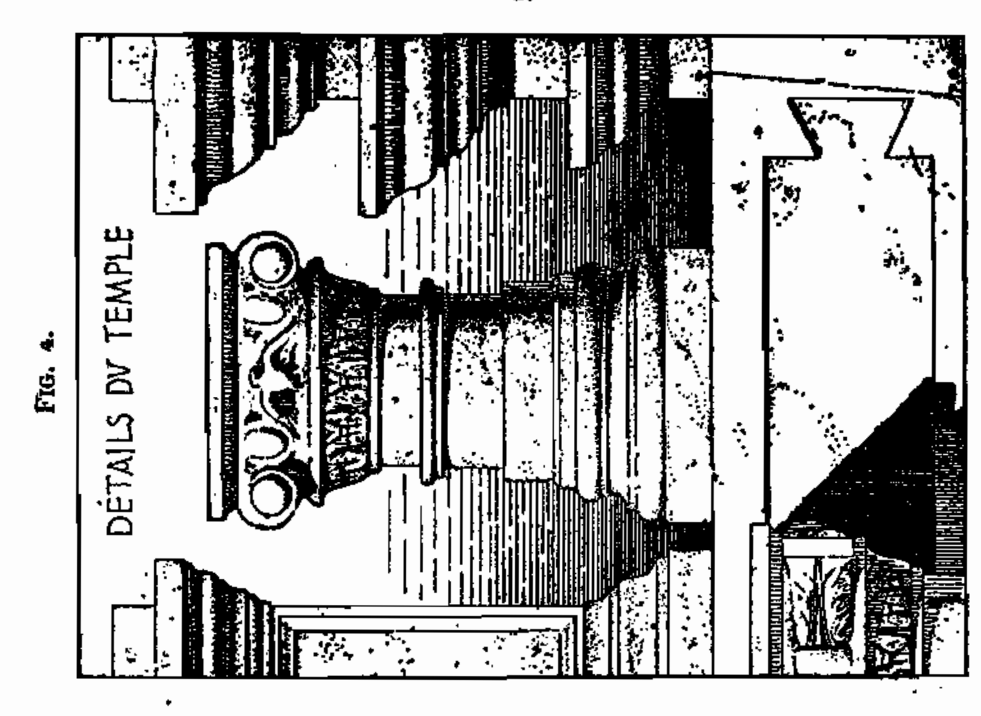
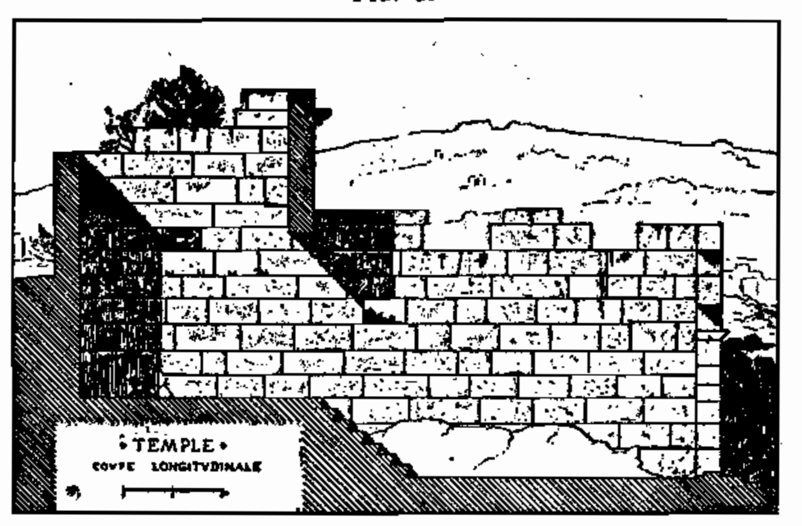


FIG. 5.



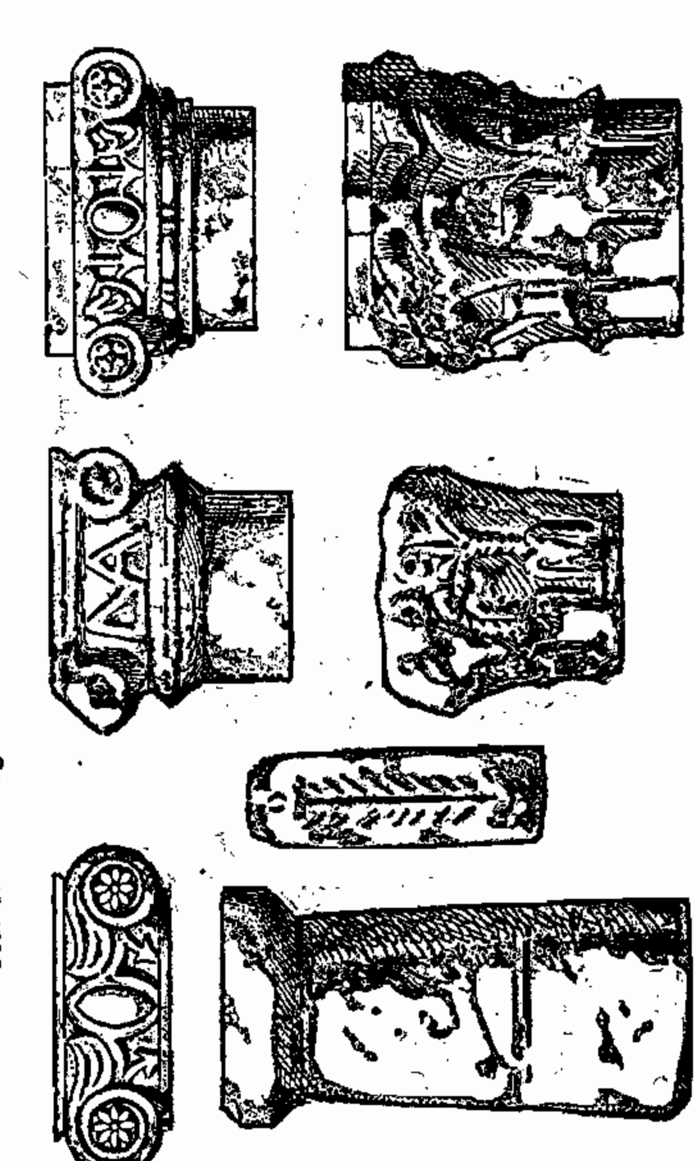


Fig. 6. — **Fragments divers réunis dans le Temple.**

DEUX DOCUMENTS INDIGÈNES

SUR

L'HISTOIRE DE L'INSURRECTION DE 1871

Parmi les nombreux documents indigènes dont je me suis servi pour l'*Histoire de l'insurrection de 1871* (1), deux m'ont paru particulièrement curieux et suggestifs. Ils ont leur place indiquée dans la *Revue africaine.*

Le premier, dont j'ai déjà donné un extrait (2), est une lettre, on pourrait dire une circulaire, adressée par un notable du Mzab à des coreligionnaires négociants à Alger. L'original arabe fut, en septembre 1871, mis spontanément par les destinataires à la disposition du chef du bureau politique, qui en fit prendre copie.

Cette lettre est intéressante par le mode d'exposition des faits et par l'expression des sentiments de son auteur, musulman schismatique-abadite, et comme tel ennemi traditionnel des Sonnites et surtout des Cherfa. Écrite par un lettré intelligent qui, en toute sincérité, raconte à des amis des faits qu'il a vus, elle ne comporte aucun commentaire au point de vue historique.

Il n'en est pas de même du second document qui donne l'opinion émise, en 1872, sur l'insurrection de 1871 par un paysan de la Qalâa des Beni-Abbès. Cet homme répète, inconsciemment, mais de bonne foi, à un de nos agents secrets dont il ignore les attaches, la version qui sera donnée, l'année suivante, en Cour d'assises, par les témoins

---

(1) Un vol. in-8° avec 2 cartes. Alger, Jourdan, éditeur, 1891.

(2) Page 617 du livre précité.

ayant subi ou subissant encore l'influence des khouans Rahmanya. Il reste presque toujours à côté de la vérité historique, et j'ai dû, par quelques notes, relever certaines affirmations et indiquer les moyens de rétablir les faits dénaturés.

Malgré cela, ou plutôt à cause de cela, ce jugement porté par un paysan indigène sur des faits qu'il a subis, sans pouvoir les comprendre, est un document bien humain. Il montre, en outre, avec quelle circonspection il faut faire usage des renseignements politiques ou historiques fournis par les indigènes.

L. Rinn.

Arrivée du chérif Bouchoucha au Mzab en septembre 1871

3 Redjeb 1288 (18 septembre 1871).

Louange à Dieu, etc....

Yahia-ben-Saïd (surnommé Anague) à Si-Youssef-ben-Ahmed-ben-Chaabane; Si-Ameur-ben-Abdellah; Hadj-ben-Hammou et Ameur-El-Oussis, ainsi qu'à tous ceux de nos amis qui ont des relations avec eux, salut, etc., etc.

J'ai reçu votre excellente lettre et vos bienveillants conseils; le tout a été parfaitement compris par nous. Je porte aujourd'hui à votre connaissance les faits qui ont eu lieu ici.

Vous savez que les gens de tous les ksour se rendent au marché du Djemaâ. Or, un de ces derniers vendredis, et alors que le marché était rempli de monde,

deux cavaliers, nommés Mohammed ben Ferdj Allah et Mohammed ben Ahmed, y arrivèrent venant de Metlili; hommes et chevaux étaient épuisés de fatigue. Ces cavaliers dirent à tout le monde :

« Sachez que le prétendu chérif, perturbateur et pervers, » est campé, avec son contingent de malfaiteurs, du » côté de Noumerat, au sud et à environ deux heures de » marche de El-Ateuf. »

A cette nouvelle tous les gens du marché se dispersèrent, chacun alla dans son village pour se préparer au combat. Tous les gens de Ghardaya se rendirent à la forêt (1), ils recommandèrent à leurs femmes et à leurs enfants d'avoir à se réunir tous dans leur village.

Nous apprîmes ensuite que (Bouchoucha) était descendu sur le territoire de Metlili, vers El-Batha, et que les Chamba étaient en désaccord; ainsi, tous les Oulad-Allouche lui avaient fait acte de soumission, tandis que le conseil de dix (la Djemaâ) avait pris la fuite se dirigeant vers le Mzab. Les Oulad-Abdelkader qui étaient restés à Metlili, furent invités par ledit (chérif) à se joindre à lui pour marcher sur l'Oued-Mzab; ils s'y refusèrent formellement, mais menacés d'être tous massacrés par les gens du chérif et se voyant perdus, ils mirent à sa disposition seize mehara.

Le chérif quitta El-Batha et alla camper du côté de Souaregue au sud de Metlili, puis il quitta ce campement pour aller s'installer à Noumerate.

Un cavalier des Beni-Izguène, nommé Youssef Esserrar, vint ensuite nous annoncer que le chérif était descendu chez eux dans les palmiers du territoire des Beni-Izguène.

---

(1) Dans le sud on appelle *Raba*, *forêt*, les plantations de palmiers, les jardins ou vergers, par opposition au *Ksar* (pluriel *Ksour*) qui est la portion urbaine de l'oasis.

Les Ghardaya étant déjà réunis et les dispositions du perturbateur démontrant qu'il venait réellement pour attaquer, il y eut à la Kouba de Ba-Abderahman une réunion générale des gens de tous les ksour du Mzab; ils y prirent l'engagement d'agir tous d'un commun accord pour attaquer le chérif, n'importe l'endroit où il camperait.

Dès que le cavalier Youssef eût annoncé que le chérif était descendu dans les palmiers des Beni-Izguène, les Ghardaya firent entendre les sons de leur musique guerrière (tambours et musettes) et avec leurs drapeaux se rendirent aux environs de Edebdaba. Le drapeau des tolba (gens de loi) était blanc, celui de tous les autres Ghardaya était rouge, et celui des Medabih (orthodoxes) était vert; c'est vous dire qu'il y avait trois drapeaux. On choisit ensuite ceux qui, les premiers, attaqueraient les perturbateurs, et pour cela, environ six cents hommes des plus vaillants furent désignés; à leur tête de colonne marchaient les tolba et à leur arrière-garde tous les Ghardaya.

Tous les tolba récitaient à haute voix des hymnes sacrées et des prières de sanctification; ils appelaient sur le Prophète les bénédictions divines, car il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu, il est le Très-haut, il est le Suprême. Ils disaient à tout le monde: « Sachez » que vous allez combattre saintement, pour protéger » vos femmes et vos enfants, vos biens et vos personnes, et enfin votre religion. Vous savez que le Prophète » a dit: si la terre s'arabise, elle sera dévastée, et si elle » est dévastée, l'abondance ne reviendra plus jamais » jusqu'au jour de la résurrection. O adorateurs de Dieu, » faites tous vos efforts dans le combat; celle-ci est la » plus grande des guerres saintes, Dieu vous aidera à » vaincre le perturbateur. »

Enfin, après avoir laissé des gardes aux portes de la ville et dans ses fortifications, notre colonne se mit en marche; les tolba, en tête avec leur drapeau blanc, étaient suivis par tous les autres combattants et la musique marchait en arrière de la colonne.

Lorsque nous arrivâmes à hauteur de Edebdaba des Beni-Izguène, nous fûmes rejoints par les contingents de Melika, de Bounoura, de El-Ateuf et de Beni-Izguène; chacun d'eux avait son drapeau. Notre réunion eut lieu à Edebdaba, et alors tambours et musettes retentirent avec frénésie.

Ayant appris que le perturbateur était resté à Noumerate sans venir chez les Beni-Izguène, nous nous en retournâmes chacun chez soi. Tout cela a eu lieu le dimanche, 17 djoumat-ettani 1288 (3 septembre 1871).

La nouvelle s'étant ensuite répandue que le perturbateur devait tomber sur les gens de El-Ateuf, tous les ksour en furent prévenus et chacun d'eux ordonna une sortie pour aller le combattre à El-Ateuf. Les gens de Ghardaya fournirent un contingent de 600 hommes avec leur musique et leur drapeau, les tolba en tête récitant des hymnes. Les Beni-Izguène fournirent 300 hommes avec leur musique. Les gens de Melika fournirent 80 hommes. Les Bounoura, 110 hommes.

Tous ces combattants réunis et ayant à leur tête les gens de Ghardaya, se mirent en route pour El-Ateuf en suivant l'oued; ils y arrivèrent le lundi soir, 4 septembre, au moment où le soleil se couchait. Les gens de El-Ateuf n'étaient nullement d'accord: les uns voulaient le maintien de l'ordre, les autres étaient disposés à la révolte; deux cavaliers du perturbateur y étaient venus et voulaient imposer des amendes et y faire des arrestations. Dès notre arrivée on s'empara de ces deux hommes et de leurs chevaux.

Se voyant arrêtés, ces deux cavaliers envoyèrent un homme de chez eux prévenir le perturbateur, et lui faire savoir que tous les gens des ksour du Mzab étaient à El-Ateuf et avaient pris la résolution de tomber sur lui pendant la nuit; qu'il eut à prendre ses précautions pour ne pas être surpris.

Prévenu, le chérif ordonna à ses gens d'avoir à faire bonne garde. Il envoya deux hommes épier le camp des Beni-Mzab en leur recommandant de prendre la route de Gourara; ces deux individus arrivèrent sur la montagne qui est vis-à-vis de El-Ateuf, et après s'être assurés que les Beni-Mzab étaient tous réunis aux environs de l'endroit dit Ahbas, du territoire de El-Ateuf, qu'ils étaient parfaitement disposés à la guerre sainte, ils retournèrent auprès de leur maître le perturbateur et lui rendirent un compte exact de ce qu'ils avaient vu. Le chérif ordonna la levée de son camp et le retour vers Ouergla. Quelques-uns de ses gens dirent qu'ils ne voulaient pas retourner ainsi à Ouergla, qu'ils se sépareraient pour aller à la recherche des troupeaux et tâcher d'enlever quelques moutons ou quelques chameaux. Un contingent de 270 mehara et 13 chevaux remonta vers Entissa, après avoir décidé qu'il irait aux environs de Zebbache et aux environs de Tadjerouna pour y faire des razzias. Un autre contingent, composé de 500 mehara, se dirigea vers Nisnal pour se rendre ensuite vers Chebaâ et y faire aussi des razzias.

Arrivés entre El-Kebeche et Setafa, ils trouvèrent 5,500 moutons appartenant aux Medabih, les enlevèrent et partirent avec eux vers Ouergla.

Quand à Younès (chef de révoltés) il s'est dirigé avec son contingent du côté de l'Oued-Ennessa, et nous ne savons pas ce que Dieu a décidé, ni ce qui arrivera sur cette terre. Que Dieu anéantisse les tyrans, les partisans de l'injustice et les amis des discordes; qu'il aide le gouvernement français à vaincre les perturbateurs!

Quant au contingent qui s'est dirigé vers Tadjerouna nous n'en avons pas de nouvelles et ne savons ce qu'il est devenu.

Nous passons maintenant à vous parler d'Ahmed ben Ahmed et de Si Zoubir ben Boubekeur. Ils avaient jadis écrit au gouvernement français pour lui demander l'amane et la paix, prétendant qu'ils voulaient le servir de

leurs personnes, mais, depuis, ils ont écrit au perturbateur Bouchoucha pour l'engager à venir ici, en lui disant: « Nous combattrons avec toi et nous t'aiderons à vaincre »; et, en effet, lorsque le perturbateur est arrivé à Metlili, ils l'ont très efficacement aidé en tous ses besoins et ils ont réussi à désunir les Chaamba. Une partie de ceux-ci veulent servir le gouvernement français, et l'autre partie est entièrement dévouée au désordre.

Ahmed ben Ahmed s'est adressé aux Beni-Izguène en écrivant à Mohamed-ben-Oumer que, si mille douros lui étaient envoyés, il empêcherait le chérif d'aller chez les Beni-Izguène et le conduirait ailleurs; il écrivit à Youssef Erredah: « Envoie-moi cinq cents douros et le chérif, conduit par moi ailleurs, n'ira pas chez vous. » Il écrivit dans le même sens aux gens de Melika, aux gens de Bounoura et aux gens de El-Ateuf; à chacun il disait envoyez-moi *tant* d'argent, je détournerai le chérif et sa troupe d'aller chez vous, je le conduirai ailleurs; il n'a point écrit aux gens de Ghardaya.

Ces lettres parties de Metlili pour le Mzab furent saisies par des Chaamba et portées au chérif; celui-ci après en avoir pris connaissance et étant à Noumerate, ordonna la comparution d'Ahmed ben Ahmed pour qu'il fût mis à mort. Ahmed ben Ahmed prit la fuite et s'en alla à Metlili.

Quant à Zoubir ben Boubekeur, il a été nommé, par le chérif, agha de tout l'Ouergla et a été reconnu comme tel; car les tambours ont battu en sa présence.

Nous apprenons que le contingent parti du côté de Tadjerouna a fait une razzia en prenant sept troupeaux de moutons et est retourné à Ouergla.

(Saluts).

Lisez cette lettre à tous les Mozabites.

Opinion donnée, en 1872, par un homme de la Qalaâ des Beni-Abbès sur l'insurrection de 1871.

Le 12 de ce mois de juillet courant (1872), je suis entré sur le marché, du vendredi, de l'Harrach (à Maison-Carrée). Pendant que je circulais sur le marché, j'ai aperçu dans la foule un individu ayant la tournure d'un Qbaïl. Je lui adressai des questions dans la langue de son pays (1).

D. D'où es-tu, mon frère ?

R. Des Beni-Abbés.

D. Où vas-tu ?

R. A Blida et à Médéa.

D. Que fais-tu ici ?

R. Je viens rejoindre mes frères (2) pour savoir s'ils ont réuni quelque argent.

D. Que veux-tu faire de cet argent ?

R. Ne me pose pas de questions sur notre situation ; si tu savais ce qu'elle est, tu ne m'interrogerais point.

D. Mais, ce ne sont que nos propres actes qui ont amené les malheurs qui ont affligé le pays.

R. Pas du tout. Nous avons été trompés par nos chefs, et nos chefs ont, à leur tour, été trompés par nos seigneurs d'Alger. — Maintenant nous pâtissons des fautes qu'ils nous ont fait commettre.

D. Que signifient tes paroles ?

R. Ne me questionne pas avec tant d'insistance ; car j'aurais trop de choses à dire et il faudrait, du reste, beaucoup de temps pour te raconter tout cela.

(1) Ce texte est la traduction in-extenso du rapport écrit fourni par l'agent secret envoyé aux renseignements par le bureau politique.

(2) Le mot *frères* employé par l'indigène signifie, ici, *concitoyens*, *gens du pays*. Les brodeurs et marchands de burnous de Qalaâ sont toujours disséminés dans les diverses villes d'Algérie et la perception des taxes ou impôts nécessite toujours des allées et venues de la part de ceux restés au village.

D. As-tu déjeuné ?

R. Pas encore.

D. Veux-tu déjeuner avec moi ?

R. Oui, volontiers.

(Conversation pendant le déjeuner)

D. Que voulais-tu dire par nos seigneurs d'Alger qui ont trompé vos chefs ?

R. C'étaient eux qui envoyaient des nouvelles au bach agha Moqrani. Chaque dépêche arrivant de France était aussitôt traduite en arabe et lui était envoyée. Moqrani les lisait publiquement devant la population (1) et la tenait ainsi au courant de tout ce qui se passait en France. C'est de cette manière que nous avons su qu'un corps d'armée de 100,000 hommes avait déposé les armes entre les mains de l'ennemi ; nous avons appris ce qui se passait à Paris, que cette ville était écrasée par une pluie de bombes et de boulets. Moqrani réunissait autour de lui les kebar des tribus, leur lisait les dépêches traduites qu'il recevait et leur communiquait toutes les nouvelles ; il leur disait : « Voyez les nouvelles » que me transmettent ceux qui connaissent bien la » situation de la France et son état actuel ; faute de sol- » dats à Alger, ils en sont réduits à donner des armes » aux juifs. Comment, après tout ce que je vous dis, » hésiteriez-vous encore à suivre mes conseils. Vous » n'avez donc pas d'amour-propre ? Les Biskrya et les » Berranya en ont eu plus que vous, puisque le jour de » l'Aïd, n'ayant à leur disposition d'autres armes que

(1) Le bach agha Moqrani était bien trop grand seigneur et trop imbu de sa noblesse pour faire de pareilles communications. Les Beni-Abbès dans leur tribu étaient du reste renseignés par les 950 propriétaires ou chefs de familles restés dans nos villes françaises du littoral comme marchands, ouvriers, journaliers et portefaix. V. *Histoire de l'insurrection*, p. 83 et 374, note.

» des triques, ils ont désarmé les juifs (à Alger). Ce fait » est certain, je le tiens d'amis sincères que j'ai à Alger » qui m'en ont fait part. Y a-t-il parmi vous, indigènes, » quelqu'un qui soit placé, vis-à-vis des Français, dans » une position plus honorable que moi, que Ben-Ali » Chérif, les Oulad-Oukaci, Oulad-Zâmoun, Oulad-» Mahieddine, Yahïa-ben-Ferhat (1), les kebar des Ada-» oura, tels que Zouaouï et autres, les chefs du Titteri; » à tous j'ai écrit et ils m'ont répondu qu'ils étaient » tous du même avis. »

Moqrani expédia une lettre au chikh El-Haddad, l'informant aussi des événements. Les khouan de l'ordre du chikh El-Haddad avaient refusé de suivre les conseils de Moqrani, disant qu'ils n'obéiraient qu'à ce que leur dirait le chikh El-Haddad lui-même. Quand les khouan consultèrent à ce sujet le chikh El-Haddad, celui-ci leur répondit : « Ce serait mal faire que de prendre les armes avec Moqrani (2). »

Alors Moqrani envoya en communication au chikh El-Haddad, par une lettre, toutes les dépêches et les nouvelles concernant la situation de Paris.

« Vois, lui disait-il, ce que contiennent ces papiers; » saches que les seuls soldats qu'il y ait à Alger sont » des Juifs. J'invoque contre toi la justice éternelle si tu » n'entres pas dans une autre voie; si tu préfères » continuer à vivre dans l'infidélité et soumis aux chré-» tiens, nous te considérerons comme notre premier » ennemi.

» Comment! tout ce qui s'est passé jusqu'à ce jour ne » suffit point pour t'éclairer? Oublies-tu qu'il n'y a » plus que des juifs pour soldats; que le gouvernement

(1) Le Qbaïl a sans doute voulu dire Yahia ben Aïssa, bach agha de Tittery, qui, d'ailleurs, ne s'est pas insurgé. J'ai publié plusieurs des lettres de Moqrani adressées à ces divers personnages dans l'*Histoire de l'insurrection*, livre I, chap. VI et VII.

(2) Exact, voir *loco citato*, livre II, chap. 1.

» français est *démoli*. Chaque chose à son moment. Tu » n'ignores point ce qui est arrivé au général de Sétif (1) » et au commandant de Bougie qui ont été renvoyés et » chassés de la ville; que l'on s'est rué sur le général » Durieu, pendant la nuit dans sa maison de campagne » et qu'on l'a forcé à se rembarquer sur un bâtiment, » malgré sa volonté. Que le général de division venu » d'Oran pour commander à Alger (Walsin Esthérazy), » a subi le même sort. Il a été chassé et son aide de » camp a eu ses vêtements mis en lambeaux et sa mon-» tre écrasée; en plein jour, au milieu de la place, toute » la population assistant à cette scène de désordre, » qu'aucune crainte ni respect de Dieu ou des hommes » n'arrêtait. Ils l'ont forcé à se rembarquer; plusieurs » maisons de fonctionnaires ont été envahies, on a porté » atteinte à la considération dont ils jouissaient (2). Quel » bien peut-on espérer d'un gouvernement semblable; » ce n'est plus qu'un corps sans tête. Je fais appel à toi, » au nom de la justice divine, viens à notre aide et Dieu » donnera la victoire à la cause de la religion de Moham-» med. Il vaut bien mieux pour nous mourir que vivre » avec de tels fauteurs de désordres qui ont ren-» versé le gouvernement. C'est ce qui est cause de la » ruine des Français; c'est le manque d'obéissance; » leurs opinions politiques se sont divisées et ils ont été » battus.

» Croyez-moi, rassemblons-nous dans un but unique, » Dieu nous donnera la victoire et nos pas se raffermi-» ront. »

(1) Le général Augeraud, très aimé des indigènes, a, en effet, eu à tenir tête à l'émeute à Constantine, mais il n'a pas eu à se retirer devant les émeutiers, non plus que le commandant supérieur de Bougie, ni le général Durieu; seuls les généraux Walsin Esthérazy et Lichtlin ont dû céder devant l'émeute à Alger. Tous ces déplacements maladroits et donnant lieu à de pareilles appréciations étaient ordonnés par le gouvernement de la défense nationale.

(2) Arrestation du premier président, du colonel de gendarmerie, du commissaire central de police à Alger.

Les enfants du chikh El-Haddad, en présence de ces insinuations, dirent à leur père :

« Tu es vieux, tu es un soleil à son déclin, il faut que tu restes en place, n'entre point dans cette intrigue. »

Aziz-ben-Chikh-El-Haddad écrivit alors une lettre à Moqrani conçue en ces termes (1) :

« Qu'as-tu donc, homme sans raison, possèdes-tu un trésor et des forces suffisantes pour te soulever ; aurais-tu la prétention de renverser un gouvernement ? »

Moqrani lui répondit :

« D'ici à bientôt tu verras les soldats du sultan de Constantinople apparaître sur la frontière de Tunis, avec Mahieddine, fils d'El-hadj Abdelkader (2) ; quand à moi je ne me suis mis en mouvement qu'avec mes amis sincères, mes appuis d'Alger qui font parvenir mes lettres au sultan de Constantinople, par l'entremise d'Ali Pacha qui était à Tripoli. »

Aziz, apprenant cela, se leva aussi, rassembla les Moqaddem de son ordre religieux et leur dit : « Nous sommes les premiers, nous sommes d'une meilleure noblesse religieuse que Moqrani et Ben Ali Cherif ou autres ; si nous les laissons devenir plus forts que nous, ils nous feront du mal, par la raison qu'il y a inimitié entre nous. »

Ben-Ali-Chérif voyant ce que faisait Ben-El-Haddad et sachant que la totalité des Qbaïls étaient partisans de ce dernier, se rencontra avec Moqrani à Akbou (3) et lui dit :

« Je vais rentrer à Alger, et de là je vous serai très utile : je compte sortir avec la colonne ; je serai appelé à donner des conseils et des avis, et nous les ferons

(1) Il serait trop long de rétablir ici les faits dénaturés, il ne faut pas oublier que l'homme des Beni-Abbés répète ici la version d'un Khouan quelconque et qu'il ne répète que sur des on-dit.

(2) Voir *loco citato*, pages 90 et 105.

(3) Voir *loco citato*, page 113, l'entrevue d'Akbou ; pages 224 et 279, les voyages de Ben-Ali-Chérif d'Akbou à Alger et d'Alger à Tizi-Ouzou et Akbou.

tomber dans un *filet de perdition*. Les communications écrites se succéderont sans interruption entre nous. »

Ben-Ali-Chérif, après cela, vint à Alger. Pendant sa route, il passa la nuit chez les Oulad-Oukaci ; il les exhorta et leur adressa des recommandations sur ce qui avait été convenu entre lui et Moqrani.

D. Comment possèdes-tu tous ces détails intimes.

R. Je suis un des serviteurs de Moqrani, l'approchant de près pendant trente ans. J'ai été serviteur de son père le khalifa.

D. Mais qui donc peuvent être ces notabilités d'Alger sur lesquelles s'appuyait Moqrani ?

R. Moi j'implore Dieu et lui dis dans ma prière de les perdre comme eux nous ont perdus. Quant à toi, dis : amen.

D. Parles-moi sans méfiance, ne crains rien, je suis Qbaïl comme toi, ton cousin de race ; du reste les mêmes malheurs nous atteignent tous.

R. D'abord, celui dont à chaque instant parlait Moqrani, est un homme de haute taille, corpulent ; il vint jadis dans la Medjana avec les européens chargés de régler l'affaire de justice qui survint entre les membres de la famille des Moqrani. Ce personnage se nomme Ahmed-bou-Gandoura (1). Quand Moqrani eut acheté une maison de campagne à Alger, Bou-Gandoura le maria dans cette ville. Chaque fois que je suis allé à Alger pour les affaires de mon maître Moqrani, j'ai vu Bou-Gandoura avec lui dans sa campagne et à Alger ; ils passaient ensemble des nuits entières en conversation. J'ai entendu mon maître dire aux gens qui l'écoutaient qu'il n'avait pas à Alger de plus sincère ami que ce personnage ; un autre ami également intime qu'il avait habite

(1) Ancien assesseur à la Cour d'Alger et encore mufti hanefi à Alger ; M. Bou Gandoura n'a jamais eu un rôle politique. Il est mis en avant parce que les khouan sont toujours hostiles aux mufti et imam recevant un salaire des chrétiens.

Miliana et se nomme Si Seliman-ben-Siam (1). Celui-ci écrivait constamment à Moqrani et lui disait : « Sois homme, tiens le pays de ton côté oriental, quant à moi, je tiens dans ma main le pays de l'ouest jusqu'à Tlemcen. »

Ils lui envoyèrent une douzaine de paires environs de revolvers, ainsi que des capsules et Moqrani en fit la répartition aux cavaliers de son entourage.

D. Que nous fait tout cela ! C'est vraiment extraordinaire que Moqrani, homme intelligent, instruit, connaissant les affaires, qui est allé en France, qui a vu les bienfaits dont lui et son frère ont été l'objet, ait pu se lancer dans la révolte.

R. Oui, aujourd'hui même nous n'adressons aucun reproche aux Français. Ils ne nous ont fait aucun mal et celui de nous qui a eu quelque malheur n'a qu'à s'en prendre à lui-même. Si on nous y autorisait, nous émigrerions à Tunis, à Tripoli, en Syrie et nous répéterions encore que nos malheurs nous viennent de nos chefs indigènes. La fève ne se gâte que par son propre flanc (2).

D. Comment vous trouvez-vous aujourd'hui avec les chefs qui vous ont été donnés ?

R. Ils nous ont enlevé la peau et les os et maintenant ils nous brisent les os pour en manger la moëlle. Voilà une année que nous ne faisons que payer et nos chefs indigènes nous disent : payez encore.

D. Mais cela c'est ce que vous devez à l'État et ce que vous n'avez pas fini de payer.

R. Oh ! oh ! ô chikh ! Il n'y a que celui qui porte le coup et celui qui le reçoit qui savent à quoi s'en tenir à ce sujet. Si ce n'était que les charges que nous impose le gouvernement ce serait terminé, mais il y a encore

(1) M. Sliman ben Siam agha honoraire de Miliana, membre du Conseil général, est un de nos plus anciens et de nos meilleurs auxiliaires. Dans mon *Histoire de l'insurrection*, p. 529 et 530, j'ai eu occasion de signaler ses services politiques et militaires.

(2) Proverbe arabe.

les charges prévaricatives. Les chefs indigènes trouvent toute espèce de prétexte pour accabler quelqu'un avec mensonge. Ils finissent par le mettre sous le coup d'une accusation et celui-ci épouvanté rachète sa tête en donnant sa fortune. Il y en a parmi nous qui ont payé 100, 200, 300 et 400 douros. Il en est auxquels on a pris leur héritage en totalité. Ceux-là même qui ont fait avec nous parler la poudre contre la France, occupent aujourd'hui les emplois de caïds et de chioukh, et le gouvernement n'y prend pas garde, ignorant quelle a été leur conduite et que ce sont eux-mêmes qui ont amené les populations dans l'état malheureux où elles se trouvent en ce moment (1).

D. Veux-tu que je te montre ce qu'il convient de faire pour le bien et que je te donne un bon conseil ?

R. Je le veux bien. Que Dieu accorde la miséricorde à tes ancêtres !

D. Veux-tu venir avec moi à Alger, je te conduirai auprès de l'autorité, je te mettrai en sa présence et tu pourras exposer la situation directement et sans intermédiaire ?

R. Non, ô mon frère, je vais aller à mes affaires ; cela vaudra mieux. Les autorités n'écouteraient point mes paroles ni celles d'autrui. Celui qui veut parler aujourd'hui est comparable à celui qui voudrait façonner du fer à froid. Nous prendrons patience.

D. Comment te nommes-tu, ô frère ?

R. S... ou A..., de la Qalâa des Beni-Abbès.

(1) En 1872, en effet, la rentrée de la contribution de guerre s'est faite dans des conditions très dures pour les indigènes : la majeure partie de ces caïds et chioukh restés fidèles avaient été ruinés par les insurgés et mal indemnisés par les commissions françaises ; ils se montrèrent féroces dans leur réaction contre leurs anciens administrés et, dans l'intérêt du respect du principe d'autorité si fortement ébranlé, comme dans le but d'activer des recouvrements difficiles, on dut presque partout fermer les yeux sur ces agissements regrettables.

D. O, S..., je vois bien que tu as peur et que tu n'as point confiance en moi.

R. Je te répète que la justice a disparu ; j'aurais beau me fatiguer à parler, cela n'aboutirait à rien.

D. Il y a des autorités françaises qui veillent à ce que la justice soit rendue et qu'elle soit conservée. Crois bien que, si chez les Français la justice était morte, ils seraient détruits, parce que Dieu veut la justice et non l'iniquité. Non, ne crois point que la justice a disparu, c'est que vous n'allez pas vous-mêmes au-devant d'elle.

R. C'est vrai, mais les gens iniques l'ont emporté sur les gens équitables ; quant à nous, nous sommes restés comme un cadavre dans la gueule des chacals.

D. Dis-moi donc quand tu penses revenir vers Alger.

R. Dans huit ou dix jours, si Dieu veut que je termine mes affaires selon mes désirs, je reviendrai.

D. Consulte ton cœur ; si tu veux que nous nous rencontrions encore, demande après moi ; je me nomme ......, je te ferai voir la justice et te mènerai devant ceux qui la protègent.

R. S'il plaît à Dieu ! Dieu fasse que tu sois la clé du bien pour les créatures humaines.

D. O mon frère ! j'ai encore une question à te poser, mais ne me cache rien.

R. Si je le sais, je te le dirai.

D. Est-il vrai que Ben Ali Chérif avait une main avec les Qbaïls et qu'il était d'accord avec eux pour l'insurrection.

R. Comment donc ! mais c'est lui qui leur (1) donnait des conseils pour toutes les affaires ; il leur adressait des discours en kabile. Dans toutes les réunions, il se joignait à eux, leur donnait des explications, leur indiquait ce qu'il fallait faire ; c'est au point que les fortifications et les retranchements que les Qbaïls ont construits, l'ont été d'après ses avis et ses conseils. Son fils Si Cherif était le directeur de ces travaux de défense, il leur montrait cela à l'aide de livres et d'écrits ; c'était lui qui était leur chef. — Va, tais-toi, tais-toi ! Assez de cette conversation, je te dis adieu et que Dieu nous fasse rencontrer encore dans un moment plus heureux.

(1) Les gens de Qalâa sont depuis 1515 les ennemis politiques de tous les Qbaïls de la rive gauche de l'oued Sahel et les Khouan Rahmanya les ennemis acharnés du marabout Ben-Ali-Cherif, depuis l'occupation française Voir *loco citato*, page 10, 11, 112 et suiv., 129 et tout le chapitre III du livre I.

NOTES CHRONOLOGIQUES

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE L'OCCUPATION FRANÇAISE

DANS LA RÉGION D'AUMALE

1845-1887

(Suite. — Voir les nos 190, 195, 196 et 199).

Le général Cérez au général commandant supérieur des forces de terre et de mer.

« Teniet-Oulad-Daoud.

» Ainsi que je vous l'annonçais par ma dépêche d'hier,
» j'ai quitté ce matin, 18 avril, Aumale avec la colonne
» sous mes ordres, pour me diriger sur le point où mes
» renseignements m'indiquaient qu'étaient réunis les
» contingents de Bou Mezrag, que celui-ci, parti pour
» rejoindre son frère, avait momentanément laissés
» sous les ordres de Bou Ghennan, son khalifa et cou-
» sin. Mon intention était de camper au Teniet-Oulad-
» Daoud dans le Djebel-Mogrenin. Arrivé au pied de la
» montagne j'ai vu le col occupé par de nombreux con-
» tingents qui sont estimés à 2,000 fantassins environ et

» un petit nombre de cavaliers au milieu desquels flot-
» tait le drapeau de Bou Ghennan. Leurs positions
» étaient bien choisies pour la défense. Après avoir
» massé le convoi et les bagages au pied de la montagne
» et les avoir laissés sous la garde de deux bataillons,
» j'ai pris mes dispositions pour l'attaque. Les zouaves
» du 4e régiment, puis ensuite ceux du 4e de marche
» vigoureusement secondés par les chasseurs d'Afrique
» du 1er régiment, ont abordé les contingents avec un
» entrain remarquable, les positions ont été rapidement
» enlevées malgré une résistance très vive, à un mo-
» ment surtout, et dans un point où l'avantage de la
» position était à l'ennemi. L'attaque a commencé à
» midi et demi, à deux heures les contingents de Bou
» Ghennan étaient en pleine fuite; mais alors ils se
» heurtèrent contre les éclaireurs algériens auxquels
» j'avais fait faire un mouvement tournant conduit par
» le colonel Goursaud avec une intelligente vigueur à
» laquelle répondait bien l'ardeur de ses officiers et de
» ses troupes.

» Le goum a suivi aussi le mouvement sous les ordres
» du capitaine Cartairade. La fuite est devenue une dé-
» route complète. A 5 heures je ramenais les troupes au
» col, où je couche. Les renseignements les plus modé-
» rés me permettent de dire que le chiffre des morts est
» de 350 au moins.

» Les éclaireurs et le goum ont ramené des chevaux
» et rapporté au moins 400 fusils, sabres, etc., enlevés
» aux morts ou blessés. Le drapeau de Bou Ghennan a
» été enlevé par un éclaireur qui a tué le porte-drapeau.
» De notre côté nous avons eu 5 zouaves blessés
» légèrement, 2 éclaireurs algériens tués, 7 blessés dont
» 4 grièvement, 1 cheval tué, 3 blessés. Dans le goum
» 1 homme tué, 7 blessés, 1 cheval tué, 3 blessés.

» Avec Bou Ghennan se trouvaient particulièrement
» les contingents des Beni-Sliman, Beni-Inthacen, Oulad-
» M'sellem, Oulad-Salem, Oulad-Si-Amor, Oulad-Sidi-

» Hadjeres, Oulad-Abdallah, Ahl-el-Ksar et des gens de
» l'Ouennougha-Cheraga. Je vous adresse ultérieure-
» ment un rapport détaillé ; demain je me porte à Souk-
» el-Khemis, près du Djebel-Afroun, pour poursuivre ce
» qui reste de ces contingents et les tribus qui se sont
» jointes à Bou Mezrag.

» Signé : CÉREZ. »

Le 19 le général se rendit, comme il l'annonçait, au marché du jeudi des Oulad-M'Sellem où se trouvaient les silos de la tribu. Après s'être emparé des grains qu'ils contenaient il fit brûler les villages des insurgés.

Le lendemain la colonne se dirigeant vers le Djebel-Affroun et les gros villages de Soumah et de Casbah, franchit la limite de la subdivision d'Aumale et pénétra dans la subdivision de Sétif.

Le général ayant vu des rassemblements en avant de la direction suivie par les troupes fit aussitot ouvrir le feu ; mais les insurgés s'étant hâté d'envoyer demander l'aman les hostilités cessèrent ; les Oulad-Salem et Oulad-M'Sellem firent leur soumission.

Le 21 la colonne poursuit sa marche et attaque le village de Soumah, des Oulad-Dhan, de l'Ouennougha, qu'occupaient les contingents ennemis. Les positions des rebelles sont brillament enlevées par l'infanterie, le village composé de 80 maisons est livré aux flammes.

Pendant ce temps la cavalerie incendiait le village voisin d'El-Hammam.

A la suite de ces succès toutes les tribus situées à l'Est d'Aumale demandèrent l'aman et se réinstallèrent sur leur territoire.

Le 22 avril, le général se porta au Marabout de Si-ben-Daoud pour détruire une maison que Bou Mezrag possédait aux environs. Cette marche amena une rencontre dans laquelle les contingents de l'ennemi perdirent 8 hommes tués et eurent 55 blessés.

Le 23 la colonne campe à l'Oued-Okris, et, le 24, sur l'Oued-Ghemara. Tout le Sud-Est de la subdivision se trouvant pacifié le général Cerez après avoir séjourné le 26 à Aumale, se porta vers le nord où l'appelait la présence de nombreux rassemblements d'insurgés.

Laissons parler le général (1) :

1er mai. — « Mon intention était d'aller ce matin à
» Dra-el-Mizan, dont je pouvais croire encore la situation
» critique malgré les renseignements rassurants que je
» vous avais transmis. J'ai pu me mettre en relation
» avec le commandant supérieur de ce poste et recevoir
» de lui la lettre dont je vous ai adressé le résumé. Tran-
» quille de ce côté, j'ai voulu peser sur le pays et agir
» sur les tribus insurgées qui m'environnent. Dans ce
» but, j'ai fait partir à 10 heures 1/2 deux colonnes légè-
» res composées de 500 hommes d'infanterie, 250 hom-
» mes de cavalerie, une pièce d'artillerie et 100 chevaux
» de goum.

» La première colonne, commandée par M. le lieute-
» nant-colonel Trumelet, commandant la subdivision
» d'Aumale, avait pour mission de dépasser l'Oued-
» Soufflat, en pénétrant dans le pays des Senhadja et de
» rabattre par la droite vers Sidi-Rahmoun, en traver-
» sant le territoire appartenant aux Archaoua et Nez-
» lioua.

» La seconde, commandée par M. le colonel Gour-
» saud, devait prendre l'est du Dra-Selama et se rabattre
» par la gauche sur Sidi-Rahmoun, en traversant les
» Oulad-Aziz, Archaoua et Nezlioua. Arrivé au delà de
» l'Oued-Soufflat, le lieutenant-colonel Trumelet s'est
» trouvé en présence d'un rassemblement d'environ 800

(1) Ici se place le rapport adressé du camp de Bouïra au général commandant supérieur des forces de terre et de mer, sur le combat de Tekouka, livré le 28 avril aux rebelles. Ce rapport a été publié par erreur à la fin du dernier article, pages 246-248 de la précédente livraison, n° 199.

» hommes composé de Senhadja, Oulad-Sidi-Salem,
» Beni-Maned, Archaoua et Beni-Khalfoun. Prenant
» aussitôt ses dispositions, il les a attaqués et les a mis
» en déroute complète, leur tuant 73 hommes environ.
» Il a continué sa mission sans éprouver, dès ce mo-
» ment, la résistance sérieuse qu'il avait rencontrée
» d'abord.

» Il a parcouru tout le terrain indiqué précédemment
» en incendiant les villages de ces tribus, détruisant les
» récoltes.

» Vers la fin de son mouvement, un escadron du 1er
» chasseurs d'Afrique, commandé par le capitaine De
» Groulard, a été sérieusement engagé; mais les insur-
» gés ont cédé de toutes parts et ont subi des pertes
» énormes, en outre du butin qui leur a été enlevé et au
» milieu duquel la colonne a été douloureusement im-
» pressionnée par la vue des vêtements percés de balles
» et maculés de sang ayant appartenu aux malheureux
» colons de Palestro. C'est une première vengeance de
» cet horrible massacre. Elle ne s'arrêtera pas là. De son
» côté, le colonel Goursaud a dévasté et incendié tout le
» terrain qu'il avait à parcourir, particulièrement une
» zaouïa de marabouts dangereux. Bientôt il s'est trouvé
» en face d'un contingent de 1,500 à 2,000 hommes qui
» dominaient les crêtes du Slama, bloquant Dra-el-Mizan.
» Un instant un petit peloton de zouaves, qui s'était trop
» jeté sur la droite, a été entouré par les insurgés et
» réduit à se servir de la baïonnette; mais aussitôt secouru
» par l'escadron d'éclaireurs du capitaine Rapp et quel-
» ques cavaliers du goum, conduits par le caïd Moham-
» med ben Brahim, ce détachement a pu rallier son
» bataillon et le colonel Goursaud continuer sa poursuite
» contre les insurgés, mis en fuite jusqu'au delà des
» crêtes de la montagne. Cette colonne avait devant elle
» les contingents des Archaoua, des Nezlioua, des
» Guechtoula, Beni-Khalfoun, Oulad-el-Aziz, Maatka,
» Beni-Ouacif, etc. En résumé, l'ennemi a été chassé

» partout sur une longueur de cinq lieues environ et,
» sur cette étendue, tout ce qu'il possédait et qu'il n'a
» pas eu le temps d'emporter a été pris, détruit, brûlé.

» Il a perdu plus de 100 hommes tués, sans compter
» les blessés dont je ne puis évaluer le nombre.

» Nos pertes en présence de ce résultat sont insigni-
» fiantes : elles consistent en 3 zouaves blessés dont un
» gravement, un officier contusionné; aux éclaireurs
» trois chevaux blessés; au goum un cavalier tué, deux
» blessés, deux chevaux blessés.

» Ce résultat est dû, en outre de la supériorité de nos
» armes, à l'entrain des troupes que je ne puis assez
» louer depuis le commencement de mes opérations et
» à l'intelligente et énergique direction imprimée par
» MM. les colonels Goursaud et Trumelet, secondés avec
» vigueur et dévouement par les officiers de tout grade.

» Signé : Général Cérez. »

Vers la fin d'avril, Mokrani s'était reporté vers l'Est, dans la Medjana; mais il n'y fit qu'une courte apparition. Le 2 mai il attaquait Bouïra avec des forces considérables, mais il était repoussé et dans les premiers jours de mai nous le retrouvons dans le pays des Aribs devant le général Cérez. Laissons parler le général :

« Bordj de Bel-Kharroub, 5 mai 1871.

» Hier j'avais attendu en vain le résultat des démar-
» ches de soumission faites au nom des Senhadja;
» les Oulad-Sidi-Salem, seuls, moins une fraction,
» tenaient leur promesse et venaient à moi. Je projetais
» de lever mon camp aujourd'hui pour me rapprocher
» des Senhadja et venir au-devant d'un convoi de vivres
» et de munitions, lorsque j'appris qu'El Mokrani était
» parti de Bouïra et s'avançait vers moi. Cela ne changea
» pas mes projets car j'étais dans un campement
» encaissé, dominé de toutes parts, très difficile pour la

» marche du convoi et où la cavalerie ne pouvait agir » librement.

» Dès le coucher du soleil, toutes les crêtes étaient » garnies d'hommes armés qui tiraient sur le camp. » Cette attaque était arrêtée, soit par le feu de nos grand'- » gardes, soit par quelques coups de l'artillerie. Elle » cessait vers 10 heures et le reste de la nuit était tran- » quille.

» Ce matin, à peine avais-je engagé le convoi sur la » route, que la gauche de la colonne était vivement » attaquée. A une distance de 3 ou 4 kilomètres, j'ai » aperçu un instant un goum de 300 chevaux que je n'ai » pu amener à s'engager avec nous. Au milieu de ce » goum était un drapeau que l'on m'assure être celui de » Mokrani lui-même; je n'ai plus revu ni goum, ni » drapeau.

» De nombreux contingents kabyles qu'on évalue à » près de 4,000 hommes ont continué à lutter avec la » colonne dans un terrain des plus difficiles ; cette lutte » leur a coûté cher : ils ont emporté un grand nombre » de morts et ont eu beaucoup de blessés. J'espère en » connaître demain à peu près le nombre.

» De notre côté nous avons eu un zouave de 4me régi- » ment, un autre du 4me de marche blessés, 8 chasseurs » du 23e bataillon blessés dont un seul grièvement.

» Les hommes plein d'ardeur allaient chercher les » Arabes même dans les ravins où ils se réfugiaient ; il » en est qui ont reçu ainsi des coups de couteau.

» Le tir précis de l'artillerie m'a été très utile. A » l'heure qu'il est ces contingents sont complètement » dispersés en fuite. Ils se composaient de tout ce que » Mokrani avait pu entraîner depuis les Beni-Yala, jus- » qu'aux Beni-Khalfoun, sans compter ceux de ces tribus » venus avec lui. C'est sans doute l'approche de ces » contingents qui a donné de l'espoir aux Senhadja. Je » continue à m'occuper d'eux.

» Signé : Général Cérez. »

« Camp de Bel-Kharroub, 6 mai 1871.

» D'après les renseignements que j'ai recueillis au- » jourd'hui ou qui me sont envoyés de différents points, » les résultats du combat d'hier sont plus importants » que je ne pouvais les apprécier d'abord. Les contin- » gents que nous avons eus en face de nous sont estimés » par les Arabes à 7,000 hommes environ, parmi lesquels, » il est vrai, un certain nombre n'avaient pour armes » que des bâtons ou des pierres. Le chiffre des morts et » blessés grièvement s'élèverait à 5 ou 600. Depuis ce » moment jusqu'à présent, contrairement aux habitudes » des Kabyles, s'ils n'ont pas subi un grand échec, pas » un coup de fusil n'a été tiré contre mon camp. J'ai » fait brûler des villages, détruire des jardins sans » trouver la moindre résistance. De deux côtés diffé- » rents, on m'annonce que le bach agha Mokrani a été » grièvement blessé par un éclat d'obus.

» A l'instant, je reçois de l'agha Si Bou Zid de Bouïra » la lettre suivante :

« — J'ai l'honneur de porter à votre connaissance une » bonne nouvelle : le bach agha de la Medjana est mort » hier dans la soirée. Tous les contingents se sont dis- » persés de toutes parts. Ce sont trois hommes qu'ils » avaient faits prisonniers le jour où il nous a attaqués » à Bouïra qui se sont échappés et viennent de m'ap- » prendre cela. »

» J'ai rectifié le chiffre de nos pertes que je vous avais » indiqué hier. Nous avons eu un chasseur du 23e ba- » taillon tué, un autre disparu et 15 blessés dont 9 au » 23e bataillon et 6 aux zouaves. Ces renseignements » complets ne m'ont été fournis qu'après le départ de » ma dépêche.

» Signé : Gal Cérez. »

« Béthoum, 7 mai 1871.

» J'ai des détails précis sur la mort de Mokrani. C'est
» un autre cavalier, encore inconnu, et non lui qui a été
» frappé par un éclat d'obus. Vers une heure, au mo-
» ment où j'arrivais au point où je voulais établir ma
» colonne, le feu avait cessé à peu près de toutes parts.
» Sur la droite deux compagnies du 23e bataillon de
» chasseurs étaient restées en arrière pour brûler un
» village. Sur la gauche, dans un ravin profond, arrivaient
» de nombreux groupes pour les couper. J'ai fait tirer
» l'artillerie dans ce ravin, en outre, j'ai fait porter en
» avant un bataillon du 4e zouaves de marche com-
» mandé par le capitaine Odon pour dominer cette
» position et protéger la retraite des chasseurs serrés
» de très près.

» Parmi les Kabyles se trouvait El Mokrani à pied
» ayant changé de vêtements pour ne pas être distingué
» par la blancheur de ses vêtements et entraînant lui-
» même ces gens pour ce dernier effort. Les zouaves
» ont ouvert sur eux des feux de peloton. C'est par l'un
» de ces feux, qui a frappé une centaine d'ennemis, que
» Mokrani a reçu une balle au front entre les deux
» yeux (1).

» Ses gens sont revenus et ont subi encore de fortes
» pertes pour l'entraîner par les pieds. Trois de ses
» mokraznis ont été tués. Il n'y avait pas de drapeau,
» rien n'indiquait le personnage qui venait de tom-
» ber (2). Bou Mezrag a perdu la tête et s'est sauvé en
» disant seulement aux Arabes de tâcher d'enlever leurs
» morts. Le combat a cessé subitement. Il avait com-
» mencé vers cinq heures du matin. On me dit que le

(1) Ce fait nous a été confirmé, en 1886, par un caïd chef de goum à la colonne Cérez au combat du 5 mai 1871.

(2) En mémoire de cet événement, M. le lieutenant-colonel Trumelet, commandant la subdivision d'Aumale, a fait placer à Koudiat-

» corps d'El Mokrani a été emporté à Kalâa des Beni-
» Abbès dans sa famille.

» L'agha de Bouïra m'écrit que la situation est bonne,
» qu'il en est le maître et qu'il n'y a plus d'inquiétudes
» à avoir pour l'Oued-Sahel, l'effet de cette mort ayant
» été immense dans tout le pays.

» Signé : Gal Cérez. »

Le 8 mai, le général Cérez se porta vers le nord sur l'Oued-Isser pour ramener le calme dans le pays et dégager la route d'Alger à Aumale. Il reçut la soumission des Senhadja et procéda au désarmement de cette importante tribu.

Le 13, les colons (hommes, femmes et enfants) qui avaient survécu au massacre de Palestro et étaient restés prisonniers des Kabyles furent conduits au camp du général où on leur prodigua les soins les plus empressés.

Enfin, le 14, la colonne reprit la route d'Aumale où elle ne devait faire qu'un court séjour.

En effet, après la mort du bach-agha, les contingents insurgés s'étaient en partie disséminés, mais les Kaby-

el-Mesdour, où a été tué le bach agha de la Medjana, une pierre sur laquelle est gravée cette inscription :

ICI
TOMBA MORTELLEMENT
FRAPPÉ PAR LES BALLES
DU 4e ZOUAVES
LE 5 MAI 1871
LE BACH AGHA DE LA MEDJANA
EL HADJ MOHAMMED BEN EL HADJ AHMED EL
MOKRANI
CHEF DE L'INSURRECTION

COMMANDANT DE LA COLONNE
GÉNÉRAL CÉREZ
COMMANDANT DE LA SUBDIVISION D'AUMALE
LIEUTENANT-COLONEL TRUMELET

les de l'Oued-Sahel restaient insoumis et bloquaient, depuis le 7 avril, le bordj des Beni-Mansour (1).

La colonne Cérez, ayant pris le nom de colonne de l'Oued-Sahel, se porta donc vers l'Est pour dégager Beni-Mansour ; on eut d'ailleurs bientôt des nouvelles rassurantes de la garnison, et le 17 mai le général Cérez écrivait :

« Je reçois à l'instant des nouvelles de Beni-Mansour.
» La situation est meilleure que je ne pouvais le supposer, grâce à une sortie de la garnison qui a coûté aux
» insurgés 7 morts et 21 blessés, tandis que nous n'avions que 3 blessés ; on a pu renouveler l'approvisionnement d'eau. Le Bordj est aujourd'hui amplement
» pourvu en eau et en vivres. Bou Mezrag a fait offrir au
» capitaine Mas de lui livrer le Bordj avec ses armes et
» ses vivres, lui promettant de conduire à Aumale sains
» et saufs tous les européens, à la date du 11 de ce
» mois. Cette proposition a été repoussée avec indignation par M. Mas. »

La présence de la colonne Cérez dans l'Oued-Sahel donna lieu à plusieurs rencontres dont le général rendit compte dans les termes suivants :

« Camp des Beni-Mansour, 26 mai 1871 (1 h. après-midi).

» Je suis parti ce matin d'Adjiba avec ma colonne
» pour me rendre à Beni-Mansour.

(1) Pour tenter de communiquer avec le commandant de la subdivision, le capitaine Mas, chef de l'annexe, avait chargé un jeune cavalier nommé Mohammed ben Ahmed de porter une dépêche à Aumale. Peu après avoir quitté le Bordj, ce cavalier fut entouré et arrêté par les contingents de Bou Mezrag ; il eut alors la présence d'esprit de glisser sa dépêche dans le canon de son fusil ; grâce à cette précaution et en raison de son jeune âge, il ne fut pas tué par les insurgés, mais il fut conduit en captivité aux tentes de Bou Mezrag installées alors aux Oulad-M'sellem, dans les montagnes de l'Ouennougha. Après une captivité d'environ un mois, ce cavalier fut relâché et revint à Beni-Mansour. Il fait encore partie aujourd'hui du Maghzen de l'annexe de Sidi-Aïssa.

» D'après les renseignements que j'avais recueillis, je
» savais que les tribus de l'Oued-Sahel avaient écrit à
» Bou Mezrag pour lui dire que ma colonne s'approchait
» et lui demander des secours, ajoutant que s'il ne les
» protégeait pas elles seraient forcées de faire leur soumission.

» En effet, à peine arrivé à 6 kilomètres de mon camp,
» j'étais prévenu que de nombreux contingents occupaient une position sur le pont dit de Mergueb et que
» Bou Mezrag était avec eux.

» J'ai massé ma colonne, pris mes dispositions et continué ma marche.

» Presque immédiatement le goum et la cavalerie
» engagent l'action et, avant même que l'infanterie put
» entrer en ligne, les goums étaient chassés de leur
» position. En même temps, sur la gauche, un parti de
» cavaliers semblait vouloir tourner la colonne. Je les
» arrêtai par des feux d'artillerie. Les insurgés se sont
» alors séparés en deux groupes, l'un à droite vigoureusement poursuivi par les éclaireurs sous les ordres
» de leur commandant, et le goum commandé par le
» capitaine Abdelkader ; l'autre, à gauche, hardiment
» poussé par les Chasseurs d'Afrique du 1er et les Chasseurs du 9e envoyés par le colonel Goursaud, sous les
» ordres du commandant Delorme.

» Ils ont eu à vaincre une vive résistance des Kabyles
» embusqués dans des bois d'oliviers. Une partie a mis
» pied à terre et fait sur l'ennemi des feux de peloton et
» d'escadron. Je les faisais appuyer, en même temps,
» par des feux d'artillerie bien dirigés et par 4 compagnies du 4e zouaves sous les ordres du commandant Vitalis qui, elles aussi, ont été fortement engagées.

» Un peu en avant, le capitaine Guillemin des éclaireurs prenait aussi une vigoureuse offensive sur un
» autre groupe. Peu après l'ennemi fuyait en désordre
» de toutes parts laissant une grande partie de ses

» morts sur le terrain et ayant éprouvé de très grosses
» pertes ; les nôtres sont insignifiantes.

» La route des Beni-Mansour m'était ainsi ouverte.
» Je suis arrivé au bordj à midi et demie, délivrant la
» garnison et les malheureux colons qui y étaient étroite-
» ment bloqués depuis 52 jours.

» Heureux de pouvoir sortir enfin ils venaient au
» devant de ma colonne, les uns joyeux, les autres
» pleurant d'émotion. Je les ai trouvés bien portants,
» un homme seul de la garnison était malade depuis un
» mois ; ils n'avaient éprouvé aucune privation maté-
» rielle, la ration de pain était d'un kilogramme par jour
» et j'ai pu constater par moi-même, ainsi que je vous
» en informe par ma dépêche antérieure, que le bordj
» ne manquait ni de vivres, ni d'eau, ni de munitions,
» et pouvait encore tenir 12 à 15 jours sans le rationner
» autrement. »

« Camp des Beni-Mansour, 27 mai (8 h. matin).

» Après mon arrivée à Beni-Mansour et mon instal-
» lation au camp j'avais en face de moi le gros village
» des Cheurfa, fraction des plus importantes et des plus
» mauvaises des Beni-Mansour, celle qui a le plus
» poussé à l'insurrection dans sa tribu. Je me propo-
» sais de la châtier. Vers 2 heures de l'après-midi ce
» village, situé à mi-côte d'une des dernières croupes du
» Djurdura, était rempli de monde ; c'était une partie des
» insurgés, mis en fuite le matin, qui s'étaient retirés.
» Je résolus de l'attaquer aussitôt.

» A 3 heures je faisait partir, sous le commandement
» du lieutenant-colonel Noellat du 4ᵉ zouaves, une colon-
» ne composée de 500 hommes d'infanterie, 200 chevaux,
» 2 pièces d'artillerie et une partie du goum. Ces troupes
» ont rapidement enlevé la position, l'infanterie abordant
» le village de front, l'escadron de chasseurs d'Afrique
» du capitaine Ulrich prenant à droite, celui des éclai-

» reurs du capitaine Raynaud encore plus à droite dans
» le but de tourner le village et de conserver les crêtes
» qui le dominent.

» Malgré la rapidité hardie du mouvement des éclai-
» reurs les gens du village ont pu prendre la fuite en se
» sauvant dans les ravins et sur les mamelons supé-
» rieurs.

» Ils ont été très vigoureusement poursuivis par les
» chasseurs et les spahis qui leur ont fait beaucoup de
» mal. L'infanterie s'est lancée contre ceux qui fuyaient
» à gauche ; tous avaient quitté le village à la suite de
» quelques obus qui y avaient été lancés.

» Là encore les insurgés ont laissé des morts sur le
» terrain ; ils en ont environ une centaine.

» De notre côté nous avons eu deux spahis tués et
» quelques hommes et soldats blessés.

» Le village a été détruit ainsi que tout ce qu'il conte-
» nait. La foule que j'avais vue dans le village était en
» effet une partie des contingents du matin encore en
» armes, commandés par Mohammed ould Kouïder, fils
» naturel du bach agha Mokrani et qui dirigeait l'attaque
» de gauche le matin.

» Pendant ce temps je voyais un mamelon situé à
» l'est du camp du côté des Ouled-bou-Djellil se garnir
» d'hommes en armes. Après y avoir fait envoyer quel-
» ques obus, j'ai lancé contre eux l'escadron d'éclai-
» reurs du capitaine Rapp soutenu par 400 hommes
» d'infanterie du 4ᵉ zouaves de marche et du 23ᵉ batail-
» lon de chasseurs à pied sous les ordres du comman-
» dant Barberet.

» Les éclaireurs se sont trouvés tout à coup en face
» de forces nombreuses : 150 cavaliers et 1,500 fantas-
» sins environ ; une très vive fusillade s'est engagée.
» Prévenu aussitôt j'arrivai avec des renforts, mais
» l'entrée en ligne de l'infanterie du commandant Bar-
» beret et du goum avait permis au capitaine Rapp,
» jusque-là maître de la situation, de prendre l'offen-

» sive. Les contingents ont été culbutés et ont fui dans » la montagne. J'ai su qu'ils étaient commandés par » Bou Ghennan, accompagné de tirailleurs et de spahis » déserteurs de Bou-Arriridj armés de chassepots.

» La nuit a été parfaitement tranquille; ce matin nos » reconnaissances ne signalent aucun rassemblement » autour du camp.

» Bou Mezrag n'est pas venu dans l'Oued-Sahel. Les » contingents, ce matin, étaient commandés à gauche » par Mohammed ould Kouïder, à droite par Bou » Ghennan. Dans les différents engagements de la journée, il y a eu en face de nous des Mechedalla, Beni-Aïssi, Beni-Mansour, Beni-Abbès, Beni-Keul, des gens » de Chellata, et même quelques-uns des Beni-Iraten; » leur chiffre ce matin a dépassé 3,000 hommes. »

Ce même jour une partie du goum d'Aumale qui battait l'estrade dans l'Oued-Okhris eut une rencontre près du caravansérail avec une troupe de rebelles qui étaient venus razzer des fractions restées soumises. Nos cavaliers eurent 3 blessés, mais ils s'emparèrent de 40 mulets et de 3 hommes qu'ils ramenèrent à Aumale.

Le surlendemain eut lieu une importante affaire qui motiva le rapport suivant :

« Camp d'Adjiba, le 29 mai 1871.

» Je suis parti ce matin à cinq heures des Beni-Mansour. Au bout d'une heure de marche et après que ma » colonne eut pénétré dans des terrains un peu difficiles et boisés, j'ai aperçu des cavaliers venant tirer » sur l'arrière-garde; c'étaient les avant-coureurs des » contingents réunis par Boü Mezrag à Bou-Djelil. » J'avais pressenti cette attaque et pris mes dispositions » de marche en conséquence. Faisant passer le convoi » en avant sous l'escorte de 2 bataillons et d'un escadron, je me suis arrêté et j'ai pris mes dispositions » pour combattre ces contingents.

» Sur ma droite était le goum (capitaine Abdelkader) » et l'escadron d'éclaireurs du capitaine Rapp; au centre, sous les ordres du colonel Méric, 4 bataillons » d'infanterie formant deux colonnes de 2 bataillons; » avec chacune d'elles était une section d'artillerie, à » gauche dans la vallée le reste de ma cavalerie sous les » ordres du colonel Goursaud. L'action est bientôt » devenue générale. Les assaillants refoulés au centre » par l'infanterie contre laquelle ils ne pouvaient tenir » se sont repliés partie à droite, partie dans la vallée : à » droite ils ont été repoussés vigoureusement par le » goum et les éclaireurs qui ont pu les tourner soutenus par les zouaves du commandant Barberet, ils les » ont alors poursuivis jusqu'à trois kilomètres au delà, » les chargeant le sabre à la main et leur ont fait subir » d'énormes pertes; à gauche les chasseurs d'Afrique, » ceux du 9e et les éclaireurs que j'ai fait aussi soutenir » par les zouaves les ont vigoureusement repoussés. » Leur feu a arrêté brusquement le goum ennemi qui » avait tenté de charger l'escadron du capitaine Ulrich. » Là aussi c'est nous au contraire qui les avons attaqués, les zouaves et tirailleurs du capitaine Sonnois, » les chasseurs du 23e bataillon sous les ordres du » commandant Bayard les ont poursuivis jusqu'au delà » des premières crêtes qui dominent la vallée.

» L'artillerie protégeait ces divers mouvements par » des feux bien dirigés. Le combat avait commencé à » 7 heures, à 11 heures 1/2 les contingents avaient disparu de toutes parts. Ils étaient commandés par Bou » Mezrag en personne qui a eu un cheval blessé et ses » armes prises par un éclaireur algérien. Son khodja a » été tué par le caïd Mohammed ben Brahim; il était » porteur du cachet d'El-Mokrani, dont il se servait pour » entraîner encore les tribus en son nom. Ce cachet est » maintenant entre nos mains. Les pertes sont au moins

» de 250 tués ou grièvement blessés parmi lesquels des » personnages importants à en juger par la beauté de » certaines armes ramassées par le goum et les éclai- » reurs et dont le nombre dépasse 100. De notre côté, » nos pertes sont peu graves, il n'y a que des blessures » plus ou moins sérieuses. Le capitaine Sonnois a eu » son cheval tué sous lui. D'après deux hommes faits » prisonniers, Bou Mezrag avait projeté dès hier de » m'attaquer ce matin à mon camp que j'avais quitté » lorsqu'il est arrivé. Les contingents étaient d'environ » 4,000 fantassins et 200 cavaliers. Ils étaient fournis par » les Beni-Abbès, une partie des Beni-Mellikeuch, » Cheurfa, Beni-Mansour, Ahl-el-Ksar, Sebkha, Meche- » dalla, Beni-Aïssi et Ouennougha. Plusieurs des parents » de Bou Mezrag étaient avec lui. Je serai demain à » Bouïra. »

« Camp de Bouïra, le 31 mai 1871.

» Je suis arrivé à Bouïra après les opérations ou com- » bats dont je vous ai successivement rendu compte et » sans avoir été inquiété en rien depuis la dispersion » des contingents amenés par Bou Mezrag. Je reçois la » demande de soumission des Beni-Maned et des der- » nières fractions des Senhadja. Les renseignements » recueillis et les démarches faites auprès de moi me » font constater que les tribus de l'Oued-Sahel sont » effrayées par les coups frappés déjà sur elles et ne » penseraient aujourd'hui qu'à se soumettre.

» Mes opérations dans cette région ont amené la sou- » mission morale sinon de fait de ces tribus qui, on le » sait, sont lasses d'une lutte qu'elles comprennent » aujourd'hui ne pouvoir soutenir, mais elles sont arrê- » tées par les menaces des Zouaoua et autres Kabyles » insoumis au milieu desquels se trouve une partie de » leurs troupeaux et de leurs familles et qui les mena-

» cent de les châtier après le départ de la colonne si » elles se soumettaient.

» Leur situation actuelle est encore l'insoumission, » mais n'est plus l'hostilité. Aussitôt que les opérations » dans la Grande-Kabylie seront poussées plus avant, » ces tribus reviendront toutes à nous par le fait même » de la soumission des Guechtoula et des Zouaoua.

» Je reçois à l'instant des nouvelles au sujet du com- » bat du 29. Les pertes de l'ennemi sont beaucoup plus » nombreuses que je ne pouvais le supposer. On cite » parmi les tués le principal instigateur de l'insurrec- » tion dans sa tribu, l'ancien Amin el Oumena des Beni- » Yala, le nommé Sliman ou Saïd qui a été tué à coups » de baïonnette par les chasseurs à pied. Quand le com- » bat a cessé, Bou Mezrag s'est enfui aux Beni-Abbès, » abandonnant honteusement les Kabyles de la vallée, » dont il est aujourd'hui la risée.

» Signé : CÉREZ. »

Désormais, sans inquiétudes sérieuses pour la région qu'il venait de parcourir, le général Cerez, appelé d'ailleurs à prendre part aux opérations du général Lallemant en Kabylie (déblocus de Fort-National), se porta vers le Nord avec une partie de ses troupes, laissant le colonel Goursaud dans l'Oued-Sahel pour maintenir le pays dans l'obéissance, fermer la retraite aux insurgés du Djurdjura et recevoir les soumissions qui commençaient à se produire.

Dès les premiers jours d'avril une colonne d'observation formée à Médéa et commandée par le lieutenant-colonel Muel du 1[er] spahis avait été placée dans le pays des Oulad-Allan, à Aïn-Bou-Cif, pour maintenir dans le devoir ces tribus turbulentes, en imposer aux Adaoura et assurer de ce côté la tranquillité du pays.

A l'annonce de la retraite vers l'Est des contingents insurgés et de la présence dans le Hodna des forces

rebelles, cette colonne reçut l'ordre de s'avancer dans cette direction pour appuyer le mouvement de la colonne de l'Oued-Sahel et au besoin concourir à ses opérations en protégeant son flanc droit.

Elle devait aussi garantir le sud de la subdivision des incursions des Oulad-Mahdi, Oulad-Sidi-Hadjerès, Sellamat et Oulad-Ali-ben-Daoud, pour la plupart insurgés. Dès le mois de mars, en effet, les caïds Ali ben Tounsi de cette dernière tribu et El Amri ben El Amri, des Oulad-Sidi-Hadjerès, étaient passés à l'ennemi avec tous leurs partisans.

La colonne Muel avait un effectif de 1,426 hommes, 53 officiers, 300 chevaux et 524 mulets.

L'infanterie aux ordres du commandant Jamot, du 2e bataillon d'Afrique, comprenait :

1 compagnie de zouaves (capitaine Larivière).

3 compagnies de mobiles du Puy-de-Dôme (commandant de Pierre).

1 compagnie (4e) du 2e bataillon d'Afrique (capitaine Servière).

La cavalerie commandée par M. le colonel de Langle se composait de :

1 escadron du 9e chasseurs de France (capitaine Charles).

1 escadron de marche du 1er spahis (capitaine Hus des Forges).

1 section d'artillerie sous les ordres du lieutenant Demougeon. Un détachement du train, une ambulance et les services administratifs complétaient l'organisation de cette colonne.

Le chef d'état-major était M. le capitaine de Lassonne du corps d'état-major.

Le chef des affaires indigènes était M. le capitaine Coyne, chef du bureau arabe de Médéa.

La colonne Muel quitta Aïn-bou-Cif le 14 mai, entra le 18 dans la subdivision d'Aumale et campa ce jour-là à

El-Assaïbia dans les Oulad-Ali-ben-Daoud. Le 19 elle atteignit le caravansérail de Sidi-Aïssa et séjourna sur ce point jusqu'au 29 mai.

Ce jour-là, la colonne de Sidi-Aïssa se mit en marche vers l'est. Elle campa le soir à Aïn-Turk, dans les Ouled-Mseïlem, et redescendit le lendemain vers le sud, sur l'Oued-Roumeïla, dans la tribu des Ouled-Abdallah, où elle séjourna le 31 mai, le 1er et le 2 juin.

Le 1er juin, le goum qui, sous les ordres du capitaine Coyne, éclairait la colonne dans la direction du sud-est, rencontra à Bled-Amoura, dans la tribu des Ouled-Sidi-Brahim, du cercle de Bou-Saâda, une troupe de dissidents composée de 300 cavaliers et d'un grand nombre d'hommes à pied. Un violent combat s'engagea entre les deux partis et se termina par la retraite des insurgés, qui eurent une douzaine d'hommes tués. Le goum eut 8 cavaliers blessés, dont un mortellement.

Le 3 juin, le colonel Muel descendit la vallée et prit une position peu distante de la première, où il séjourna jusqu'au 8 juin. Enfin, le 9 juin, le manque d'eau força la colonne à reprendre ses bivouacs de Sidi-Aïssa.

Le 15 juin, le lieutenant-colonel Trumelet, qui avait quitté, le 8, la colonne Cérez, arriva à Sidi-Aïssa avec des renforts composés d'une compagnie de zouaves et d'une section de tirailleurs, et prit le commandement de la colonne de Sidi-Aïssa.

Mais revenons à l'Oued-Sahel.

Nous avons vu que dans les derniers jours de mai, la colonne Cérez avait débloqué le bordj de Beni-Mansour et battu, à plusieurs reprises, les insurgés. Le 27 mai, M. le capitaine Mas, chef de l'annexe, avait été remplacé à Beni-Mansour par M. le capitaine Odon, du 1er régiment de zouaves.

A peine la colonne du général Cérez se fut-elle éloignée, que les dissidents tirèrent contre le bordj quelques coups de feu inoffensifs. Les défenseurs tuèrent un

homme aux insurgés. Les derniers jours de mai furent employés à compléter la mise en état de défense du bordj.

Le 2 juin, un millier d'insurgés descendirent des montagnes des Beni-Abbès, se dirigeant vers les ksars. Le capitaine Odon n'hésita pas à sortir du bordj avec 50 hommes à pied et 6 cavaliers, qui, se plaçant sur les hauteurs voisines, tirèrent à grande distance sur la colonne insurgée. Cette simple démonstration obligea l'ennemi à faire un assez long détour.

Le 3 juin, quelques coups de fusil ayant été tirés sur le bordj, le capitaine Odon prononça une sortie, s'empara d'un rôdeur ennemi et acheva de brûler la maison du nommé El-Hadj Souissi ou Yahya, un des chefs de la révolte dans le pays.

Le 13 juin, la garnison de Beni-Mansour eut à combattre; voici d'ailleurs le rapport de M. le capitaine Odon sur les événements des premiers jours de juin.

Rapport sur le combat des Beni-Mansour du 13 juin 1871

« Depuis le 3 juin, date de la dernière lettre que j'ai » eu l'honneur de vous adresser, je n'ai pas cessé, tout » en améliorant le plus possible les moyens de défense » du poste de Beni-Mansour, de peser sur le pays pour » obtenir que les tribus les plus voisines fissent leur » soumission.

» Notamment, le 12 juin, j'ai achevé de brûler les » villages voisins du Bordj, dans lesquels la colonne » avait laissé un certain nombre de maisons intactes. Le » lendemain à 8 h. 1/2 les tribus des Beni-Mansour et » des Cheurfa, aidées par les Beni-Kani et les Beni-Abbès, » réunissaient environ 600 hommes et venaient attaquer » le Bordj espérant bien nous forcer d'y rentrer et nous » y bloquer.

» Aux premiers coups de feu nous occupâmes par des » tirailleurs le village des Aït-bou-Ali ainsi que la crête » qui, de ce point, se dirige à l'Est parallèlement à » l'Oued-Sahel et va mourir dans la plaine à hauteur de » l'ancien moulin. Nous couvrions ainsi toute la face » Sud du bordj. Une deuxième ligne de tirailleurs établie » en avant de la face Est où se trouve la grande porte » d'entrée, avait son centre en avant de l'ancien moulin, » sa droite appuyée à la première ligne et sa gauche » dans le jardin militaire. Cinquante hommes étaient » déployés sur les 2 lignes, 40 environ restant au bordj » en réserve, soit dans la cour, soit dans les bastions. » L'ennemi avait formé deux rassemblements considé- » rables : le premier composé d'environ 200 Cheurfa, » Beni-Mansour et Beni-Kani, était dans les oliviers qui » se trouvent sur la rive gauche de l'Oued-Mahrir et en » avant du mamelon qui domine à la fois ces oliviers et » la rivière ; le deuxième composé de 300 Beni-Abbés se » trouvait à 500 mètres en avant du village des Aït-bou- » Ali sur une éminence couronnée par 6 ou 8 maisons » kabyles appartenant à Si Mohammed ben Taïeb. De ce » point partait un feu très vif. Ces deux groupes, distants » de 1,200 mètres étaient mal liés par une centaine de » tirailleurs.

» Le combat s'engagea dans cet ordre et dura trois » quarts d'heure sans résultat de part et d'autre, puis un » mouvement se prononça parmi les indigènes qui se » trouvaient dans les oliviers. Nos hommes gagnaient » de ce côté rapidement du terrain, il y avait également » dans notre première ligne de tirailleurs un mouvement » en avant assez sensible quoique l'ennemi tint bon de » ce côté.

» Voyant les bonnes dispositions de la troupe, je fis » sortir du bordj quelques hommes de plus, que je » plaçai en réserve derrière la deuxième ligne de » tirailleurs ; j'ordonnai à M. le lieutenant Louvel d'en » prendre le commandement et de repousser l'ennemi

» sur la rive droite de l'Oued-Mahrir. Ce fut fait dans » l'espace d'une demi-heure, l'ennemi se débanda com» plètement de l'autre côté de la rivière et entraîna dans » sa fuite les tirailleurs qui le liaient aux Beni-Abbés. » Ordre fut alors donné au détachement de M. Louvel de » faire à droite et de se diriger contre le contingent des » Beni-Abbés en suivant une ligne de petits mamelons » qu'occupaient un instant auparavant les tirailleurs » ennemis.

» Par ce mouvement il s'avançait sur le flanc droit du » groupe ennemi qui faisait encore bonne contenance et » menaçait de l'acculer à un escarpement rocheux assez » difficile. Dès que ce détachement fut arrivé à 200 » mètres des maisons de Si-Mohammed-ben-Taïeb une » bande considérable de Beni-Abbés prit la fuite puis, à » mesure que nous avançâmes en tiraillant, toute la masse » s'enfuit et fut obligée, par l'escarpement dont j'ai » parlé ci-dessus à défiler devant nous à bonne portée. » Nous l'accompagnâmes d'une fusillade très vive et très » efficace.

» Un groupe de cinq ou six disciplinaires emportés » par leur ardeur et trouvant qu'il était trop long de » recharger leurs fusils *m^le 1857*, coururent à la baïon» nette sur les fuyards et coupèrent la retraite d'une » vingtaine qui rejoignirent dans les maisons ceux des » leurs qui les défendaient encore.

» Pendant que la 2e ligne de tirailleurs attaquait l'en» nemi par sa droite, la 1re ligne, dirigée par M. le sous» lieutenant Lévêque et le sergent Lainé du 4e zouaves » de marche, descendait du village des Aït-bou-Ali, » attaquait de front et atteignait la position en même » temps que l'autre ligne.

» Jusque-là nous n'avions eu qu'un seul homme blessé; » mais nous fîmes des pertes bien plus sérieuses en » enlevant les maisons qui étaient crénelées et occupées » par les indigènes les plus déterminés. Il était 10 h. 1/2 » quand nous arrivâmes aux maison de Si-Mohamed-

» ben-Taïeb, nous ne pûmes nous en emparer que 4 » heures après, à 2 heures 1/2, lorsque le feu mis à la » porte de la dernière maison dans laquelle l'ennemi » était acculé, eut gagné le toit et que les dissidents » entendirent saper le seul mur sur lequel ils n'avaient » pas de créneaux. Enfin, forcés de fuir, 30 d'entre eux » défilèrent devant nous à la distance de 4 à 6 mètres et » nous en tuâmes ou blessâmes un bon nombre, tant » par le feu qu'à la baïonnette. Nous eûmes dans cette » 2e partie du combat 2 hommes tués à bout portant, » 3 blessés assez grièvement et 4 légèrement. Ces 7 » derniers reçurent leurs blessures presque à bout » portant, il y eut en outre un cheval tué.

» Lorsqu'on pénétra dans la dernière maison occupée » par l'ennemi on y trouva 11 cadavres, on en avait déjà » vu 13 tant autour des maisons que dans le jardin du » bordj auprès de l'Oued-Mahrir. Le nombre des morts » de l'ennemi, constaté par nous, est donc de 24; mais ce » chiffre est évidemment inférieur au nombre réel, car » plusieurs morts ont été enlevés avant que nous ayons » pu constater leur état. D'après les renseignements » recueillis auprès des indigènes, l'ennemi aurait perdu » dans le combat du 13 juin de 30 à 35 tués et de 60 à 80 » blessés. En rentrant au fort nous avions comme » trophées : 17 fusils, des cartouches et des bernous.

» J'ai dû adresser des félicitations à tout le monde, » car tous, officiers, assimilés, zouaves, disciplinaires, » spahis, maghzen, ont fait preuve d'autant de courage » que d'énergie.

» Depuis le 13 juin nous sommes maîtres incontestés » de la plaine qui entoure le bordj des Beni-Mansour; » aucun dissident n'ose s'y hasarder.

» Les morts qui se trouvaient dans la maison de Si » Mohammed-ben-Taïeb ou autour d'elle ont été enlevés » de nuit.

» Le 14 au soir il en restait encore trois abandonnés.

» Signé : ODON. »

Le 15 juin Bou-Mezrag, profitant de l'éloignement momentané de la colonne Goursaud, se porta avec plus de 100 cavaliers entre El-Esnam et Aïn-Hazem et fit sur deux douars des Beni-Amar une razzia de 300 moutons, 15 bœufs, 8 chevaux ou mulets.

Le 13 juin, les dissidents avaient exécuté une semblable razzia à El-Esnam.

A la nouvelle de ces coups de main et des projets d'incursion du côté d'Aumale que l'on prête à Bou Mezrag, le lieutenant-colonel Trumelet renvoie de Sidi-Aïssa à Aumale un goum de 100 chevaux commandé provisoirement par le caïd Aïssa bel Arbi des Oulad Solthan, en attendant l'arrivée de M. le sous-lieutenant El Isseri, caïd des Ahl-El-Euch. Ce goum devait éclairer au loin la place en battant l'estrade du côté de l'Est entre les routes de Teniet O^d-Daoud et de Beni-Mansour. Depuis longtemps déjà des avant-postes avaient été placés au pont des gorges, à Smeïda (ferme Bordier) et sur les principaux débouchés vers l'Est.

Le 17 juin le bruit courait que les insurgés avaient abandonné le camp d'El-Hammam-Ksenna et que Bou Mezrag se trouvait à Aïn-Taza avec 200 chevaux et de 4 à 500 fantassins.

Quant à Saïd ben Bou Daoud, caïd insurgé du Hodna, on le disait au Djebel-Tagdit dans les Oulad-M'sellem.

Cependant le colonel Goursaud, commandant la colonne de l'Oued-Sahel, avait résolu de se porter, le 19, sur le territoire de la tribu révoltée des Ahl-el-Ksar de l'annexe de Beni-Mansour et avait demandé la coopération des forces placées à Aumale et à Sidi-Aïssa. Les dispositions prises dans ce but donnèrent lieu, le 19, à un combat entre les goums d'Aumale, de Médéa et de Boghar et les contingents insurgés rassemblés dans le voisinage du Khemis des Oulad-M'sellem (Ouennougha).

Voici le compte rendu de cette opération adressé par M. le lieutenant-colonel Trumelet au commandant en

chef des forces de terre et de mer, général Lallemant, et au gouverneur général :

« Sidi-Aïssa, 20 juin 1871.

» Par lettre du 18, qui me parvenait à 8 heures du soir, » le colonel Goursaud, commandant la colonne de l'Oued-» Sahel, me faisait connaître qu'il se proposait d'atta-» quer le lendemain les Ahl-el-Ksar, tribu révoltée de » l'annexe de Beni-Mansour. Trop éloigné du théâtre de » l'action, prévenu trop tard pour pouvoir y coopérer » avec ma colonne, et mes moyens de transport, com-» posés exclusivement de chameaux, ne me permettant » pas l'accès du pays difficile qui me séparait du colonel » Goursaud, je voulus cependant faire le possible pour » lui faciliter son opération en donnant par une diver-» sion des inquiétudes à l'ennemi et l'empêchant de se » porter au secours des Ahl-el-Ksar. En conséquence, » j'ordonnai à 300 cavaliers de Thithri et d'Aumale de » se porter dans la direction de la route de Séthif et au » sud de la tribu de Ahl-el-Ksar que le colonel Goursaud » devait attaquer par le nord.

» Un goum de 150 chevaux, chargé de la protection de » l'est d'Aumale, recevait en même temps l'ordre de se » porter vers la Teniyet O^d-Daoud. Les goums d'Aumale » et de Thithri, partis de mon camp du djebel Naga » avant le jour, rencontraient les éclaireurs de l'ennemi » vers huit heures du matin, et se lançaient immédiate-» ment à leur poursuite. Entraînés ainsi jusqu'au khemis » des Oulad-M'sellem, pays boisé et d'un accès très » difficile, notre goum se trouvait subitement en pré-» sence de forces supérieures en cavalerie et en fantas-» sins des contingents qui se portaient dans la direction » des Ahl-el-Ksar. Nos cavaliers, vigoureusement menés » par les capitaines Cartairade, Coyne et Labayle, des » affaires indigènes d'Aumale, de Médéa et de Boghar,

» fondirent sur l'ennemi et lui firent éprouver des pertes
» très sensibles ; mais le nombre des rebelles augmen-
» tant d'instant en instant et le terrain de la lutte étant
» on ne peut plus défavorable à l'action de la cavalerie,
» notre goum se trouvait bientôt sérieusement engagé.
» Le combat devint aussitôt une mêlée acharnée dans
» laquelle nos cavaliers eurent 9 hommes tués ou dispa-
» rus et 9 blessés, presque tous de coups de sabre.

» L'ennemi a, de son côté, éprouvé des pertes très
» sérieuses. Si nos pertes ont été sensibles, en revan-
» che, le but que je m'étais proposé était atteint car
» l'ennemi avait été arrêté dans son dessein de se porter
» au secours des Ahl-el-Ksar et par suite l'opération
» projetée par le colonel Goursaud avait dû nécessaire-
» ment en être facilitée.

» Je citerai parmi ceux qui se sont fait remarquer
» dans le combat Zouaoui ben Messaoud, caïd des caïds
» des Adaoura, Saïd ben Amar des Oulad-Driss, Ali ben
» Abderrahman, caïd des caïds des Oulad-Mokhtar ech
» Cheraga et Mohy Eddin ben Delghiz de Boghar.

» Signé : lieutenant-colonel TRUMELET. »

Ce combat, que les indigènes du pays affectent encore de considérer comme un succès pour les insurgés, est connu sous le nom de combat de l'Oued-bou-Asaker.

La veille de cette rencontre la colonne de Sidi-Aïssa avait transporté ses bivouacs à Aïn-Tolba, dans la montagne de Naga, à peu de distance du caravansérail de Sidi-Aïssa.

Elle resta à Aïn-Tolba jusqu'au 27 juin.

Le 28 juin, le lieutenant-colonel Trumelet se dirigea vers le Nord-Est sur le bivouac d'El-Kelkha sur l'Oued-el-Haci entre le djebel Abdallah et le djebel Tagdidt (tribu des Oulad-Msellem).

Le 29 la colonne stationna sur ce point.

Les feux des insurgés furent aperçus la nuit sur les hauteurs d'El-Ateuch, de Tagdidt, d'El-Afroun et sur le pic de Khennat.

Le 30 la colonne se replia sur Aumale par le djebel Serdoun et Aïn-Sedda pour se ravitailler et échanger le bataillon de mobiles du Puy-de-Dôme, destiné à rentrer en France, contre un bataillon du 50e de ligne.

La colonne séjourna à Aumale jusqu'au 7 juillet.

Le 28 juin, pendant que la cavalerie du colonel Goursaud avait près de Beni-Mansour un engagement peu important avec les insurgés et que le colonel Trumelet parcourait la tribu des Ouled-M'sellem, une affaire malheureuse eut lieu dans les environs de Bouïra.

300 indigènes des Ouled-el-Aziz, restés insurgés, ayant fait une razzia sur les Ouled-Bellil et réussi à emmener une certaine quantité de bétail, le caïd de la tribu, M'hammed ben Mansour, se jeta avec 25 cavaliers à leur poursuite et les rejoignit non loin de Bouïra dans le massif boisé de Rabet-Rich. Le caïd, s'avançant dans le fourré escorté de quelques hommes, essuya une décharge à petite portée et tomba mortellement frappé. Le corps du caïd tomba au pouvoir des ennemis qui lui coupèrent la tête (1).

La colonne Goursaud, revenant de Beni-Mansour, ne tarda pas à venger la mort du malheureux caïd M'hammed ben Mansour.

En effet, le 4 juillet, le colonel livrait aux contingents des Ouled-el-Aziz, unis à quelques insurgés du cercle de Dra-el-Mizan, le brillant combat de Teniet-Djaboub, dans lequel l'ennemi perdit plusieurs centaines d'hommes, tués ou blessés. De notre côté nous eûmes à déplorer la mort de M. le sous-lieutenant Crouzet, tué en montant à l'assaut des positions ennemies.

Cependant la colonne Cérez, après avoir concouru aux opérations du général Lallemant en Kabylie, avait re-

(1) Un insurgé aurait aussi coupé un doigt de la main du caïd pour s'approprier une bague en or qui n'aurait pu être retirée sans cette mutilation.

paru dans l'Oued-Sahel, où elle recevait, concurremment avec celle du colonel Goursaud, les soumissions des tribus.

En effet, la situation générale s'améliorait sensiblement dans la subdivision : les insurgés, refoulés vers l'Est et le Hodna, menaçaient encore de ce côté les tribus limitrophes, mais tout le pays au nord et à l'ouest d'Aumale paraissait désormais pacifié.

Toutefois, en raison des inquiétudes qu'inspirait, pour le sud-est de la subdivision, la concentration dans le Hodna des contingents insurgés, le lieutenant-colonel Trumelet quitta Aumale, le 8 juillet, avec sa colonne, à laquelle s'étaient joints deux bataillons du 50e (commandants Gaudon et Masse), pour se rendre à El-Grimidi, dans le Djebel-Naga, où il stationna jusqu'au 4 août.

A la date du 8 juillet, le général commandant à Alger avait décidé que la colonne de Sidi-Aïssa se porterait sur la place de Bou-Saâda, investie par Saïd ben bou Daoud, tandis que le général Cérez se dirigerait vers M'sila.

En conséquence, la colonne Cérez, laissant le colonel Goursaud dans l'Oued-Sahel, se dirigea sur Aumale.

Dans la nuit du 10 au 11 juillet un parti d'insurgés enleva quelques têtes de bétail à une nezla d'Aïn-Tiziret.

Le 13, un goum de plus de 100 cavaliers dissidents exécuta un nouveau coup de main sur les Beni-Iddou.

Dans le petit combat auquel donna lieu cette incursion, plusieurs indigènes furent tués de part et d'autre.

Bientôt, l'arrivée à Aumale et le mouvement vers M'sila de la colonne Cérez, nettoyait définitivement cette partie du pays, plus directement exposée aux coups de l'ennemi.

Le 26 juillet, le colonel Goursaud, qui continuait ses marches dans l'Oued-Sahel, prononçait la réouverture des marchés des Arib et de Bouïra, fermés depuis le mois de mars.

Enfin, dans les premiers jours d'août, tous les autres

marchés de la subdivision furent réouverts, à l'exception toutefois de ceux des Adaoura, Oulad-Sidi-Aïssa et Oulad-M'sellem.

Le lieutenant-colonel Trumelet s'était procuré, à grand peine, en pays arabe, les moyens de transport indispensables au mouvement de sa colonne sur Bou-Sâada ; il leva son camp de Grimidi le 5 août et, après avoir laissé 30 hommes et un officier au caravansérail, alla camper près de l'Oued-Djenan, à Anseur-Ferhat.

Son effectif s'était augmenté d'un escadron de cavalerie et de 2 sections de canons de 4 rayé de montagne, aux ordres du capitaine Hausteler.

Le 6 août la colonne était à Aïn-el-Hadjel, le 7 à El-Garsa, le 8 à Aïn-Kerman.

Dans l'après-midi de ce jour, le lieutenant-colonel Trumelet gravit, à la tête d'une colonne légère, les pentes escarpées du Djebel-Sellat et entra sans résistance dans le petit village de Ben-Zou (cercle de Bou-Sâada), dont les habitants avaient fait cause commune avec les insurgés. Surpris par la marche hardie du colonel, les gens de Ben-Zou livrèrent leurs armes et laissèrent emmener comme otages leur cheikh Kouïder ben Ahmed et les principaux notables du Ksar. Le colonel était de retour à son camp d'Aïn-Kerman à 9 heures du soir.

Le lendemain la colonne continua sa marche vers le Sud et atteignit l'oasis d'Ed-Dis.

Nos troupes trouvèrent le petit ksar abandonné de ses habitants qui, ayant pris part à l'insurrection, s'étaient réfugiés dans les rochers du Djebel-Birech pour échapper à nos coups. Mais le capitaine Servière les délogea de leurs positions avec 100 zouaves et 50 tirailleurs, leur tua 12 hommes et les contraignit à demander l'aman.

Après avoir ravitaillé Bou-Sâada et y avoir fait séjour jusqu'au 15 août, la colonne Trumelet reprit le chemin d'Aumale où elle arriva le 20 sans incident.

Peu d'instans après, la colonne Cérez, de retour de M'sila, arrivait aussi sous les murs d'Aumale.

Le général Cérez prit alors le commandement de toutes les troupes et le lieutenant-colonel Trumelet exerça à Aumale ses fonctions de commandant de la subdivision.

Dès le commencement de septembre, les Oulad-M'sellem, Oulad-Si-Amor et Beni-Inthacen demandèrent l'aman. Peu à peu la tranquillité renaissait dans le pays; cependant les tribus du Sud-Est et la route même d'Aumale à Bou-Sâada étaient encore exposées aux incursions des dissidents qui, de temps à autre, franchissaient les limites de la subdivision, tombaient comme la foudre sur les tentes fidèles et reprenaient ensuite, avec leur butin, le chemin du Hodna (1).

C'est ainsi que le 15 septembre les contingents de Saïd ben Bou Daoud firent sur les Oulad-Sidi-Aïssa et les Oulad-Abdallah une razzia de 300 chameaux. Les Oulad-Mokhtar et Mouïadat du cercle de Boghar, alors campés au sud du Guetfa sur la limite du cercle d'Aumale, prévenus de la marche des insurgés, se mirent immédiatement à leur poursuite, conduits par leur caïd et parvinrent à leur reprendre une partie de leur butin. Bientôt les cavaliers des Oulad-Sidi-Aïssa et des Oulad-Si-Amor accoururent à leur tour et se jetèrent sur les traces des ravisseurs qu'ils atteignirent à Oum-el-Louza et qu'ils chargèrent avec impétuosité.

Dans ce combat les rebelles eurent 2 hommes et 3 chevaux tués et plusieurs blessés ; les nôtres perdirent aussi 2 hommes et eurent 2 blessés. Les dissidents furent repoussés et on leur reprit la plus grande partie du bétail enlevé.

Dans le courant du même mois, une caravane composée de cinq européens et de quelques indigènes des Oulad-Driss, avait entrepris de se rendre d'Aumale à Bou-Saâda. L'autorité locale ne cacha pas aux européens

(1) C'est en repoussant une de ces incursions que fut blessé d'une balle au bras droit le fils du caïd des Oulad-Sidi-Aïssa, Abdelkader-ben-Mohammed-el-Mebarek-ould-Mostefa, actuellement chef de sa tribu en remplacement de son père.

le danger qu'ils couraient en s'aventurant sur une route souvent coupée par les insurgés ; mais toutes les représentations, tous les avis furent inutiles et les voyageurs s'entêtèrent à entreprendre leur expédition. Parvenus à Daïet-el-Atrous, dans le sud du cercle d'Aumale, ils furent attaqués par les dissidents. Trois européens furent tués, le quatrième resta prisonnier des insurgés, seul le cinquième parvint à gagner Bou-Saâda.

Plus tard, quand l'ordre fut rétabli dans le pays, les coupables furent arrêtés. L'affaire fut instruite à Bou-Saâda et donna lieu à 10 condamnations capitales, dont 5 reçurent leur exécution.

Trois des condamnés mis à mort étaient de la tribu des Ouled-Ali-Ben-Daoud, les deux autres des Ouled-Ameur, de Bou-Saâda. Les autres condamnés eurent leur peine commuée.

Pour éviter le retour de ces actes de brigandage, ordre fut donné aux nezla fidèles de se grouper en zmala sur des points où elles n'avaient rien à redouter de l'ennemi. M. le sous-lieutenant El Isseri, caïd des Ahl-El-Euch, fut envoyé au sud de Sidi-Aïssa avec un goum de 100 chevaux pour tenir la plaine et en interdire l'accès aux cavaliers de Saïd ben Bou Daoud.

A la fin de septembre, Bou-Mezrag passait pour être à Mansoura, dans la division de Constantine.

La situation laissait encore à désirer dans l'Ouennougha et dans les tribus avoisinant le poste de Beni-Mansour. La lettre suivante du capitaine Odon, chef de l'annexe, en est la preuve et donne des renseignements précis sur l'état des choses de ce côté.

Rapport du Chef d'annexe
au Commandant de la subdivision

« 9 septembre 1871 (Beni-Mansour).

» J'ai l'honneur de vous rendre compte que les dis-

» sidents de l'Ouennougha deviennent de plus en plus » entreprenants. Ils ont un goum de 60 chevaux avec » lequel ils font des coups de main très hardis. Le 25 ou » le 26 du mois dernier ils se sont emparés de 128 mulets » de la colonne Thibaudin (1); trente de ces mulets » appartiennent au train, 5 hommes du train ont été tués, » les dix conducteurs restant auraient été faits prison- » niers suivant les uns, d'après une autre version ils » auraient pu rejoindre le camp. L'affaire s'est passée » au village des Oulad-Sidi-Ali où la colonne s'appro- » visionnait de paille. Comme il y a une montagne entre » ce village et le camp, les dissidents ont pu s'embus- » quer et tomber à l'improviste sur la corvée. La cavale- » rie de la colonne s'est mise à la poursuite du goum » ennemi, mais n'a pu le rejoindre.

» J'ai ces renseignements par des gens des Beni- » Abbés qui assistaient à l'affaire comme sokhars et » qui ont pu s'enfuir; ils m'ont dit aussi que deux » sokhars avaient été tués et une vingtaine emmenés » prisonniers. Hier 9, ils sont venus couper la route de » Beni-Mansour à Aumale en plusieurs endroits près » d'Adjiba et à Kabouch sur la limite des Mechedalla et » des Beni-Mansour. Ils espéraient enlever les gens qui » portent la contribution de guerre à Aumale; mais » comme je fais passer tout le monde jusqu'à Kef-el- » Ahmar par les collines où se trouvent les villages des » Mechedalla, ils n'ont trouvé personne soit sur la » grande route, soit sur l'ancien chemin turc. Après » avoir dispersé la garde placée près de la route à » Kabouch ils ont enlevé 2 ou 3 mulets et 100 chèvres » ou moutons, 6 hommes et 3 femmes. Dès que j'ai été » prévenu j'ai fait monter à cheval 6 cavaliers que j'avais » sous la main, j'ai fait partir également à la poursuite » tous les hommes des Beni-Mansour et des Cheurfa » ayant des fusils. Mon petit goum a joint l'ennemi et

(1) Cette colonne opérait dans la division de Constantine.

» lui a pris un mulet et cinq chèvres; il n'a pu reprendre » le reste parce qu'il n'était pas en force et que les pié- » tons étaient trop loin derrière pour soutenir. Le » nommé Miloud ben El Hadj, mokhazni, a eu son cheval » tué sous lui. Ces quelques dissidents répandent la » terreur dans toutes les tribus placées sous mon com- » mandement. Depuis Kalaâ des Beni-Abbés jusqu'aux » Beni-Yala tout le monde tremble. De tous côtés on » parle du retour de Bou-Mezrag; il ne manque pas de » gens qui le désirent, qui ne se font pas faute de col- » porter les bruits les plus fâcheux et même qui servent » de guide à l'ennemi.

» Il est absolument nécessaire de faire cesser cet état » de choses. Comme nous avons affaire à des cavaliers » et que les piétons indigènes les redoutent beaucoup, » non seulement je ne pourrai rien tenter contre le goum » ennemi, mais je ne puis même répondre que les gardes » restent à leur poste, surtout la nuit, si elles n'ont pas » la certitude d'être secourues rapidement par les cava- » liers. Par conséquent il me faut des cavaliers. Avec » 50 spahis que je pourrai diriger moi-même j'espère » pouvoir rendre la sécurité au pays. S'il n'est pas pos- » sible d'en avoir 50, envoyez-m'en 25, je ferai ce que je » pourrai; mais je ne me résignerais pas du tout à » rester paisiblement dans mon bordj pendant que les » populations placées sous mon commandement seraient » journellement pillées. Il me serait trop pénible d'avoir » à endurer chaque jour leurs plaintes; il faut que je » puisse protéger sérieusement les indigènes soumis; » sans cela je demande à quitter le poste qui m'a été » confié et que je n'ai accepté que dans l'espoir de pou- » voir y être utile.

» J'ai besoin de recevoir très rapidement la cavalerie » que j'ai l'honneur de vous demander. Ce qui est égale- » ment urgent, c'est qu'on ne laisse pas indéfiniment » insoumis le pâté de l'Ouennougha dont les habitants font une propagande active et qui, à la longue, pourrait

» avoir du succès. J'espère qu'une colonne ne tardera
» pas à mettre ces gens-là à la raison.

» Signé : ODON. »

Peu après le capitaine Odon ayant reçu des renforts put livrer le 25, aux insurgés, le combat victorieux qu'il raconte en ces termes :

« Beni-Mansour, 25 septembre 1871.

» Pensant que le meilleur moyen de protéger les
» tribus soumises contre les incursions des dissidents
» consiste à éloigner ceux-ci le plus possible je résolus,
» dès que le goum du capitaine Abdelkader fut arrivé à
» Beni-Mansour, de soumettre les Oulad-Sidi-Brahim-
» bou-Bekeur ou de détruire leur village. Pour obtenir
» ce résultat je joignis au goum et à mon maghzem 120
» hommes environ des Cheurfa et des Beni-Mansour et
» 300 des Beni-Abbès.

» Nous partîmes du bordj à 1 heure du matin ; au
» point du jour nous étions à proximité du village à
» attaquer. Avant d'arriver aux Oulad-Sidi-Brahim-Bou-
» Bekeur le chemin venant de Beni-Mansour traverse
» un ravin assez profond (Tanift ouarek ou Mansour)
» qui se dirige de l'Est à l'Ouest. La pente sud de ce
» ravin se termine par une crête longue et étroite derrière
» laquelle se trouve le village dans un bas-fond. La
» possession de cette crête entraîne forcément celle du
» village dominé par elle de très près. La pente nord
» du Ouarek ou Mansour est terminée par une crête à
» peu près semblable.

» Je formai ma petite colonne sur deux lignes compre-
» nant les Cheurfa et Beni-Mansour au centre, les
» Beni-Abbès à gauche, 60 hommes des goums à droite ;
» la seconde, servant de réserve était composée de mon
» maghzen, 20 hommes armés de chassepots et de 40

» cavaliers du goum. Je lançai la 1re ligne espérant
» qu'elle surprendrait les dissidents et occuperait la
» crête opposée sans résistance.

» Il n'en fut pas ainsi, les Oulad-Sidi-Brahim étaient
» sur leurs gardes ; ils accueillirent les assaillants par
» un feu très vif, blessèrent à mort un homme des
» Cheurfa et tuèrent la jument du caïd des Beni-Mansour ;
» devant cette résistance les Beni-Abbès lachèrent pied
» et leur mouvement fut suivi de la gauche à la droite
» par tout le monde ; mais ce mouvement qui était pré-
» cipité à gauche, s'opéra assez lentement au centre et
» à droite.

» La réserve prolongea la retraite de la 1re ligne et
» tirailla ensuite pendant une heure environ en attendant
» que celle-ci fut réorganisée. Alors les Cheurfa et
» les Beni-Mansour furent placés à la droite du maghzen,
» derrière la crête nord du Tanift Ouarek ou Mansour,
» et durent faire un feu très nourri sur la crête sud
» occupée par l'ennemi, pendant que le goum tournait
» celui-ci par sa gauche.

» Le goum très bien dirigé par le caïd El Hadj ben
» bou Kharrouba (Arib) força, par ce mouvement, l'en-
» nemi à se retirer. Le caïd avec une partie de son
» monde occupa la crête que venaient d'abandonner les
» dissidents et avec l'autre il les poursuivit à travers le
» village.

» Les Oulad-Sidi-Brahim voyant leur village envahi et
» étant déjà désarmés en grande partie déclarèrent qu'ils
» se soumettaient ; cette soumission tardive n'arrêta
» pas le pillage. — Ce combat fait le plus grand honneur
» au goum auquel est dû le succès obtenu. Le capitaine
» Abdelkader étant malade avait, à son grand regret, dû
» rester à Beni-Mansour ; j'avais laissé le commande-
» ment au caïd El hadj ben Kharrouba ; nos pertes ont
» été de deux hommes des Cheurfa blessés, l'un mortel-
» lement, l'autre très légèrement, une jument tuée, une
» blessée de trois balles ; ces blessures sont sans gra-

» vité. L'ennemi a eu 3 morts et 8 ou dix blessés. J'ai
» amené 7 otages à Beni-Mansour, comme ils sont très
» influents ils suffisent pour répondre de la soumission
» de la tribu. Nous avons enlevé à l'ennemi une trentaine
» de fusils et des effets de toute nature parmi lesquels
» se trouvaient 3 burnous d'investiture appartenant à
» des cheikhs de l'Ouennougha.

» J'ai donné ces burnous à des indigènes de l'annexe
» qui sont proposés pour caïds.

» Signé : ODON. »

Enfin le 30 septembre et le 2 octobre les contingents de Bou-Mezrag tentèrent encore des coups de main sur le village kabyle d'Iril-Ali, mais ils furent repoussés par les Beni-Abbès, appuyés par le chef de l'annexe de Beni-Mansour (1).

Ce fut le dernier effort sérieux des insurgés dans cette région : toutes les tribus firent successivement des ouvertures de soumission et à la date du 13 octobre les Ahl-el-Sebkha seuls n'avaient pas demandé l'aman.

Dans le sud de la subdivision tout rentrait peu à peu dans l'ordre ; les tentes des différentes tribus nomades se rassemblaient sur leurs parcours habituels, les fractions se reconstituaient, toutes les populations indigènes obéissaient à l'autorité française.

(1) Après l'insurrection fut apporté au bordj des Beni-Mansour un canon trouvé en la possession des indigènes et que l'on dit provenir de la malheureuse expédition du duc de Beaufort à Djidjelli en 1664.

Ce canon, d'une longueur de 1m30 environ, porte l'inscription suivante :

ANNO DEI 1635

DEVS ME IVVET

Après être resté au bordj des Beni-Mansour de 1871 à 1881 il a été déposé au musée d'artillerie à Alger.

Le 28 septembre une rixe, dont la cause n'est pas exactement connue, éclata entre les goumiers de soffs opposés des Adaoura réunis au sud de Sidi-Aïssa sous le commandement de M. le sous-lieutenant El Isseri.

Le fils aîné du caïd des caïds Zouaoui ben Messaoud El Amri (1) fut grièvement blessé d'un coup de feu tiré par Lakhdar ben Mohammed ben Kouïder, tandis que Bouziani ben Mohammed ben Kouïder, frère du précédent, était tué raide d'un coup de pistolet par Taïeb ben Zouaoui. Le même Taïeb avait blessé Lakhdar ben Kouïder à l'épaule d'un coup de sabre.

Dans la division de Constantine plusieurs colonnes, notamment les colonnes Saussier, Thibaudin et de La Croix, opéraient contre les insurgés et, après des marches concentriques et des combats journaliers, remportaient du 8 au 11 octobre, autour du djebel Bou-Taleb et dans l'intérieur de ce massif montagneux, des succès décisifs.

Parmi ces combats vigoureux, le principal fut livré à Guebeur-Sloughi par le général Saussier : il mit fin à l'insurrection (2).

Dès le 11 les Oulad-Ali-ben-Daoud et Oulad-Sidi-Hadjerès faisaient leur soumission ; peu après les Ahl-el-Sebkha des Beni-Mansour imitaient leur exemple et à la fin d'octobre la subdivision d'Aumale était entièrement pacifiée.

Le 24 octobre la subdivision d'Aumale, supprimée, devint cercle d'Aumale dépendant directement de la division d'Alger.

(1) El Amri survécut à sa blessure et mourut plus tard mordu, dit-on, par un chien enragé.

(2) Bou Mezrag, dont la zmala avait été prise au combat de Guebeur-Sloughi, s'enfuit dans le Sud ; mais il fut pris à Ouargla et traduit devant le conseil de guerre. Il a été condamné à être déporté à la Nouvelle-Calédonie où il est encore. Les Arabes de la subdivision d'Aumale appellent l'année de l'insurrection (1871) « Année de Bou Mezrag. »

Aucun fait remarquable ne signala la fin de l'année 1871 ; l'administration reprit sa marche régulière, elle favorisa le développement des travaux agricoles et s'appliqua enfin à faire disparaître la trace des maux sans nombre causés par l'insurrection. Le commandement acheta pour 20,000 fr. de grains de semence destinés aux tribus sahariennes que la guerre avait ruinées.

On réorganisa le commandement des tribus : aux Adaoura-Cheraga, l'ancien caïd El-Amri ben Youcef ben El-Guir remplaça, le 28 octobre, Mohammed Oulid El-Bey bou Mezrag, nommé aux Senhadja ; Zouaoui conserva le commandement des Gheraba avec le titre de caïd des caïds.

Aux Oulad-Sidi-Hadjerès, l'ex-caïd des Oulad-M'sellem, El-Haddad ben Gueliel, remplaça, le 14 décembre, le caïd insurgé El-Amri ben El-Amri.

El Haddad avait été lui-même remplacé aux Oulad-M'sellem par un certain Salem ben bou Rahla, qui avait servi comme chaouch à la colonne Lallemant.

Aux Oulad-Ali-ben-Daoud, Bou Ras ben Abdallah remplaça, le 27 novembre, le caïd insurgé Ali ben Tounsi.

Les derniers mois de l'année furent employés au désarmement des insurgés et au recouvrement des impositions de guerre. Ces opérations s'effectuèrent progressivement et sans difficulté ; la population arabe maltraitée par la guerre avait soif d'ordre et de paix et facilitait, par son attitude et son bon vouloir, les travaux du commandement.

Le total de l'impôt de guerre pour le cercle d'Aumale et l'annexe de Beni-Mansour fut de 2,080,389 francs.

1872. — Depuis l'année 1872, la paix n'a pas été troublée dans la subdivision d'Aumale ; aucun fait réellement important, au point de vue historique, ne s'y est produit ; d'autre part, plus on approche de l'époque contemporaine, plus il convient de se montrer réservé dans l'appréciation des événements et des hommes

qui y ont pris part. Nous nous bornerons donc à énumérer les différentes modifications administratives apportées à l'organisation de la région d'Aumale, et qui ont eu pour résultat de réduire à sept le nombre des tribus laissées sous le commandement militaire.

Dès la fin de 1871, le séquestre (1) avait été appliqué aux collectivités indigènes insurgées et à de nombreux personnages connus pour avoir joué un rôle prépondérant dans la révolte. La liquidation du séquestre, tant collectif que nominatif, donna lieu à la création de commissions multiples, composées d'officiers des affaires indigènes, d'agents du domaine et de géomètres du service topographique.

Par arrêté du 12 avril 1872, les tribus des Beni-Abbès et Beni-Mellikeuch, accidentellement annexées à la commune subdivisionnaire d'Aumale (annexe de Beni-Mansour), furent distraites de cette commune pour être rattachées à la circonscription cantonale d'Akbou (2).

---

(1) On sait qu'il y eut deux sortes de séquestre :

1° Le séquestre nominatif, appliqué à tous les biens des notabilités qui avaient joué un rôle prépondérant dans l'insurrection. Cette mesure devait avoir pour conséquence la ruine absolue du séquestré.

2° Le séquestre collectif, appliqué à l'ensemble des tribus ou fractions, et qui se réduisait à une cession de territoire à la colonisation et au paiement d'une soulte pour rachat de séquestre. Au moyen de cette soulte, les séquestrés pouvaient rentrer en possession d'une partie de leurs terres. Dans certaines tribus où il n'y avait point de terres à livrer à la colonisation, tous les biens furent rachetés par la population ou vendus plus tard par le Domaine. La liquidation des opérations du séquestre n'a été terminée complètement que vers 1884. Le Domaine vend encore, de temps à autre, des biens séquestrés non rachetés. Une de ces ventes a eu lieu, en 1885, au caravansérail de Sidi-Aïssa.

(2) Les circonscriptions cantonales instituées par M. l'amiral de Gueydon, par arrêté du 24 novembre 1871, étaient, dans l'esprit du Gouverneur général, de futures communes de plein exercice.

C'est à cette époque que furent mises en usage les appellations de districts, arrondissements-cercles, correspondants aux cercles anciens.

1873. — Le caravansérail de l'Oued-Okris, brûlé en 1871 par les insurgés, fut reconstruit avec des fonds prélevés sur les tribus coupables de l'incendie : Oulad-Salem, Oulad-M'sellem, Beni-Inthacen.

Les gourbis de Tala-Rana, dans la montagne au nord de Beni-Mansour, furent également relevés.

Le génie construisit un pont sur l'Oued-Berdi et plusieurs ponceaux sur la route d'Aumale à Sétif.

Les récoltes de l'année furent belles ; les tribus qui s'étaient insurgées n'en étaient pas moins en proie à une grande misère, conséquence de la guerre, des amendes et du séquestre.

Le 10 juin, le général Chanzy remplaça au gouvernement général le vice-amiral de Gueydon.

1874. — Par arrêté du gouverneur général, en date du 19 février 1874, la partie occidentale du cercle de Bou-Saâda, comprenant la presque totalité de ce cercle, fut rattaché au cercle d'Aumale qui prit, dès lors, le nom de circonscription militaire d'Aumale.

Par arrêté du 19 mai, les circonscriptions judiciaires du cercle d'Aumale furent réduites à sept, savoir :

22e El-Betham ;
23e Dechmïa ;
24e Adaoura ;
25e Oulad-Sidi-Aïssa ;
26e Oued-Okris ;
27e Bel-Kherroub ;
28e Bouïra.

Mais par arrêté du 28 juillet, cette dernière circonscription fut placée dans l'arrondissement de Tizi-Ouzou.

Par arrêté du 3 décembre 1874 la 22e circonscription, El-Betham, est supprimée ; son territoire est réparti entre la mahakma d'Aumale (5e) et la mahakma de Dechmïa (23e).

A la date du 24 septembre 1874 le centre nouvellement

créé de Bouïra devint le chef-lieu d'une commune mixte militaire comprenant les douars-communes des Oulad-Bellil, Sidi-Zouïka, Sidi-Khalifa, Aïn-Tiziret.

Enfin, l'arrêté du 13 novembre 1874 supprima, à dater du 1er janvier 1875, les communes subdivisionnaires ; ainsi furent créées les communes indigènes d'Aumale et de Bou-Saâda (1).

C'est en 1874 que fut placée, dans l'Oued-Soufflat, à Koudiat-el-Mesdour, douar Ouled-Sidi-Salem, non loin du bordj de Bel-Kherroub, par les soins du lieutenant-colonel Trumelet, commandant à Aumale, la pierre commémorative de la mort du bach-agha insurgé Mokrani.

Le génie construisit, en 1874, le pont de l'Oued-Chib sur la route d'Aumale à Bou-Saâda et une mahakma sur le marché d'Aïn-Bessem.

1875. — Le 13 mars 1875, un décret du Président de la République érigea la circonscription militaire d'Aumale en subdivision d'Aumale, comprenant les cercles d'Aumale et de Bou-Saâda et l'annexe de Beni-Mansour.

1876. — C'est pendant l'année 1876 que fut créé le centre d'Aïn-Bessem à 22 kilomètres au nord d'Aumale, sur la route de Bouïra.

Au mois d'avril la révolte du marabout Mohammed ben Aïech, des Bou-Azid, motiva le départ d'Aumale d'une petite colonne commandée par le général de Vaisse Roquebrune.

Cette colonne se dirigea par Sidi-Aïssa vers les Ziban (division de Constantine) et prit part aux opérations contre l'oasis d'El-Amri.

On constata à cette époque une certaine inquiétude et des velléités d'insoumission dans les tribus du Sud,

(1) La commune mixte de Bou-Saâda a été créée le 6 mai 1868. Les communes subdivisionnaires ont été instituées par l'arrêté du 20 mai 1868, lequel arrêté a abrogé le décret du 27 décembre 1866 sur l'organisation communale.

mais la tranquillité générale n'en fut pas troublée et tout rentra dans l'ordre après la prise d'El-Amri.

En 1876 furent construites les mahakma de Sidi-Aïssa et des Ouled-Sidi-Salem, ainsi que l'écurie du maghzen du bureau arabe d'Aumale.

1877. — Dans l'annexe de Beni-Mansour le grand kaidat des Beni-Yala, précédemment supprimé, fut rétabli.

Les opérations territoriales auxquelles donna lieu la création du village d'Aïn-Bessem eurent pour conséquence le rattachement au douar Oued-Berdi du cercle d'Aumale, de quelques parcelles des Beni-Yala de l'annexe de Beni-Mansour.

A la date du 8 décembre le gouverneur général décida la suppression du douar Aïn-Bessem, dont le territoire était en grande partie affecté à la colonisation.

G. BOURJADE,
Capitaine aux affaires indigènes.

(A suivre).

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

H.-D. DE GRAMMONT.

NOTES CHRONOLOGIQUES

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE L'OCCUPATION FRANÇAISE

DANS LA RÉGION D'AUMALE

1845-1887

(Suite. — Voir les nos 190, 195, 196, 199 et 200).

1878. — En 1878, l'organisation de la subdivision d'Aumale ne fut point modifiée.

Les récoltes des années précédentes ayant manqué, les tribus ressentirent les atteintes de la misère et le commandement dut prendre des mesures pour leur venir en aide.

Une somme de 1,000 francs fut distribuée aux plus nécessiteux.

Les nomades du Sud furent autorisés à s'installer dans les Arib pour fuir la sécheresse qui désolait leur pays.

La caisse communale fit aux cultivateurs, à titre d'avance pour achat de grains de semence un prêt de 40,000 francs.

Enfin, les djemâa de plusieurs tribus contractèrent au Crédit foncier un emprunt de 150,000 francs garanti par les biens communaux et remboursable en cinq annuités.

C'est en 1878 que furent construits les cafés-postes de Sour-Djouab dans la tribu de ce nom et d'Aïn-Zemra dans les Oulad-Solthan.

1879. — En 1879 le territoire militaire de la subdivision diminue dans des proportions notables.

Par arrêté du 17 avril 1879, le centre d'Aïn-Bessem est constitué en commune mixte civile composée des douars et tribus, ci-après désignés, distraits du cercle d'Aumale (1) :

Aïn-Tiziret, Sidi-Khalifa, Sidi-Zouïka, Oued-el-Berdi, Aïn-Hazem, Koudiat-El-Amera, Metennan, Ouled-Selim, Oulad-Sidi-Salem.

Par décret du 9 avril, la commune mixte militaire de Bouïra fut distraite du territoire de commandement et érigée en commune de plein exercice.

L'agha de Bouïra, Si Bouzid ben Ahmed, étant mort, l'aghalik fut supprimé à la date du 14 octobre.

Le 10 octobre l'organisation des Adaoura fut remaniée.

En 1875, Zouaoui ben Messaoud, ayant donné sa démission de caïd des caïds, avait eu pour successeur le capitaine de spahis Abdelkader Oulid Belkassem. Mais ce dernier étant mort en 1876, les Adaoura furent administrés par deux caïds indépendants.

Le 10 octobre 1879, l'emploi de caïd des caïds fut rétabli en faveur de M. Ahmed ben Abdelkader, lieutenant de spahis, ancien porte-fanion du général Yusuf.

Dans l'annexe de Beni-Mansour, le caïd des caïds des Beni-Yala étant mort, son emploi fut supprimé.

L'organisation judiciaire subit les modifications suivantes :

A la date du 27 avril, à la suite de la création d'une justice de paix à Bouïra, la 28me circonscription judiciaire (Bouïra) fut supprimée. Le cadi devint cadi-notaire.

(1) Le premier administrateur d'Aïn-Bessem fut M. Hugues, antérieurement adjoint-civil près le général commandant la subdivision d'Aumale.

Le ressort de la justice de paix de Bouïra comprit : l'annexe de Beni-Mansour, les douars de Sidi-Zouïka, Sidi-Khalifa, Aïn-Tiziret, Oued-Berdi, Oulad-Bellil et les tribus Oulad-el-Aziz, Merkalla et Beni-Meddour.

A la date du 16 juillet, les Oulad-Driss furent détachés de la 23me circonscription (Dechmya) pour être placés dans la 26me Oued-Okris.

C'est à partir de l'année 1879 que le génie cessa d'être chargé des travaux des communes indigènes.

1880. — Par arrêté du 1er décembre 1880, l'annexe de Beni-Mansour fut distraite à partir du 1er janvier 1881 du territoire de commandement de la division d'Alger et réunie au territoire civil du département d'Alger pour y former une commune mixte dite de Beni-Mansour (1).

A la même date, les Ouled-Bellil et Oulad-el-Aziz furent rattachés à la commune mixte d'Aïn-Bessem.

En outre 14 tribus du cercle d'Aumale, Oulad-Driss, Oulad-Farha, Oulad-Barka, Oulad-Mériem, Oulad-Si-Moussa, Djouab, Oulad-Bou-Arif, Douar-Ridan, Oulad-Salem, Oulad-Selama, Beni-Inthacen, Oulad-Solthan, Oulad-Zenim, Oulad-Thaân, furent distraites du territoire de commandement et formèrent une commune mixte dite d'Aumale (1).

Ces importantes modifications administratives furent la conséquence de la nomination au gouvernement général de M. Albert Grévy, frère du Président de la République.

Le 20 janvier 1880, la 27e circonscription judiciaire (Bel-Kherroub) fut réunie à la 5e (Aumale).

1881. — L'arrêté du 15 mars 1881 modifia encore l'organisation judiciaire musulmane ; les anciennes cir-

(1) Le premier administrateur de la commune mixte de Beni-Mansour fut M. Fidelle, celui de la commune mixte d'Aumale fut M. Choisnet.

conscriptions 23e (Dechmïa) 26e (Oued-Okris) disparurent et se fondirent dans la 5e circonscription (Aumale).

Dans le territoire militaire l'ancienne 24e circonscriptions (Adaoura) devint la 20e, tandis que l'ancienne 25e (Sidi-Aïssa) prenait le no 21.

Le caïd des caïds des Adaoura, Ahmed ben Abdelkader, ayant donné sa démission, fut remplacé le 10 janvier 1881 par deux caïds indépendants qui commandent encore aujourd'hui ces tribus.

1882-1883. — Pendant les années 1882 et 1883 il n'a été apporté aucune modification à l'organisation de la subdivision d'Aumale.

1884. — Par arrêté du 25 novembre 1884, la 21e circonscription judiciaire (Sidi-Aïssa) fut supprimée et devint une annexe de la 20e circonscription (Adaoura). La mahakma annexe de Sidi-Aïssa a à sa tête un bach-adel faisant fonctions de cadi.

1885. — Par arrêté du 28 décembre 1885, les deux tribus des Oulad-M'sellem et Oulad-Si-Amor furent distraites du territoire de commandement pour être réunies à la commune mixte d'Aumale.

Ainsi, à la date du 1er janvier 1886, le cercle militaire d'Aumale resta constitué par les sept tribus dont les noms suivent :

Adaoura Gheraba,
Adaoura Cheraga,
Oulad-Sidi-Aïssa,
Sellamat,
Oulad-Sidi-Hadjerès,
Oulad-Abdallah,
Oulad-Ali-ben-Daoud.

1887. — Enfin, par décret du 3 juillet 1887, la subdivision d'Aumale a été de nouveau supprimée, et par arrêté

du Gouverneur général de l'Algérie, en date du 5 juillet, les sept tribus qui constituaient le cercle d'Aumale ont été réunies au cercle de Bou-Saâda, pour y former une annexe, dont le chef-lieu est au caravansérail de Sidi-Aïssa.

Le cercle de Bou-Saâda et l'annexe de Sidi-Aïssa ont été rattachés à la subdivision de Médéa.

C'est ainsi qu'en 1887, après quarante ans d'existence, l'administration militaire a cessé d'être représentée à Aumale.

APPENDICE

NOTE I

La publication du récit de la mort de Bou Barla tiré de l'ouvrage de M. le commandant Robin nous a valu une intéressante communication de M. Lagler-Parquet, ingénieur civil à Bordeaux, bien connu des lecteurs de la *Revue Africaine* par ses travaux sur l'épigraphie latine.

M. L. Parquet se trouvait en Kabylie au moment où Bou Barla fut tué ; il a recueilli sur le théâtre même de l'action des renseignements précis que nous nous faisons un devoir de publier avec son autorisation. Le lecteur aura ainsi toute facilité pour apprécier la valeur historique des différentes versions auxquelles a donné lieu la mort du chérif des Kabyles et se faire une opinion sur les circonstances qui ont accompagné cet événement.

« Bordeaux, 11 août 1890.

« . . . .

» En octobre 1854, un géomètre du service topographique signala des erreurs sur un certain nombre de points trigonométriques situés à l'est du col de Chellata. Le gouverneur général (maréchal Randon) ordonna la révision des points géodésiques contestés; sur quoi M. Dhormois, capitaine du génie et moi, nous dûmes faire une visite à une demi-douzaine de sommets sur les deux rives de l'Oued-Sahel.

» Nous quittâmes Sétif le samedi, 30 décembre 1854; notre première étape fut Aïn-Roua. — Le 5 janvier suivant nous arrivâmes à midi à Akbou. Le même jour au soir une dépêche apportée par un cavalier indigène vint rappeler M. Dhormois, toute affaire cessante, à Sétif, où il devait remplacer un officier de son grade parti pour la Crimée. Quant à moi, je devais terminer avec les sapeurs-conducteurs du capitaine la revision commencée. A la maison de ben Ali Chérif je trouvai le caïd Lakhdar ben Mokrani qui chercha à me détourner de mon itinéraire en amont de la vallée de l'oued Sahel : « *El Kbaïl ma men houm chi naraf qbahhtouhoum* (1) » me disait-il. Déjà très au courant des mœurs indigènes et n'ayant aucune raison de partager les appréhensions du Kaïd, j'acceptai cependant l'offre d'un renfort d'escorte de deux mokraznis dont je retrouve encore les noms sur mon carnet trigonométrique de l'époque : Amechkan Lemdani et Erdjem ben Ali.

» Le lendemain, 6 janvier, un dimanche, j'allai planter ma tente sur un petit plateau au Nord-Est, sous le bordj Tazmalt. A peine fus-je revenu de la station trigonométrique secondaire de Talefsa, (j'eus juste le

(1) Les kabyles sont mauvais, je connais leur méchanceté.

» temps d'abriter mon théodolite) qu'un brouhaha indescriptible parmi les cavaliers du goum m'apprit qu'il y avait du nouveau. — Edjem ben Ali arrive tout essoufflé et me dit : « Galou Bou Barla djat fi tahht el oued ma alfin el assaker (1). » (Ceci était une exagération, il était, comme le dit très bien le commandant Robin, accompagné de 2 cavaliers et de 50 à 60 Beni-Mellikeuch dont la moitié seulement avait des armes à feu). Je fais immédiatement rentrer mon matériel au bordj où je laisse le sapeur Moubabu avec mon spahi de l'escadron de Sétif (Saad ben Debech), après quoi je monte à cheval avec mes deux goumiers pour me joindre au peloton du Kaïd, lequel prit la direction de Souk-el-Khamis, tandis que son frère devait battre le bord de l'Ighzer-Tazouch, petit affluent de gauche de l'oued Sahel. — Quand nous arrivons dans la plaine, un cavalier vient prévenir Si Lakhdar ben Mokrani que son frère est sur la piste du Chérif du côté de Tablast. Nous nous dirigeons aussitôt de ce côté là, où nous rencontrons les hommes de Bou Mezrag avec le cheval couvert de boue de Bou Barla. Ce cheval s'était abattu; mais le cavalier avait été emporté par des Beni-Mellikeuch qui prirent à travers les broussailles un chemin par lequel les cavaliers ne pouvaient les suivre. — La plaine de Tablast était en effet couverte de flaques d'eau; mais celles-ci ne provenaient pas d'irrigations (en décembre on n'a que rarement besoin d'irriguer sur les bords de l'Oued-Sahel et l'hiver 1854-1855 était très pluvieux) mais bien de récentes pluies. Le sol détrempé eût été du reste un obstacle, aussi bien pour les poursuivants que pour le poursuivi. Ce qui a fait choir le cheval de l'agitateur était la longueur invraisemblable de ses pieds de devant sillonnés, tout autour, de sèmes purulentes.

(1) On dit que Bou Barla est venu dans le bas de la rivière avec deux mille soldats.

» Je n'avais jamais vu pied pareil à un cheval vivant. » Quand Bou Barla s'est vu serré de près sur le chemiu » du marché des Beni-Mellikeuch, il se jeta à travers » champ ; mais là, son djouad n'étant déjà pas trop » d'aplomb sur le chemin passable, buttait à chaque » instant et finit par s'abattre sous son cavalier, lequel, » blessé par la chute fut emporté par un groupe de » Beni-Mellikeuch à la « Tazekka » d'un certain Mohammed el Ounès. Le kaïd Lakhdar et ses cavaliers ne » rentrèrent pas ce soir-là à Tazmalt où je revins seul » avec Saad ben Debech ayant laissé Amechkan et » Erdjem à Bou-Mezrag. La diffa, apportée par des » Beni-Abbès d'El-Guendouz, nous attendait au bordj : » je n'ai pu déterminé nos hôtes à la porter au kaïd ; ils » me répondaient invariablement : « Nous l'attendrons » ici ». Comme dans ces moments de troubles il y a » toujours quelque chose à grapiller et à razer, Saad » ben Debech me demanda le lendemain, 7 janvier » (lundi) à rejoindre le caïd Lakhdar, lequel pendant la » nuit s'était fait porter la diffa à l'Oued-Souk-el-Khames. (Je lui donnai cette permission, surtout pour » avoir un moyen d'information de plus. Saad ben » Debech étant eulmi, je lui supposais une indifférence » pour les Kabyles qui était peut-être plus apparente » que réelle). Si Lakhdar ben Mokrani et ses hommes ne » revinrent à Tazmalt que le 8 dans la matinée. Je me » trouvais à ce moment avec mon théodolite à la station » géodésique de Tergrount. Ce point n'étant situé qu'à » 800 mètres de la route muletière de Tazmalt à Bordj-Medjana, par laquelle devait passer le caïd, d'après ce » que Saad ben Debech vint me dire (lequel avait assisté » à la capture du chérif), je recommandai à ce spahi » d'aller se poster au col de Tizi-Zana et de m'avertir de » la venue du kaïd et de son goum. Le sapeur Monbabu » transportait pendant ce temps notre campement à » Teniet-Khamis. Un froid très vif et clair avait succédé » au temps humide de la veille : la terre gelée craquait

» sous nos pas. Ma station était finie et j'allais descendre le chemin où des gens d'El-Kala m'attendaient » avec la diffa quand enfin arriva le goum des Beni-Abbès. Lakhdar ben Mokrani était rayonnant. Un de » ses cavaliers portait la tête de Bou Barla accrochée au » bout du canon de son fusil ; d'autres avaient ses effets » et ses armes. L'agitateur avait des partisans même » parmi les Beni-Abbès ; je me rappellerai toujours l'exclamation d'un vieux fanatique du village de Chouari : « Ben Mokrani a fait plaisir aux chrétiens et aux démons (el-djenoun) pour s'enrichir (?) mais, s'il craignait » Dieu, il n'aurait pas tué le chérif, un croyant ! » Cependant » le plus grand nombre des indigènes que j'ai entendus » commenter la prise de l'agitateur se consolaient par » le fait que c'était un nègre (oussif), ce qui était du reste » parfaitement exagéré, attendu que la tête que j'ai vue, » le 8 janvier au matin à Tizi-Zana, et le 13 du même » mois à Sétif, était celle d'un mulâtre et non pas celle » d'un nègre. Maintenant voici, d'après le récit de Saâd » ben Debech, ce que j'ai alors inscrit sur mon carnet au » sujet de ce qui s'était passé après que Bou Barla avait » été enlevé par les Beni-Mellikeuch. Je dois ajouter que » le dire de mon cavalier devant me servir de base pour » la rédaction de mon rapport au chef du génie à Sétif, » je l'ai contrôlé par tous les moyens en mon pouvoir et » notamment par le témoignage d'un charbonnier marocain (Houssein El Tataouni) de passage, qui fut spectateur involontaire de l'événement. Les hommes qui » portaient Bou Barla, lequel, en tombant de cheval » s'était cassé la jambe droite, voulaient d'abord se » diriger sur Taralat, mais l'état du blessé leur fit préférer » de le déposer dans l'habitation d'un nommé Mohammed El Ounès. Ici surgissent deux versions : d'après » le charbonnier marocain, El Ounès se serait rendu » auprès du caïd Lakhdar pour lui offrir la capture de » Bou Barla moyennant finance ; Saâd ben Debech, au » contraire, m'a assuré que Mohammed El Ounès s'était

» absenté seulement quand il vit arriver les cavaliers » des Beni-Abbès pour ne pas être présent lors de la » capture d'un hôte (dhif) de son foyer. Je regrette » sincèrement de ne pouvoir partager l'avis de mon » cavalier, attendu que Mohammed El Ounès non seule- » ment fit partie du cortége de Si Lakhdar, mais, indice » plus grave, on le vit le 13 janvier au marché de Sétif, » faire de copieuses emplettes, alors qu'au su de toute la » déchera, c'était un pauvre diable sans sou ni maille. » Quoiqu'il en fût, le chérif, se voyant atteint, demanda » la vie sauve, disant aux Beni-Abbès qu'ils auraient » plus de gloire à le prendre vivant que mort. Si Lakhdar » ben Mokrani lui-même m'a dit alors qu'il aurait pré- » féré livrer le chérif vivant, mais qu'étant arrivé trop » tard pour le sauver il dut se contenter du cadavre.

» A ce propos, je dois dire aussi que la tête de Bou » Barla avait été plutôt sciée que coupée, soit que Der- » radj se fût servi d'une lame ébréchée, soit que l'émo- » tion eût trop agité sa main.

» En résumé, voici les points qui seraient à modifier » au récit du commandant Robin :

» 1° La date du 26 décembre 1854, qui paraît être réelle- » ment celle d'un coup de main des Beni-Mellikeuch sur » des gens des Beni-Abbès, mais qui, bien certainement » n'est pas celle de la prise du chérif ;

» 2° Substitution à cette date de celle du 6 janvier » 1855 ;

» 3° L'impossibilité d'avancer pour Bou Barla lors de » sa fuite à travers champs ne venait pas du terrain » détrempé par l'irrigation, mais bien de la longueur » démesurée des sabots de son cheval qui ne pouvait » marcher sans butter ;

» 4° Bou Barla s'est blessé en tombant de son cheval » et a été emporté par les Beni-Mellikeuch dont l'un avait » tiré sur Lakhdar ben Derradj, le blessant à la jambe ;

» 5° Enfin, Bou Barla a été tué dans une maison kabyle » et non en rase campagne ;

» 6° Sa tête, son cheval, ses armes, ses vêtements et » son cachet ont été exposés non seulement au marché » de Bordj-bou-Areridj, mais aussi à celui, beaucoup plus » important (El-Had), de Sétif, le 13 janvier suivant. Là » aussi, pas mal de croyants se consolaient de sa perte » en voyant que c'était un mulâtre.

» Plusieurs années après, le général de Neveu, com- » mandant la subdivision de Dellys, à l'occasion d'une » conversation de table, me parla de cette affaire à pro- » pos de laquelle M. Lenoble, lieutenant de spahis, déta- » ché au bureau arabe de Sétif, avait été chargé par M. » Delettre de faire une enquête. Le résultat de cette » enquête était consigné dans un rapport inséré au » *Moniteur algérien* et au *Mobacher*, alors les deux » organes officiels de la colonie. En lisant le récit de » M. le commandant Robin je retrouve les termes du » rapport du lieutenant Lenoble. M. de Neveu, qui était » très au courant des mœurs kabyles, ne me cacha pas » qu'il penchait fortement pour la version de Si El-Djoudi. » Quand je lui eus fait part de mon rôle occasionnel » dans l'affaire, il me dit comme conclusion : La vraie » vérité est entre les deux, c'est-à-dire entre le récit de » Si Lakkdar et celui de Si El-Djoudi . . . .

. . . .

» En terminant, je dois ajouter que M. de Neveu m'a » expliqué la nécessité politique pour le commandant de » la subdivision de Sétif de ne pas amoindrir le rôle » joué par Si Lakhdar ben Mokrani, le prestige de ce » chef étant d'autant plus important qu'alors les tribus » kabyles du Djurdjura étaient constamment travaillées » par les Beni-Mellikeuch . . . .

. . . .

» L. Parquet. »

NOTE II

—

Le détail des opérations de la colonne Trumelet dans le cercle de Bou Saâda n'entrant pas dans le cadre restreint que nous nous sommes fixé, nous avons dû nous borner à en donner un exposé très succinct; mais le commandant même de la colonne ayant eu l'obligeance de nous communiquer le récit complet de son expédition, nous sommes heureux de faire profiter les lecteurs de la *Revue* de cette bonne fortune et nous souhaitons que M. le colonel Trumelet voie dans cette publication une nouvelle preuve de notre respectueuse gratitude.

« La colonne levait son camp d'El-Grimidi, au pied du » versant nord du Djebel-En-Naga, le 5 août. En raison » de l'extrême élévation de la température (60° centigra- » des) et de la qualité des troupes — jeunes et non accli- » matées — composant le bataillon du 50e d'infanterie, » le lieutenant-colonel commandant la colonne est » obligé de scinder en six étapes les trois marches qui » séparent Sidi-Aïça de Bou-Saâda. La colonne bivoua- » quait successivement à El-Anseur-Ferhat, à Oudeï-el- » Hadjel, sur l'Ouad-el-Garsa et à Aïn-Khermam.

» A deux heures de l'après-midi, le 8 août, le lieute- » nant-colonel constitue une colonne légère (l'infanterie » à dos de mulets) et escalade les pentes escarpées du » Djebel-Sallat, pour aller chercher la soumission de la » fraction religieuse des Oulad-Sidi-Rabah, laquelle » habite le ksar de Bennezouh, village perché au som- » met du Sallat et distant de 15 kilomètres du camp » d'Aïn-Kermam. Ces marabouts rebelles, qui n'avaient » jamais été visités par une colonne française et qui » n'avaient point prévu notre apparition sur leurs som- » mets, n'avaient point préparé la résistance. Le colonel » donne l'ordre au cheikh de rassembler sans retard sa

» djemâa. Après avoir reproché sévèrement à cette » assemblée d'avoir pactisé avec les rebelles, il lui » ordonnait de réunir toutes les armes existant dans le » ksar et de venir les déposer devant lui. Le colonel lui » recommandait surtout de ne point en oublier s'ils ne » voulaient qu'il chargeat les chasseurs d'Afrique de » faire eux-mêmes les perquisitions dans leurs demeu- » res. Cette menace décide la djemâa à faire la chose en » conscience, et, au bout de quelques instants, des » armes de toute nature, de tous les modèles et de tous » les temps venaient s'amonceler aux pieds du colonel. » Il signifiait au cheikh Kouider-ben-Ahmed et aux » membres de la djemâa (sorte de conseil communal) » qu'ils étaient ses prisonniers.

» Cette opération terminée la colonne légère regagnait » son camp d'Aïn-Khermam, où elle rentre à 9 heures » du soir.

» Le lendemain 9, la colonne se dirigeait sur Ed-Dis, » ksar dont la population de marabouts avait pris une » large part à l'insurrection et à l'attaque de Bou-Saâda. » C'était sur ce point que Saïd ben Bou Daoud, le chef des » rebelles dans le Hodhna, avait établi ses bandes, et » que, depuis six mois, il investissait Bou-Saâda, qu'il » attaqua à plusieurs reprises, mais sans succès.

» A l'approche du colonel Trumelet et bien qu'il l'eut » menacé de l'attendre sur la route pour le combattre, » Saïd ben Bou Daoud s'était enfui en toute hâte dans le » Sud-Est et ses contingents s'étaient dispersés.

» La population d'Ed-Dis avait également abandonné » le ksar à l'approche de la colonne; une partie s'était » dirigée dans l'Est, une autre avait cherché un refuge » dans le djebel El-Birech, montagne rocheuse et escar- » pée dominant le ksar à l'Ouest. Le commandant de la » colonne décidait qu'un détachement de 150 hommes, » pris dans les zouaves et les tirailleurs algériens, fouil- » lerait la montagne et donnerait la chasse aux rebelles, » qui, dans la conviction que ces hauteurs rocheuses

» étaient inaccessibles à nos soldats, s'y croyaient en
» pleine sécurité.

» Zouaves et tirailleurs escaladèrent les pentes rocheu-
» ses et abruptes du Birech avec un remarquable élan,
» et sans répondre au feu des rebelles embusqués dans
» les anfractuosités ou derrière les rochers. Les insur-
» gés étaient successivement délogés de leurs retraites
» et traqués vigoureusement dans la montagne. Après
» une chasse de trois heures, l'ennemi disparaissait en
» laissant douze cadavres entre nos mains, ainsi qu'un
» butin considérable.

» Le colonel livrait ensuite le ksar aux flammes et
» employait la mine pour faire sauter les constructions
» sur lesquelles le feu aurait été sans effet. Il ménageait
» cependant les maisons des gens d'Ed-Dis qui s'étaient
» réfugiés à Bou-Sâada dès le commencement de l'inves-
» tissement et y plaçait des sauvegardes pour assurer
» leur protection; il donnait également des ordres sévè-
» res pour qu'on respectât la mosquée, laquelle renfer-
» mait les tombeaux de la famille de Sid Sakri ben Bou
» Dhiaf, caïd des Souama, lequel nous était resté fidèle.

» Le soir même de ce jour le cheikh de la fraction
» d'Ed-Dis, Sid Rahmoun ben Es Snouci, apportait au
» colonel sa soumission et ses armes. Le commandant
» de la colonne lui ordonnait en même temps de lui
» amener sa djemâa qu'il retenait prisonnière.

» Les jardins d'Ed-Dis et ses palmiers avaient été res-
» pectés.

» Le lendemain, 10 août, la colonne arrivait à six
» heures et demie du matin devant les jardins de pal-
» miers-dattiers de Bou-Sâada. Sa nombreuse popula-
» tion indigène, dont le chiffre total s'élève à 4,000
» individus, attendait la colonne en dehors de ses murs
» et la saluait à son passage de ses acclamations, de ses
» souhaits de bienvenue et de sa « tharaka » (1); elle rece-
» vait, en un mot, le colonel comme un libérateur. Pen-
» dant une heure la poudre mêla frénétiquement sa voix
» stridente aux cris de la foule et aux aigus « toulouïl »
» des femmes indigènes. C'était une joie bruyante,
» débordante, excessive, qui donnait la preuve de la
» frayeur qu'avait fait éprouver à cette population la
» présence de Ben Daoud autour des murailles du ksar
» et ses attaques renouvelées.

» Le quartier haut de Bou-Saâda, dont la conduite
» avait été fort équivoque avant l'arrivée de la colonne,
» montrait aujourd'hui un enthousiasme exubérant, té-
» moignant qu'il avait beaucoup à se faire pardonner.
» S'il fallait en croire ces Bou-Saâdiens, nous n'avions
» pas de serviteurs plus dévoués. Quoi qu'il en soit de
» la fidélité actuelle des indigènes de ce quartier, le
» colonel donna l'ordre d'arrêter et d'incarcérer les gens
» qui lui avaient été signalés comme les principaux
» meneurs ou qui s'étaient le plus compromis.

» Les prisonniers et otages qu'avait amenés de Benne-
» zouh et d'Ed-Dis le colonel Trumelet furent mis en lieu
» sûr, en attendant la décision de l'autorité locale, car
» Bou-Saâda relevait alors de la subdivision de Séthif et
» de la province de Constantine.

» Bou-Sâada ayant été délivré de ses ennemis et réap-
» provisionné pour trois mois, la sécurité, la paix et les
» communications ayant été rétablies dans le ksar et
» entre Bou-Saâda et Aumale, la mission de la colonne
» étant, en un mot, terminée de la façon la plus heu-
» reuse, en raison surtout des conditions de tempéra-
» ture et de la qualité des troupes composant la colonne,
» le colonel, après avoir séjourné à Bou-Saâda pendant
» quatre jours, reprit, le 15 avril, la direction d'Aumale.
» Il emmenait avec lui dix des personnages les plus
» influents, les plus dangereux et les plus compromis

(1) « Fusillade plus ou moins à blanc — et ce fut à ce point que
» le sifflement des balles oubliées dans le canon des fusils fit croire
» à la colonne qu'on tirait sur les officiers qui marchaient en tête
» des troupes. »

» de la ville haute de Bou-Saâda et des ksours d'Ed-Dis » et de Bennezouh. La colonne rentrait à Aumale le 20 » août sans avoir rencontré un seul ennemi sérieux sur » son chemin. Saïd ben Bou Daoud lui avait décidément » manqué de parole et le colonel le regrettait d'autant » plus qu'il s'était promis de le traiter comme il le méri- » tait s'il avait la mauvaise inspiration de se montrer » dans la portée de son canon.

» Le colonel recevait à son bivouac d'Oudeï-el-Hadjel » un télégramme ainsi conçu de M. le gouverneur gé- » néral : « Mustapha-Supérieur, le 13 août 1871. Gouver- » neur général à colonel Trumelet, Bou-Saâda par Au- » male. Je vous félicite sur vos opérations. Félicitez de » ma part vos troupes dont j'apprécie vivement les » efforts : ils hâteront la pacification qu'il y a lieu d'es- » pérer prochaine. Vous avez bien fait de procéder au » désarmement des rebelles. C'est la meilleure garantie » pour l'avenir. Vice-amiral comte de Gueydon. »

. . . .

Quelques jours après le journal officiel de la colonie consacrait un article élogieux aux opérations de la colonne de Sidi-Aïça. Après avoir rappelé les difficultés qu'avait eu à surmonter M. le colonel Trumelet, le rédacteur terminait ainsi : « Ces obstacles ont été vaincus, la » colonne a rempli sa mission sans perdre un seul » homme. Le commandant de la colonne, M. le lieute- » nant-colonel Trumelet, a complété l'efficacité de ses » succès si habilement obtenus en procédant au désar- » mement des révoltés au fur et à mesure des soumis- » sions..... »

G. BOURJADE,
Capitaine aux affaires indigènes.

(A suivre).

DOCUMENTS ALGÉRIENS

(Voir les nos 179, 180, 183 et 184.)

La pièce que nous publions aujourd'hui (1) est fort curieuse et complètement inédite ; elle prouve qu'Ali Bitchnin était le véritable souverain d'Alger en 1644 et 1645 (2) ; elle montre la bizarre juridiction des Turcs, qui condamne l'ordre de la T.-S. Trinité à payer les dettes contractées par l'ordre de la Mercy, et sanctionne ce singulier jugement en faisant revendre au Badestan des captifs rachetés et par conséquent devenus hommes libres. Enfin, on y verra que, dès cette époque, les juifs servirent d'hommes d'affaires aux puissants d'Alger, et que les usuriers y réalisaient des bénéfices fort appréciables.

H.-D. DE GRAMMONT.

(1) Ce Certificat a fait partie des archives de l'ordre de la Mercy, et se trouve déposé depuis une centaine d'années aux archives du département de la Gironde.

(2) Ainsi se trouve confirmé ce que nous avons révélé pour la première fois dans notre *Histoire d'Alger* (p. 192-194), d'après les lettres des Pères de la Rédemption. On peut encore consulter avec fruit *Les Victoires de la Charité*, (Paris, 1646, in-8°) et *La Vive Foy*, (Paris, 1645, in-8°).

26 Novembre 1645.

Certificat des souffrances du Père Sebastien

—

L'an 1645 et le vingt-cinquiesme jour du mois de novembre, après-midi, par devant moy, François Constans, chancelier pour la nation Francoise au consulat de ceste ville d'Alger et coste de Barbarie, soubsigné et des tesmoings cy après nommés c'est compareu en personne le Révérend Père Sebastien Bruyère, religieus de l'ordre de Nostre Dame de la Mercy et Rédemption des captifs. — Lequel, pour luy servir ou il apartiendra, nous a requis en lad. qualité luy faire foy et attestation comme il est vray que au mois de mars de l'année 1644 il arriva en ceste ville en compaignie des Révérans Pères François Faure et François Faisan, religieus du mesme ordre, pour travailler tous trois ensemble à la redemption des esclaves françois qui sont détenus ici en assés bon nombre, et que procédant à la rédemption de partie d'iceux, il falut s'obliger entre autres choses de remetre en ceste dite ville vingt deux Turcs ou Mores détenus dans les galères de Sa Majesté en eschange d'autres vingt deux esclaves français qui furent délivrés de la captivité sous ceste condition (1); et que encore, après une rédemption de pres de deux cens hommes, ils furent forcés de prendre et racheter des mains de Alli Pichinini, chef et gouverneur de ceste dite ville soixante quatre hommes, la plus part d'iceux malades et blessés, faitz esclaves en ce temps là sur un vaisseau de l'armée navale du roy destiné pour l'hospital, pour le prix de

(1) En marge, d'une main étrangère :
Ledict eschange de 22 Turcs pour 22 chrestiens n'a peu estre effectué parcequ'au retour des Pères Redempteurs d'Alger à Tolon lesdicts Turcs d'eschange ont esté trouvés faicts chrestiens, morts ou enfuys.

huit mil neuf centz nonente piastres ; que pour l'exécution du susdict eschange et pour l'assurance du payeman de lad. somme qui restoit à payer, il falut, par l'ordre de ces Révérens Pères Faure et Faisan, qu'iceluy Révérend Père Sebastian Bruyere demeurat en ostage jusques à l'effet du susd. eschange et payemant qui se devoit faire dans trois mois dans la ville de Marseille, entre les mains de Moize Dram, juif de ceste ville, envoyé à cest effect par led. Pichinini, en compagnie desd. Révérens Pères Faure et Faisan ; que, à faute du payemant de ladite somme et accomplissemant des susdites promesses, non seulemant dans les trois mois convenus, mais encore un an et demy après, il a souffert en sa personne des vexations tiranniques et inhumanités insuportables, et entre autres celles qui s'ensuivent :

Punctuellement trois mois après l'embarqueman desd. Révérans Pères, qui fust au mois d'apvril de la mesme année 1644, il fust mis en justice à la requeste d'un Turc, renié de Chrestien, de nation francois, pour le payeman de la somme de cent piastres qui luy estoient deues de reste de la vente qu'il leur avoit faicte de Pierre Rochetel, son esclave, naturel de Saint Malo, et quoy quen effet il ne fust obligé de payer lad. somme que dans six mois, après l'avoir fait courre tous les tribunaux de la justice de ceste ville, sur la déposition de deux faux tesmoings Turcs et reniés comme luy, nonobstant tout ce qu'il peut prouver au contraire, il feust injustemant condamné à tenir prison ou luy payer dans le jour lad. somme de cent piastres ; laquelle condampnation luy avant donné droit de le tourmenter en toutes façons, il fust l'accompagner jusques à la maison de nostre habitation, et ou led. Révérend Père fait la sienne, avec des injures d'affronteur et de méchant homme, incitant par ses cris le peuple à le mal traiter par les rues, qui, s'imaginant gaigner des indulgences à luy faire du mal, luy donnarent occasion de souffrir une infinité de souffiets, crachats à la face, coups de piés et autres indignités

odieuses, pour à quoy remédier et satisfaire à lad. condampnation, il luy falut emprunter la susdite somme et la prendre d'un Juif, à cinquante pour cent, suivant que c'est coustume icy en pareille matière.

Au mois d'aoust de la mesmę année 1644, ayant, led. Révérend Père requérant, par le veu de sa règle, esté obligé de se rendre caution de la somme de cent piastres pour esviter la perte infaillible de l'âme d'un pauvre jeune garçon, nommé Yvon Le Corré, agé de quinze ans et naturel de l'éveché de Vannes, en Bretagne, à quy la cruauté d'un Turq, son patron, faisoit souffrir des tourmans et martires au dela de ses forces pour l'obliger à renier la foy de Jésus Christ, et quoyque le terme de payemant de lad. somme fust conditionnel et qu'il ne se devoit faire qu'àprès le retour que les d. Révérens Pères Faure et Faisan devoient faire en ceste ville ; il fust injustement forcé par la violence du mesme Turq à luy payer ladite somme de cent piastres ou luy remettre en main le susd. esclave, et parce que, consentir à cella eust esté consentir à sa perte, il falut encore trouver la dite somme pour luy donner satisfaction et esviter les risques d'une autre condampnation plus rigoureuse que la première et la prendre à l'intérest à la mesme raison de cinquante pour cent.

En ceste mesme année, feust amené en ceste ville par les corsaires d'icelle un vaisseau de Dieppe, et ayant, led. Révérent Père receu un mémoire du nom de tous les hommes qui y estoient dedans et dans lequel il rencontra le neveu de Monsieur de Beuryer, conseiller d'estat, grand ami et bienfaiteur de leur maison à Paris, nommé Pierre du Mochel, et de qui le père est lieutenant pour le roy dans la place de Fecan, l'esclavitude duquel, tant à cause des considérations susd. que pour l'obligation fort particulière de sa profession luy donna de la compassion principalement de le voir reduit au plus misérable estat ou puisse tomber le plus malheureux esclave, qui ne feust pas si tost arrivé qu'on le mit en

galère, ou les mortelles fatigues d'un voyage de six semaines l'avoient reduit au dernier poinct de l'extremité et du désesboir ; le cognoissant d'ailleurs d'humeur asses feble pour se desfaire de ses chesnes en se desfaisant de sa religion, il se résolut pour sauver l'ame et le corps qui estoient l'ung et l'autre sur le poinct de se perdre, de traiter de sa liberté avec son patron, qui, pour ne scavoir pas sa condition, après asses de peine le luy rendit pour deux cens piastres, qu'il lui a falu emprunter a l'interest à la mesme raison de cinquante pour cent d'un More renié, et qui se devoient despuis le mois de Jeuillet de la mesme année, pour le peu de recognoissance qu'il a tirée d'une obligation si signalée, car tant s'en faut qu'il aye peu recouvrer le principal ni l'interest de lad. somme, qu'au contraire il n'a peu avoir un mot de responce d'une infinité de letres qu'il a escrites aud. Sieur de Beurier, à qui la seule considération du salut de l'ame de son neveu qui estoit sur le poinct de se perdre devoit avec asses de justice le sortir à tout le moins de l'engagement ou il s'est mis à sa considération.

Au mesme mois de jeuillet de lad. année 1644, led. Révérent Père requérant feust obligé, aussi pour esviter la perte d'un jeune garçon natif de Bordeaux, nommé Mondolet, à qui le mauvais traitement d'un Turcq, son patron, la longeur de son esclavitude ou sa mauvaise inclination avoient fait résoudre à renier sa foy, de traiter avec le Turcq du prix de sa liberté qui feust arrestée à deux cens piastres, lesquelles il falut emprunter au mesme instant pour jouyr de la fin pourquoy elles se donnoient, et esviter la damnable résolution dud. esclave, lequel après l'avoit retiré auprès de lui et l'avoit gardé cinq ou six moys, il falut envoyer en France ausd. Révérans Pères Faure et Faisan pour les mauvaises satisfactions qu'on avoit de ses actions et les visibles inclinations qu'il avoit encore à se faire Turcq ; laquelle somme de deux cens piastres et les interets à mesme raison sont encore à payer.

Le jour de la Saincte Croix du mois de may de la présente année 1645, estant deu par le Pere Sebastian Bruyère à un renié de chrestien, de nation Francois, la somme de cinquante piastres de reste de la vente d'un chrestien Francois qu'il luy avoit vendeu, se servant du prétexte de demander le payeman de son argent et après usé des plus extraordinaires violences qui ce puissent imaginer, n'estre jamais entré dans la chambre dud. Réverend Père pour demander son argent qu'avec des déterminations d'un possédé, le costeau à la main, des juremans execrables à la bouche, voulant, disoit-il, avoir la vie ou l'argent, enfin résoleu de passer des menaces aux effets le mesme jour de l'invention de la Saincte Croix qu'il avoit choisi pour ceste belle œuvre, il en seroit facilement venu à bout si led. Révérend Père ne l'eust esvité par sa fuite, lequel eschapant le mal de la mort en trouva ung autre presque pire dans une malhureuse cheute qu'il fist descendant ung degré avec un peu de violence pour gaigner à temps une des prochaines maisons habitée par des chrestiens, et qui en lui rompant deux costes et offencé cruellement la ratte le laissa un assés long temps privé de tous les sentimens; enfin après avoir esté porté sur son lict par des pouvres esclaves il reprist ses esprits après un très long esvanouissement et demeura si mal traité du reste qu'il n'a peu se mettre debout despuis ce temps là que pour aller habiter un cachot où il feust mis quelque temps après comme il se dira un peu plus bas, nonobstant tous lesquels tourmans et persecutions mortelles il feust obligé de payer lesd. cinquante piastres et les prendre à l'interest à la mesme raison de cinquante pour cent, comme les précédentes.

Durant tout lequel temps ayant le susd. Moize Dram, juif, séjourné à Marseille sans avoir peu recouvrer la susd. somme huit mille neuf cens nonente piastres deues de reste, comme dict est, aud. Ali Pichinini, chef et gouverneur de ce royaume, et pour laquelle led. Révérent Père requéran estoit ici demeuré en ostage, il ne manquoit pas, par toutes les occasions qu'il pouvoit, d'escrire aud. Pichinini le peu de satisfaction qu'il recevoit des personnes desd. Reverans Pères Faure et Faisan qui lui devoient conter la susd. somme, et qu'au lieu de luy donner son payeman il estoit tout à fet mal traicté contre la foy publique qu'ils lui avoient donnée pour son assurence; que outre le risque ou il estoit de perdre son argent comme il estoit menassé, il estoit encore dans celle de perdre la vie qu'on tachoit de luy faire oster par dessous main pour se deslivrer de son importunité et du payemant (1) tout ensemble, lesquelles nouvelles faisant de fortes impressions sur l'esprit dud. Pichinini, led. Reverent Père s'est veu assés souvent sur le point de servir de matière à sa vengence, luy semblant avoir raison de ne souffrir pas en la personne d'un homme envoyé de sa part des indignités pareilles, et que, tenant en son pouvoir sur qui se venger, il ne pouvoit jamais en estre blasmé, puisque les mesmes chrestiens luy en avoient fourny l'exemple les premiers, de facon qu'il est vray que cella ne s'est peu passer sans inquiéter mortellement led. Reverend Père qui a veu souvent sa perte assurée dans la colère dud. Pichinini, estimant à une grace particulière du ciel que les mouvemans d'une semblable passion n'ayent passé aux effects, le pouvant faire avec quelque aparence de justice.

Après des remises et des vaines promesses faites aud. Moize Dram, juif, l'espace de un an et demy de la part desd. Révérends Pères Faure et Faisan de luy assurer la susd. somme, lassé d'une si longue attente et de tant de promesses inutiles, il se résolut de se retirer et arriva ici avec la satisfaction que luy pouvoient avoir donné de

(1) En marge, d'une main étrangère :

Le Juif escrivoit cella de Marseille à son maistre contre la vérité, car le père Faure le protegeoit et nourrissoit fort bien, sauf qu'il ne luy pouvoit donner satisfaction de la somme deue.

sy longs amusemens, et son arrivée faisant d'ailleurs l'effet qu'on se peut imaginer sur l'esprit dud. Pichinini, causa avec raison aud. Révérend Père requérant des peines et des dépaisirs inconsolables, se voyant d'un costé dans le lict extrememant malade, et de l'autre impossibilité de se défendre des justes ressentimans de son creantier, ni sauver l'honneur et la réputation de sa religion qu'un procédé si vilain luy faisait visiblement perdre, de sorte que, réduit à ceste extrémité et ne sachant de meilheur remède que de n'en espérer point du tout, arriva la mort dud. Ali Pichinini, chef et gouverneur, comme dict est, de ceste dite ville, lequel accidant devant aparamant estre la cause de quelque soulagement le feust de nouvelles persécutions, car prétendant la Douane de ceste ville, qui est le corps de la justice souveraine de ce royaume, composé de plus de deux mile Turcqs naturels ou reniés de toutes les nations, luy estre deue par led. Pichinini une très notable somme de deniers, se saisit de tous les biens du déffunct et des personnes mesmes de ses héritiers, lesquels pour éviter les tourmans d'une persecution tirannique et se desfaire des chesnes ou ils estoient détenus furent obliger d'indiquer les mêmes creantiers dud. Pichinini, parmi lesquels le debte desdits Révérents Pères feust le premier, et parcequ'il estoit assés cogneu que led. Réveren Père Sebastian estoit ici pour l'assurence d'iceluy, il feust mandé venir en lad. Douanne par quatre de leurs ministres apellés Chaous, qui vaut autant à dire que sergent, lesquelz l'enlevarent de son lit à demy mort devant lad. Douanne, ou ayant esté rudemant interrogé, mesmes avec des coups, pourquoy au préjudice de tant de belles promesses et du bon traitement qu'il recevoit d'eux, il ne payoit une somme qu'ils luy avoient si franchement ficée, et que luy, tout religieux qu'il estoit, devant servir d'exemple aux autres chrestiens estoit le premier qui par son exemple monstroit à les tromper; à quoy ayant respondu avec les

meilleures raisons que en effet sa mauvaise cause luy pouvoit dicter, il feust condampné de payer dans vingt-quatre heures ou souffrir sur sa personne les chastimans que leurs lois veulent qu'on donne à un affronteur publicq, qui est d'estre bruslé.

Dans l'intervalle de l'exécution de laquelle condempnation, ne sachant ni que craindre ni que espérer, dans l'absolue impuissance ou il estoit de trouver de l'argent, résolu de prendre pour l'amour de Dieu le remède qui finit tous les maux, il feust encore apellé en lad. Douanne, avec le Révérent Père Lucien Héraut, religieux de l'ordre de la Très Sainte Trinité, qui se trouvoit en ce temps-là en ceste ville aussi pour la rédemption des captifs, ou ayant esté amenés ansamble avec la même violence que la première fois, n'ayant pour excuse que l'impossibilité de pouvoir les satisfaire, prenant led. Révérent Père Lucien pour leur débiteur, quoy qu'il ne leur deust rien, et sachant qu'il avoit racheté une bonne quantité d'esclaves qui estoient prestz à s'embarquer et qui ne tenoient qu'à payer les droitz qui se prenent aux Portes pour leur sortie, après beaucoup d'opinions et diverses délibérations, led. Révérent Père Sébastian feust condampné a estre bruslé comme affronteur et séducteur publicq, et que, pour le payemant de leur debte, les mesmes esclaves rachetés par led. Révérent Père Lucien seroient de nouveau revandus, et l'argent en provenant employé à leur proffict; de sorte que voulant procéder à l'exécution de lad. condampnation, miraculeusement un Turcq, des principaus d'entre eux, leur ayant remontré et représanté la conséquence dangereuse d'une si rigoureuse condempnation, le bruit de laquelle ne pouvoit donner que de l'horreur à toute la Chrestienté, romproit entièrement le commerce qu'ils ont avec les marchans chrestiens par lequel ils subsistent, qu'il y avoit d'autres remèdes sans en venir à l'extrême pour recouvrir leur payemant, qu'une rigoureuse prison et des tourmans à proportion pourroient bien leur faire

trouver de l'argent; qu'il falloit appeller Monsieur Pierre Piquet, consul pour la nation Française; que c'estoit luy qui en tout cas estoit responsable en lad. qualité de leurs actions et de leurs debtes: sur quoy, après une infinité d'opinions différentes, la peine de la mort fust changée en celle de la plus affreuse prison que leur naturelle cruauté se soit encore avisé de faire faire; dans laquelle lesd. Révérans Pères Sebastian Bruyere et Lucien Héraut furent jettés incontinant après avec toutes les circonstances de rigeur imaginables, particulièrement pour led. Reverend Père Sebastian qui, souffrant d'ailleurs des doleurs d'une maladie très dangereuse, procédante du reliqua de sa cheute, d'une fiébre continue, d'ung fleux de sang et d'une infinité de clous, que le venimeux air du cachot luy avoit fait sortir par tout le corps; enfin après deux mois de souffrances et des peines de ceste espèce, réduits au point de l'extremité, ils furent de nouveau condampnés à recevoir quatre cens coups de baston chacung, sur la plante des piés, sur le dos et sur le ventre; — laquelle condampnation leur ayant esté prononcée de la part de lad. Douanne, la veille du jour qu'elle devoit estre exécutée par cinq ou six d'entre eux, les plus forts et les plus rudes, comme il s'acostume, et voyant qu'à moins de miracle ils ne pouvoient rester en vie après un pareil tourmant, résolus d'achever leurs peines temporelles par la dernière de toutes, munis d'une très parfaite confiance en la miséricorde de Dieu, pour la cause duquel ils patissoient, attendant le jour dont la nuict leur avoit esté si funeste et les bourreaus qui devoient achever d'oster à leurs corps le peu de vie qui leur restoit, lesquels touchés de la compassion de l'estat misérable ou ils estoient et jugeant que le remède qu'on avoit choisi pour le recouvremant de leur debte estoit le mesme qui les y pouroit faire perdre, à cause de quoy relachant, peu à peu de leur sévérité, et craignant qu'après avoir perdu les corps ils perdroient encore le reste, ils ont enfin

consenti que la maison dudit Monsieur le Consul servit de prison ausd. Révérens Pères Sébastian et Lucien, ou ils sont présentement, particulièremant led. Révérend Père Sebastian dans le lit extremement malade et continuellemant tourmenté de la part de lad. Douanne de trouver de l'argent et menassé d'estre bruslé s'il ne satisfait promptemant.

Enfin, de ce que résulte de tout ci dessus et de toutes les autres extraordinaires violences que led. Reverend Père Sebastien souffre des autres Turcqs, ses particuliers creantiers, et à qui ladite Religion doit de l'argent de reste de la vente des esclaves faite despuis si longtemps, il est aisé à juger que sa personne est dans un manifeste péril et qu'il peut arriver que la patience eschape, tant à lad. Douanne que ausd. particuliers, et que, préférant le désir de la vengence à celuy de l'argent, ils ne fassent en sa personne un exemple tragique; pour à quoy remédier il seroit tout à fet necessaire d'une diligence aussi extraordinaire que le mal est violent, puisqu'il est en estat, si Dieu ni met la main, de ne mourir pas naturellement, s'il ne donne pas promptement la satisfaction que ces barbares demandent avec tant de justice et qu'ils ont attendeu avec autant de courtoisie qu'il seroit peut estre mal aisé parmi nous en semblables rencontres d'en trouver de pareilles.

De tout le contenu ci-dessus, led. Révérent Père Sebastien Bruyère m'en a requis acte pour s'en pouvoir servir ainsi qu'il verra bien estre, ce que luy ay concédé, fait foy et attesté tout le contenu cy dessus contenir vérité; fait et publié aud. Alger et dans nostre maison et habitation, en présence de sieur Ambroise Gache, marchant de Marseille, et Pierre Marin dict Lamolette, de la ville de Pesenas, tesmoins requis apellés et signés avec led. Reverent Père Bruyère et moy dict chancellier à l'original.

Extrait bien et deuemant collationné sur son original par moy,

CONSTANS, *chancellier*.

Nous, Pierre Picquet (1), consul pour la nation Francoise, au consulat de cette ville d'Alger et coste de Barbarie,

Certiffions et attestons à tous qu'il appartiendra que Francois Constans, quy a faict et signé le présant acte de rellation, est chancelier au présant consulat, aux escriptures et signatures duquel plaine et entière foy y est adjoustée tant en jugemant que dehors, et disons et attestons comme tout le contenu de la susdite rellation contient vérité, pour avoir nous le tout veu ; en foy et tesmoing de quoy avons faict la présante signée de nos mains, mis et posé le scel royal accoustumé.

Faict aud Alger et dans nostre maison d'habitation, le vingt-sixième jour de moys de novembre mil six cens quarante-cinq.

Signé : PICQUET, *consul.*

(1) Picquet, devenu gouverneur du Bastion, ayant appris, en 1658, que les Turcs voulaient diriger une expédition contre les Établissements, crut prudent de prévenir le danger, et s'enfuit avec son personnel et son matériel, emmenant en outre en esclavage une centaine d'indigènes. Ce fut le sujet d'une grosse crise ; la Cour le désavoua, et il fut remplacé par L. Campon.

EL TRATO DE ARGEL

POR

MIGUEL CERVANTES DE SAAVEDRA

(Traduction de M. DE VILADE)

Après que Cervantes eut été délivré de la dure captivité, pendant laquelle il avait donné de si beaux exemples de dévouement et d'héroïsme, il consacra une partie de sa vie à faire connaître à ses compatriotes les souffrances endurées par les esclaves chrétiens. Il espérait ainsi émouvoir les cœurs, accroître les aumônes dont s'alimentaient les Œuvres de Rédemption, et agir sur l'opinion publique, de façon à pousser le roi d'Espagne à une guerre d'extermination contre Alger. C'est à cette préoccupation constante de son esprit que la littérature espagnole doit les drames suivants : *La vie à Alger. — Les bagnes d'Alger. — Zara et Zoraïde. — Le captif. — La grande sultane. — Le vaillant espagnol.*

Il faut bien avouer, qu'au point de vue purement littéraire, ces drames n'ont pas une très grande valeur, bien qu'on y rencontre parfois des passages d'une émotion communicative. Mais l'intrigue est enfantine, et les chefs de tribus très barbares parlent un *phébus* des plus galants ; aucun dameret de Séville, curieux de style alambiqué, n'abonde plus qu'eux en *pointes* et en *concettis,* ne fait plus d'emprunts à la mythologie, et à l'histoire ancienne. Ce n'est pas sans quelque étonnement qu'on

voit la négresse Fatima parler du *petit Dieu Cupidon*, invoquer *Minos, Rhadamanthe et l'Erèbe ;* le *brave et généreux* Ali Mouzel déclarer à Fernando de Saavedra qu'il n'est qu'un *Ulysse nocturne*, et non *un Télamon.* Ajoutons que le roi de Kouko tourne agréablement le madrigal et qu'on l'entend avouer à la belle Arlaxa, *qu'elle peut augmenter la lumière du soleil en lui prêtant l'éclat de ses yeux.*

Mais ce dédain complet de ce que nous appelons aujourd'hui — la couleur locale — n'enlève rien à la vérité du fond ; l'auteur, qui avait souffert les misères qu'il a décrites, en a fait une peinture très exacte et très vivante ; c'est par là que ces œuvres font partie intégrante de l'histoire d'Alger, et c'est ce qui nous a décidé à publier dans cette *Revue* la traduction d'El Trato de Argel, que M. de Vilade a bien voulu nous offrir. Il n'en avait été donné jusqu'ici que des fragments, édités, les uns par Alphonse Royer (Paris, Lévy, 1862, in-12) et les autres par Émile Chasles (Paris, Didier, 1866, in-12). Si cette publication est, comme nous l'espérons, bien accueillie par les lecteurs de la *Revue*, nous ferons paraître plus tard *Le vaillant Espagnol*, qui contient des détails curieux sur le siège d'Oran et de Mers-el-Kebir, par Hassan-ben-Kheïreddin.

H.-D. de G.

LA VIE A ALGER

Première Journée

SCÈNE PREMIÈRE

Aurelio parait

Aurelio. — Triste et misérable état, dur et amer esclavage, dans lequel la peine est aussi longue que le bonheur est fugitif et abrégé. O purgatoire dans la vie, enfer placé dans le monde vivant, mal sans second, défilé sans issue, somme d'autant de douleurs qu'il peut s'en répartir entre toutes les douleurs, malheur qui, entre les plus grands, se doit considérer comme le plus grand, misère incroyable, mort croyable et palpable, état misérable et impossible, mal visible et invisible, épreuve qui doit découvrir si notre cœur est valeureux, vie malheureuse et pénible, image de la pénitence ! Mais cessons de parler de ce tourment, car il nous écrase à ce point que tout ce que je pourrais dire ne saurait approcher de ce que je ressens. Que ma douleur redouble alors que je puis dire, baigné de pleurs, que mon corps est au pouvoir des Maures et mon âme au pouvoir de l'amour. Du corps et de l'âme est ma peine ; mon corps, on peut voir en quel état il se trouve ; mon âme est soumise à la chaîne de l'amour. Je pensais que l'amour n'avait pas de pouvoir parmi les esclaves, mais en cet état plus encore ce puissant amour enfonce en moi des clous terribles. Amour, que viens-tu chercher au milieu de la misère d'un peuple captif ? Laisse-le mourir ou

vivre avec sa peine et son déchirement. Ne vois-tu pas qu'ici la trame de ton fil est coupée à la longue ou brièvement par la soif et par la faim? Je crois plutôt que tu n'as pas voulu m'oublier dans cette épreuve, que tu as vu que mon cœur était intact, bien que mon costume soit en lambeaux. D'aujourd'hui, j'entends clairement que le pouvoir qui est en toi peut embrasser le ciel et la terre et plus encore que je ne le comprends. Je ne te demanderai qu'une chose, si dans cette chose tu vois une ombre de raison entre mille ombres, c'est que puisque tu as été l'artisan de ma défaite et de ma ruine, au milieu des blessures continuelles que tu me fais, tu m'accordes un répit d'un instant. Et je ne te demande pas de sortir de mon cœur puisque tu ne le peux, je te demande au contraire de rester et de me servir de soutien dans ce péril. Du sommet où tu m'as placé, on essaye de me précipiter, mais qui pourrait abattre ce qu'une fois, toi, tu as élevé? Déjà voici venir Zara et sa harangue. Ah l'ennuyeux débat! C'est comme si le jour me faisait faute avant que ne vint la nuit. Secourez-moi, Silvia, mon unique bien, car avec votre aide, dans une guerre plus ardue et plus terrible, j'aurais confiance de remporter la victoire.

(Zara et Fatima paraissent)

ZARA. — Aurelio?

AUR. — Madame?

ZARA. — Certes, si tu me considérais comme ta dame, tu ferais immédiatement et sans débat ce que je te demande.

AUR. — Ce que tu veux, je le veux, puisque, en définitive, je suis ton esclave.

ZARA. — Ces paroles, je les approuve, mais tes actes, je les blâme.

AUR. — Qu'ai-je donc fait qui puisse te déplaire?

ZARA. — C'est ce que tu ne veux pas faire pour moi qui me laisse mal satisfaite.

AUR. — Madame, je ne puis m'arrêter davantage, je vais sans tarder à la fontaine.

ZARA. — Le feu qui me consume réclame une autre eau que celle que tu pourras rapporter. Ne t'en vas pas, reste ici.

AUR. — Il n'y a plus à la maison de bois pour faire le feu.

ZARA. — C'est assez du feu qui me brûle.

AUR. — Mon maître...

ZARA. — N'aie pas peur.

AUR. — Laisse-moi m'en aller, dame, car mon maître Yousouf va venir.

ZARA. — Celle qui doit rester seule avec un si violent amour, te laissera difficilement partir.

AUR. — Il est inutile de lutter davantage, dame, laisse moi enfin.

ZARA. — Aurelio, viens ici.

AUR. — Il vaut mieux que tu te retires.

ZARA. — Ainsi, Aurelio, tu me congédies?

AUR. — C'est plutôt une faveur que je te fais, si tu estimes et mesures ma conduite à la vraie mesure de l'amour. Ne vois-tu pas en effet que je suis chrétien, c'est-à-dire voué à un sort fatal et au malheur?

ZARA. — L'amour égalise tout. Donne-moi, pour gage, ta main.

FATIMA. — Zara, ma maîtresse, je t'assure que je suis frappée d'étonnement en voyant comme ont disparu ta hauteur et tes caprices; c'est chose gentille en vérité et bien digne d'être notée que de voir éprise d'un chrétien une mauresque si belle; et ce qui rend tout à fait blâmable ton inclination si dépourvue de mesure, c'est quand on voit que tu te meurs d'amour pour un chrétien qui est ton esclave et pour comble comme il répond à tes désirs. Pardonne-moi, mais tu es bien fragile.

ZARA. — Où vas-tu?

FAT. — Je sais bien où.

ZARA. — Douce et sincère amie, ce que tu dis, je ne le

nie pas. Mais que faire ? car mon amour est de feu, et ma volonté de cire. Et, bien que je voie le désastre et la triste fin où tout cela doit aboutir, il m'est impossible de contenir la violence de mon désir. Applique-donc tes discours et tes efforts à combattre ce rocher, car ce ne sera pas une mince gloire que d'avoir à jouir de sa défaite.

FAT. — Je veux te complaire en cela, puisque en définitive tu as le droit de me commander. Chrétien, tourne-toi vers moi et me regarde ; après tout mon visage n'est pas celui de la mort.

AUR. — Vous me causez plus que la mort avec vos sollicitations. Laissez-moi seul avec mon tourment, puisque c'est en vain que vous luttez.

FAT. — Voyez-vous comme il se retire, l'arrogant, en son point d'honneur. Il comprend aussi bien la langue de l'amour que l'âne le chant de la lyre.

AUR. — Comment veux-tu que j'écoute la voix de l'amour quand je suis enchaîné de la sorte ?

ZARA. — Que cela ne te cause point de peine ; prompt sera l'adoucissement ; nous deux, nous t'enlèverons cette chaîne.

AUR. — Il est bien préférable de me la laisser, car je ne veux pas en la quittant passer d'un extrême à un autre.

FAT. — A quel extrême passerais-tu ?

AUR. — En délivrant mon corps de ces fers, je tomberais dans un plus grand malheur qui attristerait mon âme et plus encore.

FAT. — Vous avez des âmes, vous, les chrétiens ?

AUR. — Oui, et d'autant plus magnifiques et précieuses qu'elles ont été rachetées par Dieu.

FAT. — Bah, vaines imaginations ! Mais si vous avez des âmes, elles ont été taillées dans le diamant, puisque sous le marteau de l'amour vous vous endurcissez encore plus. Aurelio, décide-toi. Tiens compte de ce que je te dis ; ne sois pas si attaché à ton opinion obstinée.

En ce moment, tu te vois privé de liberté, chargé de fers, misérable, nu, brisé de fatigue, accablé de besoins, soumis à mille avanies, à la bastonnade, aux coups, au cachot, à la prison, où l'on est en plein jour plongé dans les ténèbres. Eh bien ! on te promet la liberté, on t'enlèvera les fers, on te vêtira de drap. Plus de crainte des fers sinistres ; du couscous, du pain blanc pour nourriture ; des poules en abondance ; il y aura même du vin de France, si tu veux boire du vin. On ne te demande pas l'impossible, ni de travaux démesurés, mais des travaux agréables, charmants, délicieux autant qu'il est possible. Profite de l'occasion qui vient s'offrir à toi et ne fais pas l'ignorant, puisque tu as montré que tu avais du bon sens. Regarde ta maîtresse Zara, et vois tout ce qu'elle mérite, vois comme le soleil est éclipsé par l'éclat de son clair visage, considère sa jeunesse, sa richesse, son nom et sa réputation ; vois enfin qu'elle vient aujourd'hui près de toi demander la santé. Considère enfin l'intérêt que tu as à te rendre à ses désirs et qu'il y en a mille qui mettraient leur bouche là où elle a posé les pieds.

AUR. — Tu as tout dit, Fatima ?

FAT. — Oui.

AUR. — Tu veux que je te réponde ?

FAT. — Réponds.

AUR. — Eh bien, je dis non !

ZARA. — Ah, Allah ! qu'ai-je entendu ?

AUR. — Je dis qu'il n'est pas convenable de me demander ce que tu me demandes parce que tu n'en aperçois nullement le danger.

FAT. — Quel péril peut-il y avoir, alors que ta maîtresse le veut ?

AUR. — Et l'offense, qu'étant Maure, elle fera à Mahomet.

ZARA. — Laisse-moi donc avec ton Mahomet ; aujourd'hui ce n'est plus mon Dieu, puisque je suis l'esclave de l'amour qui dompte et captive les âmes. Loin de toi

toutes ces préoccupations et élève-toi jusqu'au ciel où je plane.

AUR. — Dame, j'ai une crainte qui me consume et me terrifie.

FAT. — Dis ! est-ce que tu as peur de moi !

AUR. — J'ai peur, Madame, parce que je ne vois aucun moyen ni détour pour arriver à te complaire. Dans ma loi, il n'est pas admis de faire ce que tu m'ordonnes ; au contraire, cela est défendu sous de graves peines, sous la menace d'un châtiment ; et quand même tu aurais reçu le baptême, étant mariée, comme tu l'es, ce serait chose assez inutile que de demander ce que tu demandes. C'est pourquoi je me résous à mourir plutôt que de me rendre à tes désirs et je persisterai toujours dans cette résolution.

ZARA. — Aurelio, es-tu dans ton bon sens ?

AUR. — C'est bien plutôt pour y demeurer que je suis si cruel pour toi.

ZARA. — Ah ! déplorable résultat ! est-il possible que mes prières aient si peu de pouvoir sur toi ?

FAT. — A part. (Sans aucun doute cet ennemi est fort prudent ou très fou.)

Misérable, imbécile et insensé, né de vile canaille, pensais-tu donc triompher d'elle et te réjouir inconsidérément ? Méchant, une telle fantaisie, pensais-tu que nous en parlions sérieusement ? Que la foudre plutôt t'écrase misérablement avant que le jour ne s'achève. Tu auras affaire à moi, et de belle manière. Je t'assure que cet homme qui n'a jamais aimé dira : Il aurait mieux valu que j'aimasse. Ne sois pas désolée, Zara, laisse-moi remédier à tout ceci ; ce fourbe de chrétien, je le ferai repentir.

ZARA. — Hélas ! il n'est pas de bien qui s'acquière par le mal.

FAT. — Il n'est pas de bien, non plus, qui s'obtienne par le bien.

ZARA. — Cesse, Aurelio, de me dédaigner.

FAT. — Ces supplications ne font qu'enorgueillir le fourbe. Va, maîtresse, à ton appartement. En cette terrible épreuve, ou je perdrai la vie ou tu obtiendras satisfaction. (Les Mauresques se retirent et Aurelio reste seul).

AUR. — Père céleste, en la forte main de qui est le gouvernement de la terre et du ciel, dont le pouvoir se montre partout infatigable, tendre, juste et saint, si ta lumière, si ta main ne me guide pour sortir de ce chaos, je crains, je redoute que de même que mon corps est dans une triste prison, de même mon âme ne doive rester captive. Où es-tu, belle Silvia, quel destin, quel sort implacable dans sa violence insensée, nous a si fort, sans cause ni raison, rejeté hors de cette voie prospère. Étoile, sort, fortune ou signe, si quelqu'un d'entre vous a causé un désastre si complet, dès aujourd'hui, je le déclare, mille et mille fois, je vous maudis. Par ce qui me tient le plus au cœur, je mourrai avant de faire ce que veut ma maîtresse. Il me faut rester ferme, tel que le roc bien assis que dans la tourmente le vent et la mer assaillent et frappent. Que ma vie soit longue, qu'elle soit courte, peu importe ; seul, celui à qui il est donné de bien mourir peut dire qu'il a eu une longue vie ; celui qui meurt d'une façon honteuse peut dire qu'il a une vie indigne qu'on en considère la mesure. (Il rentre.)

SCÈNE II

SAAVEDRA. — Je vois les heures du temps rapide qui se pressent dans une course hâtive conjurées contre moi avec le ciel. L'espérance, non le désir d'un meilleur sort, m'a quitté et ainsi le désespoir, le chagrin que j'éprouve parce qu'elle est morte viennent augmenter la tristesse de ma vie. Ah ! cruelle, inique, inexorable étoile, comme tu m'as traîné comme par les cheveux au pouvoir de la terrible douleur qui m'assaille.

P. ALVAREZ. — C'est peine perdue que de se plaindre en une telle occurrence, car si le ciel avait dû être adouci par nos lamentations déjà nos larmes l'auraient touché. Un cœur magnanime doit opposer un visage riant à l'adverse fortune, car un ferme courage apporte remède à quelque malheur que ce soit.

SAAV. — D'avoir le cou courbé et fléchissant sous le pénible joug de l'amère servitude, tu dois bien voir que cela est périlleux pour l'âme et pour le corps, surtout pour celui qui est résolu à se laisser mourir, plutôt qu'à s'écarter un instant de la vie honnête.

P. ALV. — Si par hasard j'imitais ta façon d'agir, je serais forcé à l'instant de me rendre à discrétion à la faim. Je sais bien que, dans la captivité, il n'y a pas de contentement; mais je ne veux pas augmenter ma peine, en fixant continuellement sur elle ma pensée. J'ai pour amante ma maîtresse; elle me traite comme tu le vois; je m'amuse et je me promène. Je suis captif, il est vrai, le dise qui voudra.

SAAV. — Triomphe, frère, et jouis de ce trophée; mais si d'être captif tu t'enorgueillis, je dis que c'est honteux, bas et vil.

P. ALV. — Frère Saavedra, si tu t'ingénies à te mêler de faire le prédicateur, tu ne trouveras pas ici une terre où tu puisses récolter les fruits que tu désires. Laissons cela, écoute plutôt ces nouvelles certaines de la guerre entreprise par le grand Philippe et chasse un peu loin de toi le chagrin. On dit qu'une frégate de Bizerte est arrivé cette nuit; sur elle vient un captif qui a rendu la vie à mon espérance morte. Le destin contraire lui a enlevé la liberté pendant qu'il passait de Malaga à Barcelone, et Maami, corsaire altier, l'a fait prisonnier. Ses façons dénoncent une personne de qualité et un homme rompu aux durs travaux de Bellone. Il rapporte le nombre exact des soldats des possessions du dehors qui sont passés en Espagne, sans compter nos trois tercios qui y ont débarqué. Il énumère les princes, les seigneurs, les gentilshommes, espagnols et étrangers qui viennent se ranger comme volontaires sous la bannière de Philippe. Il parle de la magnifique et superbe revue que le roi veut faire à Badajoz des forces de l'union chrétienne. On dit en cette ville que personne ne sait quel est le dessein du roi, et chacun, petit ou grand, se garde d'en parler.

SAAV. — Ouvrez-vous, cieux! et envoyez-nous promptement le libérateur qui doit nous débarrasser de cette guerre cruelle, si déjà vous ne l'avez envoyé sur la terre. Quand je suis arrivé, vaincu, sur cette terre si célèbre dans le monde et qui dans son sein renferme et rassemble un tel ramassis de pirates, je n'ai pu tenir la bride à mes lamentations; mais malgré moi, sans savoir pourquoi, mon visage flétri s'est inondé de larmes lorsque se sont offerts à mes yeux le rivage et la montagne où le grand Charles tint arborée dans les airs sa bannière, sur cette mer qui ne souffrit pas une si grande entreprise, puisque pleine d'envie contre sa gloire elle se montra plus furieuse qu'elle ne l'avait jamais été; et, quand je repassai ces choses dans ma mémoire, les larmes me jaillirent des yeux, impérieusement arrachées par une si évidente disgrâce. Mais, si le ciel puissant n'est pas conjuré avec mon destin pour me causer une peine sans fin, je ne dois pas mourir ici et y laisser ma dépouille; quand je me verrai dans une situation plus heureuse, ou si le sort favorable me vient en aide et me permet un jour d'aller me jeter aux genoux de Philippe, alors je pense donner carrière, en présence du Roi, à ma langue tremblante et presque muette, mais ignorante de l'adulation et du mensonge. Je dirai : Grand Roi dont la puissance soumet les nations barbares au joug inflexible de l'obéissance, de qui les noirs indiens par leurs présents et en faisant sortir l'or de ses retraites reconnaissent la légitime suzeraineté, que l'impudence avec laquelle une bicoque prétend te faire de continuels outrages, éveille en ton cœur royal une courageuse indi-

gnation! Ses gens sont nombreux, mais elle est petite, ouverte, mal armée, elle n'a pour sa défense ni citadelle, ni muraille, ni rocher. Chacun ici n'attend que la venue de la flotte, pour confier à ses pieds la charge et le soin de conserver sa vie. Tu as dans tes mains la clef qui peut ouvrir la prison dure, amère et cruelle où meurent quinze mille chrétiens. Tous ici comme moi, les mains jointes, à genoux sur la terre, et pleurant au milieu de tortures surhumaines, te demandent, puissant seigneur, de tourner vers ce peuple, toujours gémissant, des yeux de miséricorde. Et puisqu'elle est terminée aujourd'hui, cette guerre intestine qui t'a si fort tourmenté et accablé, et que la paix rétablie te convie à marcher en avant; fais, bon Roi, que s'achève par tes soins ce qu'avec tant d'audace et tant de valeur ton bien aimé père a commencé. A voir seulement que tu te remues, l'épouvante saisira cette nation barbare et je puis dès cet instant présager sa perte et sa destruction. Qui peut douter que le cœur du Roi ne se montre bienveillant, en écoutant le récit du triste état dans lequel se trouvent sans répit ces malheureux. Mais, comme se fait voir, hélas! la grossièreté de mon esprit si borné, à moi qui prétend parler d'une façon si plate devant une si éminente majesté. L'occasion toutefois est telle qu'elle m'excuse. Mais je veux me taire sur tout ceci, car je crains que ma conversation ne l'offense et le travail, mortelle exigence, me réclame.

(Paraît Sébastien, captif.)

SÉBASTIEN. — Chose pareille s'est-elle jamais vue? Est-il au monde un pays aussi inexorable, d'où la pitié soit aussi absente et où la cruauté soit aussi excessive? Quelle excuse pourra-t-on trouver pour une méchanceté si extrême qu'elle fait payer l'innocent pour le coupable? O cieux! qu'ai-je vu? Oui, c'est là un peuple inhumain que celui qui trouve plaisir à donner la mort aux serviteurs du Christ. O Espagne, patrie chérie, vois quel

est notre destin; si là-bas tu infliges une mort légitime, ici on supprime une vie innocente.

P. ALV. — Sébastien, dis-nous ce que tu as pour parler de la sorte?

SÉB. — Une infinité de maux et pas un bonheur.

SAAV. — Être comme tu l'es, esclave, c'est là la somme de toutes les douleurs?

SÉB. — C'est une autre peine bien plus grande qui me désespère si fort.

P. ALV. — Et d'où peut donc provenir cette peine que tu dis affreuse?

SÉB. — D'une vie qui vient de s'achever ici-bas pour ne jamais s'achever dans l'éternité. Vous savez qu'ici, à Alger, on sut comment à Valence fut mis à mort en vertu d'une juste sentence, un Morisque de Sargel, je veux dire qui vivait à Sargel, car il était d'Aragon. Suivant la trace de sa nation, le chien passa en Barbarie, et se fit ici corsaire; il était si actif et si cruel, qu'avec le sang des chrétiens il paya bien le sien d'avance. En faisant la course, il fut pris et comme il fut reconnu, on le livra à l'Inquisition qui lui fit son procès. Dans ce procès, on constata ce fait, qu'étant baptisé, il avait renié la foi du Christ, et était passé en Afrique et que, grâce à son industrie et ses artifices, ses manœuvres traîtresses et louches, plus de six cents chrétiens avaient été faits prisonniers. De si grands crimes et forfaits étant établis contre lui, les justes inquisiteurs le condamnèrent au feu. Cette sentence fut connue ici des Maures, ainsi que le supplice qui en fut la suite, parce que les Morisques qui sont là-bas l'écrivirent sans tarder. La triste nouvelle connue des parents du mort, ils jurent et forment entre eux le dessein de livrer au bûcher une autre vie. Ils cherchent sur le champ un chrétien pour payer ce talion, et le trouvent en la personne d'un prêtre valencien de nation; ils l'ont réclamé sans perdre un instant pour exécuter leur dessein, parce qu'ils ont vu qu'il portait sur la poitrine la croix de Montesa. Ce

signe de victoire, c'est par un sort heureux qu'il lui est échu de le porter; car, si sur terre il lui a donné la mort, dans le ciel il lui a donné la gloire. Ainsi donc ces gens privés de la lumière de la foi, qui ont vu ce signe sur sa poitrine, pensant tuer le Christ, tuent celui qui porte sa croix. Ils l'ont acheté à son maître, et quoiqu'ils soient pauvres, l'argent des aumônes qu'ils ont recueillies de tous côtés, leur a permis d'y arriver. Dans notre peuple chrétien, on sollicite la charité des gens pour soigner les malades et non pour tuer ceux qui sont en santé. Mais dans cette odieuse nation et dans ce lieu maudit, on ne mendie pas pour guérir, mais pour pouvoir ôter la vie. J'ai vu aujourd'hui au pouvoir de ces bourreaux le serviteur de Dieu; il était non seulement entre deux, mais entre deux mille voleurs. Le vénérable prêtre placé au milieu de ces gens impitoyables, l'allure humble et modeste, allait avec joie mourir pour Dieu. Toute la populace s'ingénie à lui infliger des tortures redoublées. L'un lui donne mille coups, l'autre arrache ses cheveux blancs. Ses mains, qui mille fois ont porté Dieu, sont liées aujourd'hui par deux cordes tordues avec lesquelles on les a ramenées derrière le dos; sous le joug d'un autre lien, il courbe le cou, et mille maures viennent tour à tour s'essayer à qui tirera le plus fort sur cette corde. Sa vue d'aucun côté ne pourrait découvrir un seul ami, car le peuple hostile tout entier l'entourait de toutes parts. Ils se sont ingéniés à le tourmenter et à le torturer avec une ardeur si damnable que celui là a passé pour un mauvais musulman qui ne lui a pas donné un coup. Ils sont arrivés à la Marine avec la victime innocente. Là, avec une insolente barbarie ils l'ont lié à une ancre. J'ai vu alors deux ancres à la fois en me plaçant à deux points de vue opposés: l'une en fer sur le sol, une autre, celle de la foi, dans le cœur du chrétien; elles sont liées l'une à l'autre. Celle de fer se convertit en un instrument de mort cruelle et rapide, celle de la foi en un instrument de vie éternelle. Voyez, en effet, combien est contraire l'effet de ces deux ancres dans cette lutte: l'une se soude au sol, l'autre s'attache au ciel, et quoiqu'on se trouve en une telle occurence que le corps et l'âme sont terrifiés, le Saint, comme s'il se trouvait dans une circonstance tranquille, ne veut qu'aucune soit détachée. C'est ainsi que, sans avoir rien commis, le serviteur de Dieu se trouvait attaché à ce fer, et le corps lié, il allait l'esprit libre et délié, son corps ne peut se tourner; car mille cordes l'attachent, mais son esprit le promène librement dans toute l'étendue des cieux. La canaille, qui s'ingénie à commettre une nouvelle cruauté, apporte une grande quantité de bois sec et noueux; sur le champ, elle trace une spacieuse enceinte et laisse enfermé au milieu le saint et humble personnage, et, bien que tous n'aspirent qu'au moment de le voir expirer, pour le torturer davantage, ils allument le feu le plus loin possible. Ils veulent, comme le cuisinier le plus attentif à son office, que la chair du saint se rotisse et ne s'embrase pas. La fumée s'élève dans l'air impalpable, et parfois vient lui frapper dans les yeux, le feu dévore les aliments qui se trouvent à sa portée, ses vêtements vont se racornissant sous la violence de la chaleur, et le feu, de ce non content, cherche à s'attaquer à la chair qu'ils recouvrent. Deux flammes l'assaillent: l'une humaine et visible, l'autre sainte et invisible, qui est la flamme de l'amour de Dieu et je ne sais à la façon dont il les payait toutes deux à laquelle d'entre elles il était le plus redevable, si c'était à celle qui embrasait son corps ou à celle qui dévorait son âme. Ceux qui sont là à le regarder, la colère à ce point les aveugle qu'ils sont impatients de voir s'achever leur œuvre et prennent plaisir à son supplice. Et au milieu de ces tortures le saint et courageux personnage n'a pas remué les lèvres pour laisser échapper un mot de plainte; on dit au contraire, et j'ai vu que si de temps en temps il parlait, c'était pour faire vibrer dans les airs et jusqu'au ciel le nom du Christ, et quand le Saint s'est vu dans l'agonie suprême, il a appelé cinq ou six fois la

Sainte Vierge Marie. L'air attise le feu et l'active si violemment que peu à peu le saint corps se trouve réduit en cendres ; mais, dès que les Maures l'ont vu mourir, ils lui ont lancé tant de pierres, qu'avec elles ils ont achevé ce que les flammes n'avaient pu faire. O second St-Sébastien, ton zèle pieux me garantit que, dès ce monde, en mourant, tu as vu le ciel ouvert. Le corps reste à la marine, consumé et lapidé et l'âme a pris son vol vers la région divine. Le Maure reste tout joyeux de ce traitement inhumain et injuste. Le Turc est satisfait et le Chrétien terrifié. Je suis venu vous raconter tout cela, que vous n'avez pu voir, si toutefois mes larmes et mes soupirs vous ont permis de l'entendre.

SAAV. — Cesse à l'instant de pleurer, ami, car il n'est pas bien de gémir sur ceux qui s'en vont au ciel, mais sur ceux qui restent ici ; car, bien que son sort paraisse injuste au point de vue humain, finir par une telle mort, c'est commencer une nouvelle vie; prends donc un autre niveau pour régler ta douleur et ta désolation, qui viennent de ce que tu ne peux souffrir qu'on venge les morts de Valence ici à Alger. C'est que, là-bas, la justice se fait voir quand on châtie les méchants. Ici, la cruauté fait voir tout le pouvoir de l'injustice.

SÉB. — En présence d'un malheur si affreux, qui pourrait retenir ses gémissements ? Eux sont punis par leur faute, et nous, quoique innocents, sommes mis à mort.

P. ALV. — Il nous suffisait d'être captifs sans autre disgrâce, sans voir que si, là-bas, on brûle les morts, ici on brûle les vivants. Que Valence emploie d'autres moyens pour châtier les renégats, que condamnés, secrètement, ils meurent tous par le poison... Mais un Maure vient là-bas ; ne restons pas réunis, que Saavedra aille par là, Sébastien et moi, par ici. (Ils sortent.)

ACTE II

—

YOUSOUF. — J'ai donné trois cents écus, Aurelio, pour la jeune fille, oui, je les ai donnés au Turc, parce qu'elle a captivé mon âme et ma vie, et c'est peu, tant elle est belle. Il me l'a vendue par dépit, me disant qu'il n'a pu, durant le temps qu'il l'a eue en son pouvoir, la décider par quel moyen que ce soit à consentir à l'amoureux déduit. Je l'ai mise dans la maison d'un Maure sans oser l'amener ici, et, là où elle est, est aussi mon trésor le plus précieux, et tout l'enivrement que peut donner l'amour. En elle on voit la bonté jointe à la cruauté la plus grande qui se soit jamais vue sur la terre ; on voit aussi réunies, sans se faire la guerre, la beauté et la vertu. Les promesses ne peuvent adoucir son cœur inflexible ; je me vois miné par les larmes, et c'est en vain qu'à chaque instant je lui rappelle tous les services que je lui ai rendus ; autant en emporte le vent. Elle se refuse à voir son bonheur ; elle se refuse à voir comment la douleur peu à peu me brise, comme je soupire ; au contraire, plus je suis aimable, plus alors elle est impitoyable. Je veux l'amener à la maison pour te confier l'objet qui fut ma souveraine joie ; peut-être pourras-tu l'émouvoir étant chrétien comme elle, et dès maintenant je te promets, si tu parviens à faire triompher mon désir amoureux, de te donner la liberté et d'être pour toi un parfait ami.

AUR. — En tout ce que tu veux, il me faut, seigneur, te complaire, parce que je suis ton esclave et aussi parce que je vois que tes mignardes de femmes te mettent dans ce triste état. De quelle nation est la dame qui t'a embrasé d'un si beau feu et qui regarde si peu à son intérêt ?

YOUS. — On dit qu'elle est Espagnole.

AUR. — Son nom ?

YOUS. — Elle s'appelle Silvia.

AUR. — Silvia ? Une Silvia se trouvait là où je me suis embarqué et selon ce que j'ai vu on ne l'estimait pas si haut cependant.

YOUS. — C'est celle-là ; je l'ai achetée.

AUR. — Si c'est celle-là, je puis dire qu'elle est belle, sans mentir, et qu'elle n'est pas si cruelle, si altière, que son caractère impitoyable puisse faire mourir qui que ce soit. Amène-là à la maison, maître, sans tarder, et cesse de craindre ; tu verras si je le puis, comme à ma prière et par mes soins, sa chaste réserve s'adoucira.

YOUS. — Je vais la chercher et pendant qu'on arrangera sa venue, pour te récompenser de la satisfaction que tu m'as donnée, je vais dire à mon renégat qu'il t'enlève cette chaîne. (Il s'en va.)

AUR. — Qu'est-ce ceci, ciel ? Qu'ai-je entendu ? C'est ma Silvia ? Oui certes, c'est elle. Est-il possible ? Sort déplorable ! Je vais donc voir celle qui m'a maintenu vivant dans la mort et mort dans la vie ? Cette jeune fille est ma Silvia que j'appelais de tous mes vœux, dont je suis l'esclave et que j'aime plus que tout au monde. Je rends grâces au ciel qui nous a donné à tous deux le même maître. Que mes chagrins fassent trêve au milieu d'une si grande infortune, puisque, par un bonheur extraordinaire, il va être donné à mes yeux de voir une beauté si singulière. Et, si mon maître est follement épris d'elle, cela prouve que pour celui à qui il arrive de l'apercevoir, il est impossible d'échapper à la captivité ou à une profonde blessure, et puisque Yousouf montre dans ses amours une ardeur si impudique, si nous pouvons nous voir, sa douleur s'adoucira, et je pourrai lui dire combien la mienne est supérieure, et durant le temps où je pourrai voir sa beauté et sa jolie tournure, mon désespoir se calmera jusqu'à ce que le ciel décide ce qui doit advenir de nous. (Il s'en va.)

(Paraissent deux marchands.)

1er MARCHAND. — Enfin, Aïdar, en Sardaigne vous avez fait bonne prise.

AÏDAR. — Oui et non, très peu de valeur si l'on en juge par la revue du butin.

1er MARCH. — On dit que les galères de Naples vous ont donné la chasse.

AÏD. — Oui, elles nous l'ont donnée, mais pas sérieusement, car le poids les embarrassait. Le larron qui va voler, s'il ne veut donner dans le nœud coulant, doit marcher sans aucun embarras, soit pour fuir, soit pour attrapper sa proie ; or les galères des chrétiens, sachez-le, si vous ne le savez, on peut dire qu'elles n'ont pas de pieds et guère de mains. Et la raison en est que les chrétiens vont si chargés de marchandises, qu'alors même qu'ils rameraient six jours, ils n'atteindraient pas un ponton. Nous autres, nous allons à la légère et aussi vifs que le feu, et, quand on nous donne la chasse, aussitôt droit dans le vent, les voiles carguées, les œuvres mortes à bas, le mât et l'antenne sur la croisière, et de la sorte nous faisons notre route contre le vent sans fatigue. Mais le chrétien fait si grand cas de sa dignité, qu'il lui paraît que c'est un déshonneur que de prendre une rame dans le péril, et alors, pendant que là-bas ils restaient obstinément attachés à leur point d'honneur, nous, chargés de leurs compatriotes, nous sommes venus ici sans nous préoccuper de l'honneur.

LE MARCH. — Que ce point d'honneur, que cet aveuglement règne toujours dans leur esprit, car notre plus grand avantage vient de leurs propres erreurs. Je veux acheter à ces Sardes un garçonnet.

AÏD. — Voici justement le crieur public qui les amène, cherchant à les vendre à travers la ville.

(Entre le crieur maure qui vend les deux petits garçons, la mère et le père.)

LE CRIEUR. — Y a-t-il quelqu'un qui veuille acheter

les petits et le vieux, c'est-à-dire cette grande bête et la vieille avec tout son embarras, car, sur ma foi, ils sont assez bons. De celui-ci on me donne cent deux écus, de celui-là deux cents on me donne. Mais on ne les emmènera pas à ce prix. Passe là, toi, grand chien.

JUAN. — Qu'est ceci, mère ? Est-ce que par hasard ces Maures nous vendent ?

LA MÈRE. — Oui, mon fils, notre infortune grossit leurs trésors.

LE CRI. — Y a-t-il quelqu'un qui veuille acheter le fils et la mère ensemble ?

LA MÈRE. — Oh ! terribles et tristes épreuves, plus amères que la mort.

LE PÈRE. — Calmez-vous, Madame, car puisque Notre Seigneur a voulu nous mettre en cet état, il sait bien pourquoi il l'a fait.

LA MÈRE. — Je suis au désespoir à cause de ces enfants, parce que je ne sais en quel lieu ils doivent aller.

LE PÈRE. — Madame, laissez s'accomplir ce que le ciel tout puissant a ordonné.

LE MARCH. — Combien donne-t-on de celui-ci ? Dites-le nous.

LE CRI. — Cent deux écus on donne.

LE MARCH. — Doit-on le laisser aller pour cent dix ?

LE CRI. — Non, si vous ne poussez pas plus haut.

LE MARCH. — Est-il sain ?

LE CRI. — Il est sain.

LE MARCH. — (Il ouvre la bouche de l'enfant). Ouvre, n'aie pas peur.

JUAN. — Ne me l'arrache pas, seigneur, car elle tombera bien toute seule.

LE MARCH. — Le petit drôle, pense-t-il que je veuille lui arracher quelque molaire ?

JUAN. — Doucement, seigneur, ne me fais pas mal ; arrête ; doucement, car je me meurs.

AÏD. — Combien donne-t-on de cet autre ?

LE CRI. — Deux cents écus on donne.

AÏD. — Et pour combien le laissera-t-on aller ?

LE CRI. — On en demande trois cents.

AÏD. — Si je t'achète, seras-tu bon garçon ?

FRANCESCO. — Alors même que vous ne m'achèteriez pas, je serai bon.

AÏD. — Dois-tu l'être ?

FRANC. — Je le suis déjà sans appartenir à autrui.

LE MARCH. — Je donne pour celui-là cent trente écus.

LE CRI. — Il est à vous ; vienne l'argent.

LE MARCH. — Je vous les donnerai à la maison.

LA MÈRE. — Mon cœur défaille.

LE MARCH. — Achetez cet autre, compagnon ! Viens, enfant, viens te divertir.

JUAN. — Seigneur, je ne dois pas laisser ma mère pour aller avec une autre personne.

LA MÈRE. — Va, mon fils, tu n'es plus à moi, mais à celui qui t'a acheté.

JUAN. — Ah ma mère ! m'avez-vous abandonné ?

LA MÈRE. — Ah ciel ! combien tu es cruel !

LE MARCH. — Marche, petit drôle, viens avec moi.

JUAN. — Allons ensemble, frère ?

FRANC. — Je ne puis, cela n'est pas en mon pouvoir ; que le ciel soit avec toi.

LA MÈRE. — O mon bien, ma joie, n'oublie pas ton Dieu.

JUAN. — Où m'emmènent-ils sans vous, père et mère chéris ?

LA MÈRE. — Veux-tu, seigneur, que je parle un instant à mon fils. Donne-moi cette courte satisfaction, puisque ma douleur doit être éternelle.

LE MARCH. — Dis-lui tout ce que tu voudras, puisque ce sera la dernière fois.

LA MÈRE. — Le bonheur se détourne de toi, mon fils. Ah ! pourquoi t'ai-je mis au monde ! Le ciel s'est obscurci, les éléments se sont troublés, la mer et les vents se sont conjurés pour mon désespoir. Tu ne connais pas ton infortune bien qu'elle soit profonde ; il est

vrai que tu peux considérer comme un bonheur de ne pas la connaître. Ce que je te demande, ô mon âme, puisque dès maintenant on m'empêche de te voir, c'est de ne jamais oublier de dire ton *Ave Maria*, car cette reine de bonté, pleine de vertu et de grâce, te délivrera de tes chaînes et te rendra la liberté.

AÏD. — Voyez la méchante chrétienne, quel conseil elle donne au petit garçon. Va, il n'est pas aveugle comme toi, menteuse, drôlesse.

JUAN. — Mère, enfin, je ne reste donc pas! Ces Maures vont donc m'emmener?

LA MÈRE. — Avec toi s'en va ce que j'ai de plus cher.

JUAN. — Je t'assure qu'ils me font peur.

LA MÈRE. — Une crainte bien plus grande me reste à moi, quand je te vois aller où tu vas. Non, jamais tu ne te souviendras, de Dieu, de toi, ni de moi, car que fait présager ton âge si tendre sinon le malheur, et placé comme tu le seras au milieu d'une nation impie et experte aux tromperies.

LE CRIEUR. — Tais-toi vieille, mauvaise gale, si tu ne veux pas que pour comble de malheur, ta tête ne vienne à payer ce que dit ta langue. Y a-t-il quelqu'un qui donne davantage de cet autre; assurément il est plus gentil et plus gracieux que ne l'est son petit frère.

AÏD. — Dis, pour combien le donneras-tu?

LE CRIEUR. — Ne vous ai-je pas dit trois cents écus, c'est le prix.

AÏD. — En veux-tu deux cent cinquante?

LE CRIEUR. — C'est parler inutilement, autant en emporte le vent.

AÏD. — La bonne grâce de ce garçon m'a charmé, je me décide à donner les trois cents écus.

LE CRIEUR. — Donne-moi l'argent ou des arrhes du marché.

AÏD. — Comment t'appelles-tu? dis-moi.

FRANC. — Je m'appelle Francisco, seigneur.

AÏD. — Puisque tu as changé de maître, il te faut changer Francisco en Maami.

FRANC. — Cela, non, seigneur mon maître; il faut que tu m'appelles Francisco.

AÏD. — Le bâton saura bien vous faire changer de nom et même d'intention.

FRANC. — Puisque le sort aveugle me sépare de vous, seigneur, qu'ordonnez-vous?

LE PÈRE. — De vivre, mon fils, comme un bon et fidèle chrétien.

LA MÈRE. — Mon fils, que ni les menaces, ni les bons procédés, ni les présents, ni les coups de fouet ou les coups de bâton, ni les pièges, ni les séductions, ni les trésors les plus magnifiques que puisse se rencontrer sous la voûte des cieux ou qu'éclaire le soleil, ne te puissent décider à quitter la foi du Christ pour suivre celle du peuple maure.

FRANC. — On verra en moi, si je le puis, et puisque le bon Jésus me vient en aide, comme mon âme restera immuable dans ma foi, dans ma promesse et dans mon respect.

LE CRIEUR. — Oh! comme le jeune drôle se montre bon chrétien! Eh bien! je vous promets que, sous un tant soit peu de contrainte, vous aurez vite fait de baisser le ton. Ces petits coquins de chrétiens, tout d'abord ils ne font que pleurer, et puis ils se font musulmans et meilleurs musulmans que les plus vieux. (Ils se retirent.)

ACTE III

—

YOUS. — Cessez de vous lamenter, Silvia, faites trêve à votre terrible angoisse, car je ne vous ai pas achetée pour être esclave, mais pour être dame et maîtresse. Voyez, je me figure que le sort, pour vous si contraire en apparence, a employé ce détour pour augmenter votre

bonheur. En agissant ainsi avec vous, la fortune n'use pas de lois nouvelles. N'a-t-on pas vu des esclaves devenir rois ? Vous, vous êtes plus qu'une reine. Séchez donc ces beaux yeux qui captivent tout ce qu'ils regardent, et quand ils se détournent emportent les âmes comme dépouilles. Est-ce que ce voile blanc ne cache pas cette divine beauté, semblable à la neige éclatante qui fait échec à la lumière du ciel ?

SILV. — Maintenant, seigneur, les lamentations et les tourments me sont devenus comme une seconde nature à tel point que s'ils m'accordent un répit d'un instant, je le considère comme un plus grand mal. Mais d'ailleurs je suis et je serai joyeuse de vous obéir à vous qui avez donné tant d'argent pour moi, sans que je sache pourquoi, car je vous assure, seigneur, que si l'on considère combien je suis accablée par la misère et la pauvreté, alors je suis riche, si par la richesse on entend la douleur, et je suis d'autant plus riche de douleur que, et c'est un sujet de cruel déchirement pour moi, je rencontre à chaque instant l'occasion d'en augmenter la somme.

YOUS. — Silvia, tu es dans l'erreur, car je ne veux rien de toi, sinon que tu consentes à être servie et fêtée par moi, car le profit que j'espère, Silvia, pour t'avoir achetée c'est de contempler ton visage parfait et non pas de doubler mon argent, car l'amour qui se fait un plaisir de montrer sa force invincible a fait de moi l'esclave d'une esclave, d'une esclave qui est ma dame. Et je me trouve si transporté d'avoir perdu ma liberté, que j'en viens à louer la cruauté de ce cœur dur et insensible. Et pour mieux te faire entendre ce que je viens de te dire, Silvia, ne m'appelles jamais ton maître, mais ton esclave ou ton cher ami.

SILV. — Bien que le ciel ait fait dans ma situation un si complet changement, ne croyez pas que j'aie oublié les bornes de la politesse. Je sais bien comment je dois t'appeler, et je sais que j'ai l'obligation d'essayer de te contenter en ce qui sera raisonnable.

YOUS. — Ton langage si courtois, ton charme, ta grâce et tes façons me donnent clairement à entendre, Silvia, que tu es bien née. Et, bien que je puisse espérer de toi une rançon considérable, j'en suis arrivé à un tel point que c'est toi qui me mettras à rançon. Mais en attendant que tu voies, par des preuves éclatantes, tout ce que je veux faire pour toi, viens, Silvia, viens avec moi ; tu vas voir ta maîtresse Zara.

SILV. — Allons, maître, j'y consens.

YOUS. — Silvia, non, Silvia, bien peu votre maitre, puisque le sort heureux et l'amour ont fait de vous ma dame.

ZARA. — Soyez, Yousouf, le bien venu. A qui cette esclave ?

YOUS. — A moi.

SILV. — Je suis à vous, Madame.

YOUS. — Oui, elle est à vous ; je l'ai achetée.

ZARA. — Assurément, l'acquisition est excellente, si elle est aussi vertueuse que belle. Dites, seigneur, combien coûte-t-elle ?

YOUS. — J'ai donné pour elle deux mille doublons.

ZARA. — A-t-elle espoir d'être rachetée ?

YOUS. — On dit qu'elle est très riche.

ZARA. — Son nom ?

YOUS. — Elle s'appelle Silvia.

ZARA. — Est-elle demoiselle ou mariée ?

SILV. — Je suis mariée et demoiselle.

ZARA. — Comment cela peut-il être, Silvia ? Dis ?

SILV. — Madame, cela est ainsi, parce qu'ainsi l'a voulu mon étoile. Le ciel m'a donné un mari, non pour que j'en puisse jouir, mais pour que nous restions perdus l'un pour l'autre.

UN MAURE. — Yousouf, notre roi Hassan t'envoie chercher au plus vite.

YOUS. — Où est-il ?

LE MAURE. — Dans le Divan, plongé dans la plus grande angoisse. Amès, Jemi, les Aghas, les Boulouck-

bachis, tous les Odabachis et les janissaires s'y trouvent. Ils se sont réunis en conseil sur ce qu'on a appris de source certaine que le roi d'Espagne a réuni un grand appareil de guerre. Le bruit court qu'il doit se diriger vers le Portugal, mais ici on craint que ce ne soit une ruse, et il est prudent à Alger, qui lui fait le plus de mal, de redouter sa colère. En guerre, il y a mille tentatives pleines de perfidie et d'astuce. Le tonnerre se fait entendre sur la droite et c'est à gauche qu'il frappe.

Yous. — Allons, le ciel qui prend notre défense comme si c'était la sienne, pour nous venger de cette attaque fera de l'Espagne l'esclave et la sujette de Mahomet. Quant à vous, Madame, dites à Silvia ce qu'elle a à faire et vous, Silvia, soumettez votre volonté à ses désirs. (Il s'en va avec le Maure.)

Zara. — Chrétienne, d'où es-tu? Es-tu pauvre ou es-tu riche? D'un rang élevé ou modeste? Ne me le dissimule pas, je t'en prie, car je suis femme comme toi, et je n'ai pas des entrailles si impitoyables que tes déplorables malheurs ne me puissent attendrir.

Silv. — Madame, je suis de Grenade, et aussi fort accablée par le sort que peut le prouver le fait d'être vendue et revendue sans cesse. On dit que j'ai été riche jadis, mais toute ma richesse s'est changée en la pauvreté la plus profonde et s'en est allée peu à peu.

Zara. — N'as-tu pas eu quelquefois un désir d'amour?

Silv. — C'est le terrible amour qui m'a amené à l'état en lequel je me vois.

Zara. — As-tu par fortune été tendrement aimée?

Silv. — Je l'ai été et j'ai aimé avec une telle ardeur que c'est à peine si la mort pourra faire disparaître une passion si extrême.

Zara. — As-tu aimé la première, ou as-tu été aimée d'abord?

Silv. — Je fus d'abord aimée de celui que j'aimai, que j'aimerai, que j'aime.

Zara. — C'est un jeune homme?

Silv. — Et de plus un gentilhomme.

Zara. — Est-il chrétien?

Silv. — Comment donc serait-il Maure! Quand on porte le nom de chrétien, on ne saurait transgresser l'honneur.

Zara. — C'est donc un pêché que d'aimer un Maure.

Silv. — De ceci, je ne sais rien, sinon que c'est chose défendue et qui n'est pas bien pour les chrétiens.

Zara. — Et si une mauresque aime un chrétien.

Silv. — Tu sais ce qu'il en est mieux que moi.

Zara. — Ah! Silvia, comme bien vite tu m'offenses et me fais de la peine.

Silv. — Moi, maîtresse, et de quelle manière?

Zara. — Écoute, je te le dirai, car en m'écoutant je sais bien que tu en viendras à t'attendrir.

Il faut que tu saches, Silvia, que ces jours-ci partirent de ce port avec bon vent douze vaisseaux, tous appartenant à des corsaires; ils cheminèrent avec un vent favorable jusqu'aux côtes des îles de Sardaigne et là allèrent se cacher dans les anses des baies, les sinuosités et les caps dessinés par la mer, guettant quelque bateau de Gênes, d'Espagne ou d'une autre nation, à l'exception de la France. Et voici que rapidement se lève un vent terrible qui s'appelle mistral, et dont la furie, au dire des gens de mer, est si grande que les voiles serrées et les agrés de navire le plus solide et le mieux construit ne peuvent y résister et qu'il est nécessaire de se diriger vers l'abri le plus proche, si toutefois sa violence le permet. Les vagues soulevées et le mugissement du vent furieux retenaient les navires corsaires à l'abri des caps sans leur permettre de sortir en pleine mer pour se livrer au vent dans toute sa violence; sur un autre point où la tempête faisait rage, fatiguait en montrant toutes ses qualités de résistance une galère chrétienne, pleine de richesses; elle courait sans rame aucune sur la mer soulevée et allait, lui servant de jouet, craignant toujours d'être engloutie par les ondes furieuses. Mais enfin

au bout de trois jours, pendant lesquels elle avait été battue par la mer en fureur, elle découvrit la terre, et ce fut découvrir la cause de sa plus grande douleur et de son malheur le plus complet, parce qu'elle vint s'arrêter à la même île de San Pedro où se trouvaient abrités les navires ennemis. Ceux-ci, avides de faire cette prise, sortent, et pleins d'une ardeur belliqueuse, assaillent la galère désemparée et qui n'était défendue que par le seul désir de se défendre. Une balle à l'instant traversa la poitrine du capitaine et, à ses côtés, tombe mort d'un boulet un illustre gentilhomme valencien. Le détail du butin, des richesses, des captifs que les Turcs ont trouvés sur la malheureuse galère m'a été rapporté par un chrétien qui y perdit la douce et chère liberté, pour l'enlever plus tard à celle qui veut se donner à discrétion à son bien aimé. Ce chrétien, Silvia, ce chrétien, c'est celui qui me fait sortir de la réserve convenable à une mauresque, qui m'a ravi le contentement et la joie, qui m'a rendu à tout plaisir, indifférente ; ainsi suis-je, et c'est là le pire, hors de tout. Mon mari l'a acheté ; il est ici dans cette maison, et bien qu'à force de larmes et de prières, de soupirs, de tendresses et de présents, je m'efforce d'adoucir son cœur impitoyable, ce cœur, alors que le mien n'est pour lui que cire molle, se montre pour moi de diamant. C'est pourquoi, ma chère Silvia, en disant qu'il n'était pas permis qu'un chrétien eût une inclination amoureuse pour une mauresque, tu m'as offensée, et c'est par les mêmes objections qu'Aurelio se défend, et le ciel l'a fait si bon chrétien pour causer ma mort !

SILV. — Ce chrétien, dis-tu, a pour nom Aurelio.

ZARA. — C'est ainsi qu'il s'appelle.

SILV. — La galère dont tu parles, à ce que je crois, s'appelait San Pablo ; elle était neuve, appartenait aux saints Chevaliers de Malte ; c'est sur elle que j'ai été prise, et de plus je crois que je connais cet Aurelio ; c'est un jeune homme de visage sérieux et de nation espagnole.

ZARA. — Sans aucun doute c'est celui-là, ma chère Silvia ? Quel est cet ennemi de ma tranquillité. Est-il gentilhomme ou plutôt grossier villageois ? car tout démontre qu'il est l'un ou l'autre, sa tournure et son intraitable caractère ; en lui se rencontre le port imposant de la ville et le caractère du montagnard.

SILV. — A moi, il me parait être un écuyer pauvre, d'après ce que j'ai pu voir sur la galère ; quant à sa fortune je ne saurais en parler, Madame.

ZARA. — Et moi je ne sais que te dire, ma Silvia, sinon que je suis arrivé à un tel emportement, que je veux l'aimer quoiqu'il puisse advenir ; je te demande seulement, Silvia, de faire en sorte d'adoucir ce féroce tigre d'Hyrcanie et de l'amener par de douces représentations à compatir à la peine que ressent une malheureuse, esclave de son esclave ; et si tu fais cela, Silvia, je te jure, par le Coran, de chercher un moyen qui te permettra de retourner bien vite et joyeusement sur le sol pour toi si cher et si regretté de ta patrie.

SILV. — Laisse, madame, le soin de tout ceci à Silvia et tu verras ce que peut faire mon adresse pour ta satisfaction et pour mon avantage.

ACTE IV.

—

(Paraissent les trois petits Maures dont il va être parlé et les captifs qui vont les uns chercher de l'eau, les autres du bois ; ce sont Sébastien, Saavedra, Pedro Alvarez.)

PETIT MAURE. — Don Juan pas venir, vous pas fuir, ici mourir.

AUTRE MAURE. — Ici mourir.

AUTRE MAURE. — Ici mourir, pas fuir, ici mourir.

SAAV. — Son frère viendra, le glorieux Philippe, qui sans doute serait déjà venu si l'entêtement indomptable et superbe du protestant des Flandres n'offensait pas d'une si impudente manière sa royale couronne.

Petit Maure. — Pas racheter vous, pas fuir, Don Juan pas venir, ici mourir.

P. Alv. — Si par hasard il venait, je sais d'une façon certaine que vous péririez jusqu'au dernier, infâmes.

Autre Maure. — Don Juan pas venir, vous pas fuir, ici mourir.

P. Alv. — Je verrai auparavant ces faibles murailles mises à bas, et ce nid, cette caverne de voleurs dévorée par les flammes, peine justement méritée par ces criminels exécrables.

Saav. — Cela ne finira jamais si nous répondons; laisse-les donc, Pierre Alvarez, mon ami, car à la fin ils se lasseront, et dis-moi, maintenant si tu penses plus que jamais à t'enfuir.

P. Alv. — Comment donc? Certes.

Saav. — Et de quelle manière?

P. Alv. — Par terre, car je ne puis le faire d'une autre façon, ni d'une autre manière.

Saav. — Ainsi donc tu veux t'engager dans une telle entreprise?

P. Alv. — Et que veux-tu que je fasse, Saavedra? Car mes vieux parents viennent de mourir et un frère que j'ai s'est mis en possession de la fortune et des biens qu'ils ont laissés, et ce frère est si avare que, bien qu'il connaisse l'esclavage amer qui m'accable, il ne veut pas donner, pour me délivrer, un réal de mon propre patrimoine. Mû par cette considération et comme je vois que j'ai un maître cruel, comme tu le sais, qui pense que je suis gentilhomme et qu'il est impossible que les ressources de l'aumône puissent jamais arriver à lui fournir la somme qu'il me demande, en présence de la vie insupportable à laquelle je suis condamné, de la faim, du dénûment, de la fatigue et du froid, je me résous à mourir en fuyant plutôt qu'à vivre d'une si lamentable vie.

Saav. — Tu t'es préparé un sac de provisions?

P. Alv. — Oui, j'ai environ dix livres de bon biscuit.

Saav. — Mais il y a d'ici Oran soixante lieues, et tu ne peux pas emporter plus de dix livres?

P. Alv. — Non, car j'ai fait une pâte de farine et d'œufs mélangée avec du miel et très bien cuite, dont, à ce qu'on m'a dit, une très petite portion peut nourrir beaucoup. Si cela vient à me manquer, je peux manger quelques herbes avec du sel, que j'emporte également.

Saav. — Tu emportes des souliers?

P. Alv. — Deux bonnes paires.

Saav. — Tu sais bien le chemin?

P. Alv. — Non, je n'en ai même aucune idée.

Saav. — Comment donc penses-tu te diriger?

P. Alv. — J'irai par le bord de la mer, car à l'heure actuelle, comme nous sommes en été, tous les Arabes se retirent dans la montagne, cherchant la brise rafraîchissante.

Saav. — Tu as quelques indications qui te permettront de reconnaître quelle est la terre si désirée d'Oran?

P. Alv. — Oui, j'en ai, et je sais qu'il me faut d'abord traverser deux rivières: l'une s'appele la rivière de Mazafran, qui est ici près, l'autre la rivière de Hiquino qui est plus loin, auprès de Mostaganem; je sais encore qu'en allant tout droit on rencontre une colline haute et élevée (on m'a dit qu'elle s'appelle Cerro Gordo) et, quand on l'a gravie, on découvre lui faisant face directement une montagne qui dresse sa tête au-dessus d'Oran.

Saav. — Tu chemineras de nuit?

P. Alv. — Qui pourrait en douter?

Saav. — Tu te risques donc à passer à travers les collines, les montagnes, les ravins, au milieu des ténèbres de la nuit profonde, sans chemin, ni sentier qui puisse te guider vers l'endroit où tu veux aller? O liberté, combien tu es aimée! Cher ami, que le ciel couronne d'un heureux succès tes efforts, et moi je vais à mon travail, car voici l'heure; Dieu t'accompagne!

P. Alv. — Qu'il soit aussi avec toi!

(La mauresque sort pour faire ses incantations et ils rentrent.)

FAT. — Nous voici arrivés au point désiré, au point que réclame l'enchantement extraordinaire qui doit dompter ce cœur indomptable ! oui, ma science saura bien le dompter ; à travers les espaces du ciel étoilé, la nuit obscure et froide conduit son char, et profitant de l'occasion qui m'y invite, je vais faire des incantations horribles, merveilleuses et effrayantes. Mes cheveux blancs doivent être épars au vent, ma ceinture dénouée, mon pied droit déchaussé, mon visage tourné vers la mer où le soleil s'est englouti, autour de mon bras s'enroule ce bracelet formé des pierres qui se trouvent amoncelées dans le nid de l'aigle, et cette corde fait paraître sa vertu magique conformément à mes intentions. Ces cinq roseaux que ma main a coupés à l'époque de la pleine lune ; tous taillés de la même manière, rendront ce que je veux facile et commode, ces cinq têtes arrachées au serpent gavilo, pendant l'été, me serviront également pour mon œuvre magique et aussi ces grains que je jette sur le sol. Ce lambeau de chair enlevé au front du tout petit poulain à sa naissance et dont la vertu éprouvée et extraordinaire est de nature à satisfaire à mon désir, enveloppé dans cette herbe qu'à touchée la dent d'un agneau qui vient de naître fera qu'Aurelio deviendra très doux comme le mouton et consentira à ce que je veux. Cette figure en cire, faite à la ressemblance d'Aurelio sera d'une main impitoyable et avec la flèche de l'amour traversée par le milieu du cœur et aussitôt Zara sera satisfaite de cette volonté transformée ; et le chrétien si glacé deviendra sur le champ brûlant d'un feu amoureux et dévorant. Et vous ô justes Radamanthe et Minos, qui par des lois incommutables dans les obscurs royaumes de l'épouvante gouvernez les âmes tristes et misérables, si ma rauque incantation ou le murmure de vers agréables a quelque force, c'est par eux que je vous conjure, je vous demande et vous supplie d'adoucir ce cœur endurci impitoyable.

Rapide, rauque, rumeur, raspariforme, grandeur, Deuclifaz, Pentasilante, aboyeur, avaleur, faux et difforme, Arbarico du mont qui apporte la peste, Erèbe, toi qui engendre la forme effroyable de tout dieu sauvage ; présente-toi, c'est l'instant ; parais devant moi sans tarder, si tu ne préprises pas la science de Zoroastre.

LA FURIE. — La force irrésistible de tes vers et de tes incantations diaboliques m'a arrachée au royaume de l'oubli et m'a traînée ici pour t'obéir, mais, ô mauresque, te voir en cette entreprise me peine extrêmement, parce que je comprends que c'est du temps perdu.

FAT. — Pour quelle cause ?

LA FURIE. — Cesse en l'instant tes conjurations et à l'instant je te satisferai sur ce que tu demandes, si toutefois tu te plies et t'accomodes à mes discours et à mes conseils. Toutes tes manœuvres sont vaines, parce qu'un cœur chrétien qui s'appuie sur le Christ, fait peu de cas des enchantements ; c'est par des voies très différentes qu'il te convient de l'attirer, afin qu'il souffre d'amour pour ton amie.

FAT. — Ainsi donc, tous tes efforts sont sans profit ?

LA FURIE. — Ils ont été vains ; mais écoute, avec une très grande rapidité et sans détours tu arriveras à l'accomplissement de tes désirs de la manière suivante : dans tout l'enfer il n'y a pas d'ennemie qui puisse faire une plus cruelle et terrible blessure aux Chrétiens, à ceux-là même qui ont les cœurs les plus droits et les intentions les plus pures, que l'impitoyable Nécessité qui pousse à bout la patience ; contre ces tortures, il n'est pas de résistance. Une autre ennemie, c'est l'Occasion ; si toutes deux de concert viennent assiéger ton Aurelio, tu verras son arrogance renversée et changée en douceur, se récréer rapidement aux feux de Cupidon.

FAT. — Alors, je te demande de me les envoyer toutes deux et de ne pas te désintéresser de cette entreprise.

La Furie. — J'accomplirai tes ordres avec tout l'empressement possible. (Elles se retirent.)

(Paraissent Aurelio et Silvia)

Aur. — La fortune m'a accordé en compensation de tous mes tourments, ma Silvia, l'orgueil et la joie de te contempler. Ma peine à partir d'aujourd'hui se changera en joie, puisque je te vois, Silvia chérie, et la nuit profonde où je vis en jour éclatant.

Silv. — Que je suis donc, ô mon unique bien, comblée par la fortune, puis qu'une fois encore je vais jouir de ta présence, ce dont je désespérais déjà.

Aur. — Comment vous êtes-vous trouvée, ô mon épouse, durant cette absence, au pouvoir de ces gens qui n'ont rien de commun avec la raison, la vertu, l'âme et la conscience.

Silv. — Comme j'ai placé et que je place mon espérance dans le créateur de la terre et du ciel et que j'ai en lui une confiance chrétienne et assurée, grâce à sa bonté, j'ai encore le droit de porter le voile de la chasteté, et, de même, avec son aide sacrée j'espère qu'aucun outrage ne pourra le souiller.

Aur. — Tu sauras, mon épouse chérie, que l'amour artificieux et vengeur avec une âpre, furieuse et cruelle rigueur a dérobé le cœur de ma maîtresse et l'a frappé d'une blessure incurable, puisqu'il l'a rendu épris de ce cœur qui est à toi, et en quelque endroit que j'aille, la Mauresque me suit et d'après ce qu'elle me déclare, elle n'a pas d'autre plaisir de me contempler.

Silv. — Tout cela Zara me l'a déjà raconté et m'a demandé de vous demander de daigner ne pas la mépriser si fort en face. D'autre part, aussi, Yousouf notre maître ne mène pas une moins triste vie, car lui aussi il m'aime d'une ardeur qui, à ce que je crois, n'est pas feinte.

Aur. — O pauvre Maure et infortunée Mauresque, comme d'une ardeur vaine vous envoyez inutilement au

vent d'heure en heure vos vains soupirs. Yousouf aussi m'a fait part de ses intentions et m'a supplié de vous supplier de donner quelque allégement à son tourment. Mais, qu'avec une impitoyable furie arrive une flèche qui me traverse la poitrine et que mon âme se sépare de mon corps plutôt que, à mon détriment, et pour nous causer une si grande disgrâce, j'essaye d'assurer son avantage ; bien que par là je doive être sûr de le contenter.

Silv. — Si dans cette occurrence, Aurelio, il nous suffisait de leur montrer une volonté transformée sans qu'il en dût résulter plus grand mal, j'estimerais que ce serait un parti sage, parce qu'avec cette feinte nous obtiendrions qu'on ne troublât pas le plaisir que nous avons à nous voir. Il faut dire à Zara que, grâce à mes bons offices, tu ne te montres plus si dur, et au Maure que tes efforts sont couronnés de succès, et, en gardant tous deux cette honnête attitude avec circonspection, nous pourrons facilement trouver dans nos entrevues le soulagement de notre chagrin.

Aur. — L'avis que tu viens de donner est excellent ; nous ferons ce que tu as décidé, et au milieu de tout cela, peut-être le sort inhumain s'apaisera-t-il. J'écrirai à mes parents la disgrâce dans laquelle nous nous trouvons tous les deux ; toi, Silvia, tu peux en écrire autant aux tiens. Et comme quelquefois les murs, comme on dit, ont des oreilles, ma Silvia, remercions Dieu de cette grâce qu'il nous a faite et remettons cette conversation à un autre jour. (Ils se retirent.)

(Paraissent Pedro Alvarez qui fuit, puis un autre captif qui fuit aussi et deux Maures qui s'en emparent et les ramènent.)

P. Alv. — Cet interminable chemin, cette route à travers tant de halliers, de montagnes, le rugissement continuel des bêtes féroces, tout m'accable de telle sorte que je songe à en finir par la mort.

Mes provisions sont épuisées, mes vêtements se sont

mis en lambeaux dans les fourrés, mes souliers sont lacérés, mon courage est à bout de telle façon que je ne puis plus mettre un pied devant l'autre.

Déjà la faim me presse et la soif insupportable me torture, déjà la force m'abandonne et je n'espère sortir de cette affreuse situation qu'en me livrant à qui de nouveau voudra me faire prisonnier.

J'ai perdu la bonne direction et je ne sais quelle est exactement la route d'Oran ; mon triste sort ne m'offre aux yeux ni sentier ni chemin, et qu'importe d'ailleurs, puisque, alors même que j'en trouverais un, je ne puis faire un pas. Vierge gracieuse et bénie, vous qui secourez les pauvres humains, soyez ici pour moi l'étoile qui puisse guider ma pauvre barque sur cette mer furieuse et l'éloigner de tant de périls. Vierge de Monserrat, qui faites un paradis de ces âpres montagnes, envoyez-moi le salut, tirez-moi de cette angoisse, puisque vous aimez, glorieuse, à tendre la main au malheureux dans sa chute. Au milieu de ces buissons je prétends me cacher, car déjà la journée s'avance et là j'espère mourir. Très sainte Marie, dans ce terrible péril je remets entre vos mains mon corps et mon âme.

(Paraît un lion qui bondit près de lui, et aussitôt paraît l'autre captif qui lui aussi est en train de fuir).

LE CAPTIF. — Ces empreintes ne sont pas d'un Maure ; pour sûr, non ; c'est un chrétien qui les a laissées, et qui doit cheminer dans la même intention que moi. Les empreintes des Arabes sont larges et mal formées, parce que leur chaussure est large, tandis que la nôtre est plus ajustée ; par suite elles sont différentes de celles-ci. Je suis sûr qu'il n'est pas caché bien loin d'ici, car je viens de perdre la trace. Mais voici le soleil déjà haut et moi fort mal en point. Je veux me cacher ici jusqu'à ce qu'à la tombée de la nuit je continue mon voyage, car dans ces parages où nous sommes doit se trouver Mostaganem ; en effet, le soleil se lève par ici, le nord est dans cette

direction-là et la côte n'est pas loin. Oh ! que je suis mal ici ! Bon Jésus, guide mes pas, car beaucoup d'Arabes traversent cette campagne dénudée. Si je réussis à me cacher, je ne renonce pas à revoir mes enfants, ma femme et ma maison.

(Deux Maures entrent pour le saisir.)

UN MAURE. — Le coquin aura fui.

(Pierre Alvarez se montre.)

P. ALV. — Dieu saint, qu'est-ce que je vois ? Mais bien que vous soyez un lion féroce, mon cœur bondit de joie, mon désir s'est accompli, me voici délivré de cette agonie. Puisqu'ainsi le veut mon étoile, ce lion par sa force indomptable mettra fin à mes jours et son ventre servira de sépulture à mon corps. Mais jamais telle mansuétude ne s'est vue dans un animal si courageux, bien que parfois son caractère féroce fasse place à la clémence. Mais qui sait si plutôt le ciel ému de mes gémissements ne m'a pas envoyé ce lion pour me faire remettre par lui dans le chemin que j'ai perdu ? Sans aucun doute, il s'agit là d'une chose divine, et mon esprit se fortifie d'autant plus dans cette opinion que je sens en moi-même, avec une force merveilleuse, une nouvelle et indomptable ardeur. N'est-ce pas déjà chose vérifiée, qu'un autre lion a conduit à La Goulette un autre captif, qu'il trouva sur une âpre montagne fugitif et égaré. C'est là, Vierge pie, une œuvre de votre main divine. N'est-il pas déjà prouvé et démontré pleinement que l'homme qui en vous se confie ne désespère pas et ne se confie pas en vain ? Attends-moi, compagnon, car ma détermination est prise ; et je veux te suivre en quelque endroit que tu ailles, car il me semble que tu n'es pas un lion, mais un agneau.

ACTE V

—

(P. Alvarez et le lion.)

P. ALV. — Jamais avec moins de souci je n'avais che-

miné et, à ce que j'imagine, Oran n'est pas bien loin. Grâces te soient rendues, ô divin roi ; vierge pure, je chante vos louanges et je vous supplie de pousser jusqu'au bout votre charité si extraordinaire, car si vous me donnez la liberté, je vous promets d'être votre esclave. (Il sort.)

Paraissent l'Occasion et la Nécessité.

L'Occasion. — Nécessité, toi qui exécutes fidèlement tous les crimes qui se présentent publiquement et secrètement sous mes auspices à moi, l'Occasion ; tu vois comme nous avons été contraintes et forcées par le cruel génie des enfers à venir combattre le cœur dur comme un roc et fermé comme une citadelle d'un chrétien qui s'insurge contre la puissance du petit Dieu cruel ; bien plus, il n'en fait nul cas. Il est nécessaire que tu le presses de tes sollicitations, que tu te montres toujours à lui à toute heure, qu'il boive, qu'il mange, à quelque chose qu'il pense ou quelque chose qu'il prétende faire. Et moi, en ce qui me concerne, je veux sans cesse me placer devant lui et lui présenter ma maigre touffe de cheveux et retenir mon vol pour qu'il puisse s'en saisir, chose peu ordinaire dans ma course rapide et légère.

La Nécessité. — Tu peux être sûre, Occasion, que de mon côté je ferai merveilles, si ta faveur et ton secours ne me font pas défaut. Mais tu le vois qui vient ici, cet indomptable. Prépare-toi, amie, et mettons à bas la vaine présomption de ce chrétien.

(Aurelio paraît.)

Aur. — Ne te sera-t-il donc pas possible, pauvre Aurelio, de te défendre contre cette infâme mauresque qui te poursuit de tant de manières? Oui, cela sera, si le ciel ne me refuse pas la faveur que jusqu'ici il ne m'a pas ménagée. Elle emploie mille astucieux moyens, mille ruses pour me forcer à me soumettre à son désir impudique.

Tantôt elle me fête, tantôt elle éclate en reproches, tantôt elle m'accable de privations et me fait mourir de faim.

La Néc. — Certes, Aurelio, elle est grande la misère dans laquelle tu te trouves.

Aur. — Oui, grandes sont les privations auxquelles je suis soumis.

La Néc. — Tu portes des souliers et des vêtements déchirés.

Aur. — Mes souliers et mes vêtements sont déchirés.

La Néc. — Tu dors sur une simple peau posée sur le sol.

Aur. — Je couche sur le sol simplement recouvert d'une peau.

L'Occ. — Mais, moi, je sais bien que, si tu avais voulu, tu aurais trouvé une occasion de sortir de cette angoisse, très vite, sans débat, à peu de frais.

Aur. — Mais je sais que si j'eusse voulu j'aurai trouvé une occasion de me débarrasser de ce supplice très vite, sans danger, à peu de frais.

L'Occ. — Sans qu'il soit besoin d'autre chose que d'aimer ta maîtresse Zara ou seulement de lui donner des marques d'amour.

Aur. — Il me suffisait d'aimer ma maîtresse ou de feindre de l'aimer. Mais qui pourrait feindre l'amour qu'il ne ressent pas ?

La Néc. — La nécessité te force à le faire.

Aur. — La nécessité me force à le faire.

L'Occ. — Combien elle est riche ! et c'est ce qu'il te faut, et qu'elle est belle !

Aur. — Combien ma maîtresse est riche et belle.

L'Occ. — Et libérale, ce qui vaut mieux en cette occurrence, aussi te donnera-t-elle sans compter, tout ce que tu voudras.

Aur. — Et étant libérale et amoureuse, elle me donnera tout ce que je lui demanderai.

L'Occ. — Rare et singulière est l'occasion qui s'offre à toi.

AUR. — Rare et singulière est l'occasion qui s'offre à moi ; mais elle ne pourra détourner mon sang d'hidalgo de ce qui est juste et de ce qu'il se doit à lui-même.

L'OCC. — Qui donc pourra savoir ce que tu as fait ? Or, un péché secret, encore qu'il soit grave, est tout excusé et tout pardonné.

AUR. — Qui pourra savoir ce que j'aurai fait ? et un péché secret, bien qu'il soit grave, est tout excusé et tout pardonné.

L'OCC. — Et d'autant plus que l'Occasion t'offrira mille occasions secrètes et cachées.

AUR. — Et d'autant mieux qu'à chaque instant s'offrent à moi mille occasions secrètes. Je veux en profiter, vienne l'une d'elles. Aurelio, un instant, ce que tu médites n'est pas d'un gentilhomme, est indigne de ce que tu dois au Christ et à son sang.

LA NÉC. — Le Christ est miséricordieux, il l'a toujours été, aussi, pardonne-t-il toujours les fautes qui se commettent par pure nécessité.

AUR. — Mais Dieu sait bien que ce qui m'oblige à céder c'est nécessité pure ; aussi que cette nécessité, le ciel la prenne en considération pour me pardonner ma faute.

L'OCC. — Voici l'heure, Aurelio, en ce moment tu peux saisir l'occasion par les cheveux. Vois comme elle est délicieuse, agréable et amoureuse la belle Mauresque qui vient se mettre à tes ordres.

(Zara paraît.)

ZARA. — Aurelio, tu es seul ?

AUR. — Et accompagné !

ZARA. — Qui t'accompagne ?

AUR. — Un penser amoureux.

ZARA. — Qui en est l'occasion ?

AUR. — Si je te le disais, il se pourrait faire que tu cessasses de me traiter d'homme impitoyable, cruel et sans amour.

LA NÉC. — Ta puissance opère, camarade.

L'OCC. — Et pourquoi n'opérerait-elle pas ? Écoute et vois à quoi cela va aboutir.

ZARA. — Suis-moi, Aurelio, et entrons dans mon appartement. (Elle s'en va.)

AUR. — Oui, je te suivrai, Madame, car enfin il est temps de t'obéir, puisque je suis ton esclave.

LA NÉC. — La voici à bas, Occasion, la fermeté de ce valeureux chrétien, il se rend enfin !

L'OCC. — Si efficaces ont été les assauts que nous lui avons livrés de concert ! Entrons avec Zara dans son appartement, et là encore, lorsque Aurelio entrera nous redoublerons nos attaques.

(La Nécessité et l'Occasion entrent et Aurelio reste seul.)

AUR. — Aurelio, où vas-tu ! Où va te conduire ta marche inquiète ? Quel guide auras-tu ? Oses-tu donc faire si bon marché de la crainte de Dieu pour contenter ta fantaisie insensée. Les occasions faciles et légères par lesquelles le plaisir lascif sollicite l'âme, vont te captiver et te précipiter et te livrer au frivole, honteux et séduisant amour. Est-ce donc là ta pensée élevée et la ferme résolution dans lesquelles tu te complaisais de ne pas offenser Dieu, dusses-tu achever tristement et misérablement tes jours dans les tourments ? Outrages-tu et mets-tu si vite en oubli, tes rêves légitimes d'amour, pour t'occuper l'esprit d'autres rêves pleins de vanité, déshonnêtes, infâmes et libertins.

Chassons loin de moi cette frivole fantaisie, hors d'ici cette pensée honteuse. Oui, les filets déplorables d'un amour insensé se sont rompus pour un autre amour plus pur. Oui, certes, je suis chrétien et je dois vivre en chrétien et bien que je sois réduit à de tristes extrémités, ni dons, ni promesses, ni manœuvres astucieuses, ni habileté ne pourront obtenir que je m'écarte si peu que ce soit de mon Dieu.

(Paraît Francisquito, captif.)

FRANC. — As-tu vu mon frère, Aurelio.

AUR. — Tu veux dire Juanico.

FRANC. — Oui.

AUR. — Je l'ai vu il y a peu de temps.

FRANC. — O Dieu saint et souverain !

AUR. — Tu éprouves quelque chagrin.

FRANC. — Oui, je suis plongé dans une affliction telle que je ne sais comme l'exprimer, si grande est la peine que je ressens, et pour comprendre mon souci il te suffira de savoir que mon frère a donné son âme à Satan.

AUR. — A-t-il renié Dieu par fortune ?

FRANC. — Appelles-tu renier un coup de fortune; s'il en vient à le faire, ce sera une grande infortune. Il a déjà donné sa parole, et c'est cela, frère, qui me peine de devenir Turc et c'est là le résultat où on arrive par toute sorte de séductions et de largesses.

AUR. — Le vois-tu, il paraît de côté ; le voilà qui vient, magnifique, en vérité.

Juanico entre vêtu comme un Turc élégant.

FRANC. — Ce sont ces vêtements qui ont causé sa perte, car lui que sait-il de Mohamet ?

AUR. — Sois le bien venu, Juan.

JUAN. — Ne sais-tu pas que maintenant je m'appelle...

AUR. — Comment ?

JUAN. — Tout comme mon maître.

FRANC. — Et comment ?

JUAN. — Soliman.

FRANC. — Mieux eût valu le poison ; puisse le poison causer la mort de celui qui lui a changé son nom. Que dis-tu là, traître ?

JUAN. — Ah ! mais en voilà assez de tout ceci ; je le dirai à mon maître, car je m'appelle Soliman ; il me menace celui-ci; c'est bon.

FRANC. — Embrasse-moi, frère chéri.

JUAN. — Ton frère ? Et depuis quand ? Qu'il s'éloigne d'ici ce chien ; qu'il ne porte pas la main sur moi.

FRANC. — Pourquoi changer ma joie en lamentations, mon frère.

JUAN. — Voilà une grande folie. Y a-t-il plus grand plaisir que d'être Maure ? Vois ce galant habillement, c'est mon maître qui me l'a donné et j'en ai un autre de brocard beaucoup plus riche et plus joli. Je mange de savoureux couscous ; je bois

Corbeta de azucar bebo
Y el cardeu, que es dulce, bebo
Y el pilao que est provechoso

et c'est en vain que tu t'efforceras par tes lamentations de me faire changer d'avis. Mais si tu veux te faire Maure, je suis sûr que tu réussiras ; suis mes sages conseils et tu verras ton sort s'améliorer, et je vous laisse, car c'est un péché que de tant parler avec des chrétiens. (Il s'en va avec beaucoup de gravité, manifestant un mépris moqueur.)

AUR. — Y a-t-il disgrâce pareille sur toute la surface de la terre ? Quel filet le démon vient ici tendre pour empêcher les chrétiens d'aller au ciel ?

FRANC. — Age tendre, combien promptement tu es vaincu, lorsque amené dans cette Sodome, tu es combattu avec de trompeuses largesses.

AUR. — Oh ! combien on fait un bon emploi de l'aumône en l'appliquant au rachat des enfants, au cœur desquels la foi sainte n'est pas bien enracinée. Oh ! à partir d'aujourd'hui si les cœurs chrétiens faisaient voir une plus grande ardeur à la charité, et s'ils n'étaient pas si avares de leurs dons, pour délivrer des fers et de la prison les captifs chrétiens et surtout les enfants de volonté débile ? Cette œuvre sainte est si excellente en soi qu'elle est comme un résumé de toutes les bonnes œuvres qui concernent à la fois l'âme et le corps. Celui

que tu rachètes, tu le tires de péril, c'est un voyageur que tu ramènes à sa patrie, tu le débarrasses de mille sujets d'inquiétude ; de la faim qui l'afflige sans trève et de la soif insupportable ; tu l'arraches aux mauvais conseils par lesquels on s'efforce de lui fermer le droit chemin, aux multiples et continuelles embûches que tend ici le démon, et grâce auxquelles il s'empare des enfants des nations chrétiennes et même des vieillards. O secte trompeuse de Mahomet ! secte immorale, impure et peu scrupuleuse, avec quelle facilité tu entraînes les simples sous ta domination !

Franc. — As-tu quelque recommandation à me faire, bon Aurelio ?

Aur. — Que Dieu te guide, Francisco, prends patience, car la main divine du Tout Puissant saura guérir la maladie de ton frère.

(Entre Silvia)

Silv. — Où vas-tu, Aurelio, cher époux adoré ?

Aur. — Te voir, Silvia, puisque ta vue toute seule est l'allégement complet de mes soucis.

Silv. — Te voir aussi mon cher Aurelio, est le remède de mes peines affreuses. (Ils s'embrassent et leurs maîtres paraissent).

Zara. — Chienne, ceci peut-il se tolérer sous mes yeux.

Yous. — Fourbe, traître, un esclave avec une esclave !

Zara. — Non, non, seigneur, Aurelio n'est pas coupable, puisque enfin c'est un homme, mais cette chienne d'esclave.

Yous. — La captive, non, Madame, mais ce scélérat, capable de violenter une femme, inventeur de mille fourberies, est coupable de cet acte impudique.

Zara. — Si cette impudente, si cette ébontée ne lui en avait fourni l'occasion, Aurelio n'aurait pas osé l'embrasser aussi étroitement.

Aur. — Non certes, mon maître et ma maîtresse, notre

hardiesse n'a pas sa cause dans ce fait que nous aurions recherché l'occasion d'un plaisir lascif, comme les apparences semblent l'indiquer, mais dans ce fait, qu'en ce moment, je demandais à Silvia une grâce que je sollicite d'elle depuis plusieurs jours, et non dans mon intérêt, et elle aussi m'avait persuadé de lui rendre un service qui est de nature à assurer à votre maison de plus grands avantages, et comme nous nous étions accordés à tous les deux ce que nous nous demandions l'un à l'autre ; en témoignage de satisfaction, vous nous avez trouvés comme vous nous avez vu nous embrassant, mais toute pensée deshonnête et coupable était loin de notre esprit.

Yous. — Est-ce la vérité, Silvia ?

Silv. — Il dit la vérité.

Yous. — Et toi, que lui as-tu demandé à lui ?

Silv. — Il t'importe peu de savoir ce que je demandais à Aurelio.

Zara. — Te l'as-t-il accordé à la fin ?

Silv. — Oui, il m'a accordé tout ce que je voulais.

Yous. — Rentrez ; je suis bien forcé de vous croire ; car si je ne vous croyais pas, je devrais punir votre faute de mille supplices. (Ils se retirent.)

Vous saurez, Madame, que tout à l'heure même, en venant par le marché, on m'a dit que le roi m'ordonnait de conduire en sa présence Silvia et Aurelio, et je me figure que quelque *rénégat* ou mauvais chrétien qui les connaît tous deux doit avoir déjà déclaré au roi que ces captifs sont capables de se racheter ; et, comme le roi est irrité contre moi parce que je n'ai pas voulu accepter la charge et l'honneur de réparer les fossés et les murailles, il veut nous les enlever sans aucun doute.

Zara. — Le remède qui s'offre à moi en cette occurrence, c'est de recommander à Aurelio de dire au roi qu'il n'est pas un gentilhomme, mais un pauvre soldat qui se rendait en Italie, et que cette Silvia est sa femme, et, si le roi ne se paie pas de cela, il ne voudra pas nous

les enlever pour la somme si forte qu'ils ont coûtée, car le prix est énorme.

YOUS. — C'est fort bien dit, Madame, bien, entrons et faisons leur cette recommandation à tous les deux. (Ils rentrent, et l'on vient placer une estrade avec quatre coussins pour le Roi; Il s'y assied et paraissent, l'accompagnant, quatre ou cinq maures; le petit garçon rénégat Juanico parait aussi en avant du cortège).

LE ROI. — De colère et de douleur je ne puis parler, et la raison de mon chagrin insensé, c'est de voir qu'Antonio de Tolède m'a aussi échappé de la main. Les reïs rapides, craignant que je ne leur prisse leur chrétien, l'ont en hâte emmené à Tetuan et l'ont taxé à sept mille ducats. Avez-vous pu donner un si riche et si illustre gentilhomme pour un si bas prix, vile canaille? Avez-vous donc été si fort séduit par l'argent comptant? Le prix taxé vous paraissait-il donc si énorme, que vous avez ajouté un autre compagnon, dont la seule rançon aurait bien pu être supérieure! Francisco de Valencia ne pouvait-il tout seul payer pour lui-même une somme plus forte?

Enfin la fortune l'a favorisé; elle a eu plus de pouvoir que mon activité, car c'est elle qui peut conclure et assurer ce que ne peut faire la science humaine. Ils ont connu à temps, et fort opportunément, ce dont il retournait et ont fui pour ne pas se voir en ma présence; mais si j'eusse trouvé ici Don Antonio, il m'eût payé cinquante mille doublons. Il est frère du comte d'Albe et neveu d'une très illustre duchesse, et en perdant la liberté, il perdit, dans ce voyage, d'être général dans une très importante entreprise. Le ciel, irrité d'abord contre lui, s'est montré bienveillant, après l'avoir rendu captif; il s'est hâté de lui donner la liberté par un tel enchaînement de circonstances qu'on n'en saurait désirer de plus favorable. Mais puisque cela est maintenant sans remède, il est superflu de s'en occuper davantage. Voyez s'il ne vient pas quelqu'un présenter quelque plainte.

UN MAURE. — Seigneur, Yousouf le renégat est ici.

LE ROI. — Qu'il entre, et bien décidé à m'obéir en tout ce que j'ai commandé; sinon, sur ma foi, je le traite en ma présence comme le mérite sa stupide désobéissance.

Où sont les captifs?

YOUS. — Là, dehors.

LE ROI. — Combien as-tu payé pour eux?

YOUS. — Mille ducats.

LE ROI. — Je les donnerai pour les avoir.

YOUS. — Je n'attendais pas de toi une injustice si excessive.

LE ROI. — Oses-tu me contredire en cela!

YOUS. — Donne au moins quelque soulagement partiel à mes soucis. Roi, je te donne le captif pour rien; mais, laisse-moi l'esclave pour qui je me meurs d'amour.

LE ROI. — Oses-tu dire pareille chose? infâme chrétien. Qu'on l'emmène en bas et qu'on lui donne assez de coups de bâton pour qu'avec son sang se répande à terre son désir honteux et coupable.

YOUS. — Donne-moi, Seigneur, mon esclave et aussitôt après, donne-moi la mort par le feu, le fer, les ganches ou le bâton.

LE ROI. — Enlevez-le de devant mes yeux; vite, que cela finisse.

YOUS. — Parce que je réclame mon bien, suis-je donc importun?

(Ici on tire sur la scène le captif qui s'est enfui et qu'on a repris; on le tire avec une chaine.)

UN MAURE. — Le coquin fuyait.

LE ROI. — Où allais-tu, dis, chrétien?

LE CAPTIF. — Je tentais d'arriver à Oran, si le ciel l'eût voulu.

LE ROI. — Où as-tu été pris?

LE CAPTIF. — Dans l'Almadraba.

LE ROI. — Ton maître?

LE CAPTIF. — Il est mort et il n'aurait pas dû le faire,

puisqu'il m'a laissé au pouvoir d'une femme si féroce qu'une bête fauve ne saurait l'égaler.

Le Roi. — Tu es Espagnol ?

Le Captif. — Né à Malaga.

Le Roi. — Tu le fais bien voir en te montrant si audacieux.

Oh toi, Raja Chaouch, donne-lui six cents coups de bâton sur les épaules et très bien appliqués, et aussitôt après donne-lui-en cinq cents sur le ventre et sur ses pieds fatigués.

Le Captif. — Es-tu donc tellement sans loi ni raison que tu tiennes tout prêts pour celui qui a fui des supplices si horribles ?

Le Roi. — Silence. Chiferez, Brequedi, attachez-le, ouvrez-lui le ventre, écorchez-le vif et enfin, tuez-le. (On l'emmène.)

Je ne sais quelle race c'est que celle de ces chiens de captifs espagnols. Qui s'enfuit? Les Espagnols. Qui n'a souci de mal faire? Les Espagnols. Qui nous dévore à force de larcins? Les Espagnols. Qui commet tout autre méfait? Les Espagnols, en la poitrine de qui le ciel a mis un cœur indomptable, remuant, prêt au bien comme au mal. J'ai remarqué en eux une vertu, c'est qu'ils gardent leur parole d'une façon immuable et dans cette opinion m'ont confirmé deux gentilshommes Rosas, portugais ; elle a été affermie aussi par Don Francisco qui porte le surnom de Menesus; tous les trois ont été envoyés en Espagne sur leur parole et y ont fait honneur. Don Fernando de Ormeza y est allé aussi sur sa foi et sa parole et m'a payé, un mois avant l'échéance du terme, une somme assez importante pour me laisser satisfait. En leur accordant la liberté à crédit, je sais que cela augmente mon bénéfice, en effet, comme ils s'en vont sans donner d'autre gage que leur bonne foi, je porte leur rançon au triple. Baïran, sors là, au dehors, et appelle à l'instant un chrétien qui appartient à Yousouf, car je veux l'interroger à loisir pour

voir si mon opinion est exacte ; car à ce jeu, il y a des pertes aussi bien que des gains.

Baïran. — Seigneur, des bonnes actions on doit espérer toujours la récompense, et, si elle fait défaut en ce monde, le paiement s'en trouve différé pour le ciel.

(Entre Aurelio)

Le Roi. — Je sais que tu es chrétien, je connais ta vertu, ta valeur, ton caractère, et je sais que tu ne tardera pas à revoir la terre d'Espagne, ta patrie. Cette Silvia est ta femme ?

Aur. — Oui, seigneur.

Le Roi. — Et où allais-tu quand sur les eaux ennemies tu as perdu toute joie ?

Aur. — Je te le dirai, seigneur, et avec franchise. J'ai été l'esclave et le prisonnier d'un autre roi ; ce fut l'amour. Je vécus quelque temps dans ma patrie épris de cette Silvia, et la rigueur de la guerre m'a réduit à cet état. Mes désirs amoureux se trouvèrent comblés et je pensais aller à Milan quand le sort me livra au pénible esclavage où je me trouve.

Le Roi. — Ne perds pas confiance au milieu de cette fâcheuse existence, puisque tu sais que le caractère de la fortune est d'être changeant, je te donnerai sur le champ la liberté à toi et à Silvia si tu consens à reconnaître ma bonne volonté. Je dois donner pour vous mille ducats et ce que je désire, c'est que vous m'en donniez deux mille, mais il faut me le jurer. Et de la sorte, sur votre parole, vous partirez à l'instant pour l'Espagne.

Aur. — Seigneur, pour une faveur si grande, comment te rendre grâce ; je te promets de les envoyer dans le délai d'un mois sans mentir, alors même qu'il faudrait les mendier au nom de Dieu, ou sinon les voler.

Le Roi. — Préparez-vous donc sans tarder, et, par le premier navire marchand prenez le chemin de l'Espagne ; car je vous donne à tous deux la liberté.

Aur. — Que la terre et le ciel te traitent comme ta

générosité le mérite ! Reçois ta parole pour gage de mon rachat. Je perdrai la vie ou j'accomplirai ma promesse, car cette vertu qui consiste à tenir sa parole échauffe et fait bouillonner mon sang d'hidalgo.

UN MAURE. — Seigneur, un navire se dirige vers le port.

LE ROI. — De quelle espèce ?

LE MAURE. — C'est un hunier.

LE ROI. — Ce doit être un navire marchand.

LE MAURE. — Oui, seigneur, et même on pense que la marchandise est bonne.

LE ROI. — Est-ce donc l'*Aumône* ?

LE MAURE. — C'est elle.

LE ROI. — Allons. Toi, Aurelio, prépare ton départ, et souviens toi de ce que tu m'as juré.

AUR. — Avec le ciel augmente ta félicité ! Je te rends grâce, éternel roi du ciel qui a permis, alors que je le méritais si peu, qu'un si grand bonheur, une si grande allégresse, me vînt de la main même de celui que je redoutais le plus.

(Entre Francisco, captif, et aussitôt les trois autres)

FRANC. — Bonne nouvelle, cher Aurelio ; il est arrivé un navire d'Espagne et tout le monde dit que c'est un de ceux qui apportent les aumônes, à n'en pouvoir douter ; et que sur lui vient un Frère Trinitaire, très saint chrétien, passionné pour la charité et bien connu parce qu'il est déjà venu une fois sur cette terre racheter des chrétiens, et y a donné l'exemple d'une profonde pitié et d'une grande sagesse. Il s'appelle Frère Juan Gil.

AUR. — Vois si ce n'est pas Frère Georges de Olivares, qui est de l'ordre de la Merci, qui lui aussi est venu ici, et d'une non moindre intelligence et d'une non moindre vertu, à telles enseignes qu'après avoir complètement dépensé vingt mille ducats qu'il apportait, il resta en gage pour sept mille autres. O charité singulière ! O cœur vraiment saint !

SAAV. — Quel beau jour, compagnons, l'aumône est dans le port ; me voilà assuré de notre salut, car on m'apporte de l'argent.

SÉB. — Moi, je n'ai aucun bonheur et je n'en espère aucun, et je ne connais pas non plus dans ma patrie quelqu'un qui puisse me faire quelque bien.

UN AUTRE. — Pour moi je ne me désespère pas.

FRANC. — Dieu assurera notre délivrance, frères ; montrez un cœur ferme, car le Seigneur qui nous a créés ne saurait nous oublier. Demandons-lui, comme à notre père, de nous ramener à notre patrie, demandons-le aussi à celle qui intercède pour nous, à Notre-Dame, sa mère, qui est notre mère. Avec sa sainte médiation, notre bonheur est assuré, car elle est également notre force et notre muraille, notre lumière et notre remède.

(Saavedra, faisant oraison.)

SAAV. — Tourne, très sainte Vierge Marie, tes yeux, qui donnent au ciel la lumière et la gloire, vers ces affligés qui pleurent nuit et jour, arrosant la terre de leurs larmes. Viens à notre secours, Vierge bénie et vénérée, avant que cette enveloppe corporelle et mortelle ne reste séparée de l'âme sur cette terre impitoyable et privée de la sépulture accoutumée.

SÉB. — Vierge bénie, qui par le Père Éternel as été choisie pour donner au monde l'enfant qui a brisé les portes de l'enfer et débarrassé le monde de la souillure du premier péché, tourne ton visage compatissant et tendre vers notre extrême misère, vois le tribut que nous payons à cette vie si triste et si immuable ; car chaque jour notre âme est en péril.

UN AUTRE. — En vous, très douce Vierge Marie, médiatrice entre Dieu et les hommes, qui nous servez de guide assuré sur cette mer incertaine, Vierge, la première entre toutes les Vierges, en Vierge et mère, en vous mon âme, qui, sans vous, n'a d'espoir en rien, se

confie, sûre que vous l'arracherez de vos propres mains au dur esclavage des païens.

Aur. — Et moi, Vierge sacrée, qui ai obtenu de ta miséricorde un si grand bienfait, quand pourrai-je montrer une reconnaissance si grande qu'elle ne soit pas inférieure et inégale à ce bienfait? Prends acte de la ferme résolution où je suis après m'être fortifié par une conduite chrétienne, de m'enlever d'un tel élan vers le ciel, qu'oublieux de cette terre, je puisse atteindre le trône élevé de l'empyrée.

Et, en attendant qu'arrive le moment et l'occasion de mettre à exécution mon ferme propos, à l'illustre auditoire qui est là réuni, en qui je discerne et j'aperçois tant de bienveillance, si ce sujet de la vie à Alger et des misères qu'on y voit a été mal conduit, comme l'intention que j'ai eue était bonne, au nom de l'auteur, à cet illustre auditoire, j'en demande pardon.

(Traduit par M. de Vilade).

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

H.-D. de Grammont.

Alger. — Typographie Adolphe Jourdan.

NOTES CHRONOLOGIQUES

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE L'OCCUPATION FRANÇAISE

DANS LA RÉGION D'AUMALE

1845-1887

(Suite et fin. — Voir les nos 190, 195, 196, 199, 200 et 201).

Après six mois de luttes et de combats incessants, la pacification était faite dans toute l'étendue de la subdivision d'Aumale. M. le lieutenant-colonel Trumelet avait eu la gloire d'arrêter, avec des ressources insuffisantes et avant l'arrivée de la colonne Cérez, la marche de l'insurrection triomphante en allant l'attaquer à la frontière est de la subdivision et bien qu'elle présentât des forces décuples des siennes.

Alors qu'Aumale et sa banlieue avaient été directement menacés par l'ennemi du 1er mars au 18 avril, le colonel, en pensant aux massacres et aux incendies de Palestro et de Bordj-bou-Arreridj pouvait dire, avec une légitime fierté et une profonde satisfaction, qu'il n'avait eu ni un seul colon tué ni un gourbi brûlé.

L'insurrection vaincue, le commandant de la subdivision d'Aumale compléta son œuvre en poursuivant le désarmement des tribus, la rentrée des contributions

de guerre et l'application du séquestre portant sur 20,000 hectares de terres à prélever sur les tribus insurgées. Il s'occupa ensuite de la colonisation, créa de 1872 à 1875 le village de Bouïra, détermina les emplacements d'Aïn-Bessem, d'Aïn-bou-Dib (aujourd'hui Bertville), d'Aïn-el-Hadjar et d'Aïn-Oum-el-Alleug (aujourd'hui Thiers) dans l'Oued-Icer.

Enfin, nommé colonel du 12e régiment d'infanterie, M. le colonel Trumelet s'embarqua le 25 mars 1875 pour rejoindre son corps à Toulon. Il était arrivé en Algérie jeune lieutenant, il en partait colonel 26 ans après, ayant par ses actes militaires et administratifs rendu son nom inséparable de l'histoire de la répression de l'insurrection de 1871 et des progrès de la colonisation dans la subdivision d'Aumale.

Liste des commandants de la subdivision d'Aumale avec la durée de leur commandement

NOMS ET GRADES	DATES DE L'ENTRÉE EN FONCTIONS et de cessation du commandement	DURÉE du COMMANDEMENT
MM. De Ladmirault, colonel	du 21 août 1846 au 22 juin 1848	1 an, 10 mois
Certain Canrobert, colonel	du 22 juin 1848 au 9 octobre 1849	1 an, 3 mois
D'Aurelles de Paladines, général	du 17 mai 1850 au 10 octobre 1852	2 ans, 5 mois
Manselon, général	du 7 novembre 1852 au 13 décembre 1852	1 mois
De Liniers, général	du 27 janvier 1853 au 25 août 1853	5 mois
D'Autemarre d'Erville, général	du 24 octobre 1853 au 8 mars 1854	4 mois
Bosc, général	du 6 avril 1854 au 18 avril 1855	1 an
Dargent, colonel	du 28 avril 1855 au 30 janvier 1860	4 ans, 9 mois
Péchot, colonel	du 30 janvier 1860 au 14 novembre 1860	8 mois
Lallemand, colonel	du 11 novembre 1860 au 25 août 1862	1 an, 8 mois
D'Exéa, général	du 12 octobre 1862 au 22 mars 1864	1 an, 5 mois
Le Rouxeau de Rosencoat, général	du 4 juin 1864 au 30 juin 1865	1 an
Renson, colonel	du 30 juin 1865 au 14 avril 1868	2 ans, 8 mois
De Colomb, colonel	du 20 avril 1868 au 11 septembre 1869	1 an, 4 mois
De Sonis, colonel	du 22 octobre 1869 au 2 novembre 1870	1 an
Rollet, colonel	du 10 novembre 1870 au 27 février 1871	3 mois
Trumelet, lieutenant-colonel	du 27 février 1871 au 15 mars 1875	4 ans
De Roquebrune, général	du 28 avril 1875 au 9 août 1876	1 an, 3 mois
Bardin, général	du 29 août 1876 au 16 décembre 1878	2 ans, 3 mois
Barrachin, colonel puis général	du 21 décembre 1878 au 28 juillet 1879	7 mois
Boussenard, colonel puis général	du 11 octobre 1879 au 6 août 1882	2 ans, 10 mois
Munier, colonel puis général	du 7 août 1882 au 10 mai 1884	1 an, 9 mois
Fix, colonel	du 16 mai 1884 au 1er février 1887	2 ans, 10 mois
Balan, chef de bataillon, intérimaire	du 1er février 1887 au 1er août 1887	7 mois

Liste des chefs du bureau arabe d'Aumale, avec la durée de leurs fonctions

NOMS DES TITULAIRES ET INTÉRIMAIRES	GRADES ET CORPS	DATE DE L'ENTRÉE EN FONCTIONS	DATE DE LA CESSATION	OBSERVATIONS
MM. Ducrot	Capitaine d'infanterie puis chef de bataillon au 32e de ligne, puis au 1er étranger.	A la fondation du poste d'Aumale, 4 oct. 1846.	31 juin 1849, nommé directeur divisionnaire à Blida.	Mort général de division.
Petit	Capitaine au 3e bataillon de chasseurs puis aux zouaves.	24 juin 1849, était adjoint à Aumale.	3 novembre 1850.	Mort à Aumale.
Peletingeas	Lieutenant d'artillerie.	21 nov. 1850, venant de Blida.	Démissionnaire le 4 juin 1851.	
Abdelal	Capitaine commandant l'escadron de spahis d'Aumale; conserve le commandement de son escadron.	19 juin 1851.	2 janvier 1853.	Mort général de brigade.
Martin	Capitaine d'infanterie chef de bataillon en oct. 1855.	Chef de bureau intérimaire le 2 janv. 1853, venant du bureau arabe d'Alger, titulaire le 12 mai 1853.	5 nov. 1855, nommé commandant-supérieur de Cherchell.	
De Geoffre	Capitaine de zouaves.		Permute le 14 juillet 1856 avec le capitaine Delettre, chef du bureau arabe de Sétif.	
Delettre	Capitaine d'infanterie.	14 juill. 1856, par permutation avec M. de Geoffre.	2 déc. 1859, nommé commandant-supérieur à Boghar.	
Jobst	[illegible]ine au 24e d'infanterie.	2 déc. 1859, venant de Fort-Napoléon.	20 nov. 1860, nommé commandant-supérieur de Dra-el-Mizan.	
Fain	Capitaine au 56e d'infanterie.	20 nov. 1860, venant de B.-Mansour.	14 oct. 1861, rentré à son corps sur sa demande.	
Lenoble	Capitaine au 3e tirailleurs.	14 oct. 1861, venant de la direction de Constantine.	25 nov. 1864, part en congé.	
Migneret	Lieutenant intérimaire.			
Mariande	Capitaine d'infanterie.	Intérimaire le 25 nov. 1864, nommé le 28 déc. 1864 à Djelfa en remplacement de M. Gibon, resté à Aumale.	28 nov. 1866, nommé à Alger.	
Gibon	Capitaine au 42e d'infanterie.	Nommé une 1re fois à Aumale, le 28 déc. 1864, étant à Djelfa, nommé définitivement à Aumale le 28 nov. 1866.	27 sept. 1867, nommé commandant-supérieur à Tizi-Ouzou.	
Rahoux	Capitaine d'infanterie.	Arrivé à Aumale le 26 sept. 1867, venant de Dra-el-Mizan.	Quitte Aumale au mois de juin 1869 à la suite d'une fracture double de la jambe.	
Moutz	Capitaine d'état-major.	Chef de l'annexe de Beni-Mansour, le 2 avril 1869. Mandé à Aumale en l'absence de M. Rahoux en juin 1869.	Sept. 1869, permute avec M. le capitaine Blanc, pour aller à Dra-el-Mizan. M. Blanc permute avec M. Fontebride qui est nommé chef d'annexe de Beni-Mansour.	

NOMS DES TITULAIRES ET INTÉRIMAIRES	GRADES ET CORPS	DATE DE L'ENTRÉE EN FONCTIONS	DATE DE LA CESSATION	OBSERVATIONS
MM. De Ferron	Lieutenant d'infanterie.	Adjoint de 1re classe à Aumale, intérimaire après le départ de M. Moutz et avant l'arrivée de M. Fontebride.		
Fontebride	Capitaine d'infanterie.	Chef de l'annexe de Beni-Mansour, le 30 oct. 1869, est retenu provisoirement à Aumale en l'absence du chef de bureau.	Prend à dater du 1er janv. 1870, le commandement de l'annexe de Beni-Mansour.	
St-Martin	Capitaine d'infanterie.	Chef du bureau arabe en janv. 1870.	Nommé chef de bataillon, quitte Aumale, fin 1870.	
Cartairade	Capitaine de cavalerie.	26 déc. 1870.	Quitte Aumale le 7 oct. 1871, nommé chef du bureau arabe d'Orléansville.	
Bidault	Capitaine.		Quitte Aumale en 1871 (21 novembre) à l'arrivée de M. Fontebride.	
Fontebride	Capitaine d'infanterie.	Prend le service à Aumale le 21 nov. 1871.	Nommé commandant supérieur de Djelfa en remplacement de M. le capitaine de Beaumont.	

De Beaumont	Capitaine d'infanterie.	Du 17 mai 1877.	Au 21 mai 1879.	
Tissier	Capitaine d'infanterie.	Du 9 juin 1879.	Passe au commandement de l'annexe de Beni-Mansour le 20 mai 1880 par permutation avec le capitaine Poupelier.	
Poupelier	Capitaine d'infanterie.	20 mai 1880, venant de Beni-Mansour.	10 septembre 1881. Nommé à un emploi en Tunisie. Bureaux de renseignements.	
Corberon	Lieutenant d'infanterie, adjoint de 1re classe intérimaire.	Mois de mai 1881, En l'absence de M. Poupelier.	Nommé capitaine. Quitte Aumale fin mai 1881.	
Bourjade	Lieutenant au 128e de ligne, adjoint de 2e classe, intérimaire.	Intérimaire du mois de juin 1881 au mois d'août pendant le congé de M. Poupelier et du mois de sept. au 1er oct., en l'absence de tout chef de bureau.	10 décembre 1881. Reste adjoint à Aumale.	
Desnoyers	Capitaine de cavalerie H. C.	Chef du bureau arabe d'Aumale le 10 oct. 1881, venant de Djelfa.	Passé adjoint au bureau divisionnaire d'Alger par permutation avec M. Bourjade. Parti d'Aumale le 10 janvier 1885.	
Bourjade	Capitaine d'infanterie H. C.	Chef du bureau arabe d'Aumale, le 17 déc. 1884, par permutation avec M. Desnoyer, prend le service à Aumale le 10 janv. 1885.	Nommé adjoint à la section des affaires indigènes de l'état-major le 18 juillet 1887, par suite de la suppression du bureau arabe d'Aumale.	

Liste des chefs de l'annexe de Beni-Mansour avec la durée de leurs fonctions

NOMS DES TITULAIRES ET INTÉRIMAIRES	GRADES ET CORPS	DATE DE L'ENTRÉE EN FONCTIONS	DATE DE LA CESSATION	OBSERVATIONS
MM. David (Jérôme).....	Lieutenant aux zouaves, puis au 26e de ligne.	Chef de l'annexe créée le 12 avril 1852.	Déc. 1852, rentre en France.	Ministre en 1870 (ministère Palikao).
Camatte (Alred)....	Lieutenant aux zouaves, puis capitaine.	Chef de l'annexe le déc. 1852.	Nommé en janv. 1855 commandant supérieur de Teniet-el-Hâad.	
Devaux (Charles)...	Lieutenant au 1er zouaves.	Chef de l'annexe le 29 janv. 1853.	Nommé le 15 nov. 1855 chef de bataillon à Dra-el-Mizan en remplacement du capitaine Beauprêtre, nommé chef du bureau arabe d'Alger en résidence à Tizi-Ouzou.	
Adeler (Gustave)...	Lieutenant au 51e de ligne.	Chef de l'annexe le 15 nov. 1855.	Nommé en déc. 1857 chef du bureau arabe de Bougie.	
Fain..............	Capitaine au 56e de ligne.	Chef de l'annexe le 1er déc. 1855.	Nommé le 10 mai 1856 chef du bureau arabe de Dra-el-Mizan.	
Ozaneaux..........	Lieutenant.	Chef de l'annexe le 17 mai 1858.	Nommé le 8 juin 1858 chef du bureau arabe de Bou-Sâada.	
Marty.............	Lieutenant du génie.	Chef de l'annexe le 8 juin 1858.	Parti de Beni-Mansour le 12 févr. 1859.	

Fain (2e fois).......	Capitaine au 56e de ligne.	Chef de l'annexe le 12 févr. 1859.	Nommé le 20 nov. 1860 chef du bureau arabe d'Aumale.
Saint-Martin.......	Lieutenant d'infanterie.	Chef de l'annexe le 20 nov. 1860.	Nommé le 20 nov. 1861 à Dra-el-Mizan par permutation avec M. Le Bissonnais.
Le Bisonnais (Jacq.).	Capitaine de tirailleurs.	Chef de l'annexe le 8 nov. 1861.	Nommé le 21 août 1863 à Tizi-Ouzou.
Le Brun (Charles)..	Lieutenant d'infanterie.	Chef de l'annexe le 21 août 1863, venant de Miliana.	Nommé le 18 mars 1866 à Teniet-el-Hâad.
Robin.............	Lieutenant d'infanterie.	Nommé le 18 mars 1866, venant de Miliana, prend possession du poste le 3 mai 1866.	Quitté Beni-Mansour le 30 août 1867.
Aucapitaine........	Lieutenant d'infanterie.	30 août 1867.	Mort du choléra avec sa femme à Beni-Mansour le 25 sept. 1867. Est remplacé provisoirement par le lieutenant Robin puis en sept. 1867 par M. le sous-lieutenant Hartmayer, chargé de l'intérim.
Durand............	Lieutenant d'infanterie.	Intérimaire le 25 nov. 1867.	Depuis cette époque, jusqu'au mois d'avril 1869, il semble qu'il n'y ait pas eu de chef d'annexe titulaire, le commandement de l'annexe est exercé successivement par M. de la Marcelle, lieutenant d'infanterie, et Monthaulon, lieutenant d'infanterie.

NOMS DES TITULAIRES ET INTÉRIMAIRES	GRADES ET CORPS	DATE DE L'ENTRÉE EN FONCTIONS	DATE DE LA CESSATION	OBSERVATIONS
MM. Moutz	Capitaine d'état-major.	Chef d'annexe le 3 avril 1869, venant d'Orléansville.	Paraît avoir été retenu à Aumale en juin 1869, à la suite de l'accident arrivé au capitaine Rahoux, chef du bureau arabe d'Aumale. L'annexe était alors commandée par M. le lieutenant Monthaulon. Le 3 sept. 1862. M. Moutz permutait avec M. le capitaine Blanc, chef du bureau arabe de Dra-el-Mizan.	
Blanc	Capitaine d'infanterie.	Nommé le 3 sept. 1869.	Permute le 30 oct. 1879 avec M. Fontebride et va à Dellys.	
Fontebride	Lieutenant d'infanterie.	Le 30 oct. 1869, est retenu à Aumale pour y exercer les fonctions de chef du bureau arabe pendant l'absence de M. Rahoux, capitaine. M. Monthaulon toujours à Beni-Mansour, M. Fontebride prend le commandement de l'annexe le 1er janv. 1870.	L'intérim est fait par M. le lieutenant Taizon et par M. le lientenant Barnier.	

NOMS DES TITULAIRES ET INTÉRIMAIRES	GRADES ET CORPS	DATE DE L'ENTRÉE EN FONCTIONS	DATE DE LA CESSATION	OBSERVATIONS
Mas	**Capitaine d'infanterie.**	**Nommé à Beni-Mansour dans le commencement de 1871.**	**Remplacé le 27 mai 1871 par M. le capitaine Odon.**	
Odon	**Capitaine aux zouaves.**	**Prend le commandement le 27 mai 1871, nommé définitivement chef d'annexe le 4 juil. 1871.**	**Démissionnaire fin oct. 1871. Remplacé provisoirement par M. le capitaine Barnier. le 8 juin 1872.**	
Maréchal	**Capitaine d'infanterie.**	**Chef d'annexe le 12 juin 1872.**	**Le 27 juil. 1874, nommé à la section des affaires indigènes d'Alger.**	
Barnier	**Capitaine d'infanterie.**	**Chef d'annexe le 28 juil. 1874.**	**Nommé à Miliana, le 5 janvier 1877.**	
Bosc	**Capitaine d'infanterie.**	**Chef de l'annexe le 5 janv. 1877.**	**1er août 1877.**	
Poupelier	**Capitaine d'infanterie.**	**2 août 1877.**	**22 mai 1880.**	**Intérim de MM. Corberon et Honnoré, lieutenants d'infanterie.**
Tissier	**Capitaine d'infanterie.**	**20 mai 1880.**	**1er janvier 1881.**	**Remise du territoire de l'annexe à l'administration civile.**

Liste des caïds investis par la France depuis la création du cercle d'Aumale jusqu'à nos jours

NOMS DES CAIDS	DURÉE du COMMANDEMENT	OBSERVATIONS
Tribu des Adaoura R'eraba		
Abdelkader ben Ahmed	Depuis la fondation d'Aumale au 6 novembre 1849.	Tué à l'ennemi.
Lakhdar ben Ahmed ben Mohammed ben Taieb	Du 7 novembre 1849. Révoqué le 17 octobre 1857.	Neveu du précédent.
Zouaoui ben Messaoud	28 août 1850. Administre directement les R'eraba le 17 octobre 1857.	
Mustapha Oulid Si Ahmed Bou Mezrag	2 mai 1859.	Fils de l'ancien bey turc de Médéa.
Mohammed Oulid Si Ahmed Bou Mezrag	Septembre 1859.	Frère du précédent.
Zouaoui ben Messaoud	30 janvier 1865.	Démissionnaire en 1875.
Mohammed ben Abdallah ben Zouaoui ben Messaoud	Du 2 juin 1875.	
Ahmed ben Abdelkader	10 octobre 1879.	Lieutenant de spahis, ancien porte-fanion du général Yusuf.
Lakhdar ben Ahmed ben Mohammed ben Taïeb	Du 11 janvier 1881.	Neveu du 1er chef de la tribu investi par la France.
Ben Arrouz ben Lakhdar	Caïd du 15 janvier 1891.	Fils du précédent.

NOMS DES CAIDS	DURÉE du COMMANDEMENT	OBSERVATIONS
Tribu des Adaoura Cheraga		
Mohammed ben Kouider	De 1846. Décédé en 1848.	
El Amri ben Youcef	Caïd en 1847. Révoqué le 17 octobre 1857.	
Bou Zian ben Mohammed ben Kouider	Du 17 octobre 1857 au 2 mai 1859.	
Hamoud ben El Hadj Ahmed	Caïd du 2 mai 1859.	Fils du 1er caïd. Tué en 1871 dans une rixe.
Mohammed ben Ahmed Ould El Bey Bou Mezrag	Aux R'eraba caïd du 13 septembre 1859. Aux Cheraga du 30 janvier 1865.	Lieutenant de spahis.
El Amri ben Youcef ben El Guir	28 octobre 1871.	
Abdelkader Oulid Belkassem	Caïd des Adaoura-Cheraga et caïd El-Kiad du 24 juillet 1875 (décédé en novembre 1876).	
Sbâ ben Sbâ	Caïd du 20 janvier 1873 aux Oulad-Sidi-Hadjerès et caïd du 26 décembre 1876 aux Adaoura-Cheraga.	Capitaine de spahis.
Ahmed ben El Hadj Saïd	Caïd du 10 octobre 1879. Révoqué le 24 novembre 1880.	
Salem ben Mohammed dit Ben Guerba	Caïd aux Oulad-Driss du 11 décembre 1857. Aux Adaoura-Cheraga du 11 janvier 1881.	Originaire des Oulad-Driss, gendre de feu le caïd Lakdar des Adaoura-Gheraba.
Tribu des Oulad-Sidi-Hadjerès		
Abdallah ben Ahmed ben Rabah	Du mois de mars 1851. Révoqué en décembre 1851.	
Ben Rabah ben Ahmed	Décembre 1851.	
Ahmed ben Goumri	19 novembre 1852.	
Latrech ben Mebrouck	Du 18 juin 1853. Révoqué le 22 avril 1857.	
Mustapha Oulid Si Ahmed Bou Mezrag	Du 22 avril 1857 au 2 mai 1859.	
Zouaoui ben Messaoud (Adaouri)	Caïd du 2 mai 1859.	
El Amri ben El Amri	Caïd du 30 janvier 1865.	
El Haddad ben Gueliel (Mesellemi)	Caïd du 14 décembre 1871.	

NOMS DES CAIDS	DURÉE du COMMANDEMENT	OBSERVATIONS
Tribu des Oulad-Sidi-Hadjerès *(Suite)*		
Sbâ ben Sbâ (Adaouri)	Passé aux Adaoura caïd aux Oulad-Sidi-Hadjerès du 20 janvier 1873.	
Mohammed ben Smati	Caïd du 26 décembre 1876. Caïd ailleurs du 5 août 1868.	
Si Aïssa ben Mostefa	Caïd du 19 avril 1880.	Originaire des Oulad-Sidi-Aïssa, oncle du caïd actuel de cette tribu.
Brahim ben El Haddad ben Gueliel	Du 22 avril 1866.	Originaire des Oulad-M'sellem, démissionnaire.
Belgassem ben Abdallah	Mai 1890.	
Tribu des Oulad-Si-Amor		
El Hadj ben Gueffaf	Caïd du octobre 1848.	
Kouider ben Ahmed	Caïd du 14 février 1868 à septembre 1878.	Père du khodja de l'annexe de Sidi-Aïssa.
Mahdjoub ben Mohammed ben Saïd	Caïd du 29 septembre 1878.	Ancien chaouch du bureau arabe remplacé aux Oulad-Si-Amor en 1887, décédé en 1888 comme chef d'une tribu voisine.
Tribu des Oulad-M'sellem		

Mohammed ben El Hadj Mohammed Mokrani	Pour les Oulad-M'sellem et Beni-Inthacen.	Cousin du bach-agha de la Medjana.
Taïeb ben Abdallah	Id.	
El Haddad ben Gueliel (père)	Du 28 février 1857 au 11 mars 1857.	
Salem ben Bou Rahla	14 décembre 1871.	
El Haddad ben Gueliel (père)	20 février 1873.	Démissionnaire en 1879 pour raison de santé en faveur de son fils.
Brahim ben El Haddad ben Gueliel	Caïd du 12 septembre 1879.	Tribu remise en 1886 au territoire civil.
Tribu des Oulad-Sidi-Aïssa		
Mohammed ben Messaoud	Caïd de 1846. Révoqué en février 1849.	
Mohammed El M'barek Ouled Si Mostefa (père)	Du 1er mars 1849.	Démissionnaire en 1880 en faveur de son fils.
Abdelkader ben Mohammed El M'barek Ouled Si Mostefa	Caïd du 24 mars 1880.	
Tribu des Oulad-Ali-ben-Daoud		
El Bekra ben Bou Renan	Caïd de 1846. Révoqué en février 1849.	
Tounsi ben Atsman	21 février 1849.	
Ali ben Tounsi	Caïd du 14 février 1866. Révoqué en 1871.	
Bou Ras ben Abdallah	Caïd du 27 novembre 1871. Révoqué en 1878.	
Lakhdar ben Ahmed ben Mohammed ben Taïeb	Caïd du 10 mars 1878.	
Rabiah ben Lakhdar	Caïd du 30 janvier 1881.	Nommé dans sa tribu aux Adaoura en janvier 1881.
Seddik ben Tounsi	1884.	Fils du précédent Mort en 1884. Fils de Tounsi ben Atsman, frère d'Ali ben Tounsi.

NOMS DES CAIDS	DURÉE du COMMANDEMENT	OBSERVATIONS
Tribu des Oulad-Abdallah		
Yahya ben Abdi	Caïd des caïds du Dira-Inférieur à la création d'Aumale.	
Mohammed ben Chourar		
Bou Zid ben Gana	Caïd du 19 novembre 1852.	
Kaddour ben Bou Zid	Caïd du 1er septembre 1863. Révoqué en avril 1886.	
Aïssa ben Mostefa	Caïd du 22 avril 1886.	
Tribu des Sellamat		
Chellali ben Daoussen	26 mars 1850.	Meurt en 1872 et est remplacé par son fils.
Ben Amran ben Chellali ben Daoussen	17 décembre 1872. Révoqué en 1883.	
Djaberi ben El Hadj Daoussen	Caïd du 11 avril 1883.	Cousin du précédent.

G. BOURJADE,
Capitaine aux affaires indigènes.

L'EXPÉDITION ESPAGNOLE DE 1541
CONTRE ALGER (*)

Venture de Paradis, qui vécut plusieurs années à Alger, et qui fit partie de l'expédition française d'Égypte, mourut en laissant des traductions diverses, parmi lesquelles figurait celle des Ghazaouât ou histoire des Barberousses, publiée par Sander-Rang et F. Denis, sous le titre : *Fondation de la Régence d'Alger* (Paris, 1837, 2 vol. in-8°). La fin de cet ouvrage est consacrée au récit de l'expédition de Charles-Quint contre Alger. Une autre version de cet évènement, aussi traduite par lui, fut publiée par Rotalier (*Histoire d'Alger*, tome I, p. 424.) On ignore d'après quels manuscrits ces traductions furent exécutées ; mais la version arabe des Ghazaouât (Venture ignorait probablement l'existence de l'original turc) lui a certainement servi de guide. Une autre relation, qu'on a dénommée manuscrit du Mehkémé, est ajoutée en appendice dans les divers exemplaires arabes des Ghazaouât dont nous avons pu, directement ou indirectement, avoir connaissance (deux manuscrits de la Bibliothèque d'Alger, deux appartenant à des parti-

(*) Ce travail, qui vient de nous être adressé par un de nos collaborateurs les plus compétents, débute par une nouvelle traduction des documents relatifs à l'expédition de Charles V contre Alger, traduction qui diffère parfois de celles de Venture de Paradis et de M. R. Basset. — La deuxième partie propose quelques corrections au texte lui-même du fragment des Ghazaouât, dans lequel se trouve contenu le récit de l'expédition de 1541. Cette page de l'histoire d'Alger est d'une telle importance, qu'on ne doit rien négliger de ce qui peut servir à élucider complètement la question ; cela, au point de vue purement scientifique, et en dehors de toute polémique, interdite formellement par nos statuts. (*N. de la R.*)

culiers, un à Paris). Dans ceux d'Alger, notamment, la note finale parlant de la traduction arabe du texte de « ces Ghazaouât » (1), est ajoutée après le récit dit du Mehkémé ; on en pourrait conclure qu'il ne faut voir dans celui-ci qu'une autre rédaction, plus précise, de la portion finale des Ghazaouât.

La traduction de Venture est écrite d'une plume élégante et se lit avec plaisir ; mais ce respectable savant s'est parfois permis, ainsi que le faisaient les hommes de sa génération, d'ajouter quelques fleurs destinées à parer son style. Un nouvel éditeur, publiant le texte arabe des deux traductions dont il s'agit et les retraduisant (2), a parlé d' « une traduction pleine de fautes et d'omissions » (p. 6), et dit à propos des Ghazaouât : « Je ne sais si l'on peut donner le nom de version à une traduction aussi infidèle à tous les points de vue et qui ne peut qu'égarer ceux qui se serviraient d'elle sans la confronter avec le texte arabe » (pp. 6-7). Ce jugement paraîtra d'autant plus sévère que la traduction nouvelle laisse aussi à désirer et reprend même à tort celle qui a servi à M. de Grammont pour sa belle étude critique (3). En outre, pour le récit dit du Mehkémé, l'éditeur a eu le tort de suivre, et parfois sans le reproduire exactement, le manuscrit 1100 d'Alger, qui est une copie moderne et fautive, exécutée par un ignorant, d'un texte que le manuscrit 942 reproduit d'une manière presque irréprochable (4) ; le manuscrit 774, plus moderne que le précédent, est d'une correction médiocre.

---

(1) Cf. la note 20, p. 10, de l'ouvrage cité ci-dessous, où le sens de cette note du manuscrit est dénaturé.

(2) *Documents musulmans sur le siège d'Alger en 1541*, publiés, traduits et annotés par René Basset, professeur à l'École supérieure des Lettres d'Alger. (Paris-Oran, 1890.)

(3) *Relation de l'expédition de Charles-Quint contre Alger*. (Paris-Alger, 1874.)

(4) D'après la n. 1, p. 26, des *Documents*, « le manuscrit 942 offre un certain nombre de variantes peu importantes. »

Dans ces conditions, une traduction nouvelle ne paraîtra pas inutile ; elle a besoin de s'appuyer sur un texte exact, d'où les corrections indiquées, portant sur celui qui est imprimé dans les « Documents » et auquel nous nous référons. Le premier texte (ou du Mehkémé) existe à la Bibliothèque-Musée d'Alger en trois exemplaires, nos 1100, 942 et 774, respectivement désignés par les lettres A, B et C ; le second (ou Ghazaouât) se retrouve seulement dans ces deux derniers manuscrits.

I

Récit de la venue de l'Empereur (1) à Alger (2)

Le motif de sa venue fut qu'un de ses navires, qu'il avait fait équiper et charger d'argent et de marchandises à destination d'Oran, fut pris à la suite d'un combat par un reïs algérien, du nom de Kutchuk Ali, qui l'emmena à Alger. Ce reïs, qui avait trouvé sur sa prise plusieurs officiers, dont l'un de haut rang, fit en grande pompe son entrée dans la ville (3), puis alla présenter cet officier supérieur à Hasan Agha, lieutenant de Kheyr ed-Dîn. Le chrétien (4) lui baisa la main, se découvrit la tête et resta tout pénétré de respect. Comme Hasan Agha lui demandait des nouvelles de la chrétienté, il répondit avoir laissé un vaisseau qui se disposait à se rendre à Bougie. Sur le champ, Hasan fit armer des brigantins (5) qui allèrent l'attendre dans les parages de ce port et s'embusquèrent, à cet effet, vers l'endroit dit : « le Nid et le Bec » (6). Le susdit Kutchuk Ali était un des reïs chargés de cette expédition (7). Quand le navire qui se dirigeait sur Bougie leur apparut, ils s'en approchèrent pour le combattre ; mais c'était un très bon bateau de guerre, et il sut parfaitement se défendre

contre les bâtiments musulmans jusqu'au moment où, un boulet y ayant mis le feu, il se trouva tout en flammes (8). Les infidèles, incapables de se rendre maîtres de l'incendie, se jetèrent à la mer, d'où ils furent retirés par les musulmans, qui purent aussi étouffer les flammes. Alors les deux reïs, c'est-à-dire Kutchuk Ali et Haydera, ramenèrent leur prise à Alger, où ils firent une entrée pompeuse (9). Hasan Agha, au comble de la joie de cette victoire, leur donna ordre de débarquer leur butin ; ils firent donc descendre les infidèles à terre et les lui présentèrent (10), eux et leur chef. Pendant le trajet des captifs jusqu'à l'hôtel du gouvernement (11), les femmes et les enfants se pressaient en rangs serrés pour s'amuser de ce spectacle (12). Hasan Agha, après avoir vu les chrétiens, les envoya dans la prison spécialement destinée à cet usage (13).

Lorsque le roi d'Espagne (14) apprit ce qu'il était advenu de ces deux bâtiments, poussé d'ailleurs par les plaintes incessantes (15) que lui adressaient ses sujets, ceux surtout du littoral (16), à propos des déprédations des Algériens, à ce point qu'ils le menaçaient, à défaut d'une protection suffisante, de reconnaître leur autorité (17) ; le roi d'Espagne, dis-je, commença les préparatifs d'une expédition contre Alger et la fit annoncer dans tous ses États, de sorte que de nombreuses troupes vinrent par groupes pressés se joindre à lui (18), et que les soldats affluèrent vers lui nombreux comme les vagues de la mer.

Hasan Agha, lieutenant de Kheyr ed-Dîn, reçut la nouvelle des armements qui se préparaient et crut sans hésitation qu'ils étaient dirigés contre lui (19). Mais il donna alors, à l'occasion de la circoncision de son fils, une fête magnifique où il reçut de nombreux invités (20) ; on dit que, dans cette circonstance, il dépensa des sommes considérables ; il vêtit et rassasia tous ceux qui vinrent alors jusqu'à lui ; il combla tous leurs désirs, si bien que la renommée de ces fêtes se répandit

partout (21). On rapporte qu'entre autres divertissements (22), il fit ériger à Bâb el-Oued un mât si bien graissé, que le lait pouvait couler à la surface (23) ; on suspendit au sommet une pièce de drap précieuse et une bourse (24) pleine d'or, destinées, d'après la volonté du gouverneur, à récompenser celui qui y atteindrait. Un tout jeune Turc, encore impubère, étreignit si bien le mât (25) que petit à petit il se hissa jusqu'à ces objets, avec lesquels il descendit, non sans exciter l'étonnement de tous les assistants (26).

Quand furent terminées ces fêtes, qui passèrent en proverbe comme ayant été les plus belles du monde (27), Hasan s'occupa de fortifier la ville et de la mettre en état de résister aux attaques de l'ennemi. Il fit relever les murailles, réparer les portions qui étaient en ruines, et les fit armer de canons, aussi bien que les bastions mêmes ; il fit exécuter ces travaux de reconstruction par quatre cents esclaves chrétiens. Puis il manda le cheykh (maire) de la ville et se fit remettre un état des hommes valides dans chacun des quartiers d'Alger. Cependant des nouvelles relatives à l'expédition qui se préparait arrivaient fréquemment jusqu'aux oreilles des habitants (28). Hasan Agha fit couper tous les arbres des jardins, afin que l'ennemi ne pût s'y mettre à l'abri pour combattre ; lui-même donna l'exemple (29) en abattant jusqu'au dernier arbre de son propre jardin. Un jour, comme il était assis à l'hôtel du gouvernement, le gardien de la mer, qui porte le titre de « chef de la vigie », pénétra auprès de lui pour lui annoncer qu'il avait aperçu la flotte chrétienne du côté de Yehour (30) : « Cette flotte considérable, ajouta-t-il, couvre toute la surface de la mer ; mais je n'ai pu venir à bout de compter ces vaisseaux, car ils sont tellement nombreux que ma vue troublée ne m'a pas permis de continuer le dénombrement que j'avais commencé. » A cette nouvelle, Hasan Agha fit monter quelques cavaliers sur le mont Bouzaréa, pour le renseigner exactement sur le

nombre des vaisseaux (31) ; mais à leur retour, chacun d'eux déclara n'avoir pu dénombrer les voiles, tant il y en avait.

Alors Hasan Agha donna l'ordre à Sîdi Sa'id Chérif, cheykh de la ville, de répartir des troupes formées par les habitants (32) sur les remparts et dans les bastions, pour y monter la garde et en repousser l'ennemi (33). Cet ordre fut exécuté, et l'on hissa sur les remparts des drapeaux musulmans. Hasan Agha répartit aux diverses portes ses officiers avec des troupes (taouâ'if) de l'armée proprement dite. Il préposa à la porte dite Bâb-'Azzoûn l'un des principaux, El-Hâddj Mâmi, bien connu pour sa bravoure et son intrépidité, et qui s'acquitta parfaitement de la mission dont il était chargé (34). Hasan Agha se réserva la défense d'un des forts d'Alger, dont les canons pouvaient battre à la fois la terre et la mer ; il s'y installa avec une troupe de soldats, tandis que ses tambours faisaient retentir l'atmosphère et que ses étendards victorieux flottaient au-dessus de sa tête. Au-dessus de la porte de ce fort (35), il installa un énorme canon qui, par le bruit de ses décharges, provoquait la défaillance du córps et l'exhalaison de l'âme (36). L'espace compris entre ce fort et la Kaçba fut confié aux soins du kâ'id Hasan (37), qui avait avec lui un corps (tâ'ifa) de soldats. Il confia la garde de la porte dite Bâb el-Oued à un officier nommé Kâ'id Yoûsof, qui commandait à un groupe de soldats et avait avec lui trois autres officiers (kâ'id) : Sâfir (38), qui commandait un bastion ; Açlân (lisez Arçlân), qui avait sous ses ordres la partie basse des remparts, et Ramadhân, qui était placé à un poste peu éloigné de celui de Yoûsof. Kutchuk Ali et Haydera furent placés à la porte de la Marine, ainsi que Khidhr, capitaine général de la marine, et plusieurs autres officiers de la flotte (39). Le reste des habitants, soldats, Andalous et citadins, furent répartis le long des remparts ; ils étaient armés de fusils, de sabres, de lances et d'arcs.

La flotte chrétienne devint visible le mercredi, 27 djomada IIe 948 ; elle jeta l'ancre le jeudi, au moment de l'açr (entre trois et quatre heures de l'après-midi), dans la baie de Tementfoûs, non loin d'Alger (40). Pendant qu'elle procédait à cette opération, un pavillon vint à tomber à la mer, sous les yeux des musulmans ; ceux-ci en tirèrent un augure favorable et reconnurent que Dieu leur donnerait la victoire (41). Le débarquement de l'ennemi eut lieu le dimanche, un peu avant midi (42), et quand l'empereur d'Espagne lui-même eut mis pied à terre, toute son armée, comptant, à ce qu'on dit, près de 90,000 hommes, se rangea autour de lui (43). Les musulmans voulurent s'opposer au débarquement, mais les coups de canon que tirèrent les vaisseaux (44) del'ennemi les forcèrent à lui laisser le champ libre ; il passa la nuit du dimanche au lundi au lieu dit « El-Hâmma », non loin de la ville.

Un officier turc (45), nommé El-Haddj Bâchâ, ayant formé le projet de tenter contre les chrétiens une attaque nocturne, la porte (46) de la ville lui fut ouverte vers la fin de la dernière veille (47), et il se porta en avant, un étendard à la main et suivi de nombreux musulmans. La saison étant pluvieuse, car on était au mois d'octobre de l'année solaire (48), les ennemis, installés dans leur campement, ne s'aperçurent de ce coup de main que quand les musulmans, se trouvant au milieu d'eux (49), firent une décharge générale de mousqueterie et lancèrent des flèches. Cela fut cause d'un très grand émoi, et le roi, se réveillant tout effrayé (50), appela ses guerriers et ses ministres les plus intimes : « Sont-ce là, leur dit-il, les gens que vous m'aviez dit ne pas devoir se défendre ? (51) Voyez donc ce qu'ils font cette nuit ! » Après avoir fait un grand carnage (52), les musulmans rentrèrent dans la ville.

Le lundi, les chrétiens, accompagnés de leur roi, marchèrent vers Alger et se rapprochèrent des murailles, clairons sonnant (53) et drapeaux déployés, apparaissant

aux yeux des habitants d'Alger comme une noire fourmilière qui remplissait la plaine. Quatre mille cavaliers figuraient parmi eux. Du haut de leurs remparts, les musulmans leur envoyaient des coups de canon et de fusil, et des flèches. Il y eut des Turcs qui, dans ce combat, déployèrent une grande valeur, entre autres El-Haddj Bâchâ, El-Haddj Mâmi, le kâ'id Khidhr et El-Haddj Bâkir (54). L'ennemi, nous l'avons dit, était au pied des remparts, proche du lieu dit Râs-Tâfoura, et installé dans tous les endroits abrupts qui se trouvent de ce côté. A l'attaque qu'il dirigea contre la ville, les musulmans répondirent par des coups de canon qui en tuèrent un grand nombre, et lui firent reconnaître que la ville était assez forte pour se défendre. A la suite des ravages occasionnés par les coups de canon, et désespérant de s'emparer d'Alger, ils montèrent, drapeaux déployés, sur la colline dite Koudyat eç-Çâboûn (fort l'Empereur), d'où ils poursuivirent leur attaque (55). Mais les Algériens envoyaient dans toutes les directions des coups de canon aussi bruyants que les éclats de la foudre céleste (56), dirigeant même un feu soutenu contre les navires qui étaient en mer.

C'est ainsi qu'on se battit le lundi, premier jour de l'attaque dirigée par les chrétiens contre la ville.

Vers la fin de la nuit du (lundi au) mardi (57), Dieu envoya un vent tempétueux qui rompit les câbles des navires, de sorte que, craignant une fin funeste, les marins calèrent les mâts (58). Mais la tempête arrivant à son comble d'intensité, le général *(sic)* André Doria, aussi bien que tous ceux qui montaient la flotte, en furent tout bouleversés (59). La tempête que Dieu déchaîna contre eux chassa vers la terre plusieurs de leurs navires, qui périrent sur la côte (60), et d'où s'échappèrent les captifs musulmans qui s'y trouvaient. Les Arabes d'Alger se jetèrent sur les équipages de ces vaisseaux et les massacrèrent tous (61). Quand le roi chrétien vit ses navires naufragés et brisés, ses forces

l'abandonnèrent, son beau feu commença à s'éteindre; il laissa percer combien il était humilié (62).

Le mardi, de grand matin, les habitants d'Alger, pleins de zèle et de résolution, car ils reconnaissaient que Dieu était avec eux, firent une sortie, se jetèrent au milieu même des retranchements ennemis (63) et se battirent dans les escarpements dont il a été parlé. Alors, les chefs de l'armée, se rendant auprès du prince : « O roi, s'écrièrent-ils, viens en personne prendre part au combat, car le camp est près d'être enlevé (64). » A cet appel, il s'avança entouré de ses soldats, et tous s'engagèrent dans la mêlée. Les musulmans durent alors reculer et descendirent jusqu'à Râs-Tâfoûra; puis comme les infidèles, redoublant d'efforts, les poursuivaient avec acharnement, ils rétrogradèrent d'abord jusqu'au Jeu-de-Mail (Mel'ab el-Koûra), puis jusqu'au pont des Fours. Encouragées par le succès, les troupes infidèles se précipitèrent en masse, semblables aux vagues d'une mer agitée; de toutes parts retentissaient leurs clameurs (65); elles serraient les nôtres de partout, si bien que ceux-ci durent encore reculer jusqu'à Sidi Aboû 't-Toka. Mais alors les musulmans, à leur tour, commencèrent à pousser des cris, en faisant face aux infidèles et les accablant de pierres et de flèches, faute d'autres armes (66), car ce jour-là il pleuvait à verse. S'étant ralliés à l'abri de leurs remparts (67), ils firent une charge générale et refoulèrent, en les poursuivant, les chrétiens jusqu'à leur camp, puis rentrèrent dans la ville.

Le mercredi matin, le prince infidèle jugea (68) qu'il devait renoncer à s'emparer d'Alger et ne songea à d'autre butin qu'à sauver sa propre vie. Il donna à la flotte l'ordre de s'approcher du rivage; le général *(sic)* Doria débarqua, alla trouver le prince dans son camp, et après lui avoir baisé la main (69) : « O prince, lui dit-il, ne t'avais-je pas déconseillé cette expédition contre Alger? Vois le résultat contre lequel je t'avais mis en

garde (70) ! A présent, tâche de sauver ta vie ; car déjà la plupart de nos bâtiments se sont perdus à la côte, et [si cela continue] comment faire pour rapatrier toutes ces troupes ? (71) Je pars aussitôt pour Tementfoûs, où je t'attendrai : hâte-toi de partir avec tes troupes pour venir t'y embarquer sur les vaisseaux qui nous restent encore, et ainsi regagner ton royaume. » Alors le prince infidèle leva son camp, et, s'éloignant d'Alger (72), alla camper près de l'Oued Harrâch, qui alors coulait à pleins bords (73). Cela étant, comme la faim les pressait, ils mangèrent 400 chevaux ; toute la nuit qu'ils passèrent là, la pluie ne cessa de tomber à verse, * et, d'autre part, les Arabes et les Kabyles les attaquaient à coups de fusil et à coups de pierre, et maraudaient en courant * (74). Le jeudi matin, la vue de la rivière (75) effraya le prince, qui délibéra avec ses guerriers sur la possibilité (76) de la franchir. A l'aide des pièces de bois provenant des bâtiments naufragés, on établit un pont (77) qui permit de passer sur l'autre rive ; mais quand ils y furent arrivés, les cavaliers arabes fondirent sur eux en poussant de grands cris et en massacrèrent un grand nombre (78). Le roi chrétien poursuivit néanmoins sa marche, toujours serré de près par les cavaliers arabes ; il arriva enfin à Tementfoûs, où il attendit quelques jours qu'il fût possible de s'embarquer dans les navires qui avaient échappé au naufrage (79), pour ainsi regagner son pays, osant à peine croire à son propre salut (80). Il laissait derrière lui un grand nombre de brigantins et de caravelles, de gros bâtiments, de barques et de frégates, de canons de gros calibre, ainsi que beaucoup d'hommes et de femmes. Quant aux chevaux qu'il avait amenés et qui étaient, nous l'avons dit, au nombre de quatre mille, il n'en ramena pas un seul. Les dépouilles qu'il laissa aux mains des Algériens enrichirent ceux-ci, qui se procurèrent de la sorte des biens considérables (81).

II

Lors de son départ d'Alger pour Constantinople, Kheyr ed-Dîn avait, on l'a vu, laissé dans la première de ces villes un lieutenant du nom de Hasan Agha : c'était un homme intelligent, résolu, au jugement juste et d'une rare habileté ; il avait de la science et de la vertu, était magnanime, libéral, prodigue de bienfaits, plein d'égards pour les savants, les hommes pieux et les gens de bien ; ajoutez à cela qu'en toutes choses il pratiquait la justice et prenait le plus grand soin des affaires du peuple. Ce sont ces qualités qui avaient attiré l'attention de Kheyr ed-Dîn sur lui ; ce furent ses mérites remarquables qui le firent choisir pour occuper ce poste, et qui lui valurent, à un haut degré, l'affection des habitants de la ville.

Après le départ de son chef, il augmenta ses forces navales de trente et une galiotes, ce qui lui permit de faire aux Espagnols plus de mal que jamais ; il fit sur eux de nombreuses prises, opéra maintes descentes sur les côtes de leur pays, et leur fit autant, sinon plus de mal, que Kheyr ed-Dîn lui-même. Leur prince (82) crut donc devoir mener contre Alger la flotte dont nous avons parlé ; mais il usa de ruse et n'ébruita pas son projet. Il est de règle chez eux, et cette coutume subsiste encore de nos jours, qu'au cas d'une expédition maritime, le point sur lequel elle est dirigée reste inconnu jusqu'au troisième jour du départ, où l'on prend connaissance des instructions royales.

Le roi avait mandé au chef des Génois d'équiper et d'armer tout ce qu'il avait de vaisseaux, à l'effet d'entreprendre une expédition ; puis il partit en personne avec sa flotte pour Gênes même, où s'opéra la jonction ; il y avait en tout 400 ou, selon d'autres, 450 bâtiments, et

50,000 combattants. Quand tous les préparatifs furent terminés au gré de ses désirs, lui-même partit, à la tête de ces deux flottes, dans la direction d'Alger, et vint jeter l'ancre dans la baie de Tementfoûs, le jeudi, 28 djomada II 948, entre trois et quatre heures de l'après-midi. En voyant apparaître cette flotte, les Algériens crurent voir une montagne mouvante dans la mer, et quand elle eut jeté l'ancre dans la baie, ils purent croire encore qu'une montagne s'était fixée là; alors ils se mirent à pousser de grandes clameurs, car jamais ils n'avaient vu d'armement aussi considérable.

Cependant Hasan Agha convoqua les habitants et réunit un grand conseil, comprenant les hommes de loi de la ville, les personnages remarquables par leurs vertus et les cheykhs; tout en cherchant à les tranquilliser, à les encourager et à déprécier l'importance des forces ennemies, il voulait leur demander conseil et examiner la décision sur laquelle ils tomberaient d'accord. Entre autres paroles qu'il leur adressa pour calmer leur frayeur : « La flotte chrétienne, leur dit-il, s'est déjà présentée devant la ville du temps d'Aroûdj Reïs et du temps de Kheyr ed-Dîn; et vous n'ignorez pas quel secours Dieu a prêté aux musulmans contre les ennemis de la religion, comment il a repoussé les infidèles, dont la vaine fureur n'a obtenu aucun succès. Il en sera de même cette fois, s'il plait à Dieu! En outre, ô habitants d'Alger, la guerre sainte nous est imposée, à nous musulmans, non en vue des choses contingentes de ce bas monde, mais pour ainsi exalter le verbe de Dieu et arriver aux degrés du martyre. Dieu a dit, à propos des martyrs : « Ne croyez pas que ceux qui ont succombé en combattant dans le sentier de Dieu soient morts : ils vivent auprès de Dieu et reçoivent de Lui leur nourriture. Remplis de joie à cause des bienfaits dont Dieu les a comblés, ils se réjouissent de ce que ceux qui marchent sur leurs traces et qui ne les ont pas encore atteints, seront à l'abri des frayeurs et des peines (83). » Si nous

ne sommes que peu vis-à-vis d'un ennemi nombreux, Dieu n'a-t-il pas dit encore : « Combien de fois, par la permission de Dieu, une troupe nombreuse fut vaincue par une petite troupe! Dieu est avec les persévérants (84). » Dieu nous a promis l'un ou l'autre de ces bienfaits : ou la victoire, ou le martyre. Or, puisqu'Il nous a prédestinés à la mort et qu'Il a décrété notre disparition, il vaut mieux pour l'homme de tomber en faisant bravement la guerre sainte et s'offrant en sacrifice à Dieu, plutôt que de mourir de mort naturelle. Le Prophète a dit aussi : « Le Paradis est à l'ombre des sabres », et l'on rapporte encore que les sabres de ceux qui combattent pour la foi sont, par un honneur extraordinaire, suspendus au trône divin. C'est vers notre pays que Dieu a poussé la guerre sainte, c'est nous qu'Il a gratifiés de cet honneur extrême. Heureux celui à qui Dieu offre la coupe du martyre et qui s'y abreuve en vertu du décret divin dont il est l'objet! Nous avons autrefois défendu cette ville contre les attaques des infidèles; il en sera encore de même, s'il plaît à Dieu, et, par la force et la puissance du Très-Haut, ils ne réaliseront pas les mauvais desseins qu'ils poursuivent contre elle. Tout ce qui peut arriver, c'est que, de part et d'autre, la lutte traîne en longueur; mais dans l'entre-temps nous recevrons du secours, soit de notre très haut sultan, soit de Kheyr ed-Dîn Pacha. »

Ce discours inspira beaucoup de courage aux Algériens, qui se préparèrent à lutter contre l'ennemi. Alors Hasan fit ouvrir les arsenaux et distribua des armes aux habitants, ainsi que la poudre et les balles nécessaires; en même temps, on commença à adresser des prières à Dieu et à lui demander avec ferveur son assistance contre les ennemis de la religion. Sur chacun des bastions de la ville, Hasan Agha plaça des tambours et des clairons, dont les roulements et les sonneries se faisaient entendre dans toutes les directions, tandis que les étendards victorieux, arborés par ses soins sur

les bastions et les remparts, flottaient (au gré des vents).

Les chrétiens commencèrent à débarquer, mirent à terre tout leur attirail militaire et installèrent de solides retranchements. Mais quand le roi vit les préparatifs guerriers du gouverneur d'Alger (85), il crut que celui-ci avait perdu le jugement : « Voyez, dit-il à ceux de son entourage, cet homme se flatte de nous tenir tête et de nous empêcher de prendre la ville ! Mais n'est-elle pas déjà entre nos mains ? Peut-il lutter contre mes nombreuses troupes, lui qui n'a qu'une poignée de Turcs et une troupe de citadins étrangers à l'art de la guerre ? Ce qu'il devrait faire, ce serait de demander quartier pour lui et pour ses compatriotes, et de ne pas intervenir entre moi et les Algériens. » Il s'engagea alors par serment, dans les formes de sa religion, qu'il s'emparerait de la ville, n'y laisserait pas pierre sur pierre et y anéantirait toute trace de l'Islâm. Cependant il adressa à Hasan Agha une lettre ainsi conçue : « O homme ! tu es l'un des serviteurs de Bârbarocha, et moi je suis le roi de l'Espagne entière ; tous les pays chrétiens m'obéissent : comment oses-tu te mettre au même rang que moi ? Ne sais-tu pas que j'ai conquis Tunis, plus importante et mieux fortifiée qu'Alger, et que j'en ai chassé Bârbarocha, qui osait à peine croire à son propre salut ? Il ne m'a fallu l'assiéger que peu de temps avant d'y entrer de vive force et de forcer ton maître à s'enfuir. Tiens donc pour assuré que nous nous emparerons de cette ville, de même que j'ai pris Tunis. Est-il donc possible qu'étant venu ici moi-même, je m'en retourne dans mon pays sans m'être rendu maître d'Alger ? Si je ne puis la prendre du coup, je la tiendrai assiégée pendant tout cet hiver ; j'ai avec moi assez d'argent et de provisions pour subvenir aux besoins de mon armée, et si j'ai besoin d'aide, mon pays n'est pas loin, de sorte que tout ce qui me sera nécessaire m'arrivera très promptement. Je t'offre maintenant quartier, et si tu acceptes,

tout ira bien ; si tu refuses, et qu'après avoir entamé la lutte, nos armes victorieuses te contraignent à le demander, je refuserai. Réfléchis pour toi-même, conseille bien les tiens ; car si, par obstination, tu veux porter haut la tête et ne pas accepter mes propositions, j'ordonnerai un assaut général ; je ne laisserai plus dans la ville pierre sur pierre, et tous les habitants, jeunes et vieux, seront massacrés. Tel est l'avis que je te donne. »

Cette lettre fut apportée, dit-on, par un homme dont l'extrême orgueil et les airs très hautains témoignaient de la puissance de celui à qui il servait de messager. Hasan Agha la reçut, et, après l'avoir lue, fit écrire la réponse que voici : « Chien de la chrétienté ! Comment peux-tu te flatter d'être le roi des rois et au même rang que les grands princes à qui obéit le monde entier ? Qu'es-tu autre chose qu'un de ces chiens de chrétiens, incapable de t'emparer du plus misérable fortin d'une ville de Berbérie ? Que dire alors de (tes prétentions sur) Alger ! Si notre Seigneur, l'éminent Sultan, avait connaissance de ton entreprise, il enverrait un de ses serviteurs avec une poignée d'hommes pour t'anéantir, toi et les tiens. Mais d'ailleurs il y a à Alger des troupes qui peuvent te tenir tête, et tu verras l'issue de ton entreprise. Fais tous tes efforts, auxquels manquent la protection divine et la bonne direction, « et l'infidèle apprendra qui sera en possession du séjour éternel. » (86) De ta lettre, nous avons conclu combien l'intelligence te manque, car on ne doit se vanter d'une chose qu'après l'avoir menée à bien. Deux fois déjà vous vous êtes présentés devant cette ville : une première fois du temps d'Aroûdj Reïs, une seconde fois du temps de son frère Kheyr ed-Dîn Pacha, et à chaque expédition Dieu vous a couverts de honte ; cette fois encore, il en sera de même, s'il plaît à Dieu. » Cette lettre fut scellée et envoyée par le messager même du roi chrétien. Celui-ci la fit traduire du turc, langue dans laquelle elle était rédigée, et quand il en comprit le contenu, il entra dans une si

violente colère qu'il n'en pouvait tenir en place. Il fit alors installer les canons sur le retranchement (élevé) près de la ville, au lieu dit Koudyat eç-Çâboûn, qu'on nomme aujourd'hui Bordj Mouley-Hasan.

Alors, Hasan Agha s'entendit avec les habitants de la ville pour exécuter une sortie nocturne contre le camp ennemi, et saisir ainsi une occasion de l'affaiblir. Les troupes et les habitants ayant approuvé son projet, il fit choix de six cents bons soldats bien préparés pour un coup de main pareil, et leur adjoignit deux mille cavaliers, qui ne leur cédaient ni en courage ni en vigueur. A la dernière veille de la nuit, on leur ouvrit les portes de la ville, et ils sortirent en masse vers un même point du camp chrétien; lorsqu'ils furent à portée, ils poussèrent tous ensemble le cri *Allâh akbar* et firent une décharge générale de mousqueterie. Les infidèles, qui étaient ou endormis, ou ivres, ou assoupis, crurent que les musulmans étaient au milieu d'eux; ils saisirent leurs armes et commencèrent à s'entre-tuer, tandis que les musulmans, postés à distance, faisaient sur eux des décharges ininterrompues. Cela dura jusqu'au matin, où les navires chrétiens tirèrent des coups de canon pour repousser les musulmans et protéger leurs frères débarqués, de sorte que les nôtres se retirèrent dans la ville. Les infidèles firent alors le compte des victimes de cette catastrophe nocturne, et ils en trouvèrent plus de trois mille. Cela abattit leur courage et les affligea profondément, tandis que le roi en conçut beaucoup d'humeur; sa colère et sa rage redoublant, il fit braquer contre la ville ses deux cents canons installés à Koudyat eç-Çâboûn, et la bombarda pendant plusieurs jours (87), tandis que, du haut de leurs remparts, les habitants soutenaient la lutte. Mais alors Dieu étendit ses secrètes faveurs sur les habitants d'Alger : des nuages semblables à des montagnes et poussés par des vents violents, laissèrent échapper de leurs flancs un véritable déluge; la mer en fureur entrechoqua violemment ses vagues et se montra plus agitée qu'on ne l'avait jamais vu, de sorte que les navires commencèrent à beaucoup rouler. Mais la mer grossissant toujours et des vagues semblables à des montagnes se succédant sans interruption, beaucoup furent submergés, beaucoup d'autres furent jetés à la côte. La vue de ces désastres terrifia les infidèles, ceux surtout qui étaient débarqués; la violence du vent et de la pluie, les éclats de la foudre leur faisaient croire que le jour du jugement dernier était arrivé, et ils ne pouvaient, d'autre part, tirer ni un coup de canon ni un coup de mousquet. En voyant le secours que Dieu envoyait aux Algériens, Hasan Agha se mit à la tête d'une troupe composée d'un certain nombre de ses soldats et d'habitants, et dirigea une sortie contre les chrétiens. Un violent combat s'engagea, où les chrétiens opposèrent une vigoureuse résistance. Les musulmans fondirent sur la garde chargée de la défense du roi, laquelle comprenait 20,000 hommes et n'avait pas encore donné, et, pendant deux heures, engagèrent une lutte acharnée; mais alors ils battirent peu à peu en retraite, après avoir fait ce jour-là tout ce qu'on pouvait leur demander pour l'accomplissement du devoir de la guerre sainte, et rentrèrent dans la ville, drapeaux déployés. Dans ce combat, plus de 4,000 infidèles furent tués, et 200 musulmans, pour qui Dieu avait décrété la félicité éternelle, périrent martyrs (88).

Quand les infidèles virent les pertes que leur avait infligées ce jour-là l'épée des musulmans, et qui venaient s'ajouter à un froid très vif, aux pluies torrentielles et au naufrage de leurs vaisseaux, leur tristesse redoubla et leur inquiétude fut portée au comble, car ils reconnurent l'extrême danger de la situation où ils s'étaient jetés. En effet, lorsqu'ils étaient descendus à terre, ils n'avaient débarqué de provisions suffisantes que pour peu de temps, dans la persuasion où ils étaient que rien ne viendrait interrompre leurs communications avec la flotte; mais à la suite de ces pluies diluviennes et de la

tempête contre laquelle leurs navires n'avaient pu tenir, ils se trouvèrent séparés de leurs approvisionnements, et souffrirent tant de la faim pendant trois jours qu'ils égorgèrent leurs chevaux pour en manger la chair. Le nombre de leurs bateaux, tant de guerre que de charge, qui firent naufrage, fut de cent trente ; quatre entrèrent dans le port. De ces bâtiments naufragés, 1,400 captifs musulmans s'échappèrent, parmi lesquels il y avait cinquante Turcs, tandis que les autres étaient des Arabes d'Alger et de Tunis. Le reste de la flotte, en voyant ces navires ou submergés ou jetés à la côte, reconnut qu'elle était en butte à la colère divine, et tenta de pénétrer dans le port de la ville ; mais elle n'y put réussir et se retira alors vers la baie de Tementfoûs, pendant que la pluie tombait toujours à verse et que la mer restait démontée. Quand le roi des infidèles vit la catastrophe qui le frappait, puisque Dieu renversait ses espérances et bouleversait sa situation, que lui-même, au lieu de la victoire qu'il espérait, ne retirait de là que le désastre dont il était témoin, et qu'il était le véritable assiégé par suite de l'interruption de ses communications avec la flotte ; — le roi, dis-je, abandonna tout ce qu'on avait débarqué en fait de bagages, de matériel de guerre, de canons, mousquets, sabres et lances, et se dirigea avec son armée, dépourvue de tout (m. à m. : sans assistance), vers Tementfoûs, pour tâcher de sauver sa vie en s'embarquant dans les vaisseaux qui se trouvaient là.

Lorsqu'ils surent qu'il s'enfuyait, les habitants, se précipitant sur ses traces, poursuivirent les infidèles, les frappant par derrière de leurs sabres et les tuant tout le long de la route ; ils les refoulèrent ainsi jusqu'à l'Harrâch, qui coulait à pleins bords, grâce aux pluies qui venaient de tomber en grande quantité. Serrés de près par les musulmans, les chrétiens se jetèrent dans la rivière et la plupart d'entre eux y trouvèrent la mort. Le roi put, au prix de grands efforts et de bien de la peine, arriver sur l'autre rive, à l'aide d'un pont que l'on installa

avec les mâts provenant des navires jetés à la côte. Cette seule journée vit périr 12,000 chrétiens sous l'épée des fidèles, et l'on dit que les cadavres des hommes et des chevaux couvraient toute la région où se trouve Alger, depuis Dellys à l'est jusqu'à Cherchel à l'ouest ; Dieu seul, qui les fit périr, aurait pu les dénombrer. L'embarquement de l'ennemi se fit le mercredi, 12 redjeb, et le départ eut lieu le jeudi, 13 ; il avait préalablement mis le feu aux bâtiments qu'il ne pouvait espérer remmener ; d'autres se perdirent au cours du voyage de retour. De tous les chevaux qui avaient été débarqués et qui étaient au nombre de 4,000, on ne revit pas un seul : les uns étaient tombés sous les lances (89) des musulmans, les autres avaient été mangés à cause du manque de vivres, d'autres encore furent tués par les infidèles eux-mêmes, qui ne pouvaient trouver de place pour eux dans les vaisseaux, déjà insuffisants pour transporter les hommes. Le roi dut rentrer dans ses États, complètement déçu dans ses espérances, tandis que, d'autre part, le cœur des Algériens était, grâce à Dieu, délivré de toute cause de souci. On prétend que ce souverain disparut ; on dit aussi que tous les vaisseaux qui avaient échappé se perdirent au cours du voyage que firent les ennemis pour rentrer chez eux.

Hasan Agha écrivit au Divan suprême (à Constantinople) une lettre où il relatait ce que Dieu avait décrété en faveur des Algériens et contre leurs ennemis, et comment son aide s'était manifestée ; ce message fut porté à Sa Majesté le Sultan par une galiote spécialement désignée à cet effet. Mais quant aux canons abandonnés par les chrétiens, et qui étaient au nombre de 200 selon les uns, de 100 selon les autres, les musulmans les employèrent à garnir les forts et les remparts de la ville. A l'arrivée de la galiote, ce fut Kheyr ed-Dîn qui reçut le message et le présenta au Sultan, en l'accompagnant d'un pompeux éloge de Hasan Agha. Le Sultan récompensa celui-ci par l'envoi d'un magnifique vêtement

d'honneur et d'un diplôme l'instituant son lieutenant à Alger, et lui donnant le titre de Vizir (90) : il y joignit d'autres robes d'honneur, destinées aux principaux habitants de la ville. Les messagers qui avaient apporté ces bonnes nouvelles reçurent également des cadeaux et des gratifications, puis retournèrent à Alger, auprès de Hasan Agha. Celui-ci convoqua un grand divan, auquel il donna lecture du firman qui lui avait été envoyé par le Sultan, et où lui et les principaux de la ville furent revêtus (91) des robes d'honneur qui leur étaient respectivement adressées ; puis l'on adressa au ciel des vœux pour demander la prolongation de la vie du Sultan. Alors Alger, grâce au bas prix des vivres et à la sécurité dont elle jouit, resta semblable à la fiancée qui se pavane fièrement sous les bijoux et les robes qui la parent, et n'eut plus rien à redouter de ses ennemis. Le récit de ces évènements se propagea dans les régions orientales et occidentales, et, grâce au Dieu puissant et dominateur, la terreur inspirée par les musulmans persista longtemps dans le cœur des infidèles.

NOTES

(1) P. 13, l. 2 : lisez avec A لنبلادور ; B et C, qui n'ont pas cet en-tête, lisent, à la ligne suivante, قدوم لانبلادور .

(2) Id. : lisez الجزائر ; partout, ce mot et ceux de formes analogues sont écrits fautivement par يـ ; on s'abstiendra de relever chacun d'eux.

(3) P. 13, l. 6, cf. l. 19 : c'est ainsi que doit s'entendre le mot شهرة , quoique ce sens ne soit pas indiqué nettement dans les dictionnaires ; cf. la note 9.

(4) P. 13, l. 7 : corrigez يقبّل comme l'exige la grammaire et comme écrivent A, B et C.

(5) P. 13, l. 10 : littéralement « corvettes ». C lit اغربة تطير في البحر كالاغربة « qui filent sur la mer ainsi que des corbeaux. » Cette variante intéressante n'est vraisemblablement qu'une glose passée dans le texte.

(6) P. 13, l. 12 : cet endroit est évidemment le cap Sigli, porté sur toutes les cartes sous son nom arabe, qui figure dans le texte, de Ras Achoun Monkar. (Ne tenez pas compte de la note 51 de la page 26.)

(7) P. 13, l. 13 : la leçon للذكر de A est évidemment fautive, et l'on ne peut traduire : « la réputation de K. A. l'avait fait mettre à la tête des reïs algériens ». Corrigez الذكر ; B et C lisent المتقدم ذكره .

(8) P. 13, l. 15 : je lis, avec B et C, وقعت كورة من الحديد في جبن الكبار واخذت النار فيه , et je traduis en conséquence.

(9) P. 13, l. 18. Sur ces deux derniers mots, voir la note 3 ; le traducteur des *Documents* a ici suivi la traduction Venture, sans s'apercevoir qu'il fallait plus haut traduire de même. Ici encore, B et C présentent une leçon meilleure, que nous avons adoptée, et que voici : رجع الرئسان الى الجزائر وهما كجكك على وحيدرة بهذا الجبن ودخلا . Dans le texte imprimé, la grammaire exige d'ailleurs la correction de دخل en دخلوا .

(10) P. 13, l. 20 : lisez, avec B et C, واحصروهم .

(11) P. 13, l. 21 : lisez, avec A, B et C, دار الامارة .

(12) P. 13, l. 22 : je lis, avec B et C, صعدت لهم النساء والصبيان للفرجة عليهم .

(13) P. 13, l. 23 : je lis, avec B et C, الى الحبس المعد للنصارى ; corrigez ensuite ولما .

(14) P. 13, l. 24 : B et C, اصبانية .

(15) P. 13, l. 25 : Corrigez, avec B et C, بالشكوى مما يفعله .

(16) P. 13, l. 26 : lisez السواحل , avec A, B et C ; تكبنا , dans B et C.

(17) P. 13, l. 27 : A, نعطوا ; B, نعطى ; C, نعطى ; la correction

نعطو, proposée par l'éditeur, viole la grammaire et l'orthographe ; lisez نعطِ. Même ligne, lisez لصاحبها.

(18) P. 13, l. 28 : lisez وانجاشت, avec B et C ; cette 7e forme ne figure pas dans les dictionnaires, mais le sens se déduit facilement et est le même qu'à la 5e.

(19) P. 14, l. 2 : lisez مهارته avec A, B et C.

(20) P. 14, l. 3 : cette traduction correspond au texte de B et C, ثم اخذ في عرس حافل ومدّعا (ومددا C) عظيم لاعذار ولده ; le mot مدعا paraît être synonyme de دعوة. Le texte imprimé dit « à l'occasion du mariage de son fils. » Quant à la correction qu'a imprimée l'éditeur et où عظيمة serait plus conforme à l'usage général, elle est purement arbitraire : le mot مهرجان, persan d'origine, est souvent employé en arabe (Voir les dictionnaires Beaussier et Dozy). — La note 8, p. 26, doit être considérée comme non avenue.

(21) P. 14, l. 4-5 : il faut lire avec B et C, en rétablissant un membre de phrase omis dans A et dans l'imprimé, مال عظيم بسبب... هذا العرس كسا فيه واشبع * وارضى كل من اتاه واقنع * وطار خبر هذا العرس في كل ناحية. — A la l. 5, lisez, avec B et C, ما جعل فيه.

(22) P. 14, l. 6 : B et C lisent المهرجات ; A, المهرجات. Il semble que l'une et l'autre lecture soient admissibles (Voir Dict. Dozy). Après ce mot, B et C répètent انه, ce qui est préférable.

(23) P. 14, l. 7 : B et C lisent بحيث انه يزلق عليه الدر وجعل, et c'est ce texte que rend notre traduction, préférablement à celui de l'imprimé.

(24) P. 14, l. 8 : lisez صرة.

(25) P. 14, l. 9 : B et C, يزل يستلق شيا, leçon également admissible.

(26) P. 14, l. 10 : lisez شهدوه avec A, ou شاهدوه avec B et C.

(27) P. 14, l. 11 : corrigez le texte fautif de A en نزاهات الدنيا, ou lisez, avec B et C, نزهة من نُزَه.

(28) P. 14, l. 16 : B et C lisent الهدينة وبعد ذلك جاء خبر العمارة انها تُثرا (sic dans B) كل حين على اهل النخ « Après cela, le bruit se répandit maintes fois que la flotte ennemie était en vue. »

(29) P. 14, l. 18 : lisez اول ما بدا.

(30) P. 14, l. 21 : ici encore, j'adopte la leçon fournie par B et C, واخبره (واخباره C) بعمارة النصارى انهم على يهور وهي النخ. Ce nom de Yehoûr se lit « Iehour (le cap de Cherchel) » dans la traduction Venture (ap. de Grammont, p. 128) ; il est orthographié Hoûr par Bekri et Edrîsi. M. de Slane (traduction Bekri, p. 191, n.) voit dans le Mersa-Hoûr le Sidi-Ferruch actuel. Edrîsi (*Description de l'Afrique*, éd. Dozy, p. 118 de la trad.) dit : « C'est à ce cap (d'El-Battâl) que commence le golfe de Hoûr, dont l'étendue est de 40 milles en ligne directe, et de 60 en ligne oblique. Hoûr est le nom d'un petit village situé dans le fond du golfe, à quelque distance de la mer et habité par des pêcheurs. » Il résulte de là que la baie de Hoûr est celle qui est comprise entre le mont Chenoua et Sidi-Ferruch. Ce nom, qui paraît avoir entièrement disparu, est encore donné, dans la carte de Shaw (p. 33, éd. anglaise de 1757), au pays que baigne le fond de la baie (cf. aussi Dapper, *Descr. de l'Afrique*, Amsterdam, 1686, p. 172). Des diverses cartes que nous avons consultées, nous n'avons trouvé que dans celle qui est jointe au *Vocabulaire géographique de l'Espagne*, par Depping (Paris, 1823), une dénomination, savoir : « G. de Malamuger », appliquée au golfe ou baie de Hoûr. Faudrait-il, par-dessus le Chenoua, rapprocher Hoûr (ou Ihoûr, Yehoûr) de Iol, Julia-Cæsarea ?

(31) P. 14, l. 24 : A lit بُزريعة لياتوه (cf. la n. 13, p. 26 des *Documents*) ; B et C بوزريعة ; j'adopte encore la leçon de B et C لياتوه بتحقيق عدد العمارة.

(32) P. 14, l. 27 : B et C يوجه حصصا من اهل المدينة, leçon préférable.

(33) P. 14, l. 28 : A, B et C lisent حراستها ومقاتلة.

(34) P. 14, l. 32 : il faut encore lire, avec B et C, الشجاعة والاقدام وبقام بما عيّن له اتم قيام.

(35) P. 14, l. 35 : ni le rédacteur, ni même le copiste du manuscrit défectueux que nous désignons par A, ne sont en cause : on y lit,

en effet, باب الوادى هذا الحصن ; mais le second mot, que nous surlignons pour figurer le signe dont il est affecté dans la copie, est surmonté du signe abréviatif de خطا (faute, erreur), équivalent à notre « rature ». L'éditeur des *Documents*, ne comprenant pas ce signe et bien qu'il ait imprimé les deux derniers des quatre mots arabes ci-dessus, sans d'ailleurs les traduire, a ajouté une note 57, p. 27, qu'il faut encore considérer comme non avenue.

(36) P. 15, l. 1 : B et C, mieux, عظيما يصعق لادمى عند صيحته وتزهق النبس عند دبعته.

(37) P. 15, l. 2 : lisez هذا الحصن.

(38) P. 15, l. 4 : B et C, سابيسر. L'identification proposée dans la n. 58, p. 27, des *Documents*, est purement arbitraire : il suffit de se reporter au passage cité des *Monuments religieux* de Devoulx, pour trouver l'orthographe exacte du nom du fondateur de la mosquée vulgairement appelée Djema-Safir ; ce nom s'écrit Çafar, صبر.

(39) P. 15, l. 7 : je lis وحيدرة, avec A, B et C, ce qui est d'accord avec ce qui précède.

(40) P. 15, l. 11-14 : je lis avec B et C, et en corrigeant une faute d'orthographe, ...النصارى بفد كان ظهورها يوم لاربعاء لثلاث ليال بفين من جمادى الثانية سنة ثمان واربعين وتسعماية ويوم الخميس وفت العصر ارسوا بجون. — A la l. 15, effacez مهو, qui ne signifie rien et ne figure dans aucun manuscrit ; corrigez, d'accord avec la grammaire et les manuscrits B et C, ارسوا سفط.

(41) P. 15, l. 16 : corrigez راياتهم ou lisez, avec B et C, الويتهم ; ينظرون اليه فحصل لهم تفاول حسن بذلك وعلموا et ensuite ان لله تعالى ينصرهم, texte préférable à celui de l'imprimé. Quant à la correction تعاول (n. 24, p. 26 des *Documents*), elle est en contradiction avec les trois manuscrits et avec ce qui précède ; en outre, elle suppose l'existence d'un mot et une signification que ne donne aucun dictionnaire. La traduction de Venture est, ici encore, exacte.

(42) Ces quatre derniers mots, correspondant aux quatre premiers du texte arabe des *Documents*, p. 15, l. 18, ne figurent que dans le manuscrit A.

(43) P. 15, l. 19 : corrigez تسعون ; je lis, avec B et C, مدتهم تنازع تسعين.

(44) P. 15, l. 20 : corrigez السبن ; B et C عليهم سجنهم.

(45) P. 15, l. 23 : lisez عزم avec B et C. Le mot *za'îm* désigne le possesseur d'un fief militaire. Venture traduit donc avec raison « un officier de la milice turque. »

(46) P. 15, l. 24 : corrigez, avec B et C, فبتح له باب.

(47) P. 15, l. 25 ; lisez, avec les trois manuscrits, الربع لاخير, qui est correct, et biffez la correction proposée. A la l. 26 (et à la note correspondante 26, p. 26), remarquez que l'orthographe اليل se rencontre, pour ainsi dire, dans tous les meilleurs manuscrits africains. Même ligne, lisez وهو بى العدو, avec B et C.

(48) P. 15, l. 27 : les mots بى ايام فاسم كون « à l'époque de la clôture de la campagne maritime » ne figurent pas dans B et C.

(49) P. 15, l. 28 : corrigez خالطوهم avec B.

(50) P. 15, l. 29 : B ملكهم مذعورا ; rectifiez encore مالكهم de l'imprimé.

(51) P. 15, l. 31 : lisez avec B et C, يفومون لحربنا (Voir Dict. Dozy).

(52) P. 15, l. 32 : B et C فتلوا منهم مفتلة عظيمة.

(53) P. 15, l. 34 : corrigez يزمهون, qui ne veut rien dire, et que les *Doc.* ne traduisent pas, en يزعفون, avec B et C.

(54) P. 16, l. 4 : B et C الفائد خصر ; B seul باكير.

(55) P. 16, l. 5-7 : B et C lisent, ce qui est indispensable pour la suite du récit et comme nous le traduisons :

... باكير والعدو كما ذكرنا مطانشا (*sic*) لاسوار المدينة فد جاوروا المحل المعروب براس تابورة وانزلوا محلتهم بى تلك الوصور كلها وشرعوا كما ذكرناه بى فتال المدينة وصُبت عليهم مدابع المسلمين بكور الحديد بمات بها كثير من العدو وعلموا ان لاهل

الجزائر قوة ودفاعا ولما حصل لهم ما حصل من مدافع المسلمين وخاب رجاؤه من المدينة صعدوا والويتهم

La 3e forme de طنا, qui manque dans les dictionnaires, doit signifier, comme la 4e, « se pencher vers. »

(56) P. 16, l. 10 : B et C الصواعق (mot qui figure aussi dans A), باصوات كاصوات الصواعق النازلة من السماء وربما واصلوا.

(57) P. 16, l. 12 : corrigez le texte d'après B et C, الى المدينة فلما كانت ليلة الثلاثاء.

(58). P. 16, l. 14 : le texte porte « étendirent les mâts » ; les *Documents* traduisent « ils dressèrent les mâts », ce qui suppose la manœuvre inverse, contradictoire au but que devaient poursuivre les matelots et impossible à réaliser, puisqu'il est bien connu que de la baie de Mustapha, les voiliers ne peuvent appareiller quand souffle le vent de N.-E. La flotte ne pouvait autre chose que chercher à présenter le moins de prise possible à la tempête, et devait, par suite, faire ce que la langue maritime appelle « caler les mâts. » La même expression se retrouve dans la *Zohra nâ'ira*, manusc. 100 d'Alger, f. 8, l. d. Corrigez ensuite, conformément à la grammaire, et d'après B et C, وتمت هذه الريح.

(59) P. 16, l. 15 : B et C mieux الجلنار من ذلك واسمه انداريه دورية وكذلك كل من (ce mot est aussi dans A).

(60) P. 16, l. 17-18 : A porte « qui périrent contre les moulins. » Les *Doc.* disent « sur des rochers. » Je lis et corrige avec B et C, المسلمين على الساحل وخرج منها اسارى.

(61) P. 16, l. 19 : lisez avec B et C, الاجفان من الكبرة باستاصلوهم فتلا فلما راى.

(62) P. 16, l. 20-21 : je lis et corrige avec B et C, شوكته واخذت نارة بى الخمود... مخايل... الثلاثاء. — Les *Documents* traduisent, p. 23 : « Le tyran vit ses navires submergés et détruits, sa puissance brisée, son éclat éteint et l'abaissement qui le menaçait. »

(63) P. 16, l. 22-23 : B et C تعالى حبّق بهم فخالطوهم بى ابنيتهم وقاتلوهم.

(64) P. 16, l. 24 : corrigez شرب avec B et C.

(65) P. 16, l. 29-30 : lisez, avec B et C, كالبحار الزاخرة * وصاحوا عليهم من كل ناحية * وطلبوهم من كل دانية وقاصية *

(66) P. 16, l. 32 : B et C الكبار واصلوا عليهم الرمى بالحجارة.

(67) P. 16, l. 33 : corrigez avec B, الغُرَب. Au lieu de حمايتهم, B lit جمياتهم ; le texte de C est corrompu. Notre traduction, que le texte peut très bien admettre, a l'avantage de cadrer avec les renseignements provenant d'autres sources (voir, par ex., la Relation de M. de Grammont, p. 99).

(68) P. 16, l. 35 : corrigez للكبار... لاربعاء ; B et C ظهر للعين انه لا طمع له بى الجزائر وان الغنيمة ان ينجو بنفسه منها (lisez فذبت) فذّبت.

(69) P. 17, l. 2-3 : B et C الجلنار انداريه منها بوصل الى الطاغية بمحلته وقبل يده وقال. — Corrigez حزينا et احذرك.

(70) P. 17, l. 4 : corrigez d'après B et C, باجر نظر عافبة... منه.

(71) P. 17, l. 5-6 : B et C اجفاننا عطبت على الساحل... بلادهم... ذاهب. La traduction Venture est encore une fois préférable.

(72) P. 17, l. 8 : B et C mieux رحل الطاغية.

(73) P. 17, l. 9 : B et C ajoutent, ce qui est indispensable, الحراش وكان حاملا هذا وقد اجهدهم.

(74) Les mots entre astérisques ne figurent que dans A.

(75) A seul ajoute ici « qui était pleine. »

(76) P. 17, l. 13 : il faut lire يحتالون avec A et ne pas tenir compte de la correction de l'éditeur ; on traduira alors : «... sur la possibilité de la franchir. » B et C lisent يتاتى القطع, 5e forme qui a très souvent le sens, à ajouter aux dictionnaires, « être possible, » et qui se retrouve plus bas.

(77) P. 17, l. 14 : je lis encore avec B et C, يعقدوا جسرا من اخشاب سفنهم... عليه. Corrigez l'imprimé en وقطعوا عليها.

(78) P. 17, l. 15-16 : B et C ... فلما خلصوا الى العدوة الاخرى العرب وصاحوا عليهم واثخنوا فيهم قتلا ولم. Le texte imprimé dans les *Documents* signifie : « mais quand ils y furent arrivés, les cavaliers arabes fondirent *de nouveau* sur eux et en firent un grand carnage. »

(79) P. 17, l. 17 : le texte imprimé est inintelligible et ne reproduit même pas le texte de A, qui porte تطأ عنهم ; il faut lire avec B, تطأ عقبه الى ان وصل... واقام به اياما الى ان تاتى له الركوب فيما.

(80) P. 17, l. 19 : وهو manque dans B et C.

(81) P. 17, l. 19 et s. : je suis encore le texte de B et C : وخلف اللعين كثيرا من الاغربة والفربيلات وكثيرا من السفن العظام والعشريات (*sic*) والبرفاطات ومدافع عظام وخلف كثيرا من الرجال والنساء واما خيله التى اتى بها فانه لم يذهب بفرس واحد منها وعدتها اربعة الاف كما تقدم وحصل مما خلفه اللعين لاهل الجزائر ما ملا ايديهم غناء وكسبت من ذلك اموال طائلة والله تعالى اعلم. — Le texte imprimé, qui reproduit celui de A, est manifestement corrompu ; il faudrait d'ailleurs lire dans la traduction (p. 25) 2,300, au lieu de 1,300, et ensuite traduire : « Aucun cheval ne revint, sauf celui qui périt dans le combat et celui que l'on mangea. »

(82) Le texte emploie souvent le mot *t'âghiya*, que les *Documents* traduisent très inexactement par « tyran. » Ce mot, quand il s'agit de chrétiens, désigne simplement le roi de ceux-ci, ainsi d'ailleurs que le disent les dictionnaires ; on dit dans le commentaire que renferme le manuscrit 1618 d'Alger (f. 66 v°) : « Ce mot désigne le roi des infidèles d'une manière générale, qu'il s'agisse du roi de Roûm ou de quelque autre ; il s'applique cependant spécialement au roi de Roûm. » والطاغية ملك الكبار مطلقا كان ملك الروم اوغيرهم وان كان اسم الطاغية مخصوصا بملك الروم.

(83) Je cite ce passage du Koran, III, 163-164, d'après la traduction Kazimirski.

(84) Kor., II, 250. Les *Documents* citent incomplètement et inexactement ce passage, auquel appartiennent d'ailleurs les cinq derniers mots guillemetés. (Voir la traduction Kazimirski.)

(85) Voir la correction apportée à la p. 33, l. 1-2 du texte. Venture a encore vu le sens exact de ce qui suit immédiatement.

(86) Les *Documents*, p. 40, n'ont pas vu que ce passage appartient au Koran, XIII, 42, et en dénaturent entièrement le sens.

(87) Ce détail, évidemment inexact, ne paraît guère pouvoir provenir d'un témoin oculaire.

(88) Les *Documents*, p. 42, traduisent : « 200 musulmans périrent martyrs ; que Dieu Très-Haut décrète pour eux la félicité ! »

(89) C dit « sous les balles. »

(90) On sait que cette appellation honorifique n'implique pas l'exercice réel du pouvoir (voyez, p. ex., *Journal Asiatique*, 1853, t. II, p. 378).

(91) Le texte de B, souvent vocalisé, lit par deux fois le mot arabe correspondant avec les voyelles du passif, et l'on sait d'ailleurs que les choses se passent de la sorte.

Nous réunissons ici les diverses corrections que nécessite le texte du fragment des Ghazaouât :

P. 31, l. 5, lisez رجلا.
— 6 — جيد.
— 16 — avec C, فيهم الى الان ; corrigez عمارة.
— 23 — لليلتين.
— 24 — ارساوْ avec B et C.

P. 32, l. 6, lisez خاطبهم avec B.
— 8 — هيّاه avec B et C. — L. 17, lisez فئة et ensuite كثيرة باذن الله ; ces deux derniers mots figurent dans B (à la marge) et C, et font partie du texte koranique. — L. 21, قال. — L. 23, العظمى. — L. 24, بشرابها avec B et C. — L. 26, غرض. — L. 27, او من avec B et C. — L. 35, النصارى.

P. 33, l. 1-2, lisez استعداد صاحب البلد avec A, B et C ; dans B, la correction est reportée à la marge : cf. ma note 85, ci-dessus. — L. 3, lisez كيف avec B et C. — L. 5, lisez هو لا بى شرذمة avec B et C ; l'insignifiante glose de B sur ce dernier mot a été

reproduite d'une manière incomplète et inintelligible à la n. 2, p. 46 des *Documents* : lisez الشردمة (sic) بالكسر القليل من الناس ● ف. Ces deux lettres isolées signifient انتهى et القاموس. — L. 11, orthographiez avec B et C, اصبانية... باربروشة. — L. 16, lisez ملكت. — L. 20, lisez فريبة avec B et C, et conformément à la grammaire. — L. 25, C lit ان يدفع على. — L. 27, lisez ظاهرا avec B et C. — L. 30, lisez دانت (Voir Freytag et Dozy, à la R. دين). — L. 33, C lit سمع بذلك. — L. 35, lisez avec B et C, غير موفق.

P. 34, l. 1, استدلينا se lit dans B et C; c'est une forme vulgaire pour استدللنا. — L. 11, lisez يخرجون... ويهجون avec C; on lit dans B ويهجوا. — L. 15, lisez لاخير avec B et C et ne tenez pas compte de la note 8, p. 46, qui n'a pas de raison d'être. — L. 19, خالطوهم. — L. 21, ولم يزل avec B et C. — L. 22, سبنهم. — L. 27, للطاغية avec B et C. — L. 28, gardez la leçon وكان de B et C, sans tenir compte de la correction inutile de la n. 12, p. 46. — L. 29, lisez avec B et C, المدينة من المحل الذى يعرف بكدية الخبى الصابون وبقى على ذلك اياما واهل المدينة. — L. 30, dans B et C. — L. 31, lisez ou امثال avec B, ou مثل avec C. — L. 34, كالجبال.

P. 35, l. 8, B et C lisent قليلا قليلا الى. — L. 12, ما حل بهم (B et C). — L. 16, حاشل. — L. 17, الذى اغلب (B et C). — L. 21, lisez وثلاثين avec B et C, et, par suite, considérez comme non avenue la correction portée dans la n. 13, p. 46. — L. 27, والحال على. — L. 28, lisez avec B et C, ما حل به. — L. 32, الحربية والهدابع والمكاحل والسيوف; ainsi lisent B et C. — L. 33, B et C, المتخاذل.

P. 36, l. 7, corrigez الما avec C. — L. 12, جاء بها (B et C). — L. 14, وقع بهم. — L. 15, رجالهم. — L. 16, وبرّج (B et C). — L. 21, يقال. — L. 27, ووزرائه. — L. 28, واجزل (B et C). — L. 35, مشارف (B et C).

Oran, le 24 mai 1891.

P. P.

L'HISTOIRE DES ALMOHADES

D'APRÈS

'Abd el-Wâh'id Merrâkechi

Aboû Moh'ammed 'Abd El-Wâh'id Temîmi naquit à Merrâkech (1) en 581 de l'hégire, et écrivit en 621 une chronique (2) consacrée aux Almohades et débutant par un rapide tableau de l'Espagne musulmane depuis la conquête. De sa vie et de sa personne, nous ne savons guère que ce qu'il dit lui-même au cours de son récit; ces indications ont été rapprochées les unes des autres dans l'introduction ajoutée par le savant éditeur du texte arabe, et il serait sans intérêt de les rappeler ici (3). Contemporain et familier des derniers Almohades, cet auteur est, pour cette période, l'un de ceux en qui l'on peut avoir le plus de confiance, et sa chronique a été plus d'une fois consultée avec fruit, ainsi qu'on peut le voir en se reportant soit à l'introduction précitée, soit à certains des ouvrages auxquels renvoient les notes de la présente traduction.

Le manuscrit unique qui nous a conservé cette relation est d'une correction très satisfaisante, mais est défectueux d'un cahier (dix feuillets) dans la première partie; quelques mots ont également disparu tout au commencement, et l'on ignore quel est le personnage à qui l'ouvrage est dédié. Tel qu'il est, celui-ci paraît devoir être mis à la portée des historiens.

(1) Les Orientaux eux-mêmes diffèrent sur les voyelles dont ce mot doit être affecté, les uns mettant un *fath'a* sur la première consonne et d'autres un *d'amma*. On prononce de nos jours Meurrâkech (V. *Merâçid*, S. V.; manuscrit 302 d'Alger, f. 76 v.).

(2) En arabe المعجب فى تلخيص اخبار المغرب « *Récit agréable et résumé de l'histoire du Maghreb.* »

(3) *The history of the Almohades*... by Abd ol-Wahid Al-Marrekoshi, edited by Dr R. P. A. Dozy. Leyden 1847, 8°. — Une deuxième édition a paru en 1881 dans la même ville.

De nombreux vers et quelques modèles de prose rimée interrompent maintes fois le récit et témoignent souvent du mauvais goût de celui qui les a recueillis. Ne voulant rien tronquer, nous avons, malgré leur difficulté et leur manque d'intérêt, tâché de rendre en français des pièces où le versificateur lui-même, ainsi que nous le dit parfois l'éditeur du texte (1), ne devait pas trop se comprendre.

Louange à Dieu qui anéantit les nations et rend les ossements à la vie; inspirateur des prophéties, [il a toujours] existé et existera toujours, et les esprits les plus perspicaces, les intelligences les plus pénétrantes ne peuvent parvenir à le comprendre ; je le loue à raison de ce qu'il a enseigné et inspiré aussi bien qu'à cause de ses dons et de ses bienfaits. Que sa bénédiction descende sur Celui qui a dissipé les ténèbres, fait disparaître les doutes et montré la droite voie, celui dont le Koran est le trait caractéristique et qui a été envoyé à tous les Arabes et à tous les non-Arabes ; puisse-t-elle descendre aussi sur sa famille et sur ses compagnons, hommes de mérite et de générosité ! Que Dieu leur accorde son salut à Lui et à Eux, qu'il les anoblisse et les magnifie !

Seigneur, toi dont j'ai éprouvé les bienfaits répétés, grâce aux soins et à la générosité de qui j'ai pu sortir de la pauvreté et de l'obscurité, toi dont la bienfaisance et l'amitié m'ont imposé ce que j'ai pour toi de reconnaissance et de soumission, — tu m'as demandé — puisse Dieu te recevoir au rang le plus élevé (du paradis), de même qu'il s'est servi de toi pour faire prospérer les champs des belles lettres, puisse-t-il t'accorder le lot le plus copieux des félicités terrestre et céleste, de même qu'il a réuni en toi les talents administratif et littéraire, — tu m'as demandé de mettre par écrit quelques faits touchant le Maghreb, son aspect et ses limites, ainsi que des notions biographiques concernant les princes

(1) P. ex. p. 154. — Comparez d'ailleurs les leçons et les interprétations différentes de la 1re et de la 2e édition, pp. 78, 126, 157, etc.

qui y ont régné, et notamment les Maçmoûdites [Almohades] descendants d' 'Abd El-Mou'min, depuis le commencement de cette dynastie jusqu'à la présente année 621 ; tu m'as demandé d'y joindre aussi un mot touchant ceux avec qui je me suis trouvé en rapports directs ou indirects ou dont j'ai entendu parler de quelque manière d'entre les poètes, les savants ou les gens de mérite. Je n'ai pu que me rendre à ta demande et me hâter de te satisfaire, puisque 'c'est là le but que je poursuis, le désir dont je ne cesse d'être obsédé', et que, d'ailleurs, cela m'était imposé par l'obéissance que je te dois pour des raisons trop longues à énumérer. J'ai donc consulté Dieu sur le travail auquel tu me conviais et j'ai imploré son aide ; c'est sur lui que je m'appuie en cette affaire ; il est [p. 3] notre refuge, notre retraite, et sa puissante protection nous met à l'abri de tout.

Je m'excuse auprès de notre Maître (dont Dieu prolonge la vie !) pour les défauts possibles de mon livre et provenant de trois causes : d'abord de la faiblesse du style de l'auteur et de son manque de talent naturel, auxquels il faut attribuer l'impropriété des expressions et les omissions ; ensuite de ce que je n'ai eu à ma disposition aucun livre du même genre sur lequel j'aurais pu m'appuyer et qui m'eût servi de source, comme font ordinairement les auteurs ; mais en ce qui concerne spécialement la dynastie maçmoûdite, je n'ai connaissance d'aucun travail qui y soit relatif, à l'exception toutefois d'un recueil contenant leur histoire et leurs biographies et rédigé par l'un des nôtres, mais que je ne connais que par ouï-dire. En troisième lieu enfin, mes souvenirs sont maintenant des plus décousus et des plus confus, par suite des soucis et des chagrins dont je suis accablé. Faible esclave que je suis, mon désir est de voir notre Maître accueillir cet ouvrage, selon sa belle habitude et son noble caractère, avec indulgence et complaisance ; 'puisse sa gloire élevée continuer d'exalter les cœurs et de s'attacher des clients, de répandre

des bienfaits et de rendre florissants les séjours du mérite et de la générosité !»

De la Péninsule hispanique (Andalous) (1) et de ses limites

Nous parlerons, pour commencer, de l'Espagne et de ses limites ; nous en ferons connaître les villes et nous donnerons un aperçu de son histoire et des princes qui y ont régné depuis la conquête jusqu'à l'époque contemporaine, année 621 (1224 J.-C.). C'était sur elle, en effet, que le Maghreb-Akça s'appuyait, elle qu'il tenait en honneur, vers elle qu'il avait les yeux tournés ; c'est là qu'était le siège du gouvernement et de l'administration, elle qui était la métropole de ces régions. Cette situation lui fut toujours reconnue jusqu'au moment où, conquise par Yoûsof ben Tâchefîn, le Lamtounide, elle devint une dépendance de Merrâkech dans l'Afrique septentrionale. Depuis que la dynastie maçmoûdite s'en est emparée, la situation n'a pas changé.

[P. 4]. La limite méridionale de la Péninsule est formée par le bout du canal Roûmi, lequel provient de la mer de Mânt'as (2), ou Mer Roûmi, vis-à-vis de Tanger, dans le lieu dit Ez-Zok'âk'(détroit); le bras de mer a en cet endroit une largeur de douze milles ; c'est le point de jonction des deux mers de Mânt'as et d'Ok'inâbous (3). Les limites

(1) Sur l'origine de ce nom, voir entre autres Géogr. d'Aboulféda, trad. Reinaud, II, 231.

(2) Ce nom est orthographié de la même manière, p. 257 du texte ; Reinaud (trad. d'Aboulféda, II, p. 38) écrit Matytesch le nom du Palus Méotide (et aussi Mânitasch, II, 2e p. p. 143), et Bontosch (πόντος), cf. *Merâçid El-Ittilâ'*, I, p. 128, ou Nytasch celui du Pont Euxin. — On peut supposer que Mântas représente Méotis en déplaçant simplement le point diacritique du *noûn* arabe et le transformant ainsi en *yâ*.

(3) Partout ce mot est orthographié de la même manière (pp. 235, 247, 248, 257, 261, 265, 266, 268, 273 du texte). Un simple déplacement des points diacritiques suffit à nous rapprocher de l'Okiyânoûs (اوقيانوس) du *Merâçid*, p. 129, l. av. d.

septentrionale et occidentale sont formées par la Grande Mer, qui n'est autre que l'Océan, connu chez nous sous le nom de Mer des ténèbres. Comme limite orientale, on rencontre la montagne où se trouve le Temple de Vénus (1) et qui va de l'une à l'autre mer, de la mer de Roûm ou de Mânt'as à la Grande Mer, soit une distance de près de trois étapes. C'est là la frontière la moins étendue ; les plus longues sont celles du Nord et du Sud, dont chacune compte environ trente journées de marche. La montagne que nous avons citée, où se trouve le temple de Vénus et qui forme la frontière orientale, sépare l'Espagne de la France, qui appartient à la Grande Terre (2) de Roûm, ou grand pays des Francs. L'Espagne est le dernier pays habité vers l'Occident, puisque nous avons dit qu'elle touche à l'Océan, par delà lequel il n'y a plus de pays habité. Entre Tolède, qui est à peu près au centre de la Péninsule, et une ville roûmi capitale de la Grande Terre, il y a environ quarante journées de marche. Cette ancienne ville de Tolède, au centre du pays, était la capitale des Goths, un peuple franc, et devint ensuite, lors de la conquête, une possession musulmane, ainsi que nous le raconterons. Sa latitude est de 39° 50', sa longitude de 28° environ, ce qui la place presque au centre du cinquième climat (3).

La ville d'Espagne qui a la moindre latitude est celle qui est connue sous le nom de *El-Djezîrat el-Khad'ra* (Algéziras), qui est située au Sud, sur la mer, par 36° de latitude ; la latitude la plus élevée, de 43°, est atteinte par une ville du littoral septentrional.

[P. 5]. De ce que nous venons de dire, il résulte clairement que la plus grande partie de l'Espagne appartient au

(1) Port Vendres ou *Portus Veneris* (Géogr. d'Aboulféda, II, pp. 85 et 261).

(2) C'est-à-dire l'empire des Francs tel qu'il avait été développé par les conquêtes de Charlemagne (Géogr. d'Aboulféda, II, 85).

(3) Cf. Aboulféda, II, 239, 255 ; Edrisi, *Descript. de l'Afrique*, etc., pp. 207 et 227.

cinquième climat, et plutôt à la région nord de celui-ci : aussi le froid s'y fait-il vivement sentir et l'hiver y est long ; les habitants de cette région sont grands et ont le teint blanc ; leur intelligence est passablement obtuse et fort peu propre à apprendre. Une partie de cette contrée appartient au quatrième climat, par exemple Séville, Malaga, Cordoue, Grenade, Alméria, Murcie ; ces villes jouissent d'un climat plus tempéré, d'un sol meilleur, d'eaux plus agréables au goût que celles du cinquième climat ; les habitants y ont un teint plus beau, leurs corps sont mieux faits, leurs expressions sont plus choisies que chez ceux du Nord, car le climat et la latitude exercent sur le langage une influence qui paraît évidente à quiconque examine les faits et en saisit la cause.

Les villes d'Espagne qui sont métropoles, chefs-lieux ou capitales sont, en commençant par la frontière ouest : Silves, Séville, Cordoue, Jaën, Grenade, Alméria, Murcie, Valence, Malaga, cette dernière sur la mer de Roûm. Deux de ces villes sont situées sur la Grande Mer, Silves et Séville, séparées par tout près de cinq journées de marche (1). Sur la mer de Roûm, on trouve les villes d'Algéziras, laquelle dépend administrativement de Séville ; de Malaga, qui s'administre elle-même ; d'Alméria et de Denia. Les autres villes que nous avons citées ne sont pas sur le littoral.

Quand, au commencement du deuxième siècle de l'hégire, les Musulmans établirent leur domination dans la Péninsule, ils firent choix de Cordoue pour capitale et siège du gouvernement, et cela dura jusqu'à la fin de la domination omeyyade, où divers princes s'emparèrent du pouvoir chacun dans un endroit différent, comme nous le dirons. Les villes dont j'ai cité les noms sont actuellement encore dans les mains des Musulmans ; [p. 6] ils en avaient autrefois bien d'autres, dont les noms, que je

(1) Ni l'une ni l'autre de ces villes ne sont sur l'Océan même. Une note marginale du manuscrit fait remarquer que de Séville à la mer il y a une journée et demie.

ne citerai pas ici, se retrouveront dans mon exposé historique et seront ainsi connus (Dieu veuille nous les rendre !)

Telles sont les notions que nous voulions donner sur l'Espagne et ses limites, ainsi que sur les régions détenues par les Musulmans.

Conquête de l'Espagne ; principaux faits concernant son histoire, celle des rois qui y ont régné et des gens remarquables, indigènes et autres.

Les Musulmans s'emparèrent de l'Espagne en ramad'ân 92 de l'hégire ; ils avaient pour chef T'ârik', que les uns disent fils de Ziyâd et les autres fils d' 'Amr (1). Ce général était gouverneur de Tanger, ville dépendante du territoire de K'ayrawân, située à l'extrémité du Maghreb et séparée de l'Espagne par le canal dont nous avons parlé et qu'on appelle *Zok'âk'* ou *Medjâz*. Il tenait sa nomination de Moûsa ben Noçayr, émîr de K'ayrawân. D'après un autre récit, Merwân ben Moûsa ben Noçayr avait laissé à Tanger T'ârik', à la tête des troupes, rappelé qu'il était auprès de son père par quelque affaire ; alors T'ârik' s'embarqua pour franchir le détroit, en se dirigeant vers Algéziras. Il voulait profiter d'une occasion favorable qui s'était présentée : le Roumi qui gouvernait le littoral d'Algéziras et son territoire, avait demandé en mariage la fille du grand roi. Celui-ci, irrité de cette demande, répondit par des insultes et des menaces, à la suite desquelles le gouverneur d'Algéziras réunit des troupes nombreuses pour marcher contre le roi. L'absence de troupes dans cette région serait l'occasion dont T'ârik', prévenu, aurait profité.

(1) Il paraît bien probable, et c'est l'opinion générale, que T'ârik' avait Ziyâd pour père. Cependant, Edrisi (*Descr.*, p. 213) l'appelle T'. b. 'Abd Allâh b. Wanmoû des Zenâta. Cf. Ibn Adhari, II, p. 6 ; Dozy, *Recherches*, I, 48.

[P. 7.] D'après une autre version, T'arik' aurait été invité par les chrétiens à passer la mer, dans les circonstances suivantes. Rodrigue, roi de la Péninsule, avait l'habitude de se faire envoyer les filles de ses principaux officiers et... ; elles étaient élevées dans les châteaux royaux et apprenaient les règles de la cour, telles que les comprenaient... (1). Devenues nubiles et leur éducation terminée, ces jeunes filles étaient mariées par le roi aux personnages de la cour dont il jugeait le rang égal au leur. La fille du gouverneur d'Algéziras et du territoire qui en dépend avait, conformément à cet usage, été envoyée à la cour, où elle se trouvait quand elle devint nubile. Elle plut au roi, qui la vit un jour et voulut obtenir ses faveurs. Elle refusa toute autre chose qu'un mariage consenti par son père et contracté en présence des princes, des officiers et des principaux patrices. Emporté par la passion, le roi lui fit violence. La jeune fille écrivit alors à son père ce qui s'était passé, et c'est ainsi que celui-ci entra en correspondance avec T'ârik' et les Musulmans, et que la conquête par ceux-ci en résulta. Dieu seul sait laquelle de ces deux versions est exacte.

L'endroit de la Péninsule où T'ârik' débarqua est, dit-on, celui que l'on appelle aujourd'hui Algéziras ; il arriva un peu avant l'aube, y fit la première prière du jour et distribua les drapeaux à ses compagnons. On éleva ensuite en cet endroit une mosquée qu'on appela Mosquée des Drapeaux, et qui existe encore maintenant (Dieu veuille la garder jusqu'au jour du jugement dernier !) (2). T'ârik' entra ensuite dans l'intérieur, y pénétra fort avant et battit l'ennemi. Il informa son patron, Moûsa ben Noçayr, de ses victoires, des conquêtes qu'il venait de faire dans la Péninsule et du butin qui en avait été la suite. Jaloux des victoires qui étaient personnelles

(1) Les pointillés représentent deux mots qu'un relieur négligent a rognés dans le manuscrit original.

(2) Sur cette mosquée, voir Edrisi, p. 213.

à T'ârik', [P. 8.] Moûsa informa Walîd b. 'Abd el-Melik b. Merwân de cette conquête, mais en se l'attribuant ; il écrivit, en même temps, à T'ârik' une lettre où il le menaçait pour être entré en Espagne sans sa permission, lui enjoignant de ne pas bouger de l'endroit où lui parviendrait sa lettre, et d'y attendre son arrivée. Il se mit en marche, en effet, laissant, pour le remplacer à K'ayrawân, son fils 'Abd Allâh, en redjeb 93. Il emmena avec lui H'abîb b. Aboû 'Obeyda Fihri (1), des chefs arabes, des clients, des nobles berbères, constituant une nombreuse armée, et pénétra en Espagne par le détroit. Mais déjà T'ârik' s'était emparé de la capitale Cordoue et avait tué le roi Rodrigue. Il se porta au-devant de son chef, et fit tous ses efforts pour l'apaiser et dissiper sa jalousie : « Je ne suis, lui dit-il, autre chose que ton affranchi et ton subordonné ; ces victoires sont les tiennes, c'est à toi que je les dois ; » et en même temps, il lui faisait apporter tout le butin conquis sur l'ennemi. C'est ainsi que la conquête a été attribuée à Moûsa ben Noçayr, parce que T'ârik' dépendait de lui, et qu'il termina la conquête de ce dont celui-ci ne s'était pas rendu maître. Pendant le reste de l'année 93, en 94 et pendant quelques mois de 95, Moûsa resta en Andalousie à combattre, à piller et à organiser l'administration. Il emprisonna T'ârik', puis laissa comme son lieutenant en Espagne, son fils 'Abd el-Azîz b. Moûsa, avec des troupes et des chefs berbères en nombre suffisant pour la sécurité du pays, la garde des places frontières et la continuation de la guerre. Il regagna d'abord K'ayrawân, puis en repartit avec le butin qu'il avait ramené et les présents qu'il voulait offrir à Welîd b. 'Abd el-Melik. Parmi les objets trouvés à Tolède lors de la

(1) Le manuscrit porte 'Obeyda et a été corrigé par Dozy en 'Obda. La première lecture se retrouve dans Nowayri (ap. *Berbères*, trad. de Slane, t. I, 355, 360, 361, 364 ; I. Athîr, I. Koûtiyya, etc.) ; la seconde dans I. Adhari, p. 22. Dans l'*Hist. des Mus. d'Esp.*, I, 242, 243, 248, il est appelé seulement H'abib Fihri.

prise de cette ville, figurait la table de Salomon, fils de David, qui avait, dit-on, deux cercles, l'un d'or et l'autre d'argent, et qui était enrichie de perles et de rubis (1).

Dans son voyage, Moûsa était, à ce qu'on dit, accompagné de T'ârik'. Mais quand il arriva à Tibériade, en 96, Welîd était mort, et ce fut à Soleymân b. 'Abd el-Melik qu'il offrit les présents qu'il apportait. D'après une autre version, il arriva du vivant même de Welîd. Dieu sait la vérité.

[P. 9.] 'Abd el-'Azîz b. Moûsa b. Noçayr garda le gouvernement de l'Espagne jusqu'à la révolte de plusieurs officiers du *djond*, parmi lesquels H'abîb ben Aboû 'Obeyda Fihri, et Ziyâd b. en-Nâbigha (2) Temîmi. Il fut mis à mort par les révoltés, qui portèrent sa tête à Soleymân b. 'Abd el-Melik, au début de l'année 98 (3). Ils l'avaient remplacé en Espagne par Ayyoûb, fils de la sœur de Moûsa b. Noçayr (4). On dit (Dieu sait la vérité) qu'ils avaient écrit à Soleymân les raisons pour lesquelles ils blâmaient la conduite d' 'Abd el-'Azîz, et que ce fut d'après les ordres de ce khalife qu'ils massacrèrent le gouverneur. Il en résulta des désordres, et les Espagnols restèrent sans chef pendant quelque temps. Celui qui exerça ensuite le pouvoir, antérieurement à l'an 100, fut Es-Samh' b. Mâlek Khaulâni, qui fut reconnu par les populations (5). Il eut pour successeur

(1) Sur la table de Salomon, on peut voir Reinaud, *Monuments musulmans*, I, 165; Géogr. d'Aboulféda, II, 242; Dozy, *Recherches*, I, 58-59; Ibn el-Athîr, IV, 446; Edrisi, *Description*, p. 228; *Berbères*, trad. de Slane, I, 349; Ibn Adhari, II, 14; Makkari, I, 286, etc.

(2) Le *Bayân*, II, 22, l. 15, et 23, l. 8, lit Nâbigha, sans l'article.

(3) Cf. *Berbères*, I, 354; I. Athîr, V, 14; Bayân, II, p. 22.

(4) Ayyoûb b. H'abîb Lakhmi était le fils de la sœur de Moûsa, d'après ce qu'on voit aussi par Ibn el-Athîr (V, 373; Ibn Koûtiyya, p. 228; cf. *Bayân*, II, 24). Il n'exerça l'autorité que six mois (*Bayân*, ib.); I. Athîr n'en parle pas.

(5) Samh' eut pour prédécesseur immédiat Hourr b. 'Abd er-Rah'mân T'akefi (*Berbères*, I, 356; *Bay.*, II, 24; Ibn Ath., V, 14), qui arriva en Espagne en 99 et y resta trois ans. Samh' périt à la guerre, en 102, après avoir gouverné 2 ans et 4 mois, — ou 2 ans et 8 mois, ou 3 ans (*Bayân*).

El-Ghamr ben 'Abd er-Rah'mân b. 'Abd Allâh (1), puis 'Anbasa b. Soh'aym (2) Kelbi remplaça el-Ghamr. 'Abd er-Rah'mân ben 'Abd Allâh 'Akki, qui était un homme de bien, succéda à 'Anbasa vers 110. Vint ensuite 'Abd el-Melik ben K'at'an Fihri, puis 'Ok'ba b. el-H'addjâdj, lequel mourut dans la Péninsule, et alors son prédécesseur 'Abd el-Melik y fut nommé de nouveau. Vint ensuite Baldj ben Bichr, qui prétendit reconnaître la suzeraineté de Hichâm ben 'Abd el-Melik, et qui fut en cela appuyé par quelques-uns de ses compagnons. Cela occasionna des troubles, où les habitants se partagèrent entre quatre chefs, jusqu'au moment où on leur envoya comme gouverneur Abo'ûl Khat't'âr H'osâm ben

(1) Le nom de ce gouverneur ne figure, à notre connaissance, nulle part. Seul, le *Bayân*, p. 26, nomme à cette époque 'Abd er-Rah'mân b. 'Abd Allâh Ghâfiki, et donne ensuite la liste que voici : 'Anbas b. Soh'eym (1) Kelbi (çafar 102 à cha'bân 107); 'Od'ra (2 mois); Y h'ya b. Selama Kelbi (2 ans 6 mois); H'odh'eyfa (2) b. el-Al waç (ou el-Abraç, I. Athîr, V, 374; cf. 108, Ah'waç) Achdja'i (en 11 6 mois); 'Oth'mân b. Aboû Nis'a (3) Khat'ami (cha'bân 110, 5 ou bie 6 mois); Hayth'em b. (4) 'Obeyd Kenâni (en 111, 10 mois ou 14 mois) Moh'ammed b. 'Abd Allâh (5) Achdja'i (2 mois); 'Abd er-Rah'mân b. 'Abd Allâh Ghâfiki, pour la seconde fois (çafar 112 à ramad'ân 114. 2 ans et 7 ou 8 mois); 'Abd el-Melik b. K'at'an b. Nofeyl Fihri (ramad'ân ou chawwâl 114, 2 ans); 'Okba (6) b. H'addjâdj Seloûli (chawwâl 116 à 121); 'Abd el-Melik b. K'at'an Fihri, pour la seconde fois (122-123, 12 mois); Baldj b. Bichr entre en Espagne en doû'l k'a'da 123; Ta'leba b. Selâma 'Amili (chawwâl 124, 10 mois); Aboû'l Khat't'âr H'osâm b. D'irâr Kelbi (125, 9 mois, 2 ans ou 3 ans); Yoûsof b. 'Abd er-Rah'mân Fihri (b. H'abîb b. Aboû 'Obeyda, dit I. K'oûtiyya, p. 236) en 138. — Cette liste est un peu plus complète que celle d'I. K'oûtiyya, pp. 229 et s.; Voir aussi I. Athir, V, 373-375, qui s'accorde presque entièrement avec I. Adhari.

(2) Ce nom est écrit fautivement Choh'aym dans I. K'oûtiyya, pp. 229 et 265; voir l'index d'I. Athîr, pp. 464 et xxxii; I. Adhari, p. 26.

(1) I. K'out., Choheym, p. 229. (Je cite ce chroniqueur d'après l'édition partielle du *Recueil de textes et de traductions*, Paris, 1889, où ne figurent que les ff. 2 à 19, lig. 13 du manuscrit 706 Anc. F. Ar. de la Bibliothèque Nationale.)

(2) Transposé dans I. Kout.

(3) Tis'a (I. K'out., pp. 230 et 235). — I. Athîr, V, 108, 117, 374 et 375, lit aussi Nis'a.

(4) B. Abd el-Kâfi (I. K'out.).

(5) Abd el-Melik (I. Ath., V, 129).

(6) Écrit عطيّة dans I. Ath. seul, V, 187.

D'irâr, Kelbite, qui apaisa les troubles et remplaça les divisions par l'union dans l'obéissance (1).

Il existe des divergences quant à l'ordre où ces chefs se sont succédé; mais les noms que nous avons cités sont bien ceux des gouverneurs et des généraux en Espagne, sous la dynastie Omeyyade, avant sa chute en Orient.

Successeurs « t'âbi'oûn » (2) qui ont pénétré en Espagne

Les *successeurs* qui sont entrés en Espagne, soit pour faire la guerre sainte, [P. 10.] soit pour la défense de ce nouveau territoire, sont, entre autres, Moh'ammed ben Aws b. Thâbet Ançâri, qui tient ses traditions d'Aboû Horeyra; H'anach b. 'Abd Allâh Çan'âni, qui tient ses traditions d' 'Ali b. Aboû T'âleb et de Fod'âla ben 'Obeyd; 'Abd er-Rah'mân b. 'Abd Allâh Ghâfik'i, qui les tient d' 'Abd Allâh b. 'Omar b. el-Khat't'âb; Yezîd b. K'âcit' ou ben K'oçayt Sekseki Miçri, qui les tient d' 'Abd Allâh b. 'Amr b. el-'Aci; enfin Moûsa b. Noçayr, l'auteur de la conquête, qui les tient de Temîm Dâri.

Il existe maint hadîth concernant le mérite du Maghreb, et, entre autres, celui que je tiens du jurisconsulte et imâm, aux connaissances solides et variées, Aboû 'Abd Allâh Moh'ammed b. Aboû'l Fad'l es-Seybâni (3), aux leçons de qui je l'ai recueilli à la Mekke, en ramad'ân 620; lui-même le répétait d'après les leçons d'El-Moayyed b. 'Abd Allâh T'oûsi, qu'il avait suivies à Nîsâboûr. L'auteur de ce dernier était l'imâm Kemâl ed-Dîn Moh'ammed b. Ah'med b. Çâ'id K'arâwi, dont il avait été l'élève, et à qui cette tradition était parvenue par Ibn 'Abd el-

(1) Sur ces événements, voir Dozy, *Musulmans d'Espagne*, I, 251.

(2) On donne ce nom aux disciples des Compagnons de Mahomet.

(3) Il faut probablement lire Cheybani. Je ne retrouve ce nom ni dans I. Athîr ni dans I. Khallikân.

Ghâfir Fârisi, qui la tenait de Moh'ammed b. 'Isa b. 'Amroweyhi Djaloûdi, qui la tenait d'Aboû Ish'âk' Ibrâhîm b. Sofyân, qui la tenait d'Aboû'l-H'oseyn Moslim b. el-H'addjâdj K'ochayri Nîsâboûri, qui la tenait de Yah'ya b. Yah'ya b. Hichâm b. Bichr Wâsit'i, qui la tenait de Dâwoûd b. Aboû Hind b. Aboû 'Othmân Nahdi, qui la tenait de Sa'd b. Aboû Wak'k'âç. Ce dernier avait entendu dire au Prophète : « Les Maghrebins resteront toujours dans la connaissance de la vérité; jusqu'au jour de la résurrection, ceux qui leur veulent du mal tenteront en vain de leur nuire. »

Il faut dire encore, à la louange de l'Espagne, que, dans ses *minbar* (chaires), on n'a jamais prononcé le nom des *anciens* (1) qu'en les accompagnant de paroles favorables; que les gouverneurs qui l'ont administrée l'ont toujours fait au nom des Omeyyades ou de ceux qui exerçaient le pouvoir au nom de ceux-ci à K'ayrawân ou en Égypte. A la suite des désordres survenus en 126, comme conséquence de la mort violente de Welîd b. Yezîd b. 'Abd el-Melik, le gouvernement central cessa de veiller aux provinces éloignées : [P. 11.] des troubles surgirent en Ifrîk'iyya et la discorde sévit parmi les tribus (kabaïl) d'Espagne, qui finirent par s'accorder à reconnaître l'autorité d'un K'oreychite, en attendant l'établissement d'un gouvernement stable en Syrie. Ce fut Yoûsof b. 'Abd er-Rah'mân Fihri que l'on choisit, et le calme fut rétabli (2); son pouvoir dura jusqu'en 138, ou six ans après la chute de la dynastie Omeyyade.

'Abd er-Rah'mân b. Mo'âwiya pénètre en Espagne

Cette année-là, 'Abd er-Rah'mân b. Mo'âwiya b. Hi-

(1) Ceux qu'on appelle « les anciens » (es-salaf) sont : 'A'icha, Aboû Bekr, 'Omar, 'Othmân, T'alh'a, Zobeyr, Mo'âwiya et 'Amr b. el-'Aci (*Chrest.* de Sacy, I, 156; mais cf. aussi *Dict. of techn. terms*, p. 676).

(2) Calme tout relatif et traversé par maintes révoltes; voir Dozy, *Mus. d'Espagne*, I, 284; *Bayân*, II, 36-39; I. Athîr, V, 286 et 353.

châm b. ‘Abd el-Melik b. Merwân, surnommé ed-Dâkhil (1), pénétra en Espagne. Il y fut soutenu par les Yéménites dans la lutte qu'il entama contre Yoûsof b. ‘Abd er-Rah'mân b. Aboû ‘Obeyda b. ‘Ok'ba b. Nâfi‘ Fihri, qui était, nous l'avons dit, gouverneur de l'Espagne. Il le battit et s'empara de la capitale Cordoue, où il pénétra le jour des Victimes (10 doû'l-hiddjah) de cette même année, et resta maître du pouvoir jusqu'à sa mort, arrivée en 172. Né en Syrie, en 113, d'une concubine appelée Râh' (2), il portait le surnom *(konya)* d'Aboû'l-Mot'arrif, pénétra en Espagne au mois de dou'l-k'a‘da et conquit Cordoue à la date ci-dessus. Il avait quitté la Syrie en fugitif, lors de l'établissement du pouvoir des ‘Abbassides, et avait passé quelque temps dans le Maghreb, se cachant de côté et d'autre. Ce fut comme proscrit qu'il arriva dans la Péninsule, seul, sans troupes et sans argent ; mais grâce à son habileté et à son courage, favorisé en outre par le sort, il ne cessa de s'élever et finit par devenir roi du pays et d'une portion du littoral africain. Quand son nom était prononcé devant (l'Abbasside) Aboû Dja‘far el-Mançoûr, celui-ci l'appelait « le sacre des K'oreych (3). » C'était un prince savant et pratiquant la justice ; [P.12.] Mo‘awiyya b. Çâlih' H'ad'rami H'emci figura au nombre de ses k'âd'is. Il avait de la littérature et cultivait la poésie ; il a composé les vers suivants, où il exprime ses regrets pour les lieux qu'il avait habités en Syrie (mètre *khafîf)* :

Voyageur qui t'en vas dans ma patrie, portes-y le salut d'une moitié de moi-même à mon autre moitié ! Mon corps, tu le sais, est dans un lieu, mais mon cœur et ses affections sont dans un autre. Marquée qu'elle était par le destin, la séparation a dû s'accomplir, mais elle a chassé le sommeil de mes paupières. La volonté divine, qui a décidé ce divorce, décrétera peut-être un jour notre réunion.

(1) C.-à-d. celui qui entre (en Espagne), le nouveau venu. — Voir l'observation d'I. Khall., trad. III, 134.

(2) Elle était berbère et originaire d'Ifrikiyya (I. Ath., VI, 76).

(3) Voir *Hist. des Mus. d'Esp.*, I, 381.

Il existe de lui bien d'autres poésies, meilleures encore, et qu'on trouve dans les chroniques. Il régna 32 ans, depuis la conquête de Cordoue, la capitale, jusqu'à sa mort.

Règne de l'émir Hichâm b. ‘Abd er-Rah'mân

Il eut pour successeur son fils Hichâm, surnommé Aboû'l-Walîd, alors âgé de 30 ans (1), qui régna pendant 7 ans, jusqu'à sa mort, arrivée en çafar 180. Hichâm mena une vie exemplaire ; il recherchait la justice, visitait les malades, suivait les enterrements et répandait d'abondantes aumônes. Souvent, dans des nuits obscures et alors que la pluie tombait à verse, il sortait porteur de bourses pleines d'argent, qu'il allait distribuer aux pauvres, retirés du monde ou vivant en anachorètes. Il ne cessa de mener ce genre de vie, au su de tous, jusqu'à sa mort, arrivée en 180. Il était fils d'une concubine nommée H'awrâ.

Règne d'El-H'akam b. Hichâm er-Rabad'i

Il eut pour successeur son fils El-H'akam, âgé de 22 ans et surnommé Aboû'l-‘Aci, dont la mère était une concubine nommée Zokhrouf. Ce prince était un homme impie et débauché, auteur de faits d'une méchanceté révoltante. C'est lui qui infligea aux habitants du faubourg le désastre, devenu célèbre, [P. 13.] où ils perdirent la vie, pendant que leurs demeures et leurs mosquées étaient détruites. Le palais était attenant au quartier formé par ce faubourg, dont les habitants, soupçonnés par le prince de nourrir de mauvaises intentions, furent traités de la

(1) I. Athir, VI, 101, le fait mourir en çafar 180, à l'âge de 39 ans, 4 mois.

sorte (1). De là le nom de El-H'akam er-Rabad'i [faubourien], qui lui fut donné. Sous son règne, les fak'îhs firent réciter des poésies religieuses en recommandant de passer la nuit en prière dans les cloîtres des mosquées, et auxquelles étaient, par leur ordre, mêlées des allusions telles que celles-ci : « O débauché, qui persistes dans ton iniquité, qui t'obstines dans ton orgueil, qui méprises les commandements de ton Seigneur, reviens de l'ivresse où tu es plongé ! réveille-toi et sors de ton insouciance ! » et autres choses de ce genre (2). Ce fut là un des motifs qui excitèrent son vif ressentiment contre la population. Dans cette sédition, ce sont les fak'îhs qui furent le plus acharnés contre lui ; leurs excitations finirent par amener le peuple à un soulèvement, qui finit comme on sait. Aboû Merwân b. H'ayyân, auteur de l'*Histoire d'Espagne* (3), raconte ce qui suit : « Quand ce prince, assiégé dans son palais, se rendit compte du danger, il appela son page favori et lui dit : « Va trouver une telle (une de ses femmes favorites), et demande-lui le flacon de civette. » Comme le page hésitant ne se précipitait pas aussitôt, l'ordre lui fut réitéré, à quoi le jeune homme répondit : « Est-ce le moment, seigneur, de s'occuper de parfums ? — Misérable, fils de prostituée ! lui cria le prince, comment pourra-t-on distinguer ma tête, une fois coupée, de celle des autres, sinon par le parfum qu'elle exhalera ? » Sa toilette achevée, il se précipita contre les assaillants, dont l'attaque contre le palais était contenue par les serviteurs intimes et la garde particulière, et qui furent bientôt mis en fuite

(1) Cf. Dozy, *Mus. d'Esp.*, II, 68 et 353 ; en outre des raisons données par l'illustre savant pour fixer cet événement à 193, on peut encore ajouter aux témoignages des auteurs qu'il cite, celui d'I. Athîr, VI, 209.

(2) Dozy, *l.l.* II, 59.

(3) Sur cet auteur, voir l'Introd. du *Bayân*, p. 72 ; *Aben Pascualis Assila*, éd. Codera (Madrid, 1883), I, p. 154 ; Ibn Khall., trad. de Slane, I, 479. On voit, en se reportant à ces auteurs, que l'expression « Histoire d'Espagne » n'est qu'un à peu près, et non un titre exact.

par une attaque que fit la cavalerie sur leurs derrières. Un épouvantable massacre s'ensuivit ; les demeures et les mosquées des révoltés furent détruites et incendiées par ordre du prince. Ceux qui échappèrent furent exilés et se réfugièrent dans l'île de Crète, qui est située dans la Méditerranée, vis-à-vis le territoire de Bark'a, où commence le Maghreb. Après y avoir passé un certain nombre d'années [P. 14.], les uns revinrent en Espagne, d'autres préférèrent se fixer en Sicile, d'autres encore s'en allèrent à Alexandrie.

Voici l'un des faits les plus étranges qui se rapportent à cette catastrophe et que raconte le chroniqueur Aboû Merwân b. H'ayyân : « L'un de ceux qui poussaient le plus ardemment à la révolte contre H'akam, était un fak'îh du nom de T'âloût, très considéré parmi ses confrères. Il avait étudié à Médine, sous Mâlek b. Anas ; sa science l'emportait sur celle de ses compagnons, et il était très ferme croyant. Quand H'akam, après avoir réprimé l'insurrection du faubourg, comme nous avons dit, bannit les survivants, T'âloût le fak'îh, qui était de ces derniers, ne put se résoudre à s'éloigner et à quitter sa patrie. Il préféra attendre que quelque changement survînt, et se tint caché pendant toute une année chez un juif, qui ne cessa de le traiter avec le plus grand honneur et le plus grand respect. Au bout de l'année, le fak'îh, fatigué de sa réclusion, fit venir le juif, lui témoigna sa reconnaissance, et lui dit : « Mon intention est de sortir demain et d'aller trouver le secrétaire un tel, qui a été mon élève et sur qui j'ai les droits d'un ancien maître. J'ai appris qu'il a de l'influence auprès de cet homme ; peut-être interviendra-t-il en ma faveur auprès de lui, de façon à obtenir mon pardon et mon séjour dans ce pays. » Le juif voulut l'en dissuader, alléguant son manque de confiance dans leurs bonnes dispositions ; il lui prêta tous les serments par lesquels il pouvait s'engager pour assurer au fak'îh que, restât-il toute sa vie son hôte, cela ne l'ennuierait

ni ne lui serait à charge. T'âloût tint bon, et le juif dut le laisser partir. Il alla trouver nuitamment le kâteb, auprès de qui il put être introduit. Celui-ci le reçut convenablement le fit asseoir auprès de lui et lui demanda ce qu'il était devenu pendant tout ce temps. Après avoir raconté son histoire : « Intercède, lui dit T'âloût, en ma faveur auprès de cet homme ; demande-lui qu'il me fasse grâce de la vie et me laisse demeurer dans mon pays. » L'autre promit tout et se rendit aussitôt, à cheval, chez H'akam, à qui il dit... (1).

[P. 15.] (Wâfir)... Une nuit, puis une seconde se passèrent sans qu'il l'entendit : « Que ne puis-je, dit-il alors, entendre les vers auxquels je suis accoutumé ! O voisin, dont le chant nocturne m'égayait, est-ce un bonheur ou un malheur qu'il me faut conclure de cette interruption ? — Il est, lui dit-on, dans la prison de 'Isa, où on l'a mené de nuit et dans l'obscurité. » Alors il demanda son grand bonnet, dont il ne se couvrait la tête que pour les affaires importantes, et se rendit chez son voisin 'Isa b. Moûsa, qui lui rendit honneur par sa réception respectueuse, et lui dit : « Te faut-il quelque chose ? je m'empresserai de satisfaire à ton désir et t'en resterai reconnaissant. — Tu as, lui dit le visiteur, emprisonné 'Amr, un de mes voisins. — Qu'on rende à la liberté, dit 'Isa, tous ceux de mes prisonniers ainsi nommés, fussent-ils un juste objet de haine, puisque le voisin du fak'îh porte ce nom ! » 'Isa, pour lui faire honneur, délivra donc tous ces hommes, par considération pour le cheykh et à cause de son voisin qui s'enivrait toutes les nuits. Ou par amitié pour un voisin ou pour chercher une récompense, il n'importe : Abou H'anîfa n'a pas cessé ses démarches qu'il n'ait obtenu sa liberté.

Voici l'anecdote qui a été mise en vers par Aboû 'Omar. Aboû Hanîfa avait pour voisin un mesureur, qui, toutes les nuits, après la dernière prière de l' 'achâ, prenait un

(1) Il y a ici une lacune d'un cahier, soit 20 pages de texte ; on peut se reporter, pour la suite du récit, à l'histoire de Dozy, II, 81. Ce qui vient ensuite a trait au poète Aboû' Omar Yoûsof b. Hâroûn Ramâdi, sur lequel on peut, entre autres, voir le *Mat'mah' el-Anfous*, éd. de Cstp. p. 69 ; Makkari, II, p. 440 ; n° 1372, anc. f. de la Bibl. Nat. f. 50 ; Dozy, *Mus. d'Esp.*, III, 172.

poisson, une galette et une certaine quantité de vin de dattes ; il mangeait et buvait, puis, une fois ivre, élevait la voix et se mettait à réciter ce vers (wâfir) :

Ils ont causé ma perte, à moi, l'homme que l'on sait, en un jour de malheur et alors que je défendais la frontière,

qu'il ne cessait de répéter jusqu'à ce que le sommeil le prît. On sait qu'Aboû H'anîfa passait la nuit entière en prières. Une nuit, s'étant aperçu que cet homme se taisait, il demanda à quelqu'un de son entourage : « Que fait donc notre voisin qui a l'habitude de chanter toute la nuit ? Est-il malade ou absent ? » Comme on lui répondit qu'il était emprisonné, [P. 16.] il demanda par l'ordre de qui : « Il a eu, dit-on, besoin de sortir la nuit ; les gens d' 'Isa b. Moûsa, chef du guet, l'ont rencontré et l'ont mené à leur chef, qui l'a fait mettre en prison. » Le lendemain matin, Aboû H'anîfa s'habilla et demanda sa monture pour aller trouver 'Isa b. Moûsa, qui, sitôt qu'il apprit sa présence, s'empressa au-devant de lui et l'accabla de marques d'honneur et de respect, en lui demandant ce qu'il y avait à son service : « Tu as, lui dit le savant, fait emprisonner un de mes voisins, nommé 'Amr. — Eh bien ! s'écria 'Isa, que l'on rende à la liberté tous ceux de mes prisonniers qui s'appellent 'Amr, par considération pour le voisin du fak'îh ! » Cet homme, ainsi délivré en même temps que beaucoup d'autres, vint trouver Aboû H'anîfa pour lui témoigner sa reconnaissance : « Sommes-nous cause de ta perte ? » dit le savant en l'apercevant. — « Non, par Dieu ! dit l'homme, tu as au contraire été fidèle au droit de voisinage ; que Dieu te garde ! »

Le vers d'Aboû 'Omar que le voisin d'Aboû H'anîfa chantait toute la nuit, a pour auteur El-'Ardji, de la descendance d' 'Otmân b. 'Affân. El-'Ardji fut jeté en prison par El-Mogheyra, oncle maternel de Hichâm b. 'Abd el-Melik et gouverneur de la Mekke au nom de ce dernier,

et il y mourut ; ce fut de la prison que partit le convoi funèbre (1).

Cet Aboû 'Omar est l'auteur de nombreuses et belles poésies ; il fait partie de la troisième catégorie des poètes espagnols. J'ai retenu de lui ce commencement d'une k'acîda, consacrée à la louange d'Aboû 'Ali el-K'âli (2) :

[Kâmil.] Qui décidera entre moi et mon censeur ? La tristesse, c'est moi qui en souffre ; les lamentations, c'est moi qui les pousse. Cesse (de me blâmer) : la religion de la passion ne constitue pas l'infidélité, et le blâme que tu me lances n'est pas, à mes yeux, un article de foi. Je m'étonne de voir des gens dont le cœur sans passion laisse au corps tout son embonpoint. Les secrets de l'amour résonnent à leurs oreilles sans qu'ils comprennent, puis ils l'expliquent de la plus sotte manière. Où ai-je un organe qui, ne méritant aucun châtiment, puisse protéger celui qui me fait punir ? Dirai-je que c'est mon œil ? mais là se trouve le siège des larmes ! Mon cœur ? mais c'est là que siège ma passion ! »

Tels sont les vers de cette k'acîda que je me rappelle. — [P. 17.] Aboû 'Omar, l'un des principaux poètes d'El-H'akam Mostancir, était lié avec Aboû'l-H'asan el-Moçh'afi, auprès de qui il vivait et à l'instigation de qui il critiqua, dans ses vers, Moh'ammed b. Abou 'Amir. Quand celui-ci arriva au pouvoir, il mit la main sur El-Moçh'afi et confisqua ses biens ; il le jeta en prison, où il le laissa mourir de faim et de besoin. Quant au poète Aboû 'Omar, il l'accabla de châtiments et de mauvais traitements, et rendit contre lui une sentence d'exil. Comme on intercéda pour obtenir qu'il ne quittât pas son pays, le vizir y consentit, mais en défendant que personne, même de ses amis, lui parlât, défense que le héraut proclama dans tous les quartiers de Cordoue. Le

(1) Voir le *Kitâb el-Aghâni*, I, 153 ; le vers dont il est question y figure à la p. 165, ainsi que notre anecdote. Mas'oûdi, VI, 33 et 34, cite de ce poète des vers que l'*Aghâni* ne nous a pas transmis.

(2) Aboû 'Ali Isma'îl K'âli, † 356, est l'objet d'une notice d'Ibn Khall., I, 210.

poète vécut ainsi comme un mort, jusque vers la fin du vizirat d'(Ibn) Aboû 'Amir, où il mourut de mort naturelle.

El-H'akam Mostancir fut, pendant tout son règne, engagé dans des guerres contre les Roûm et ses autres ennemis ; il mourut en çafar 366, seize ans et quelques mois après son intronisation ; sa race s'éteignit après la mort de Hichâm Moayyed, son fils unique.

Règne de Hichâm el-Moayyed, fils d'El-H'akam Mostancir

Il eut pour successeur son fils Aboû'l-Walîd Hichâm b. el-H'akam, dont la mère était une concubine nommée Çobh' ; ce prince n'avait alors que dix ans et quelques mois. Il vécut toujours retiré, ne se montrant pas et ne s'occupant pas des affaires. Le premier qui le domina, qui, de son poste de premier ministre, dirigeait les affaires et administrait le royaume, fut Aboû 'Amir Moh'ammed b. 'Abd Allâh b. Aboû 'Amir Moh'ammed b. el-Welîd b. Yezîd b. 'Abd el-Melik b. [p. 18] 'Amir el-Mo'âferi el-K'ah't'âni. Cet Ibn Aboû 'Amir, originaire de Torrox, bourgade située sur le Guadiaro (Wâdi Aroû), dans le territoire d'Algéziras, descendait d'une famille noble et depuis longtemps connue. Étant jeune, il alla à Cordoue, où il se distingua dans l'étude des sciences et des belles-lettres, ainsi que des *traditions;* alors déjà, il nourrissait le projet d'arriver à la direction des affaires, et il était si pénétré de cette pensée qu'il parlait à ses intimes de ce qu'il ferait alors. On raconte à ce propos des faits curieux, dont une partie a été recueillie par le cheykh, le jurisconsulte, le traditionniste, l'homme sage et aux connaissances solides, Aboû 'Abd Allâh Moh'ammed b. Aboû Naçr H'omaydi, dans son livre intitulé ***El-Amâni eç-çâdik'a*** (1). H'omaydi raconte, entre autres,

(1) Voir sur H'omaydi, né vers 420 H., l'intr. du *Bayân*, I, 69.

cette anecdote, qu'il tenait d'Aboû Moh'ammed 'Ali b. Ah'med b. H'azm (1), dont l'auteur était Aboû 'Abd Allâh Moh'ammed b. Ish'ak' Temîmi : « Moh'ammed b. Aboû petite 'Amir était descendu chez moi, où il occupait une chambre au-dessus de la mienne. Il m'arriva une fois d'entrer chez lui à la fin de la nuit, et de le trouver assis dans la même posture où je l'avais quitté la veille au soir : « Il me semble, lui dis-je, que tu ne t'es pas couché cette nuit. — En effet, répondit-il. — Qu'est-ce qui t'a tenu éveillé ? — J'avais une pensée étrange. — Et à quoi donc songeais-tu ? — Je me demandais par qui, lorsque j'exercerai le pouvoir, je remplacerai à sa mort le k'âd'i Moh'ammed b. Bechîr. J'ai parcouru en pensée toute l'Espagne, et je n'ai trouvé qu'un seul homme qui mérite ce poste. — C'est peut-être Moh'ammed b. es-Selîm ? — C'est lui, par Dieu ! c'est lui-même ; vois comme nous nous rencontrons ! »

H'omaydi rapporte encore le trait suivant, qu'il tenait du jurisconsulte Aboû Moh'ammed 'Ali b. Ah'med : « Un jour qu'Ibn Aboû 'Amir se trouvait avec trois étudiants de ses amis, il leur dit de choisir chacun la situation qu'il désirait obtenir, [P. 19.] lorsque lui-même serait au pouvoir : « Moi, dit l'un, je demande à devenir k'âd'i du district de Reyya — c'est-à-dire de Malaga — et de ses dépendances ; car j'aime les figues que voilà et qui en proviennent. — Je trouve ces beignets excellents, dit le second ; aussi voudrais-je devenir inspecteur du marché ! — Quant à moi, dit le troisième, le jour où tu seras arrivé au pouvoir, tu commanderas qu'on me fasse monter sur un âne, le visage tourné vers la queue et barbouillé de miel, pour que les mouches et les abeilles viennent me piquer, et tu me feras ainsi promener par tout Cordoue. » Là-dessus, les jeunes gens se séparèrent ; mais Ibn Aboû

(1) Sur le fameux Ibn H'azm, † 456, voir ib., p. 65; Cat. des manusc. ar. de Leyde, I, 224 ; I. Khallik. II, 267 ; *Bayân*, Intr., p. 65 ; Prolég. d'Ibn Khald., III, 5 ; Dhabbi, p. 403 ; Goldziher, *Die Zahiriten*, Leipzig, 1884.

'Amir, quand il fut parvenu à la situation qu'il ambitionnait, n'oublia pas de réaliser les vœux de ses trois camarades (1). »

Dès le moment de son arrivée à Cordoue, il ne cessa de monter de poste en poste et finit par devenir intendant de Çobh', mère de Hichâm el-Moayyed b. El-H'akam, et administrateur de sa fortune et de ses propriétés. La faveur dont il jouissait auprès d'elle ne cessa de croître jusqu'au jour où El-H'akam el-Mostancir mourut, laissant, comme nous l'avons dit, son fils H'ichâm tout jeune. On redoutait des troubles ; mais, grâce à lui, Çobh' ne fut pas inquiétée, toute crainte disparut et la succession fut assurée au jeune prince. C'était un homme au caractère énergique, que le sort favorisa et que cette femme aida de ses biens ; il sut se concilier l'armée, et, dans des circonstances diverses, s'élever jusqu'à devenir chef de l'administration et à avoir la haute main sur toutes les affaires, en qualité de premier ministre de H'ichâm el-Moayyed. Sous le surnom d'El-Mançoûr, il se fit respecter de tous ; il vit à ses pieds les diverses provinces de l'Espagne entière, que sa main protégeait, et où nul trouble n'éclata contre lui tant qu'il vécut, grâce à la crainte qu'il inspirait et à sa rigoureuse administration. Il eut, entre autres vizirs, Aboû'l-H'asan Dja'far b. 'Othmân, surnommé Moçh'afi (2) ; le secrétaire Aboû Merwân 'Abd el-Melik b. Idrîs Djezîri (3) ; Aboû Bekr Moh'ammed b. El-H'asan Zobeydi (4), auteur du résumé du *Kitâb el-'Ayn*, dont nous avons parlé déjà ; ce Zobeydi, qui avait d'abord été mis par lui à la tête de sa garde, était un des intimes d'El-H'akam Mostancir et l'un de ses principaux chefs. Parmi ses vizirs, il faut encore citer Aboû'l-'Alâ Çâ'id b. H'asan Rab'i Laghwi

(1) Voir *Mus. d'Esp.*, III, 110-114.

(2) Dhabbi lui a consacré un article : *Desiderium quærentis historiam*, etc., éd. Codera, Madrid, 1885, p. 240.

(3) Ib., p. 362.

(4) Mort vers 330 (ib., p. 56.)

Baghdâdi, avec qui [P. 20] il eut de plaisantes aventures, dont je dirai peut-être quelque chose dans la suite, s'il plaît à Dieu ! (1). El-Mançoûr aimait les sciences et protégeait les belles-lettres ; il comblait d'honneurs ceux qui y tenaient de quelque manière, allait les voir et demandait leur appui, d'après leur degré de science, le zèle qu'ils y mettaient, et leur profondeur de connaissance. C'est pendant qu'il était au pouvoir, en 380, que vint en Espagne Aboû'l-'Alâ Çâ'id b. H'asan Rab'i, que nous avons cité déjà ; ce personnage jouissait auprès de lui d'une grande considération et reçut de lui des sommes considérables. Il était, je crois, originaire de Mawcel (Mossoul) et alla faire ses études à Baghdâd ; versé dans la connaissance de la langue, des belles-lettres et de l'histoire, il avait la repartie prompte, était poète de talent, faisait un bon, joyeux et plaisant compagnon ; aussi fut-il comblé par El-Mançoûr d'honneurs et de bienfaits. Ajoutez à cela qu'il était habile dans l'art de demander, ingénieux pour obtenir des dons, adroit à exprimer finement sa reconnaissance. Un vieillard espagnol m'a raconté, en me citant ses autorités, le fait suivant : « Aboû'l-'Alâ s'était fait faire un vêtement de dessous avec les morceaux d'étoffe provenant des bourses qu'El-Mançoûr lui avait successivement données pleines d'argent ; il le mit un jour par-dessous ses autres vêtements et se rendit à une réunion privée où le premier ministre réunissait ses intimes. Quand le monde se fut retiré et que le poète eut trouvé l'occasion qu'il cherchait, il se déshabilla, ne gardant sur lui que le vêtement dont il s'agit : « Qu'est-ce que cela signifie ? s'écria El-Mançoûr. — Ce sont là, répondit l'autre, les bourses où étaient renfermés les cadeaux que m'a faits Notre Maître, et dont j'ai fait faire un vêtement de dessous ; » puis il exprima, tout en pleurant, sa reconnaissance dans une

(1) Mort en 417 (voir ib., pp. 306-311, où l'on trouve le texte qui suit à très peu près identique. Cf. *Aben Pascualis Assila,* éd. Codera, I, 235).

pièce qu'il avait préparée. — « Eh bien ! tu en auras encore d'autres, » dit Mançour, agréablement surpris, et il tint parole (1). »

Ce poète dédia plusieurs ouvrages à son bienfaiteur, entre autres le *Kitâb el-foçoûç,* qui est du même genre que le *Kitâb en-nawâdir* d'Aboû 'Ali el-K'âli, et auquel il arriva une bizarre aventure. Après l'avoir achevé, Aboû'l-'Alâ se fit accompagner d'un esclave pour aller le présenter à son protecteur ; mais ce serviteur ayant glissé lorsqu'il passait par-dessus le fleuve de Cordoue, tomba dans l'eau avec le manuscrit qu'il portait. [P. 21.] Un poète, Aboû 'Abd Allâh Moh'ammed b. Yah'ya, connu sous le nom d'Ibn el-'Arîf, fit à ce propos, en présence d'El-Mançoûr, le joli vers que voici (redjez) :

Le *livre des chatons de bagues* (foçoûç) s'est enfoncé dans le fleuve (la mer), comme fait tout ce qui est lourd (2).

El-Mançoûr et les assistants se mirent à rire ; alors Çâ'id, sans se laisser nullement déconcerter, improvisa cet autre vers, en réponse à Ibn el-'Arîf (redjez) :

Il est retourné à la mine d'où il avait été extrait, car ce n'est qu'au fond des mers qu'on trouve des chatons de bagues (3). »

On cite encore de lui un ouvrage dans le genre de celui d'El-Khazradji Aboû's-Sora Sahl b. Aboû Ghâleb, et intitulé « Livre d'El-Hadjafdjaf b. Ghaydek'ân b. Yatrebi et d'El-Khinnawt, fille de Makhrama b. Oneyf, » ouvrage dont il exposa le sens (4) dans le « Livre d'El-Djawwâs b.

(1) Une version légèrement différente figure dans les *Mus. d'Esp.,* III, 250.

(2) Makkari, t. II, p. 54 ; voir une version différente de cette anecdote, *Mus. d'Esp.,* III, 249 ; I. Khall., I, 633 ; I. Bachkowâl, I, 235.

(3) Dans ces deux vers, le même mot est employé d'abord pour désigner le fleuve, puis, au pluriel, les mers.

(4) Ou peut-être « et un autre sur le même sujet. »

K'a't'al el-Madh'adji et de sa cousine 'Afrâ » (1). Ce dernier ouvrage est excellent, mais il a, pendant les troubles qui ont ravagé l'Espagne, subi des dommages, et il est maintenant défectueux de plusieurs feuillets ; El-Mançoûr, qui en raffolait, s'en faisait lire tous les soirs par quelqu'un spécialement désigné à cet effet. On dit qu'après la mort d'El-Mançoûr, Aboû'l-'Alâ s'abstint de paraître à aucune réunion intime [P. 22.] tenue par ceux de ses enfants qui lui succédèrent à la direction des affaires ; il se prétendait atteint d'une douleur à la jambe, qui ne lui permettait de marcher qu'avec l'aide d'une canne, et s'excusait ainsi de ne pas aller leur rendre ses devoirs. Il se tint dans cette réserve tant qu'ils restèrent au pouvoir. Il parle de cela dans sa célèbre *k'acîda* sur Mod'affer Aboû Merwân 'Abd el-Melik b. Mançoûr Aboû 'Amir Moh'ammed b. Aboû 'Amir, lequel remplaça son père ; ce poème commence ainsi (mètre wâfir) :

Je t'amène de rapides chamelles, chargées de montagnes de vœux ; la valeur d'une seule jointe à celle de leur maître au cœur pur, suffirait à acheter tous les princes d'Orient (2).

Il y dit aussi :

C'est à Dieu qu'il faut se plaindre du mal qui a frappé ma jambe et dont je suis affligé ; de ce mal qui me tient éloigné du prince que je recherche et dont le voisinage améliorerait mon état.

En voici l'un des meilleurs traits :

J'ai fait le compte des bienfaiteurs des humains, et c'est son nom que j'ai trouvé dès le début. Si je l'ai fait passer le premier, c'est parce que, de même, je commence la lecture du Saint Livre par la première sourate.

(1) Les titres ci-dessus sont reproduits d'après le texte publié par Dozy et corrigé par lui, conformément au texte de H'omaydi, manusc. de la Bodl. Hunter, 464 (voir Cat. Uri, t. I, p. 172). On lit dans Dhabbi, p. 306 : ... b. 'Odk'ân b. Yathrebi... Khinnawt, fille de Mah'rama.

(2) Il faut, dans le premier de ces vers, conserver la leçon محملة qui figure dans la 1re édition du texte arabe, dans le manuscrit de Leyde et dans Dhabbi.

Aboû 'Abd Allâh H'omaydi dit qu'Aboû Moh'ammed 'Ali, fils du vizir Aboû 'Omar Ah'med b. Sa'îd b. H'azm, lui a raconté avoir entendu Aboû'l-'Alâ réciter cette k'acîda devant El-Mod'affer, à la fête de la rupture du jeûne de 396 : « C'était, disait Aboû Moh'ammed, la première fois que je me trouvais chez El-Mod'affer. Aboû'l-'Alâ, me voyant approuver sa poésie et l'écouter attentivement, l'écrivit de sa propre main pour me la remettre. » Ce poète employait nombre de mots étranges, dont il donnait, si on la lui demandait, l'explication sur-le-champ, ainsi que faisait, dit-on, Aboû 'Omar ez-Zâhid el-Mot'arriz, page de Tha'leb (1). S'il n'avait pas eu l'habitude de tant plaisanter, on aurait ajouté foi à tout ce que racontait Aboû'l-'Alâ ; cependant, plus d'une fois il a dit vrai.

Entre autres anecdotes relatives à ce point, on raconte qu'il arriva un jour auprès d'El-Mançoûr [P. 23.], qui avait à ce moment entre les mains une lettre que venait de lui envoyer un gouverneur de province, du nom de Meydamân b. Yezîd (2), et qui traitait de culture et de fumure, deux expressions que l'on emploie pour désigner les soins donnés à la terre avant de l'ensemencer. « Aboû'l-'Alâ ! dit le prince. — Me voici, Seigneur ! — As-tu jamais rencontré, parmi les livres que tu as vus, le « Kitâb el-K'awâlib wad-dawâlib », par Meydamân b. Yezîd ? — Certainement, Seigneur ; j'en ai vu à Baghdâd un exemplaire, écrit par Aboû Bekr b. Doreyd ; les caractères étaient de vraies pattes de mouches, et sur les marges se trouvaient les signes de tels et tels annotateurs (3). — Ne rougis-tu pas, Aboû'l-'Alâ, de parler ainsi ? Ce titre n'est autre chose qu'une lettre rédigée par le gouverneur un tel, de telle province, et où il est traité de tel sujet. J'ai, pour t'éprouver, forgé ce titre

(1) Voir la vie d'Aboû 'Omar Moh'ammed b. 'Abd el-Wâh'id Bâwerdi, célèbre philologue, † 345, dans I. Khall., III, 43.

(2) Ce nom est écrit Mabramân b. Yezîd ap. *Mus. d'Esp.*, III, 248, et Mabramân b. Bourîd ap. Dhabbi, p. 308.

(3) Je traduis le mot الوضاع par conjecture.

avec les mots employés dans la lettre et j'en ai cité le gouverneur comme en étant l'auteur. » Mais il n'en jura pas moins qu'il n'avait rien avancé que de vrai et que son assertion était bien exacte.

Une autre fois, Mançoûr, à qui l'on venait d'apporter des dattes *(tamr)* sur un plateau, lui dit : « Quel est, Aboû'l-'Alâ, le sens du mot *tamarkal*, en arabe? — On emploie, répondit-il, le verbe *tamarkal*, au nom d'action *tamarkoul*, pour dire qu'un homme se drape dans son vêtement. » On raconte une foule d'anecdotes de ce genre ; mais, malgré tout, il était savant.

Aboû 'Abd-Allâh H'omaydi dit tenir ce qui suit d'Aboû Moh'ammed 'Ali b. Ah'med, lequel le tenait d'Aboû 'Abd Allâh 'Acimi Nah'wi, par l'intermédiaire du vizir Aboû 'Obda H'assân b. Mâlek b. Aboû 'Obda : « Lors de l'arrivée de Çâ'id b. H'asan Laghwi auprès d'El-Mançoûr Aboû 'Amir Moh'ammed b. Aboû 'Amir, le ministre nous mit en présence du nouveau venu, que nous interrogeâmes sur des points difficiles de la syntaxe. Il ne put les élucider, ce que voyant, Ibn Aboû 'Amir dit : « On le vante, mais il est (1) de ma force en syntaxe, je le vaux bien. » Mais Çâ'id se mit à interroger à son tour et demanda ce que signifiait ce vers d'Imrolk'ays (t'awîl) :

Le sang des animaux agiles qu'il a gagnés de vitesse, séché sur son encolure, ressemble à la teinture extraite du henné, qui déguise la blancheur d'une barbe soigneusement peignée (2).

« C'est clair, répondîmes-nous ; le poète a dépeint un cheval gris, grâce à qui ont été tuées des bêtes sauvages (3) dont le sang, en coulant sur son poitrail, l'a

(1) Je lis, d'après Dhabbi, فهو .

(2) Traduction de C. de Perceval, *Essai sur l'hist. des Arabes*, II, 331, du vers 60 de la Mo'allaka de ce poète. Plus bas, c'est le vers 52.

(3) Je conserve la leçon عقرت du manuscrit et de Dhabbi ; cf. d'ailleurs le commentaire de Zawzéni.

rendu tel. [p. 24] — Eh quoi ! dit Çâ'id, avez-vous oublié ce qu'il a dit précédemment :

Sa couleur est baie ; la selle peut à peine se fixer sur son dos, semblable à la pierre polie sur laquelle l'onde glisse avec rapidité.

Nous restâmes aussi surpris que si nous n'eussions jamais lu ce vers, et dûmes lui demander ce que cela voulait dire : « Le poète, dit-il, a fait allusion à l'une de ces deux choses : ou bien le poitrail de l'animal est couvert de sueur, et l'on sait que cette sueur est blanche, de sorte qu'elle forme avec le sang un mélange grisâtre ; ou bien il fait allusion à la coutume arabe de marquer le poitrail du cheval avec une brique chaude, et au fait que la partie ainsi dégarnie se recouvre de poils blancs. Qu'il soit fait allusion à l'une ou à l'autre de ces deux choses, la description du poète est exacte. »

Aboû Abd Allâh (H'omaydi) raconte encore ce qui suit, d'après Aboû Moh'ammed 'Ali b. Ah'med, lequel parlait d'après le légiste Aboû' l-Khiyâr Mas'oûd b. Soleyman b. Moflit : « Çâ'id interrogea un jour, chez Mançoûr, plusieurs hommes de lettres au sujet de ces deux vers de Chemmâkh b. D'irâr (1) (mètre basît') :

C'est la maison de la jeune fille à qui nous disions : O gazelle sans collier et au cou admirable ! Tandis qu'elle est à jouer, la colombe met à sa portée les fruits de l'arak.

« C'est, fut-il répondu, la colombe qui, en se posant sur un rameau d'arak ou de vigne, le fait ployer (2), de sorte que la gazelle, l'ayant à sa portée, s'en repaît. — Ce n'est pas cela, dit Çâ'id : dans ce vers, « colombe » (h'âmâma) n'est pas autre chose qu'un des noms du

(1) Sur ce poète, voir I. Khall., II, 453 ; l'Aghâni lui consacre une longue notice, t. VIII, p. 101, où ne figurent pas nos deux vers.

(2) Je lis avec Dhabbi, فتنثنى .

miroir, et le poète, qui compare cette jeune fille à une gazelle, a voulu dire que, quand elle se sert d'un miroir, celui-ci rapproche d'elle et lui fait voir ses cheveux, qui ressemblent à des grappes mûres de raisin ou de fruits de l'arak. »

Voici un fait étrange et dont on trouverait difficilement le pendant. Le Çâ'id en question amena un jour à Mançoûr Abou 'Amir *(sic)* un cerf, en même temps qu'il lui présenta ces vers (mètre kâmil) :

O sauvegarde des gens effrayés, sécurité des fuyards, redresseur des abaissés ! [p. 25] Tes dons vont à ceux qui en sont dignes, ta bienfaisance s'adresse à quiconque en espère quelque chose ; semblable à une pluie abondante, elle s'étend partout, les régions malheureuses voient réaliser par elle une part égale de leurs vœux. C'est Dieu qui est ton aide, et puisse-t-il toujours te maintenir dans sa voie, fortifier tes succès contre l'erreur incendiaire ! Mon œil, et tu m'en es témoin, ne voit, parmi les mieux apparentés, personne d'une noblesse comparable à la tienne, personne dont la libéralité soit aussi prompte que la course du loup avide, aussi abondante que la poussière qu'elle soulève. Seigneur, toi qui réjouis mon exil, qui m'as retiré des griffes de l'adversité et sauvé de la prison ! l'esclave que tu as arraché à la misère et comblé de bienfaits, t'amène ce cerf. Je l'ai nommé Garcia et je l'amène, la corde au cou, dans l'espoir que mon pronostic se vérifiera. Si tu daignes l'accepter, ce sera pour moi le plus beau cadeau que je puisse recevoir de mon bienfaiteur. Puisse la pluie matinale de l'allégresse tomber sur ta tête, puisse ta maison entière recevoir l'eau fécondante ! (1).

Or, par un effet de la prescience divine, il arriva que Garcia, fils de Sancho, l'un des princes de Roûm, qui paraissait aussi inexpugnable que les astres, fut pris le jour même où Çâ'id amena le cerf qu'il avait nommé Garcia, avec l'intention de pronostiquer la prise du prince. Puissent le poète et son protecteur jouir du bonheur ! Ce Garcia fut fait prisonnier en rebi' II 385 (2).

(1) Voir Makkari, II, 57 ; Dhabbi, p. 310 ; *Mus. d'Esp.*, III, pp. 214 et 250.

(2) Il s'agit de Garcia Fernandez, comte de Castille, qui mourut de ses blessures le cinquième jour de sa captivité, 30 mai 995.

Çâ'id quitta l'Espagne pendant la période de troubles et se retira en Sicile, où il mourut, d'après ce que j'ai appris, à un âge avancé, vers 410 (1).

Tout le temps qu'il fut au pouvoir, el-Mançoûr ne cessa pas de diriger d'incessantes incursions contre les chrétiens ; rien ne pouvait le distraire de ce soin. Quand il résidait à Cordoue, il y avait chez lui des séances hebdomadaires où les savants discutaient en sa présence. Il avait un tel penchant à combattre les chrétiens qu'il lui arriva plus d'une fois de se rendre à la mosquée « moçalla » le jour de la fête, puis l'idée d'une incursion lui venant à l'esprit, il ne rentrait même pas dans son palais et partait sur le champ [p. 26], dans l'état où il était, pour aller faire la guerre sainte ; ses troupes le suivaient, le rejoignant peu à peu, et avant qu'il fût arrivé sur le territoire chrétien, tous les soldats qu'il avait demandés s'étaient groupés autour de lui.

Il fit plus de cinquante expéditions de ce genre ; on trouve la relation de ses exploits dans le *Meâthir 'Amiriyya* d'Aboû Merwân b. H'ayyân, qui a raconté en détail et fixé les dates de toutes ces campagnes. Ce prince remporta de nombreuses victoires et se rendit maître de forts restés jusque là imprenables. Il remplit l'Espagne de butin et de prisonniers chrétiens, filles, femmes et enfants. Les pères faisaient alors assaut de luxe en fait de vêtements, de parures et d'immeubles quand il s'agissait de doter leurs filles que, sans cela, ils n'auraient pas trouvé à marier, tant les filles chrétiennes coûtaient peu ; personne, à défaut d'une grosse dot, n'aurait voulu épouser une femme libre.

E. Fagnan.

(A suivre).

(1) Lisez 417, date qui figure dans Dhabbi, etc. (plus haut, n. p. 230).

INSCRIPTIONS DE SFAX

Nous recevons de notre collaborateur, M. N. Luciani, la lettre suivante ; les membres de la Société qui habitent la Tunisie sont priés, à son exemple, de recueillir avec soin toutes les inscriptions qui leur seront signalées.

Monsieur le Président,

Je vous envoie la copie d'une nouvelle inscription arabe, découverte dans la tour *Nadhour*, qui se trouve sur le rempart sud de la ville arabe de Sfax, à côté de la porte dite Bab Eddiouan. Cette tour, en partie démolie par le bombardement de 1881, est aujourd'hui en réparation, et le service des travaux publics va la relever pour placer un phare au sommet. La pierre qui porte l'inscription avait été murée extérieurement, et faisait face à une mosquée située à peu de distance ; elle était recouverte d'un enduit de mortier et de chaux, et avait dû être oubliée ainsi depuis de longues années.

M. Peyrieux, conducteur des Ponts et chaussées, a bien voulu la faire transporter chez moi et la faire laver, ce qui n'a pas été chose facile, tant l'enduit avait fait prise sur le grès. Mais j'ai pu lire le texte de l'inscription, que je reproduis ci-après ligne par ligne :

بسم الله الرحمان الرحيم صلى الله على سيدنا محمد

جدد هاذ الناصور المبارك عل يد الشيخ الامام الخطيب

ابي محمد عبد السلام الشرفي غفر الله له وعل يد رجب

بولباش اغربوز بتونس وبنا هاذ الناصور المعلم عطية المنيف

والمعلم احمد المنيف اولاد المعلم ابراهيم المنيف غفر الله لهم

وعلى يد الحاج سعيد بوعصيده غفر الله لهم ولمن تسبب في هاذ و

لوالديهم كان فراغ بناه عام اربعين والف

TRADUCTION

Au nom de Dieu, le Clément et le Miséricordieux ; qu'Il répande ses bénédictions sur notre Seigneur Mohammed ! Cette tour bénie a été relevée par les soins du vénérable imam prédicateur Abou Mohammed Abdesselem Cherfi (que Dieu lui pardonne !) et de Redjeb, Boulouk Bachi Igharbouz (ou Agharbouz) à Tunis. Cette tour a été construite par maître Athia el-Mounif et maître Ahmed el-Mounif, fils de maître Ibrahim el-Mounif, que Dieu leur pardonne, et aussi par les soins d'El-Hadj Saïd Bou Acid*a*..., que Dieu leur fasse miséricorde, ainsi qu'à ceux qui y ont contribué et à leurs parents. La construction a été terminée en l'année mil quarante.

A noter les mots هاذ pour هذا, ناصور pour ناظور, عل يد pour على يد. Le mot بولباش paraît être mis pour بولُكباشي. Quant à اغربوز, *agharbouz*, il m'a été impossible d'en trouver la signification. Serait-ce aussi un nom ou un titre turc ?

L'année de l'hégire 1040 correspond à 1630-31 de l'ère chrétienne. L'inscription est donc antérieure de 14 ans

à celle que je vous ai communiquée précédemment, et qui figure dans notre Revue, année 1890, page 68. Le souverain de Tunis, à cette époque, était le dey Youssof, qui régna 27 ans, de 1610 à 1637 (1).

Veuillez agréer, etc.

Sfax, 19 mai 1891.

N. LUCIANI,
Interprète judiciaire.

(1) *Histoire de l'Afrique Septentrionale*, par Ernest MERCIER, tome III, p. 232.

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

H.-D. DE GRAMMONT.

ALGER. — TYPOGRAPHIE ADOLPHE JOURDAN.

كتاب عقد الجمان النفيس * في ذكر الاعيان من اشراف غريس

LE COLLIER DE PERLES PRÉCIEUSES

OU MENTION DES PRINCIPAUX PERSONNAGES D'ORIGINE NOBLE (DE LA CONTRÉE) DU R'ERIS

Sous ce titre, Sid Abd er-Rahman ben Abd Allah ben Ahmed et-Tedjani a groupé, en un recueil, de brèves notices, dont suit la traduction annotée. Ces notices concernent divers personnages de noblesse établie, pour la plupart, qui, venus dans le R'eris, y prirent pied, et s'y éteignirent au cours des xe et xie siècles de l'hégire, laissant après eux une réputation de science et de sainteté.

L'auteur, un esprit éclairé, après avoir suivi les leçons de maîtres estimés, devint le disciple de Sidi Dahou ben Zerfa (1), qui l'initia tout particulièrement aux connaissances abstraites, « à celles qui n'ont accès que dans » les cœurs robustes. Il visita ensuite les diverses uni- » versités en renom, puisant plus encore aux sources » lumineuses.

» Après avoir parcouru le monde musulman, il s'en » revint dans le Maghreb, pénétré des grandes vérités,

(1) Auquel il consacre une notice.

» et se confina dans les pratiques religieuses et l'étude.
» Enfin, mûri par l'âge, il écrivit différentes gloses et
» commentaires ; et à l'aide de textes et de documents, et
» servi par ses propres souvenirs, il traça d'une main
» rapide le *Collier de perles précieuses* (1). »

Le cheïkh Bou Ras, le savant historien du Maghreb, dans son ouvrage : *Récits surprenants et voyages fort agréables, ou Récit des événements qui se sont produits à Oran et dans la Péninsule, entre les Musulmans et les Infidèles* (2), cite l'auteur de ce recueil, qu'il se borne pourtant à désigner par son antécédent honorifique, et il précise l'époque de sa mort. Énumérant les hommes de science des Beni-Toudjin, il insère ceci : « Parmi
» leurs savants, je nommerai... le cheïkh Ahmed ben
» Mohammed, son fils Abd Allah et son petit-fils, le
» cheïkh Bou Zid ben Abd Allah. Celui-ci était contem-
» porain du bey Chaban (ez-Zerragui) ; il est mort en
» 1098 (inc. 17 nov. 1686) et a été inhumé à El-Betéha (3),
» dans la contrée des Mehal. »

∴

Le recueil de Sid Abd er-Rahman ben Abd Allah comprend : un avant-propos, une préface, puis des notices, et est terminé par un appendice.

Au cours de l'avant-propos, l'auteur, qui est homme de savoir, il n'y a pas à en douter, indique dans quelles

(1) Extrait d'un commentaire de Mohammed el-Djouzi ben Mohammed ben Mohammed ben Ahmed ben Bou el-K'assem er-Rachedi el-Mezili.

(2) عجائب الاخبار ولطائف الاسبار * في وقائع وهران والاندلس بين المسلمين والكبار

(3) Fondée par Abd el-Moumen ben Ali (K'art'as, trad. Beaumier, p. 282).

conditions il a pris la plume, puis ensuite, après avoir tracé des notices d'une main rapide, et tout à la fin, il fait appel au lecteur bénévole, et, en lui faisant entrevoir les récompenses divines, il le prie de compléter lui-même telle partie du texte placé sous ses yeux. A cet effet, l'auteur lui désigne un poème qui a échappé à ses recherches.

Le recueil, tel qu'il est conçu, offre un ensemble fort écourté et dont certaines parties, néanmoins, sont peu intelligibles. La reproduction littérale de ses pages aurait été peu appréciée et du reste n'aurait, en aucune façon, atteint le but que se proposait le traducteur.

Celui-ci, en vue de présenter un tout satisfaisant, a puisé aux sources et s'est efforcé d'élucider, du mieux qu'il lui a été possible, les feuillets du manuscrit qui lui avait été confié. Ce faisant, après avoir renoncé à retrouver le poème auquel l'auteur fait allusion, il a consulté divers commentaires, des extraits d'anciens travaux et encore nombre de documents poudreux, ne négligeant rien de ce qui pouvait l'éclairer et le mettre à même de bien comprendre, et aussi de développer la visée rapide de Si Abd er-Rahman. Ensuite, pour donner plus de relief à la tâche qu'il poursuivait, il n'a pas hésité à parcourir la contrée du R'eris, afin de recueillir et d'insérer à leur place, dans le recueil, les faits qu'a conservés la tradition, touchant quelques-uns des personnages énumérés par l'auteur.

Il a paru utile au traducteur, enfin, en vue de l'intelligence de son travail, qu'il a enrichi de renseignements et d'extraits d'ouvrages, de le faire précéder des notes succinctes suivantes :

Si Abd er-Rahman, ainsi que l'intitulé de son recueil l'indique, vise les personnages d'origine noble, les Chorfa, et dans sa préface il parle sommairement de cette noblesse héréditaire. En vue de développer quelque peu ce qu'il a inséré à ce sujet, il convient de donner les ap-

pellations admises généralement, pour désigner les degrés de cette noblesse du sang.

Ces degrés sont :

Ech-Cherf el-Khas (1), la propre noblesse, qui appartient aux descendants de Fatma ez-Zohra et d'Ali, à ceux qui sont issus de père et mère également nobles (2) ;

Ech-Cherf el-Atsmani (3), la noblesse atsmanienne, qui revient à la descendance d'Atsman ben Affan et de Rok'eïa ; et Ech-Cherf el-A'm (4), la noblesse générale, qui est attribuée à la descendance des K'oreïchites.

Les nobles, quel que soit leur degré de noblesse, n'ont pas pour habitude de se distinguer du vulgaire par une marque extérieure (5).

---

(1) الشرف الخاص

(2) L'enfant issu d'un chérif qui a épousé une de ses cousines germaines, est dit : *El-Mahd'i* المحضى, de noblesse *préservée*.

Sidi Abd Allah el-Kamel, le père de Moulay Edris, par exemple, qui était issu dans ces conditions, était qualifié indifféremment, soit *El-Kamel*, soit encore *El-Mahd'i*. (Extrait d'El-Mesnaoui.)

(3) الشرف العثمانى

(4) الشرف العام

(5) Un jeune voyageur, venu du Hidjaz, qui récemment parcourait la région d'Oran, se montrait tout surpris en ne distinguant sur aucun de ses coreligionnaires une marque indiquant qu'ils étaient de noblesse. Et s'adressant à un des chefs spirituels de la contrée, il lui dit ceci : « Eh quoi ! vous ne possédez donc aucun descendant du Prophète dans tout votre Maghreb ! Je vous vois, pour la plupart, faire montre de chapelets qui m'indiquent que vous êtes initiés aux ordres religieux, mais j'ai beau regarder, je ne distingue sur aucun de vous une marque qui le désigne comme étant de noblesse religieuse. Si dans votre contrée immense, vous ne comptez aucun de ces humains privilégiés qui attirent les grâces divines, pourquoi y demeurez-vous davantage ? Rapprochez-vous donc des lieux saints, de la Mecque et de Médine. Là, vous trouverez en nombre ces descendants illustres, et vous les reconnaîtrez non seulement à leur attitude digne, à leurs dehors respectables, mais encore à des signes

L'auteur, comme l'on voit par le titre de son recueil, vise particulièrement les personnages d'origine noble du R'eris ; il y a donc lieu d'insérer à cette place quelques renseignements sur cette contrée et ses habitants.

Le R'eris (1), que domine Mascara, a été ainsi désigné autrefois, ou parce qu'il était complanté en arbres fruitiers, ou, au contraire, parce qu'il était couvert de palmiers nains.

Le cheïkh Bou Ras, parlant du R'eris, dit : « C'est le territoire dans lequel les Beni-Rached (précédemment au Djebel Ennour) ont succédé aux Beni-Ifren (2). »

Ce territoire, dans lequel les Beni-Rached, de la branche des Beni-Ouacîn, ont pénétré au XIVe siècle (3), pour s'éloigner des Arabes hilaliens, qui s'étendaient dans le Sud du Maghreb, était aux mains des Beni-Zeroual, des Beni-Ifren (4). Et ils poussèrent ceux-ci devant eux, les expulsèrent du R'eris avec le temps : ils

---

extérieurs. Ces privilégiés portent sur la coiffure des sortes de tresses qui précisent leur degré de noblesse : celui qui est *mahdi* en porte douze, le simple chérif, dix, etc. »

(1) Transcrit, en français, Gris, Egris, Eghriss ; c'est Eghris qui est devenu la transcription officielle. (Accardo, Alger, 1879.) On trouve ce nom de R'eris (غريس), qui signifierait « espace complanté, ou qui était complanté », dans la contrée du Tafilalet. Pour éviter toute confusion entre ces deux noms de lieux, d'une orthographe semblable, certains désignent celui du Tafilalet, dans leurs écrits, en supprimant le point diacritique qui affecte la première lettre du mot, lequel, par suite, devient A'ris (عريس). Voir, sur l'étymologie du nom de cette contrée, l'opinion émise par le professeur R. Basset (*Journal asiatique*, sept.-oct. 1890, p. 233).

(2) Cf. *Revue africaine*, t. XXVII, p. 152.

(3) *Histoire des Berbères*, t. IV, p. 3.

(4) Les Beni-Ifren, les Beni-Rached et les Beni-Ouacîn avaient une communauté d'origine. (*Histoire des Berbères*, t. III, p. 186.)

s'en furent enfin se cantonner au nord du Chelif, où ils sont encore (1).

Les Beni-Tir'erin, de la famille de Toudjin, qui vivaient confinés dans les contreforts de l'Ouarsenis, tentèrent, à diverses reprises, de s'étendre dans le R'eris.

Ibn Khaldoun cite les Hachem des Beni-Tir'erin comme ayant eu le commandement des Toudjin (2). Cet historien indique aussi que les Hachem, en 687 (1288), reçurent du Zianite Atsman ben Yar'emaracen l'administration de tout le pays toudjinite qu'il avait soumis (3).

Cette dénomination avait déjà, du reste, au temps des Almohades, désigné la famille de A'tia ben Haïou, des Beni-Toudjin, qui avait les Beni-Tir'erin pour confédérés (4) ; et c'est ainsi que les Beni-Rached et les Beni-Tir'erin, répandus dans le R'eris, furent désignés (5).

Si leur installation n'était pas complète dans tout le R'eris, vers le milieu du XVIe siècle, ils s'étaient déjà répandus dans cette contrée et s'y étaient fait connaître par leur mépris du droit des gens et leurs instincts

(1) Ce qui indiquerait que les Beni-Zeroual n'ont définitivement passé le Chélif que vers la fin du XVe siècle, c'est qu'on ne les trouve point cités dans l'ouvrage : الدرر المكنونة • في نوازل مازونة

« Les perles cachées ou cas particuliers qui se sont présentés à Mazouna. » L'auteur de cet ouvrage, Yahya ben Moussa el-Mer'ili, est mort en 883 (inc. 4 avril 1478).

(2) *Histoire des Berbères*, t. I, p. 27.

(3) Même ouvrage, t. III, p. 372.

(4) Ibn-Khaldoun, t. IV, p. 5.

(5) Ces groupes, on le voit, ne sont point les descendants des Arabes Hachem qu'Abd el-Moumen ben Ali conserva auprès de lui, alors qu'il revenait de l'Ifrikia. (Cf. Roudh el-Kartas, p. 282, et Notice sur les Hachem de Mascara, par E. Lespinasse, *Rev. afric.* 1877, p. 141.) Les Espagnols, qui, au cours de leur première occupation d'Oran, eurent maints démêlés avec les Hachem et visitèrent leur contrée (*Rev. afric.* 1886, p. 318), les ont toujours appelés *Beni-Arax*, ce qui, dans leur idée, était la reproduction exacte de *Beni-Rached*.

sanguinaires. Au nombre de leurs victimes fut, vers 1553, Sidi Mohammed, fils d'un homme de bien qui comptait parmi les plus érudits, Si Aïssa ben Moussa et-Tedjani (1). Si Aïssa, ne pouvant tirer vengeance de ces Hachem, qui ne reconnaissaient aucune autorité, les dénonça à la justice divine, dans une suite de vers qui a été conservée (2).

L'appellation de Hachem (3), qui a prévalu, s'est étendue à tous les groupes établis dans le R'eris ; et dans la suite, l'on a désigné cet ensemble de population, selon que ses parties étaient à l'est ou à l'ouest, par Hachem *Cheraga* ou Hachem ***R'eraba***.

AVANT-PROPOS

L'Imam, le docteur, celui qui a de hautes visées, l'homme d'expérience, qui possède l'exactitude et la certitude, le cheïkh Sidi Abd er-Rahman ben Abd Allah ben Ahmed ben Mohammed et-Tedjani, que Dieu rende complet, pour nous et pour lui, les effets de la sécurité ! a dit :

Louange à Dieu ! qui a ennobli l'origine de notre Prophète Mohammed (qu'Il répande sur lui les grâces et le salut !) qui l'a placé au-dessus de tout autre et choisi parmi les plus purs des Arabes ; qui a accordé à ses serviteurs les Croyants les effets de son amitié et celle des membres de sa famille, qui ont la parenté la plus illustre.

(1) *Rev. afric.* 1886, p. 319.

(2) Ce poème est intitulé *El-R'outsia* (الغوثية).

(3) Cette dénomination de *Hachem* (حشم) est fréquente en Algérie ; on la retrouve dans la région de Mostaganem, les Hachem Darou' (حشم دروع), dans celle de Miliana, les Hachem du Chelif, etc.

Je rends grâce au Tout-Puissant, lui adresse les vœux de qui ne cesse de puiser aux sources de ses bienfaits, se détournant des mauvaises actions, et qui professe qu' « il n'y a d'autre divinité que Dieu, lequel n'a pas d'associé. » C'est là la profession de foi de celui qui a hâte d'accomplir des actes méritoires, et de s'y consacrer.

Je témoigne de même que notre Seigneur, notre Prophète et notre Maître Mohammed est le serviteur de Dieu, son Envoyé, et qu'il a obtenu le degré le plus élevé. O mon Dieu ! répandez vos grâces sur lui et accordez-lui le salut ! Accordez les mêmes faveurs aux membres de sa famille, à ses compagnons, à ceux qui, comme parents ou alliés, se perpétueront jusqu'au jour de la résurrection !

Ensuite, ayant été sollicité par certains de mes parents et d'autres personnes de connaissance, à l'effet de retracer à leur intention la généalogie de ceux qui, parmi les cherifs, ont pris pied dans le R'eris et dont l'origine remonte, d'une manière certaine, au Prophète, que Dieu le comble de ses grâces et lui accorde le salut ! j'ai accueilli leur demande et consulté la volonté divine, en vue de mener à bonne fin la tâche que je me proposais d'entreprendre. Puis je me suis (entouré d'un ensemble de documents et) éclairé de conseils, afin de mettre en lumière, ainsi qu'il convenait, des origines qui s'effacent et se perdent avec le temps, et de faire cesser le doute et l'incertitude.

J'ai fait appel au Maître généreux, dont la grâce est infinie, le priant encore de me tenir compte de mes efforts et de les admettre au nombre des actions dont le bénéfice ne disparaît point avec la mort, et que leur auteur ne craint pas de voir se perdre sans fruit. Et Dieu, qui est tout-puissant, exauce qui en est digne ; c'est le meilleur des maîtres et des soutiens pour celui dont la pensée intime se reporte directement sur lui ; c'est le meilleur des auxiliaires !

J'ai intitulé ce recueil : « *Le Collier de pierres précieuses* ou *Mention des principaux personnages d'origine noble (de la contrée) du R'eris.* » Et c'est de Dieu que l'on implore le secours et en lui que l'on place sa confiance !

Ce recueil, ainsi que cela s'impose, comprend une préface (puis une suite de notices) et est complété par un appendice.

Au cours de cette préface, j'indiquerai (succinctement) l'origine de l'Homme d'élection et désignerai les membres, illustres entre tous, de sa famille, ce qui, en raison de leur degré de noblesse, leur est particulièrement défendu, et aussi ce qui est imposé à leur descendance. Je dirai, en outre, comment s'établit leur parenté élevée et les opinions émises à l'endroit de qui est issu d'un père noble et d'une mère qui ne l'est point, et vice-versa, et mentionnerai les peines qu'encourent ceux qui, sciemment, outragent les descendants de cette illustre famille, etc.

Dans l'appendice, enfin, je ferai connaître les nobles fils du Prophète, que les grâces et les bénédictions soient sur lui et sur eux ! les fils de ses filles : Rok'ia et Fat'ma, ce qui est advenu à El-Hassan et El-Houssaïn, le nombre de leurs enfants des deux sexes et ceux de ses enfants qui ont eu une postérité, que Dieu les agrée !

PRÉFACE

La chaîne du Prophète s'établit ainsi : Mohammed, — Abd Allah, — Abd el-Mout't'alib, — *Hachem*, — Abd Manaf, — K'ouçi, — Kilab, — Morra, — Ka'b, — Louï, — R'aleb, — Fiher, — Malek, — El-Ned'r, — Kinana, — Khozaïma, — Moudrika, — El-Ias, — Mod'ar, — Nizar, — Ma'd et Ad'nan.

On a émis diverses opinions au sujet des ascendants

qui se placent entre ce dernier, Ismaïl et Abraham ; il en est de même pour la chaîne qui rattache celui-ci à Adam (le père du genre humain). On appréciera ces diverses opinions, auxquelles je renvoie.

L'imam Djalal (ed-Din) es-Souïouti (1), parlant des membres de la famille du Prophète, s'exprime ainsi : « Aucune créature ne saurait les égaler. On les désigne » par l'appellation de *El-Acheraf* (les nobles), dont le » singulier est *Cherif ;* — et d'après l'opinion à laquelle » on se rallie, a qualité de cherif le descendant d'Ali (ben » bou T'aleb ben Abd el-Mout't'alib), de ses frères A'k'il » et Dja'fer (Et'-T'eïar) et de leur oncle El-Abbas (ben » Abd el-Mout't'alib). Toutefois, depuis l'avènement des » Fatimides, en Égypte, on a tout particulièrement dé» claré de race directe les fils d'Ali : El-Hassan et El» Hossaïn. »

En raison de son degré de noblesse, le cherif, qui compte parmi les *Al el-Nabi*, (2) n'a pas été admis au partage des prélèvements religieux ou légaux, ni admis non plus au bénéfice du rachat de la *Kefara* (3) ; il ne lui a pas davantage été reconnu le droit de recevoir des dons volontaires.

(1) Mort en 911 (inc. 4 juin 1505).

(2) Par آل النبى, l'on désigne la postérité d'Ali, d'A'k'il, de Dja'fer, d'El-Abbas, et encore celle de Hamza, frère de ce dernier.

(3) La Kefara, ou expiation, est imposée à qui a :

Rompu le jeûne du ramadan (*Cor.*, IIe sourate, verset 180) ;
Violé ses engagements (*Cor.*, Ve sourate, verset 91) ;
Divorcé d'avec sa femme selon la formule de séparation perpétuelle, et est revenu sur sa parole (*Cor.*, LVIIIe sourate, verset 4) ;
Tué involontairement (*Cor.*, IVe sourate, verset 94) ;
Ou chassé étant en iharam (*Cor.*, Ve sourate, versets 1-96).

L'expiation consiste, soit en jeûnes, soit en affranchissement d'esclave : on se rachète, toutefois, en nourrissant et vêtissant des pauvres. Dans ce dernier cas, celui d'avoir chassé en iharam, on compense l'animal tué par un animal domestique, ou l'on nourrit des pauvres.

Ben Abd es-Selam (1) s'est prononcé ainsi, et (Sidi Khelil) l'auteur du *Moukhtaçer* a adopté sa manière de voir (2).

Si pourtant l'on admet l'interprétation de Ben el-K'assem (3), le cherif peut accepter les dons volontaires. « On ne saurait, dit cet auteur, interdire à la filiation » mâle directe de la famille de *Hachem,* hormis les des» cendants de Mout't'alib, frère de Hachem (4), de rece» voir des dons. L'exception faite quant à ces derniers » n'amoindrit leur rang en quoi que ce soit.

» L'illustre origine des membres de cette famille, on » le conçoit, n'a pas permis de leur attribuer une part » sur les prélèvements religieux ou légaux. Ils n'en sont » pas réduits, du reste, aux extrémités qui autorisent à » se nourrir de bêtes mortes (5). Et s'ils se trouvaient » dans le besoin, ils seraient, on doit bien le penser, » secourus de préférence à tout autre. Il est d'obliga» tion de leur venir en aide, d'oublier leurs injures ou » le mal qu'ils peuvent faire ; c'est là un arrêt de Dieu, » de même que par sa volonté un accident se produit. » Il est d'obligation, de même, de les honorer, de leur » rendre hommage, puisqu'ils ont le rang de leur illustre » ancêtre, auquel ils se rattachent directement. Dieu, « dans son Saint Livre, dit : « Ceux qui te donnent » la main, en te prêtant serment de fidélité, la donnent à » Dieu ; la main de Dieu est posée sur leurs mains (6) » ;

(1) Mohammed ben Abd es-Selam et-Tounsi el-Haouari, mort en 751 (1350 de J.-C.).

(2) Sidi Khelil (chap. des actes propres au Prophète).

(3) Abd el-Rahman ben el-K'assem el-A't'eki el-Meçeri, mort en 191 (806 de J.-C.).

(4) Sidi Khelil (chap. emploi et distribution des prélèvements).

(5) Cf. *Cor.*, Ve sourate, verset 4.

(6) *Cor.*, XLVIIIe sourate, verset 10.

» — et encore : « Dis-leur : Je ne vous demande pour » récompense que l'amour de mes parents (1). »

L'imam Abd Allah ben Abbas (2), interprétant ce (dernier) passage, dit : « Je vous demande de ne me faire » aucun mal en ce qui touche mes parents ; mais s'ils » s'exposent à un châtiment ou à une réprimande, ils » doivent être traités comme tout autre. »

Nos procédés à leur égard sont ceux ordonnés par Dieu ; nous nous comporterons à leur égard comme l'esclave à l'égard de son maître.

Leur degré de noblesse s'établit de même que l'origine de toute autre personne : par le témoignage de deux adel, que vient corroborer encore la déclaration d'hommes auxquels l'on peut s'en rapporter, et ceux-ci affirment la notoriété du fait. Ces formalités accomplies, (le titre et) la qualité de « cherif » leur est acquise.

D'après certains docteurs, l'on n'admet les prétentions d'origine que quand elles sont dûment certifiées par des personnes autorisées, des personnes versées dans la généalogie. Leur attestation entraîne propriété ; dès lors on acquiert la possession du nom, on en devient propriétaire comme d'un immeuble.

Qui se pare de la qualité de cherif sans avoir accompli les formalités prescrites, encourt le châtiment aggravé, la réprimande et l'amende, ainsi qu'il est indiqué au chapitre de l'apostasie. On s'en rapporte, en la circonstance, à cette autorité : « Il a prétendu qu'il était cherif, et sa prétention n'est pas reconnue. »

La question de savoir si celui qui est issu d'une mère noble et d'un père qui ne l'est pas, hérite de la qualité de sa mère, tout comme celui dont le père était noble, a été appréciée diversement.

---

(1) *Cor.*, XLIIe sourate, verset 22.

(2) Jurisconsulte de Taïf, mort en 168 (inc. 24 juill. 784).

Cette question a été envisagée de diverses manières par les écoles : celle de Tlemcen, par exemple, s'est prononcée pour l'affirmative, tandis que celle de Tunis a émis une opinion contraire.

L'imam Ben A'rfa (1) et d'autres jurisconsultes ont pourtant admis que l'enfant issu d'un père qui n'avait pas d'origine, avait (de par sa mère) une faible part de sang noble dans les veines, mais que toutefois il ne pouvait être considéré à l'égal de celui qui était fils d'un père (et d'une mère) nobles (2). Celui qui est évidemment de race est ce dernier, et Dieu, dans son Saint Livre, dit : « Parmi les descendants d'Abraham, nous avons dirigé » aussi David et Salomon, et Job et Joseph, et Moïse » et Aaron. C'est ainsi que nous récompensons ceux » qui font le bien (3). Zacharie, Yahia, Jésus..., issus » d'une femme. »

Ce qui démontre le rôle prépondérant réservé à la descendance d'Ali, ce sont les paroles du Prophète lui-même. Un jour, en désignant El-Hassan, qui était assis auprès de lui, il dit : « C'est le Seigneur des générations futures. »

---

(1) Mohammed ben Mohammed ben A'rfa, el-Ouerr'emi, célèbre jurisconsulte tunisien, mort en djoumad et-tsani 803 (inc. 6 janvier 1402).

(2) « Au commencement de ce siècle, dit Ben A'rfa, il advint » différentes interprétations au sujet de l'enfant issu d'une mère » noble et d'un père qui ne l'était point : devait-on, oui ou non, le » considérer comme de noblesse ? Bou Ishak' ben Abd er-Rafia', » cadi de Tunis, ne reconnut pas à cet enfant la qualité de « noble. » » Mansour dit : Naçer ed-Din, un des jurisconsultes de Bougie, » fut d'un avis contraire, et la plupart des docteurs de cette ville se » prononcèrent dans son sens. Ben Abd es-Selam et d'autres se » rangèrent avec ce dernier. Et de part et d'autre, l'on appuya les » arguments par des écrits.

» A mon avis, l'enfant issu d'une mère noble et d'un père qui ne » l'est point, a un degré relatif de noblesse, un degré supérieur à » celui du fils de la femme sans origine, mais il n'a pas le rang » reconnu. » (Extrait d'Et-Tataï, commentateur de Sidi Khelil.)

(3) *Cor.*, VIe sourate, versets 84-85.

(On sait) que celui qui outrage les descendants du Prophète, ou commet des actions pouvant leur être préjudiciables, encourt la répression et un châtiment aggravé. Les peines ne sont point les mêmes quand il s'agit d'une simple créature. Toutefois, il n'y a expiation que si les agissements ont été intentionnels (1).

Afin de me concilier l'indulgence du lecteur, de ne point lasser son attention et sa patience, je ne m'étendrai pas davantage dans cette préface, et, prenant les rênes de la plume, je me hâterai d'entrer en matière, m'attachant à citer les personnages de la contrée qui se sont éteints au cours (du xe ou) du xie siècle. — Et Dieu seul est adorable !

SIDI ABD ALLAH *dit* K'ASSEM ETS-TSENIA

L'homme de mérite Abd Allah ben Abd el-Rezzak', (puisse Dieu, au jour du Jugement dernier, nous réunir à lui dans le sein de sa miséricorde !) est un des personnages dont l'origine noble est établie et dont l'essence est pure.

Après avoir suivi les cours de l'imam Mohammed ben R'azi (2), l'annotateur du *Moukhtaçer*, et d'autres docteurs de Fez (que le Très-Haut les agrée et par sa grâce nous range parmi eux !) il s'adonna à l'enseignement des sciences et compta de nombreux élèves, qui reçurent des diplômes de sa main.

Ce personnage est du nombre de ceux que le Tout-Puissant s'était plu à également orner de ses dons : à la noblesse d'origine, à une foi robuste, en effet, il unissait (le prestige) de la science et le mérite.

(1) Voir la fin du chapitre de l'apostasie dans Sidi Khelil.

(2) Qui professait sous le règne du sultan Sa'adien Bou Abd Allah Mohammed ech-Cheikh el-Mehdi.

Ses divulgations étranges — j'en rapporterai une — ont été attestées par ses contemporains. Les prodiges qui se produisirent au cours de son existence démontrent encore le rang que lui avait accordé son seul Maître : ainsi, quand il choisissait un endroit pour faire sa prière, Dieu lui accordait la faveur de contempler le Temple de la Mecque (1). Cet homme, éclairé d'en-haut, annonça un jour aux personnes qui l'entouraient, qu'une décision (suprême) avait été prise à l'égard de l'une d'elles, et il désigna en même temps un notable qui figurait dans l'assemblée. Cette annonce parut étrange, chacun (en fut surpris et) se récria. Sidi Abd Allah (alors se recueillit) leva les yeux au ciel, et l'on entendit une voix qui, s'échappant de sa bouche, disait : « Tes paroles, ô ben Abd el-Rezzak' ! sont l'expression de la vérité ; ce que tu as annoncé est écrit sur la Table où Dieu trace ses arrêts !... » Le notable, néanmoins, ne voulait pas se rendre à l'évidence : aussi, le saint homme lui ordonna-t-il de porter ses regards vers le ciel ; il lui obéit et acquit la preuve de la sincérité (et de la puissance) de Sidi Abd Allah, devant lequel il se prosterna et fit amende honorable.

Après s'être acquitté du pèlerinage, il fut visiter le tombeau du Prophète et y faire ses dévotions. Un jour, pendant qu'il récitait le Coran d'un bout à l'autre, dans ce sanctuaire vénéré, une voix (mystérieuse) se fit entendre : « Le Livre sacré, dit-elle, a été révélé ainsi que tu le récites, ô ben Abd er-Rezzak ! » On prétend qu'il lui avait été annoncé, durant sa vie, qu'il serait affranchi des flammes de l'enfer. Que la louange de Dieu, le Maître tout-puissant, soit proclamée ! Il abaisse les uns

(1) A cause de cette faveur spéciale, Sidi Abd Allah a été surnommé *K'assem ets-Tsenia*, celui qui forme un col (dans les montagnes). Quand il faisait ses dévotions, a-t-il été dit, les montagnes dans la direction de la Mecque s'écartaient, un col s'y produisait, et, par cette brèche, ouverte par sa volonté, pouvait-on croire, il découvrait le Temple sacré.

et en élève d'autres, choisis parmi les nobles d'origine! Sidi Abd Allah, que Dieu l'agrée! a laissé une postérité (qui habite la région). Sa tombe se trouve près du col qui porte son nom (1); il exauce les vœux de qui a recours à ses mérites.

SIDI ALI BEN ABD EL-DJEBBAR

Ali ben Abd el-Djebbar, originaire de Figuig, qui possédait de précieuses vertus et d'éminentes qualités, est un des patrons du R'eris, où il vivait au cours du IXe siècle. Il est le frère de Sidi Mohammed ben Abd el-Djebbar, un esprit éclairé de l'époque. C'est lui qui se rendit auprès de Sidi Ahmed ben Youssef (2), le saint de Miliana, lequel alors résidait à El-Adjeraf, au nord du Chélif. Il eut en cet endroit un long entretien avec cet homme de Dieu, qui ensuite appela sur lui les grâces divines.

D'après certain document, Sid Ali était de la branche d'Abd el-Djebbar, — Amr, — Salem, — Abd el-Djebbar, — Feredj, — Mohammed, — Ahmed, — Abd Allah, — Edris, — Edris, — Abd Allah el-Kamel, — El-Hassan second, — El-Hassan es-Sibt, — et Ali ben bou Taleb, que Dieu ennoblisse son visage et l'agrée! Quoique cette chaîne ne soit pas toujours ainsi présentée, il n'y a aucun doute sur l'origine de ce personnage: sûrement, il était noble. Sa sépulture est bien connue (3).

---

(1) Il repose dans les Mehamid de Cachrou, dans les Hachem Cheraga, près du lieu dit Tseniet Sidi Abd Allah; une coupole a été bâtie à sa mémoire. Ce saint homme vivait au xe siècle de l'hégire.

(2) Mort en 924 (inc. 13 janv. 1518) ou en 930 (inc. 10 nov. 1523).

(3) Il repose chez les Oulad el-A'bbas de Cachrou, Hachem Cheraga; une coupole a été élevée en son honneur. On trouve de ses descendants chez les A'ouïssat de Tiaret et à Figuig.

SIDI ABD EL-KADER BEN KHEDDA

Le savant d'un ordre élevé, le chef doué d'un esprit (prompt) et sagace, également versé dans les connaissances de dialectique et de grammaire, l'homme d'un mérite particulier, qui n'ignorait rien des principes divins, professait strictement le culte du Dieu unique, le traditionniste, l'imam Sid Abd el-Kader ben Mohammed dit Bou Khedda, qui descend d'Abd el-K'oui (et vivait au xe siècle, compte parmi les personnages les plus vénérés dans la contrée).

La question de son origine n'a pu être nettement élucidée, et l'on n'a su tout d'abord si l'on devait le rattacher à la branche d'Abd el-K'oui ben Ali, ou à celle d'Abd el-K'oui ben Abd er-Rahman.

La première s'établit ainsi : Abd el-K'oui, — Ali, — Ahmed, — Abd el-K'oui, — Khaled, — Youssef, — Ahmed, — Bechchar, — Mohammed, — Messa'oud, — T'aous, — Ya'koub, — Abd el-K'oui, — Ahmed, — Mohammed, — Edris.

La seconde : Abd el-K'oui, — Abd er-Rahman, — Edris, — Sma'ïl, — Moussa, — Dja'fer es-Sadek', — Mohammed el-Baguer, — Ali Zin el-Abidin, — El-Hossaïn, — et Ali ben bou Taleb, que Dieu l'agrée!

Mes investigations, en vue de préciser les attaches de ce personnage, n'ayant point abouti, aucun texte ne m'ayant éclairé, j'ai pensé consulter certain de ses descendants, et celui-ci s'est borné à me répondre : « Notre famille descend d'Edris... » Or, il paraît évident que Sidi Abd el-Kader appartient à la première branche, à celle d'Abd el-K'oui ben Ali.

Cet homme éclairé s'est livré à de nombreux travaux, tant sur la théologie que sur d'autres sciences; on cite, parmi ceux qu'il a laissés, une glose sur l'*A'k'ida-Sour'era* [acte de foi mineur] du cheikh Mahammed ben

Youssef ben Amr es-Senouci el-Hassani (puisse Dieu l'agréer et nous être propice par ses mérites! Cette glose fait autorité. On le désigne plus généralement, dans la contrée, par l'appellation de *notre maître;* les élèves de ses disciples, toutefois, le qualifient de *maître de nos maîtres.* Il s'est éteint, laissant une postérité (1), et repose à Cachrou (2); son tombeau (sur lequel un petit monument a été élevé) est bien connu (puisse le Tout-Puissant réserver à ce vénéré patron un accueil favorable, l'agréer et l'admettre dans son saint paradis!)

(1) L'émir Abd el-Kader compte parmi ses descendants. Voici la chaîne de ce personnage, telle qu'elle est établie, dans le Maghreb, par les hommes de science versés dans les généalogies : Ali, — El-Hassan es-Sibt, — El-Hassan second, — Abd Allah el-Kamel, — Edris el-Akber, — Edris el-Asser'er, — Mohammed, — Ahmed, — Abd el-K'oui (1) *le premier*, — Ya'k'oub, — T'aous, — Messaoud, — Mohammed, — Bechchar, — Ahmed, — Youssef, — Khaled, — Abd el-K'oui (2) *le second*, — Ahmed, — Ali, — Abd el-K'oui (3) *le troisième*, — Mohammed (4), — Abd el-Kader dit Ben Khedda, — Ahmed dit El-Mokhetar, — Abd el-Kader dit K'ada, — Mokhetar, — Mohammed, — Mostefa, — Mahi ed-Din, — et l'émir Abd el-Kader. (Cf. *Abd el-Kader, sa vie politique et militaire*, par Al. Bellemare. Paris, 1863, p. 14.)

(2) Hachem Cheraga.

Dans la notice biographique que le commentateur Mohammed el-Djouzi, déjà cité, consacre à Sidi Abd el-Kader ben Khedda, il s'exprime ainsi : « Sidi Abd el-Kader ben Ahmed est dit *Ben Khedda*, » du nom de sa nourrice. Le cheïkh Abd Allah el-Ouancherissi (5), » dans son *Boustan* (6), au chapitre du *A'ïn* (ع), le cite élogieuse- » ment : Abd el-Kader ben Ahmed ben Mohammed dit *Ben Khedda*, » du nom de sa nourrice, était un imam de grand mérite; sa pré- » éminence était incontestée, grands et petits la respectaient. Il » avait acquis les sciences en suivant les leçons de nombreux maîtres, » et possédait en grammaire, en dialectique et en arithmétique, » un savoir approfondi; il était versé, en outre, dans les branches » de la théologie et des préceptes divins : à une puissance particu- » lière de mémoire et d'assimilation, il joignait la science tradition- » nelle et l'esprit de direction. Il devint une des personnalités scien- » tifiques du R'eris, et ensuite, ses émules étant morts, il eut une » grande célébrité; et pour le voir, pour écouter ses leçons et se » presser autour de lui, l'on venait des points les plus éloignés de » l'Est et de l'Ouest. Quand il professait, il s'exprimait avec une » telle certitude que l'on aurait cru qu'il avait ainsi exercé toute sa » vie; et quand il s'adressait à quelqu'un, celui-ci (se sentait tout » remué et parfois) perdait l'usage de la parole. Dieu, dans sa bonté, » fit participer les hommes aux grâces qu'il lui avait accordées : cet » érudit s'attacha à former des élèves et à les initier aux sciences » qu'il possédait à un haut degré. Et son enseignement portait ses » fruits de telle manière, que celui qui l'écoutait était à même » d'écrire, de composer sur ce qu'il lui avait enseigné.

» C'est là un extrait, ajoute le commentateur, de la biographie de » ce personnage; l'auteur, en outre, énumère ses mérites et cite le » nom de ses élèves qui ont produit des travaux, et la nature de » ceux-ci. Dans le *Riad' el-Azehar*, dit-il enfin, Sidi Abd el-Kader » est représenté comme l'un des hommes les plus marquants de » son époque et d'une dévotion absolue. Suit, en vers et en prose, » une longue notice concernant ce dévot, qui, nuit et jour, ren- » dait hommage à Dieu. »

(1) Dit *El-Naçabi*, de Naçba, près de Tafersit; il vivait au ve siècle de l'hégire.

(2) Vivait au vi^{e} siècle de l'hégire.

(3) Vivait au viiie siècle.

(4) Est le premier de cette branche qui ait pris pied dans le Maghreb el-Aousset'; il s'était établi auprès de Sidi Bou Zid du Djebel A'mour.

(5) Abd Allah ben Abd el-Ouahed, fils de l'auteur du *Ma'iar*.

(6) Biographie des savants et personnages notables de l'époque.

SIDI ABD ER-RAHMAN BEN ALI, *dit* SIDI DAHOU BEN ZERFA (1)

La généalogie de notre cheïkh, Sidi Dahou, s'établit ainsi : Abd er-Rahman, — Ali, — A'tsman, de la branche

(1) Cette appellation de Sidi Dahou ben Zerfa, qui a prévalu dans la contrée, a fait oublier et le nom du personnage, et celui de son père. Dahou est une modification particulière de Abd er-Rahman, et zerfa le nom de la nourrice de Sidi Abd er-Rahman. Sidi Dahou, dont le nom est populaire dans le Maghreb algérien, et qui descendait d'émigrés andalous, est mort, chargé d'années, en 1060 (inc. 4 janvier 1650). Au bas d'une pièce qu'on lui attribue, on lit : « Écrit, » au moment du déclin du soleil, le jour de vendredi du mois honoré

de Rached, — Yahya, — Ali, — Hammoud (1), — Ali, — Abd Allah, — Amr, — Edris, — Abd Allah el-Kamel, — El-Hassan, — Ben el-Hassan.

Ce personnage étudia les sciences sous la direction de divers maîtres, également éclairés : après avoir suivi les leçons du cheïkh Abd el-Kader ben Khedda, il compta parmi les élèves du cheïkh Bou Ali (El-Hassen ben Ali) (2); il devint ensuite le disciple de Sidi Mahammed ben Ali Bahloul, des Medjadja, c'est de lui qu'il reçut l'initiation à l'ordre religieux (des K'adiria, puis, dans la suite, celle des Chadoulia). Sidi Mahammed ben Ali avait la plus grande affection pour Sidi Dahou ; aussi plusieurs des condisciples de celui-ci se montrèrent-ils jaloux de cette affection. Sidi Mahammed les réprimanda et leur apprit alors que Dieu avait accordé à celui qu'ils jalousaient, dans leur ignorance de son rang et de son pouvoir, une puissance de vue et d'ouïe à nulle autre pareille, et qu'il distinguait et entendait à une distance de quarante jours de marche (3). En écoutant les paroles de leur vénéré maître, ils sentirent fondre en eux-mêmes

---

» de ramadan 998 (juillet-août 1590), par Abd er-Rahman ben Ali » ben A'tsman ben Aïssa er-Rachedi, puisse Dieu lui pardonner » ses fautes et celles de ses père et mère. Amen ! »

Les Turcs avaient ce personnage en grande vénération ; ils ont élevé plusieurs *goubba* à sa mémoire. Peu après leur deuxième occupation d'Oran, ils en construisirent une, qu'ils placèrent sous son vocable, dans l'intérieur même du Château-Neuf, qui était la résidence du bey de la province.

Les Oulad Sidi-Dahou — officiellement Ouled Sidi-Dabo — forment aujourd'hui un douar-commune de l'arrondissement de Mascara. Ses fractions sont : les Oulad Sidi-el-Hachemi, Oulad Sidi-Mohammed, Oulad Sidi-Hassan, Oulad Sidi-Abd-el-Kader, Oulad Sidi-Yahya, etc.

(1) Dont les descendants à Cordoue ont compté des califes.

(2) On retrouverait sa postérité parmi les Oulad Sidi-bou-Ali, de l'Oued et'-T'ar'ia des Hachem-R'eraba.

(3) Cette croyance subsiste encore.

leur mauvais sentiment, et, à partir de ce jour, ils considérèrent Sidi Dahou à l'égal de Sidi Mahammed.

Sidi Dahou (dont j'ai suivi les leçons) avait pour habitude d'ajouter à son nom les épithètes de *Zerouali* et de *Rachedi*. J'en fis la remarque et me permis un jour de lui en demander la raison. « C'est pour indiquer d'une manière précise, me dit-il, qui je suis : la première de ces épithètes fait connaître mon origine notoire ; j'appartiens, en effet, aux Beni-Zeroual (1) ; et la seconde apprend que la branche de Rached est la mienne... » Au cours d'un entretien, ensuite, me parlant de ses ancêtres, il me fit savoir que :

Yahya était mort de mort violente ; ses fils, à ce moment, étaient : El-Hassan, Edris, Ali, Youssef et Amer ; Rached naquit peu après ;

A l'âge de raison, ce dernier s'en fut dans le R'eris, en compagnie de son frère Amer ; là, celui-ci se fixa chez les Berbères de la région de Kersout' et il y finit ses jours ; ses enfants furent appelés les Beni-Amer ;

Rached, lui, prit pied chez les Haouara, épousa une de leurs filles et devint le père d'Ahmed et de Brahim ;

Ce dernier s'en fut à Tanger et donna naissance aux Oulad Brahim-er-Rachedi ; et Ahmed, enfin, resta parmi les Haouara, ou dans la contrée, jusqu'à sa mort : il eut douze fils ; ce sont eux qui ont pris le nom de Oulad-Rached. — J'ajouterai que j'ai retrouvé ce qui précède, et l'indication de cette origine, sur un écrit tracé par le savant très connu, Sidi A'tsman ben Aïssa, ancêtre de Sidi Dahou.

Son fils, Sidi Mohammed, me rapporta un jour, en présence de son frère, Sidi Ahssen, alors que nous étions auprès de la tombe de son père, qu'il ne cessait de leur prodiguer de bons conseils et des encouragements. Et, ajouta-t-il, quand il envisageait notre désir

---

(1) Les Beni-Zeroual, à cette époque, occupaient une partie du territoire actuel des Beni-Chougran.

de nous adonner à la culture des sciences, il nous disait :
« Un esprit éclairé dirige ses efforts vers ce qu'il ne
» connaît pas. Instruisez-vous, car l'étude ennoblit
» encore celui qui est noble d'origine : la science est la
» seule richesse (1). Dieu, en maints passages de son
» Livre, poursuivait-il, a rendu hommage aux hommes
» de science : il a dit : « Dieu lui-même est témoin
» qu'il n'y a d'autre Dieu que Lui ; les anges et les
» hommes doués de science et de droiture répètent :
» il n'y a d'autre Dieu que Lui, le Puissant, le Sage (2)...

(1) Sidi Dahou, qui s'est éteint à un âge très avancé, eut la satisfaction de voir ses enfants s'adonner à l'étude et chercher à acquérir des connaissances ; et dans sa satisfaction, il les plaçait au-dessus de tous les *taleb* de la contrée : ses enfants, personne ne pouvait les égaler. Au cours d'un entretien qu'il eut un jour avec Sidi Ali Merin, raconte-t-on, lequel repose auprès de Aïn el-Fers, il se mit à vanter les heureuses dispositions de ses fils et l'étendue de leur savoir. Son interlocuteur fit l'éloge des siens, à son tour, et avec volubilité les représenta comme les seuls esprits cultivés de la région, et voire même mieux doués que tout autre. Sidi Dahou se sentit piqué au vif et essaya, mais en vain, de prendre la parole. A bout de patience, enfin, il s'écria : « Mais tu déraisonnes, ô Ali Merin, tes enfants, à mon avis, ne sont autres que des mulets ! — Eux, qui prient les saints, bénissent le Prophète et honorent ses compagnons, des mulets ! Eh bien ! poursuivit-il avec violence, apprends que tes fils, à mon sens, sont tout simplement des bêtes excitées. — Ah ! reprit Sidi Dahou, tu dis vrai ! des bêtes excitées par la connaissance des sciences, et qui touchent à la perfection... »

Les Oulad-Sidi-Dahou se sont, en effet, adonnés aux sciences, mais avec plus ou moins de succès. On les a toujours regardés comme très satisfaits d'eux-mêmes, et, d'après ce dicton, encore en usage, à peine avaient-ils essayé d'apprendre, qu'ils se croyaient les plus érudits du monde :

اولاد سيدى دحّ * تجارة ومبالطة

« Chez les Oulad Sidi-Dahou : bafouillage et suffisance. »

Cf. *Dictons satiriques attribués à Sidi Ahmed ben Yousof*, par M. R. Basset (*Journ. As.* 1890, p. 256).

(2) *Cor.*, sourate III, verset 16.

» Ceux qui savent entendent seuls les paraboles (1)...
» Les plus savants de ses serviteurs le craignent (2)...
» Ceux qui savent et ceux qui ignorent seront-ils traités
» de la même façon ? (3). »

Sidi Dahou, qui repose à Ras-el-Ma (de Toudmam) (4), a laissé plusieurs disciples, entre autres Sidi Mahammed ben Hassena (5) et notre frère, Sidi Abd er-Rahman ed-Dera'ï (6). Ce dernier fut si douloureusement impressionné, dit-on, par la mort de son maître, qu'il ne tarda

(1) *Cor.*, sourate XXIX, verset 42.

(2) *Cor.*, sourate XXXV, verset 25.

(3) *Cor.*, sourate XXXIX, verset 12.

(4) Haut bassin de l'Oued Fergoug, à six kilomètres environ de Mascara. Un petit monument que surmonte quatre dômes lui a été élevé en ce lieu, sur une éminence.

(5) Des Oulad-Hassena des Beni-Chougran. Cette fraction descendrait des Beni-Amer de la Mekerra.

(6) De la fraction Ed-Dera'a des Beni-Chougran.

Le commentateur Mohammed el-Djouzi, précédemment nommé, citant le cheïkh Abd er-Rahman, s'exprime ainsi : « Il est connu
» sous le nom de Dahou ben Zerfa. Zerfa était ou sa nourrice, ou
» celle de son père. Ce cheïkh était un homme aux vues sûres et
» aux résolutions fermes, qui avait une aptitude particulière pour
» les sciences, et il parvint, dans les branches de la théologie, de
» l'interprétation coranique et de la tradition, à un degré que per-
» sonne n'avait atteint. Il vécut dans la continence et la piété ; sa
» vie était partagée entre les pratiques religieuses et l'étude... Il
» accomplit le pèlerinage avec son maître, Sidi Mohammed ben Ali
» des Medjadja ; ils demandèrent à Dieu d'accorder le don des
» sciences à leur postérité, et cette demande fut exaucée. L'ouvrage
» *El-Iak'out ou el-Merdjan* :

الياقوت والمرجان * في مناقب سيدى عبد الرحمان

» Perles et corail, ou Mérites de Sidi Abd er-Rahman, »
» contient une suite de faits très attachants sur la vie de Sidi
» Dahou. » Mohammed el-Djouzi dit ailleurs : « Ce personnage était un
« *Outed* », c'est-à-dire un de ces hommes auxquels Dieu accorde un pouvoir surnaturel, et qui sont les étais de la voûte céleste. D'après la croyance commune, ces étais sont au nombre de quatre par région.

pas à rendre le dernier soupir ; on lui donna la sépulture auprès de lui.

SID ALI ECH-CHERIF

Le chef des hommes choisis, la crème des protecteurs, le maître considérable, le saint bien connu, notre cheïkh Sid Ali ech-Cherif est un des protecteurs de la région. Sa chaîne généalogique, d'après les documents, s'établit ainsi : Ali ech-Cherif, — Ahmed, — Mohammed, — A'ïssa, — Mohammed, — Ech-Cherif, — Bou-I'nan (1), — El-H'assan, — Mansour, — Brahim, — Mohammed, — A'mer, — Moussa, — Abd Allah, — Mohammed, — Bekheti (2), — A'ïad, — Tsabet, — Mansour, — Moussa, — Bou Sa'ïd, — A'li, — A'mer, — A'bd el-Hamid, — A'mr, — Mohammed, — Daoud, — A'li, — A'bd Allah, — Edris, — Edris, — A'bd Allah el-Kamel, — El-Hassan second, — El-Hassan es-Sibt, — Fatma ez-Zohra.

Ce personnage, qui, sous la direction du cheïkh Abd el-Kader ben Khedda et de Mohammed ben Abd el-Kerim el-Mer'eraoui, avait puisé aux meilleures sources, et qui était un homme de science et de piété, habita la bourgade de Mascara (3) et devint imam de la mosquée qui porte son nom. Dieu lui avait départi la connaissance des vérités pures et des lois d'institution divine, et, en outre, il l'avait doué d'un extérieur qui en imposait et

(1) Surnommé *Moul el-R'ezala*, comme ayant été allaité par une gazelle ; il repose dans le Sud Oranais, à Aïn-Sefra, dit-on.

(2) S'est éteint à Ard'-R'omra, à l'ouest d'Oran, où il a reçu la sépulture.

(3) Au IIe siècle, des familles étaient groupées au-dessous du Mascara actuel, au lieu qui est appelé : Sidi-Ali-ez-Zenagui ; ce groupe se transporta dans la suite à quelque distance, à El-K'ouaïer. Quant au Mascara actuel, il date à peu près de l'époque de la venue des Turcs.

commandait le respect. Et sa puissance physique était telle, que quand, par exemple, il arrêtait son regard sur une personne, quelle qu'elle fût, cette personne se sentait dominée et rivée sur place ; elle ne pouvait plus lever les yeux.

Sid Ali était un pratiquant austère et il ne se départissait pas de la règle qu'il s'était imposée : il s'abluait avant chaque prière, et ensuite, en priant, il prolongeait les postures. Mais quand, comme imam, il dirigeait les fidèles, il n'accordait plus alors à chacune des postures prescrites que le temps voulu. Son mode de vie attira l'attention des hommes de discernement, et ils comprirent qu'il était éclairé d'en-Haut. Aussi, dans leurs recommandations à leurs proches, leur désignant le personnage, ils leur répétaient : « Faites attention ! évitez ce qui pourrait déplaire à Sid Ali, car les prières qu'il adresse à Dieu sont exaucées ! »

Un fait saisissant, sur ces entrefaites, révéla la puissance du cheïkh et inspira toute crainte à chacun.

Mansour (alors chef de Mascara, et homme très en vue dans la contrée), poursuivait de ses recherches une femme qui prétendait être d'origine noble ; il voulait l'épouser contre son gré. Cette femme s'en fut un jour se plaindre à Sid Ali et le supplia de faire entendre raison à ce prétendant, qui, pour en arriver à ses fins, ne reculait devant aucun moyen. « Si vous n'écartez ce méchant de mon chemin, lui dit-elle, c'est vous seul que je prendrai à partie et c'est contre vous seul que je me plaindrai à Dieu et à son saint Prophète ! »

Sous le coup de cette menace, Sid Ali se mit à frissonner de tous ses membres, et il se rendit au plus vite chez Mansour. Celui-ci, tout en l'accueillant avec déférence, s'aperçut de son trouble ; il se disposait à lui en demander la cause, mais il ne lui en laissa pas le loisir.

« Je viens t'admonester, s'écria le cheïkh, d'une voix émue, et t'adjurer de revenir à de bons sentiments. Eh

quoi ! tu poursuis une femme noble de tes assiduités, et parce qu'elle ne t'agrée pas pour mari, tu veux violenter sa volonté ; mais, apprends-le, ta conduite est indigne ! Sache que cette femme s'est adressée à moi, et, dès à présent, tu vas renoncer à elle à tout jamais : Dieu t'en tiendra compte ! — Je veux cette femme, et je l'aurai ! » reprit Mansour, d'une voix forte et décidée. Sid Ali se leva aussitôt. En se retirant, il demanda à Dieu de punir cet homme aveuglé. A quelques jours de là, l'on apprit que Mansour s'était subitement affaissé et avait rendu le dernier soupir. Et chacun pensa qu'il avait été ainsi frappé parce qu'il avait résisté au cheïkh Sidi Ali ech-Cherif.

Dans une circonstance à peu près semblable, Sid Ali donna de même la mesure du pouvoir dont il disposait.

Un homme violent, un brutal des Oulad-K'erour (1), que dominaient les mauvaises passions, ayant remarqué une femme d'origine noble, voulut la posséder malgré elle. Et celle-ci, ne sachant plus comment échapper à ses poursuites, se réfugia chez le saint homme, qui alors était dans son oratoire, à peu de distance de sa tente. Bientôt apparut le brutal, suivi des siens, et ces gens, qui, comme les Hachem, avaient toutes les audaces, demandèrent que celle qu'ils recherchaient leur fût livrée de suite, ou sinon qu'ils emploieraient la force. Sid Ali, troublé par leurs clameurs au cours d'une méditation pieuse, fut à eux impatienté : néanmoins, il essaya de leur faire entendre raison, leur disant encore que celle qui avait franchi le seuil de sa demeure était sous son entière protection, et qu'aucun d'eux n'approcherait de cette femme. Ses paroles ne firent qu'irriter davantage ces méchants, et ils réitérèrent leurs menaces avec véhémence. Lassé enfin, le saint homme s'adressa à Dieu, son seul maître, et implora son appui tout-

(1) Des environs de Tizi.

puissant ; il désigna ces méchants à sa juste colère. Ceux-ci, au moment même où ils allaient violer la demeure du saint, sentirent la terre s'effondrer sous leurs pas, et ils disparurent au milieu de flammes, dans une énorme crevasse ; le sol s'était entr'ouvert pour les engloutir. Dieu, dans sa toute bonté, ne voulait pourtant que leur infliger une épreuve ; et ces méchants, au lieu d'être dévorés par le feu et anéantis comme ils le méritaient, se trouvèrent jetés dans une fosse profonde. Frappés de stupeur, ils déplorèrent leur conduite et firent amende honorable ; et Dieu, sur la prière de Sid Ali, leur permit de revoir la lumière. Ils s'en allèrent ensuite humbles et repentants, ayant perdu mémoire de leurs mauvais desseins et proclamant l'immense pouvoir de celui qui, désormais, fut leur patron.

L'influence du saint homme devint prépondérante, et quiconque était aux prises avec les difficultés de la vie savait ces difficultés résolues, si le cheïkh intervenait ; l'envoi de son chapelet ou de son serviteur écartait les obstacles.

Sidi Ali entretenait des rapports de bonne amitié avec Sidi Dahou ; j'étais son disciple, on le sait ; ils se visitaient fréquemment l'un et l'autre, et, au cours d'un de leurs entretiens, j'entendis le premier dire à mon maître : « Toi, tu es issu de père et de mère nobles, ton origine est doublement pure ! »

J'avais eu occasion de lire, quant à l'origine de mon maître, un document de la main de son aïeul — que j'ai déjà cité — Sidi Atsman ben Aïssa, qui renfermait sa généalogie. Un jour Sidi Ali, faisant allusion à cet écrit et à son auteur, me confia que Sidi Atsman était très versé dans les questions de cette nature, et que, vu ses nombreuses recherches et sa grande mémoire, il était plus autorisé que qui que ce soit pour établir sa généalogie et celle des personnages de l'époque ; — et que, du reste, il avait retrouvé dans l'ouvrage الهدية

رع اهل الراشدية « Le présent qui traite (de l'origine) des gens du Rached », de Mohammed ben Ahmed ben Aïssa de Tafraoui (1), le passage qui figurait sur le document que j'avais lu. Sid Ali me dit encore qu'il était convaincu que Sidi Dahou appartenait à la branche de Mohammed ben Edris (2).

Sidi Ali et Sidi Dahou, ainsi que je l'ai rapporté, avaient l'un pour l'autre des sentiments d'affection et se réunissaient : alors, le plus souvent, ils traitaient de questions d'un ordre particulier et ayant trait au monde visible et invisible. Ces esprits distingués, ces intercesseurs précieux, étaient également bien disposés pour les créatures de Dieu, et ils appelaient sur elles les effets de sa grâce et de ses bénédictions. Et en une circonstance, ayant été à même de leur rendre quelques légers services, j'eus la preuve de leurs bonnes dispositions ; je les entendis demander à leur seul Maître de me réserver les joies de ce monde et de l'autre.

Sidi Dahou rendait publiquement hommage aux mérites et au rang élevé de Sid Ali, qu'il avait en grande vénération, et, s'adressant à ses enfants, il leur prescrivait d'entourer cet homme si éminent de témoignages de respect, et de l'honorer ainsi que les gens de vertu qui avaient connu son caractère. Il leur recommandait encore, s'ils voulaient bénéficier de ses grâces et avoir part à ses bénédictions, de lui baiser la tête et les mains, de le servir, de lui apporter des aliments, etc. Et les hommes éclairés, seuls, savent qui les égale !

Sidi Ali ech-Cherif (qui s'est éteint à un âge très avancé, en 1070 (1659), repose dans la contrée de l'Oued el-H'ammam (3). Que celui qui recherche l'appui d'un

(1) Des Tafraoua, Hachem.

(2) La conviction du saint homme était tout simplement erronée. La généalogie insérée page 24 est la seule admise.

(3) Son tombeau, que surmonte une coupole, se trouve dans le

intercesseur visite sa tombe, et il obtiendra ce qu'il désire. S'adresser aux saints assure la réalisation de ce que l'on souhaite, — et Dieu est le plus savant !

Sid Ali a laissé une descendance (1).

SIDI YOUSSEF BEN ALI

Sidi Youssef ben Ali (qui vivait au xe siècle, est du nombre des hommes privilégiés qui attirèrent les grâces divines sur la région).

Son arbre généalogique, d'après un document authentique, s'établit ainsi : Youssef, — Ali, — Amer, — Brahim, — Mohammed, — Ali, — Ahmed, — Mohammed, — Ahmed, — Mohammed, — Abd el-Aziz, — Ali, — Yahya, — Mohammed, — El-K'assem, — Hammoud, — Mimoun, — Ali, — Abd Allah, etc.

Cet arbre, dont les données certaines prévalent sur tout autre, et établi d'après un document que j'ai eu entre les mains, se greffe, c'est à remarquer, avec Hammoud sur celui de notre cheïkh Sidi Dahou ben Zerfa (2).

Sidi Youssef suivit les leçons de Sidi Mahammed ben Ali des Medjadja ; il éclaira son esprit d'une manière suffisante, et l'initia ensuite aux règles de l'ordre religieux (des K'adiria).

Ce patron vénéré, qui repose à El-K'ert', possédait d'éminentes qualités et était un scrupuleux observateur de ses devoirs envers Dieu ; il vécut dans la continence

douar-commune peu distant de Saint-Denis-du-Sig, douar auquel l'on a conservé le nom du saint personnage.

(1) Que l'on retrouve dans le pays même, dans le douar-commune de Kherouf, de Saint-Denis-du-Sig, chez les Oulad Sidi-Moussa de Tlemcen, chez les Oulad Zaïer de Temouchent, et encore dans la région de Aïn en-Nouissi, appelée aujourd'hui — on ne sait pourquoi — Noisy-les-Bains.

(2) Voir page 260.

et pratiquant le jeûne. Et dès l'aube, il adorait son seul Maître, qui, en récompense, l'inonda de ses lumières.

Sidi Ahmed bou Djelal (1), qui avait été initié à la connaissance des choses divines par un maître estimé, résidait alors dans une contrée voisine de celle qu'habitait Sidi Youssef; il y donnait l'exemple à tous et se confinait dans les bonnes œuvres et les pratiques religieuses.

Une certaine circonstance, nous apprennent les écrits de l'époque, fit naître un dissentiment entre ces hommes voués à un même culte, et bientôt ils se laissèrent dominer par les mauvaises passions. Le maître de Sidi Ahmed, prévenu, accourut sans délai, et par ses exhortations ramena celui-ci, et il exigea qu'il fît acte d'humilité et de repentir : il lui prescrivit de baiser la tête de Sidi Youssef et de lui demander l'oubli de ses torts, et de lui pardonner. En se soumettant, Sidi Ahmed pria son maître d'implorer Dieu à son intention, afin qu'il lui réservât la satisfaction de mourir dans la foi musulmane et la récompense du Paradis.

La démarche de Sidi Ahmed auprès de Sidi Youssef fut très remarquée, et, dans la suite, ces deux hommes de vertu, qu'un fait de peu d'importance avait rendus ennemis, eurent l'un pour l'autre des sentiments d'estime et de réelle affection.

Sid Ali ben Ahmed (2) et Sidi Hamaden (3) (dont la postérité est dans le pays) étaient de la famille de Sidi Youssef ben Ali, le patron aux qualités éclatantes. Il a

(1) Ben Mohammed ben Mahammed ben Mohammed, dit El-Mechref. Ce personnage reposerait à El-Kert'.

(2) Ses descendants se retrouvent à Tifroura, dans la commune d'El-Guitna et dans celle de Kherouf.

(3) Qui repose chez les Oulad Malek des Beni-Chougran. Il est l'ancêtre des El-Hamadnia de la commune de Kherouf.

laissé aussi des parents qui (confondus avec les groupes berbères) sont généralement peu connus (1).

SIDI A'TSMAN BEN A'MR

Sidi A'tsman ben A'mr est un des hommes privilégiés que l'on honore dans la région, et qui, durant sa vie (au cours de la fin du IXe siècle et au commencement du Xe), donna l'exemple de toutes les vertus (et étonna chacun par l'étendue du pouvoir qu'il avait reçu de son seul Maître). Il se rattachait à Messaoud ben Abd Allah, — Sa'ïd, — El-K'assem, — Abd el-Djebbar, — A'tsman, — Amr, — Salem, — Abd el-Djebbar ben Feredj.

On rapporte que ce personnage, qui vivait strictement sous l'œil de Dieu, possédait un troupeau de chèvres et qu'il ne voulait en confier la garde à qui que ce fût. C'était lui qui le menait aux champs et qui le surveillait, tant il craignait que ses bêtes ne commissent des dégâts dans les récoltes sur pied. Et c'est pour cette raison qu'on l'a surnommé « le protecteur des cultures. »

L'étendue de son pouvoir était immense, et telle qu'il en imposait même aux hommes qui, voués au culte de leur Seigneur, en avaient été déjà récompensés par des manifestations prodigieuses. Ce qui indique son degré de puissance, ce sont ces paroles qu'on lui attribue : « Aucun des hommes qui se disent éclairés d'en-haut (vu la crainte que j'inspire) n'a essayé, depuis ma venue, de se déplacer en fendant l'espace (2)... »

Dieu lui permettait encore d'entendre les appels de ses fervents serviteurs. Un de ceux-ci, un jour, revenait

(1) On regarde les Oulad-ben-Teïeb, de la commune d'El-Guitna, comme issus de parents de Sidi Youssef.

(2) Dieu, d'après la croyance admise, a accordé à des hommes choisis entre tous des facultés surnaturelles : ces privilégiés peuvent s'élever dans les airs, marcher sur l'onde, etc.

du marché, poussant devant lui un troupeau de moutons. Vers la tombée de la nuit, alors qu'il traversait une région boisée, il s'aperçut qu'un certain nombre de ses bêtes avait disparu ; aussitôt, revenant sur ses pas, il se mit en devoir de les retrouver. A la nuit, après avoir vainement fouillé le terrain, toute recherche devenant impossible, il tomba exténué de fatigue et tout dépité de son insuccès. Dieu, à ce moment, lui suggéra la pensée d'appeler Sidi Atsman et d'implorer son aide : il le fit. Peu après, il aperçut le cheïkh qui venait de son côté, ramenant les bêtes disparues : « Repose-toi, ô mon fils, lui dit-il d'une voix douce ; dors sans inquiétude, je suis là, et je veille ».

Ce fait ne fut dévoilé qu'après la mort de Sidi Atsman, car le saint homme avait recommandé le secret à son fervent serviteur. On le trouve mentionné dans le poème de Sidi Aïssa ben Moussa et-Tedjani, un des disciples de Ben R'azi, poème qu'il a consacré aux hommes marquants du R'eris et à leurs faits et gestes.

Un autre fait surprenant — fait d'outre-tombe, celui-là — établit mieux encore que le saint patron, après sa mort même, était l'objet de faveurs divines toutes spéciales. A ses derniers moments, quand la vie déjà l'abandonnait et alors que sa mère, une femme vertueuse, se laissait aller au désespoir et versait des torrents de larmes, il se souleva un peu et lui dit : « Pourquoi vous affligez-vous ainsi ? je ne vous quitte point ; vous visiterez mon tombeau, vous me parlerez et je vous répondrai. » Sa mère, en entendant ses paroles, demeura interdite. « Oui, continua-t-il d'une voix éteinte, vous me visiterez et je m'entretiendrai avec vous. » A quelques jours de là, elle s'en fut, brisée par la douleur, faire acte de souvenir sur la tombe de son fils ; elle s'assit près de la pierre qui était à la tête de son cher mort, et l'appela ; mais elle n'obtint aucune réponse. Et elle s'en revint en sanglotant et bien déçue. Elle tenta ensuite, mais sans plus de succès, une seconde épreuve. Enfin,

onze jours après le décès de son fils, elle retourna sur sa tombe et l'appela de nouveau. Et cette fois, il lui répondit ; c'était bien sa voix. « Auriez-vous douté de moi, mère ; auriez-vous pensé que, vous ayant promis de m'entretenir avec vous, j'oublierais ma promesse ?... J'ai comparu devant le Dieu de majesté et de gloire, qui a apprécié mes actions dans le monde d'ici-bas, avec la sévérité qu'apporte un roi dans l'examen des actes de ses ministres. Et dans son infinie bonté, il m'a suggéré des réponses satisfaisantes ; du reste, au cours de ma vie terrestre, grâce à son puissant appui, je n'ai jamais lésé un de mes semblables, ni commis une seule faute. En une circonstance, pourtant, mère, j'ai détourné, mais bien malgré moi, le bien d'autrui. Je passais dans un chemin bordé de haies, qui, de part et d'autre, protégeaient des cultures. Une branche de la haie s'accrocha à mon vêtement : je m'arrêtai pour l'enlever et la rejeter ensuite. Or, au lieu de la restituer à la haie à laquelle elle appartenait, je la jetai par inadvertance dans l'autre. Dieu a bien voulu ne point me tenir rigueur de cette peccadille... Confinez-vous, ô ma mère, dans les bonnes œuvres et la piété, et adressez, le jour et la nuit, vos prières au divin Maître ; car, sachez-le, vous allez bientôt être appelée dans le sein de sa miséricorde !... » Peu de temps après, cette femme vertueuse s'éteignit ainsi qu'il l'en avait avertie. A ce moment, elle apprit à ceux qui se pressaient autour d'elle de quelle manière sa fin lui avait été révélée.

Certains, quand on énumérait les personnages dont la protection était efficace, disaient : « Ayez recours à A'tsman ben Amr. »

La tombe de ce saint patron est à proximité de la bourgade des Oulad-Ali-ben-Sennadj (à El-K'ouaïer, à droite du chemin qui, de Mascara, conduit aux Oulad-Rahou).

Sidi Rahal, en faveur duquel la terre Afard' était constituée en habous, est le frère de Sidi A'tsman. Ce bien-fonds est aux mains des Hachem, dont la mauvaise nature est portée sans cesse à l'oppression.

Ce saint patron a laissé une descendance (les Oulad Sidi-Amr-Zelag et Zelaga des Dja'fra, du commandement de Saïda, seraient issus de sa postérité).

ATSMAN BEN ZIAN

Atsman ben Zian, dit Es-Sennadji, occupe une place distinguée parmi les personnages du R'eris. Dieu accorda à ce chef parmi les plus marquants (du xe siècle), qui figure dans le poème de Aïssa ben Moussa et-Tedjani, et y est surnommé Ak'eddar, une postérité vertueuse. Plusieurs de ses descendants se sont adonnés aux sciences et ont laissé des travaux de valeur, sur la grammaire, ou sur la théologie, ou sur la jurisprudence.

Notre frère, Sid Mohammed ben Amr (qui s'est éteint au cours du xie siècle) (1), était le fils de la fille de Sidi Atsman. Celui-ci repose (à El-K'ouaïer), à un endroit qui est bien connu (2).

SIDI MAHAMMED BEN YAHYA

Sidi Mahammed ben Yahya el-Mer'eraoui (qui vivait au ixe siècle et s'est éteint au cours du xe) était un homme de science, dont la mémoire est vénérée dans le

(1) Le petit monument élevé à sa mémoire se trouve encastré dans la face ouest du rempart de Mascara.

(2) La modeste construction qui se trouvait sur sa tombe est tombée en ruines. Les personnes qui souffraient des reins avaient pour habitude de visiter cette tombe, et presque toujours, ensuite, affirmaient-ils, ils se sentaient soulagés. La descendance de Sidi Atsman est appelée Ez-Zenaga ; on la retrouve dans le R'eris, dans la région de Temouchent et encore à Figuig.

R'eris notamment. Il appartenait aux Oulad Yak'oub ben Mohammed, de la branche de Sliman ben Abd Allah.

Il se rendit à Tlemcen et suivit les leçons des maîtres estimés (qui faisaient l'honneur de cette capitale), et, entre autres, celles de Sidi Mahammed ben Youssef ben Amr es-Senouci. Et celui-ci, enfin, après avoir achevé de développer ses connaissances, l'initia à l'ordre religieux des Chadouli. Sidi Mahammed est l'auteur d'un commentaire du poème « Sur l'origine des sciences », du très docte Mohammed ben Yahya er-Rek'çi (1), lequel vivait au viiie siècle. Cet homme de science a laissé des descendants (2).

SIDI BOU MOUSSA

Sidi Bou Moussa, que Dieu l'agrée ! est un des personnages du R'eris qui ont une grande notoriété dans le pays ; il mourut après une vie d'abstinence et de piété. Si Aïssa ben Moussa le cite au commencement de son poème ; il était, dit-il, d'origine noble et s'est éteint sans descendance.

J'abrégerai ma tâche et m'en tiendrai à ce qui précède, ne voulant pas être taxé de prolixité. L'on retrouvera, du reste, dans le poème de Sid Mohammed ben Youssef el-Ouek'mari, les personnages que j'ai cités au courant de la plume, dans ce recueil.

L'auteur, en une suite de vers remarquables, retrace la vie et les mérites de ces patrons vénérés ; on y lira également l'indication complète des arbres de Sidi

(1) De Er-Rek'ça, de la région de Fez.

(2) Les Oulad Sidi el-Bachir ben Yahya, d'Oran, seraient issus de Sidi Mahammed. Sid el-Bachir, qui habitait à Ifri, à l'ouest de cette ville, est mort peu avant l'occupation française. Un petit monument a été élevé à sa mémoire, auprès de la porte du cimetière,

Dahou et de Sidi Youssef ben Ali, et leur point d'attache avec Hammoud. Et Sid Mohammed, faisant ressortir la puissante intercession de ces hommes qui possédaient les lumières, dit : « Qui les prendra pour intermédiaires verra ses vœux exaucés ! » Le poème que je désigne, ayant échappé à mes recherches au cours de la rédaction de ce recueil, je prie le lecteur bénévole qui sera à même de le consulter, de compléter ce que j'ai inséré plus haut, en ce qui concerne les chaînes de Sidi Dahou et de Sidi Youssef et leur point d'attache. Et Dieu, qui est généreux par excellence, l'en récompensera !

APPENDICE

Comme complément de ce recueil, je trace ici les grandes lignes de la descendance du Prophète, laissant le soin au lecteur de mettre à contribution les textes qui s'étendent avec autorité sur cette question importante. Ce faisant, il se rendra compte de ce que j'ai emprunté, ou négligé, en puisant à ces sources vives.

Le Prophète (que Dieu le comble de ses grâces et lui accorde le salut !) eut trois fils : El-K'assem, Abd Allah, appelé aussi Et-Taïeb et encore Et'-T'ahar (le pur), étant né après l'inauguration de l'Islamisme, et enfin Brahim ; tous trois moururent en bas âge.

Il rendit son âme le mardi, 20 du mois de rabia-el-aouel an 11 (1), et il y eut éclipse de soleil ce jour-là. L'on dit que cet astre se voila exceptionnellement lors de la mort d'Abraham, car, d'après les remarques faites, les éclipses se produisent les 8, 9 ou 20 d'un mois. Le Prophète a dit : « Le soleil et la lune suivent leur cours ; Dieu (en les voilant parfois) inspire de la crainte à ses

(1) D'après l'opinion la plus admise, le Prophète serait mort le 12 rabia el-aouel an 11 (7 juin 632).

serviteurs qui s'égarent. Et les éclipses ne se produisent ni à la naissance, ni à la mort d'un humain. »

Il eut quatre filles : Zineb, Rok'eïa, Oum Koultsoum et Fatma ez-Zohra. Zineb épousa Bou el-A'ci ben bou Rabia'. Rok'eïa épousa O'k'ba ben bou Lehb, qui la répudia avant d'avoir consommé le mariage ; elle s'unit ensuite à A'tsman ben Affan (1), que Dieu l'agrée ! et elle lui donna un fils qui mourut avant d'avoir atteint deux ans (2). On a prétendu aussi qu'elle fut mère de Bana, mais c'est là une erreur, cette Bana étant fille de Djendeb, de la tribu de Azed.

Oum Koultsoum devint l'épouse de A'tsman ben Affan, après la mort de Rokeïa, précitée ; elle s'éteignit sans postérité.

Fatma ez-Zohra, Fatma l'éclatante de blancheur (3), épousa le calife Ali (que Dieu ennoblisse son visage !) Elle lui donna plusieurs enfants : El-Hassan, né à Médine vers le milieu de ramadan an 3 (février 625) ; El-Hossaïn, né également à Médine, le 4 chaban an 4 (10 janvier 626) ; Mouhassen, mort en bas âge ; et enfin, Oumm Koultsoum (4), qui devint l'épouse du calife Omar ben El-Khet't'ab (5), que Dieu l'agrée !

(1) Qui fut proclamé calife le premier jour de l'an 24 (7 novembre 644).

(2) Un coq lui ayant donné un coup de bec dans l'œil, il ne tarda pas à succomber.

(3) Elle fut surnommée Ez-Zohra, ajoute l'auteur, parce qu'elle n'était pas sujette aux infirmités de son sexe.

(4) Ali eut, des co-épouses de Fatma ez-Zohra : Mohammed el-Akber, — El-Abbas el-Akber, dit Bou K'eria, — Atsman, — Dja'fer, — Mohammed el-Açer'er, — Yahya, — Aoun, — Amr el-Akber, — Mohammed el-Aousset', — O'baïd Allah, — Bou Bekr, — Zeïneb el-Koubra, — Rok'eïa, — Oumm el-Hassen, — Remla el-Koubra, — Oumm Hani, — Mimouna, — Zeïneb es-Sor'era, — Remla es-Sor'era, Oumm Koultsoum es-Sor'era, — Fatma, — Khedidja, — Oumm Keram, — Oumm Selma, — Oumm Dja'fer, — Djemana, — Imama, — Nefissa, — et Tek'ia.

(5) Mort le 22 djoumad el-tsani an 13 (24 août 634).

Quand celui-ci la demanda en mariage, Ali s'excusa, alléguant son jeune âge. « Mais, reprit Omar, je ne re» cherche votre fille dès à présent que pour être du » nombre de vos alliés; n'ai-je pas entendu dire au » Prophète : « Au jour du Jugement dernier, il ne sera » tenu compte d'aucun lien de parenté ou d'alliance ; il » n'y aura d'exception que pour les membres de ma » famille (1). » Ali, après avoir consulté El-Hassan et El-Hossaïn, accéda à sa demande.

Oumm Koultsoum donna le jour à Zid et à Rok'eïa, qui s'éteignirent sans postérité. Puis, à la mort de Omar ben Khet't'ab, elle épousa Aoun ben Dja'fer; veuve de nouveau, elle devint la femme de Mohammed ben Djafer. La fille issue de ce mariage ne survécut point.

El-Hassan ben Ali, que Dieu l'agrée! fut acclamé à Koufa en ramadan an 40 (fin janvier 661), par plus de quarante mille personnes, et son autorité s'étendit sur l'Irak, le Khorassan, le Hidjaz, le Yémen, etc. Mais il ne conserva la haute dignité de calife que durant sept mois, et il se démit en faveur de Mouaouïa. Cette détermination ne lui fut point dictée par la crainte ou le manque de résolution, mais par sa répugnance à verser le sang des musulmans. Le (Prophète) sincère, auquel on ajoute foi en toute circonstance, a dit, désignant El-Hassan comme son fils : « Celui-là saura concilier deux grandes factions de musulmans. »

Un de ses familiers, avisé de son dessein, lui reprocha

(1) L'auteur insère ensuite cette variante : « Tout fils de femme » tient ses fibres de son père. Il n'y a d'exception que pour les » enfants de Fatma; c'est moi qui dois être considéré comme leur » père, et c'est de moi qu'ils tiennent leurs fibres. » Ce hadits est rapporté, entre autres, par Hossaïn ben Mohammed ben Hassan, dans le

كتاب الخميس * في احوال النفس النفيس

« Livre en cinq parties, traitant de l'âme précieuse. » (T. II., p. 318, de l'édition du Caire.)

d'abandonner le pouvoir, ajoutant encore qu'en agissant de la sorte, il avilissait les musulmans. « Il n'en est rien, reprit El-Hassan ; si je me démets, c'est qu'il me répugne de verser leur sang pour affirmer mes droits ». Il se retira ensuite à Médine la noble et y rendit l'âme, puisse Dieu l'agréer! en l'année 47 (inc. 3 mars 667), à l'âge de 45 ans ; il mourut empoisonné (1) ; K'etada dit que ce fut par une de ses femmes, Dja'da bent el-A'chats ben Kis el-Kendi. On a avancé encore, et c'est là une erreur, que ce crime fut commis à l'instigation du calife Mouaouia.

El-Hassan laissa onze fils et une fille : Abd Allah, El-K'assem, Zid, Abd Allah, Abd er-Rahman, Ahmed, Ismaïl, El-Hassan (2), Mohammed, A'kil, El-Hassan el-Atserem (l'édenté), et enfin Oumm el-Hassan, qui fut mère de Mohammed el-Bak'er ben Ali. Zid et El-Hassan seuls eurent une postérité.

El-Hossaïn ben Ali s'opposa à la proclamation de Iazid ben Mouaouia comme calife. Il quitta Médine et se rendit à la Mecque ; puis les habitants d'El-Koufa lui firent savoir qu'(en considération de l'estime qu'ils avaient pour son père et pour sa maison, ils lui rendaient hommage, et le reconnaissaient pour (seul et légitime) calife. Il se mit en devoir d'atteindre El-Koufa et aussitôt partit secrètement, suivi de 70 personnes, qui étaient ses parents et leurs serviteurs ; escorté de quelques troupes seulement, il atteignit Kerbela.

Amr ben Saïd ben bou Ouek'k'as, que Obeïd Allah ben Ziad, général de Iazid, avait lancé à la poursuite d'El-Hossaïn, à la tête de 2,000 cavaliers, le rejoignit à Kerbela même, et, l'ayant entouré, il le somma, mais sans aucun résultat, de faire acte de soumission à son maître, le calife Iazid. Amr, en présence de son refus,

(1) D'après d'autres opinions, il serait mort en l'an 50 ou 51.

(2) Qui, dans la suite, a été appelé El-Hassan el-Moutsenna.

mit les armes à la main et se rua sur lui et les siens. Il y eut collision, et El-Hossaïn, la gorge percée par un trait (tomba au pouvoir de ses ennemis), et eut la tête tranchée. « Nous sommes à Dieu et nous retournons à Lui (1). » Cet événement eut lieu le vendredi, 10 moharrem de l'année 60 (23 octobre 679).

El-Hossaïn avait comme enfants Ali el-Akber, Abd Allah, l'imam Ali Zin el-Abidin (2), Mohammed, Dja'fer, Fatma, Zineb et Sekina. Les deux premiers trouvèrent la mort à Kerbela. Seul, Ali Zin el-Abidin a laissé une postérité.

Je demande à Dieu, que son saint nom soit proclamé! agissant en vue du Prophète, des membres de sa famille et de ses pieux compagnons, de me tenir compte de mes efforts, de me racheter avec leur prix du supplice de l'enfer, de m'admettre dans le Paradis et de me réserver, lui qui pardonne les péchés, la joie de contempler son visage glorieux!

L. GUIN.

(1) *Cor.*, IIe sourate, verset 151.

(2) Appelé aussi Ali el-Açer'er.

L'HISTOIRE DES ALMOHADES

D'APRÈS

'Abd el-Wâh'id Merrâkechi

(Suite. — Voir le n° 202.)

Je sais que l'on vendit un jour à la criée, à Cordoue, la fille d'un grand personnage chrétien; bien qu'elle fût très belle, son prix ne dépassa pas vingt dinars 'Amiri (1).

El-Mançoûr, pendant presque tout le temps qu'il exerça le pouvoir, ne manqua pas de faire deux incursions par an. Chaque fois que, revenu d'une expédition de ce genre, il se retirait dans sa tente, on secouait, par son ordre, la poussière dont ses vêtements s'étaient couverts au fort de la bataille, et on la gardait soigneusement; puis, quand il fut près de mourir, il donna ordre de la secouer sur le linceul qui devait le couvrir dans son tombeau (2). Il mourut de la colique après avoir combattu le bon combat à Medînat Sâlem (Medinaceli), l'un des points extrêmes de la frontière musulmane, en 393 (3); il avait dirigé les affaires pendant 27 ans. Il était d'origine Ma'âfirite; Boreyha, sa mère, était Temîmite et fille de Yah'ya b. Zakariyyâ Temîmi, connu sous le nom d'Ibn Bart'al. Aussi le poète Aboû 'Omar

(1) C'est-à-dire frappés au nom d'El-Mançoûr ou Almanzor.

(2) Le *Bayân* (p. 310) raconte le même détail.

(3) Lisez 392 (1001-2 de J.-C.).

Ah'med b. Moh'ammed b. Derrâdj, dit El-K'ast'alli (1), a-t-il dit de lui dans une k'açîda :

[P. 27; t'awil]. « En lui se sont réunis, venant de Temîm et de Ya'rob, des soleils et des lunes brillant dans le ciel et provenant des H'imyar, dont les mains ressemblent à des nuées qui déversent une eau (fécondante), ou plutôt à de véritables mers. »

Cet Aboû 'Omar était l'un des principaux et des meilleurs poètes de l'Espagne; son nom figure dans la *Yetîma* d'Aboû Mançoûr Tha'âlebi (2), où il est dit ceci ou à peu près : « El-K'ast'alli est en Espagne aussi considéré qu'Aboû't-T'ayyeb (Motenebbi) dans la région syrienne. » Moi-même, dans ma jeunesse, j'étais passionné pour les œuvres de ce poète, que je relisais sans cesse. A l'heure qu'il est, je n'ai plus dans la mémoire que ces deux vers, improvisés par lui dans une audience du prince :

[Kâmil]. — « Soigne bien les paroles que tu prononces, car c'est par ce qu'il dit que se manifeste l'intelligence du jeune homme : c'est ainsi que d'après le son que rend un vase, on juge s'il est fêlé ou non. »

A Ibn Aboû 'Amir succéda, en qualité de premier ministre et de h'âdjib, son fils Aboû Merwân 'Abd el-Melik b. Aboû 'Amir, surnommé El-Moz'affer. Comme son père, il dirigea les affaires militaires et civiles au nom de Hichâm Moayyed. Les sept années qu'il passa au pouvoir furent autant de jours de fête, grâce à l'abondance et à la sécurité qui régnaient alors. Mais, après sa mort, des troubles surgirent.

(1) Sur ce poète, † 421, voir I. Khallikân, I, 120; Dhabbi, 107 et 147; I. Bachkowal, 42; *Bayân*, 294; n° 1372 de l'anc. F. ar. Bibl. nationale, f. 23.

(2) On peut, entre autres, voir sur cet auteur, † 429, dont l'anthologie est si souvent mise à contribution, I. Khallik. II, 129.

Après El-Moz'affer, son frère 'Abd er-Rah'mân, surnommé Nâçir, exerça le pouvoir dans les mêmes conditions; mais bientôt il fut une cause de désordre, parce qu'il se fit nommer héritier présomptif du trône. Au bout de quatre mois de confusion, Moh'ammed b. Hichâm b. 'Abd el-Djebbâr b. 'Abd er-Rah'mân Nâçir (1) se révolta contre lui le 18 djomâda II 399; il déposa Hichâm Moayyed, et 'Abd er-Rah'mân l''Amiride, livré par ses propres troupes, fut mis à mort, puis crucifié. Moh'ammed b. Hichâm b. 'Abd el-Djebbâr prit, après sa révolte, le surnom de Mahdi, et la situation resta telle jusqu'à ce qu'il fut tué, moment où Hichâm Moayyed fut réinstallé sur le trône [p. 28], le lundi 7 (2) dhoû'l-h'iddja 400. Mais les Berbères, commandés par Soleymân b. H'akam b. Soleymân, ne cessèrent pas de le serrer de près jusqu'au 5 (3) chawwâl 403, date à laquelle ils pénétrèrent avec leur chef dans Cordoue; les habitants furent chassés, sauf ceux de la cité (4) et d'une partie du faubourg oriental, et Hichâm Moayyed b. H'akam Mostançir fut mis à mort (5). Comme nous l'avons dit, il resta toute sa vie dans la sujétion et ne décida d'aucune affaire. Pendant que les Berbères le pressaient, il passa successivement sous la dépendance de l'un ou l'autre des Slaves (6), succédant à Moh'ammed b. Aboû 'Amir el-Mançoûr et aux deux fils de ce dernier, 'Abd el-Melik Z'âfer (7) et 'Abd er-Rah'mân Nâçir.

(1) Cet Omeyyade est l'arrière-petit-fils d''Abd er-Rah'mân III (Dozy, *Mus. d'Esp.*, III, 271 et 259; *Recherches*, I, 207; Dhabbi, p. 343). Sa révolte eut lieu à la fin de djomâda II de 399 (I. Athir, VIII, 500).

(2) I. Athir (IX, 152; VIII, 502) dit « le 9 ».

(3) Le 15, selon le même chroniqueur (IX, 154).

(4) C'est ainsi, semble-t-il, qu'il faut entendre le mot *el-medîna* du texte (cf. Edrisi, p. 208 du texte arabe; *Mus. d'Esp.*, III, 311; *Revue des questions historiques*, 1892, p. 68)

(5) Cf. *Mus. d'Esp.* III, 310; I. Athir, IX, 154.

(6) Le texte porte « les esclaves », de même qu'à la p. 285, l. 19, et ailleurs.

(7) Lisez El-Moz'affer.

Règne de Moh'ammed b. Hichâm b. 'Abd el-Djebbâr el-Mahdi.

Nous avons dit que Moh'ammed b. Hichâm b. 'Abd el-Djebbâr b. 'Abd er-Rah'mân Nâçir se révolta contre Hichâm b. H'akam en djomâda II, le déposa et prit le titre d'El-Mahdi. Son prénom était Aboû'l-Walîd; sa mère était une concubine du nom de Mouzna, et il eut un fils nommé 'Obeyd Allâh (1). Né en 366, Mahdi fut tué à l'âge de 37 ans (2). Il exerçait le pouvoir quand, le jeudi 5 chawwâl 399, Hichâm b. Soleymân b. 'Abd er-Rah'mân Nâçir (3) marcha contre lui à la tête des Berbères, et lui livra un combat qui dura ce jour-là, la nuit suivante et la matinée du lendemain. La masse de la population de Cordoue se mit alors du côté de Moh'ammed Mahdi, et les Berbères furent mis en fuite. Hichâm b. Soleymân, fait prisonnier, fut amené à Mahdi, qui lui fit trancher la tête.

Alors les Berbères se rallièrent et mirent à leur tête [p. 29] Soleymân b. H'akam b. Soleymân b. 'Abd er-Rah'mân Nâçir, fils du frère de Hichâm, dont nous avons dit la révolte (4). Soleymân les mena du côté de la frontière, où il recruta des chrétiens, puis vint camper devant les portes de Cordoue. Les Cordouans sortirent en foule

(1) Ce personnage se révolta à Tolède et y fit reconnaître son autorité. Mais des troupes envoyées par Hichâm Moayyed étouffèrent cette révolte, dont l'instigateur fut pris et mis à mort en cha'bân 401 (I. Athîr, IX, 153).

(2) Il fut (selon I. Athîr, VIII, 502) tué à l'âge de 33 ans, vers le 9 dhoû'l-hiddja 400. C'est un lapsus de notre auteur de faire vivre ce prince jusqu'à 37 ans.

(3) C.-à-d. En-Nâcir li-dîn illâh, surnommé Rechîd (I. Athîr, VIII, 500; *Mus. d'Esp.*, III, 286).

(4) Soleymân est surnommé Mosta'în billâh, et aussi Z'âhir billâh (I. Athîr, VIII, 501), et Z'âfir bi-h'awl Allâh (plus bas, p. 286).

contre lui, mais en un moment plus de vingt mille d'entre eux furent tués dans la montagne qui se trouve de ce côté, et qui est connue sous le nom de K'ant'ich (1). Dans cette bataille, devenue célèbre, une foule de gens de bien, de légistes, d'imâms et de moueddhins perdirent la vie. Moh'ammed b. Hichâm Mahdi se tint caché pendant quelques jours, puis gagna Tolède. Toutes les places frontières, de Tortose à Lisbonne, lui obéissaient encore. Après avoir recruté des Francs, il arriva à leur tête devant Cordoue, d'où sortit pour le combattre Soleymân b. H'akam, à la tête des Berbères. Il s'avança jusqu'à une vingtaine de milles de Cordoue, au lieu dit Dâr el-Bak'ar (2), où il fut battu. Mahdi s'empara alors de Cordoue, d'où il sortit, au bout de quelques jours, pour combattre (de nouveau) les Berbères, qui avaient gagné Algéziras. La bataille, qui eut lieu à Guadiaro, se termina par la défaite de Moh'ammed b. Hichâm Mahdi, qui se retira à Cordoue, où il fut tué par les Slaves, de connivence avec Wâd'ih' le Slave. Ses meurtriers réinstallèrent alors sur le trône Hichâm Moayyed, ainsi que nous l'avons raconté. Mahdi détint le pouvoir depuis sa révolte jusqu'à sa mort, pendant dix mois (3), y compris les six mois où Soleymân était à Cordoue, pendant que lui-même était à la frontière. Il ne laissa pas de postérité et resta sans successeur (4).

(1) I. Athîr, *l.l.*, écrit K'antîdj.

(2) Ou Ak'abat el-bak'ar (aujourd'hui Castillo del Bacar), à 17 milles de Cordoue, selon Edrîsi, p. 213; cf. *Mus. d'Esp.*, III, 295.

(3) Le manuscrit porte « seize mois », ce que l'éditeur a corrigé en « dix mois », alors que dans son *Hist. des Mus. d'Esp.* (III, 271 et 300), il dit « dix-sept ». Du 18 djomâda II 399 au 7 (ou au 9) dhoû'l-hiddja 400, on compte environ 16 1/2 mois lunaires.

(4) Il eut un fils, 'Obeyd Allâh, que notre auteur a mentionné plus haut (p. 284, n. 1).

Régne de Soleymân b. el-H'akam b. Soleymân b. 'Abd er-Rah'mân en-Nâçir, surnommé El-Mosta'în Billâh

Soleymân b. el-H'akam se révolta le 6 chawwâl 399 et prit le surnom d'El-Mosta'în Billâh. Il entra dans Cordoue, nous l'avons dit, en rebî' II [p. 30] de l'an 400, et fit dès lors ajouter à son surnom de Mosta'în celui de Zâfer bi-h'awl Allâh (1). En chawwâl de cette même année, il sortit de la ville à la tête des Berbères et se mit, sans interruption, à voyager, à piller et à mettre à sac les villes et les villages d'Espagne. Les soldats tuaient et pillaient sans respect ni pour l'âge ni pour le sexe, et rentrèrent à Cordoue au commencement de chawwâl 403. Il avait dans son armée deux descendants de H'asan b. 'Ali b. Aboû Tâleb; ils étaient fils de H'ammoud b. Meymoûn b. Ah'med b. 'Ali b. 'Obeyd Allâh b. 'Omar b. Idrîs [b. Idrîs] b. 'Abd Allâh b. H'asan b. Hasan b. Ali b. Aboû Tâleb, et s'appelaient, l'un K'âsim, l'autre 'Ali. Il leur donna le commandement des Maghrebins, puis nomma le cadet, 'Ali, gouverneur de Ceuta et de Tanger, et K'âsim, gouverneur d'Algéziras. Le passage qu'on appelle le Détroit, séparait seul ces deux gouvernements, et la mer, nous l'avons dit, n'a là qu'une largeur de douze milles.

Lorsque Soleymân et les Berbères pénétrèrent dans Cordoue, les Slaves firent scission, et s'emparèrent de villes considérables, où ils se fortifièrent. 'Ali b. Hammoûd, dont nous venons de parler, avait conçu le désir de devenir le chef de l'Espagne; il entra en pourparlers avec eux et leur rappela que Hichâm b. H'akam, alors qu'il était assiégé dans Cordoue, lui avait envoyé la promesse écrite de faire de lui son héritier. Les rebelles

(1) Voir p. 284, n. 4.

ayant accepté ses offres et lui ayant prêté serment de fidélité, 'Ali se précipita de Ceuta sur Malaga, où se trouvait 'Amir b. Fotoûh' Fâ'ik'i, client de Fâ'ik', client de H'akam Mostançir. 'Amir se soumit sans résistance et livra Malaga à 'Ali b. Hammoûd, qui l'en déposséda et l'en expulsa. Ensuite, 'Ali avec ses Berbères et tous les Slaves marcha sur Cordoue; il dut livrer bataille à Mohammed b. Soleymân qui commandait des troupes berbères, mais il le battit et entra à Cordoue, où il trancha de sa propre main et de sang froid la tête à Soleymân b. Hakam, le dimanche 21 moharrem 407; le même jour, il fit mettre à mort le père de ce dernier Hakam b. Soleymân b. Nâçir, [p. 31] vieillard de 72 ans.

Le règne de Soleymân, depuis son entrée à Cordoue, avait duré trois ans trois mois et quelques jours; mais il avait antérieurement, nous l'avons dit, régné six mois. Entre sa révolte, soutenue par les Berbères, et sa mort, il s'était écoulé sept ans trois mois et quelques jours. Alors finit la dynastie Omeyyade, dont le nom ne fut plus prononcé dans aucune chaire des diverses provinces d'Espagne jusqu'au jour où elle reprit le dessus, ainsi que nous le raconterons.

Soleymân était fils d'une concubine nommée Z'abia, qui lui avait donné le jour en 354. Entre autres enfants, il eut Mohammed, désigné comme son héritier, mais qui ne régna pas; Walîd et Maslama. Soleymân avait de la littérature et faisait des vers. On lit dans H'omaydi : « Je tiens la pièce qui suit d'Aboû Mohammed 'Ali b. Ah'med, à qui l'avait dite un jeune fils d'Isma'îl b. Ish'âk', crieur et poète, qui était secrétaire d'Aboû Dja'far Ah'med b. Sa'îd b. ed-Doubb, et à qui Aboû Dja'far avait dit la tenir de l'auteur lui-même, le Prince des croyants Soleymân Z'âfir. Aboû Moh'ammed l'avait entendu réciter par K'âsim b. Moh'ammed Merwâni, qui la tenait de Walîd b. Moh'ammed, secrétaire de Soleymân Z'âfir, Prince des croyants :

[Kâmil]. « Chose étrange! le lion redoute la pointe de ma lance, et moi je redoute le regard lancé par les paupières langoureuses! J'affronte de cœur ferme les périls les plus grands, mais non l'aver- sion ou l'abandon. Je suis devenu la propriété de trois personnes au visage d'un rose éclatant, aux formes séduisantes, semblables aux astres dont l'éclat frappe les regards dans l'obscurité, en passant par-dessus les rameaux dont sont couvertes des collines sablonneu- ses. La première a la beauté du croissant, la seconde est comme la fille de la planète Jupiter, et la dernière ressemble à un rameau de *bân* (saule d'Égypte). J'ai, pour me tranquilliser, voulu prendre l'amour pour juge, et son arrêt a décidé qu'elles doivent commander à l'autorité même. Elles se sont frayé une voie jusqu'aux replis les plus inaccessibles de mon cœur et m'ont, tout comme un simple captif, enroulé dans ma puissance royale. Gardez-vous d'adresser des reproches à un roi qui s'abaisse par passion; c'est une gloire, c'est une seconde royauté que de s'humilier de la sorte! Où est le mal si l'amour me rend leur esclave, puisque je suis le maître et des contemporains et d'elles-mêmes? [p. 32] Si l'amour qu'elles m'inspirent ne me fait pas reconnaître l'autorité de la passion, c'est qu'alors je ne descends pas de Merwân! L'homme généreux qui aime partage avec son ami ses motifs de haine et de réjouissance, et quand des gens passionnés sont unis dans un même sentiment, leur passion suit son cours aisé et tranquille. »

Soleymân Mosta'în n'avait, dans ces vers, d'autre but que de les mettre en regard de ceux d''Abbâs b. el-Ah'naf (1), d'abord attribués à Hâroûn er-Rachîd, mais ensuite restitués à leur véritable auteur :

[Kâmil]. « Ces trois filles me mènent par la bride et se sont ins- tallées dans toutes les fibres de mon cœur. Que m'importe que toute créature m'obéisse, puisque moi je dois obéir à ces rebelles? N'est- ce pas là la preuve que le pouvoir de l'amour, qui fait leur force, est plus grand que le mien? »

(1) On trouve dans Ibn Khallikân (II, 7) la vie de ce poète, † 192, à qui l'*Aghâni* (VIII, 15) a aussi consacré un chapitre où ne figurent pas les vers ci-dessus; voir aussi les *Prairies d'or* de Mas'oudi (VI, 202; VII, 245).

Le personnage d'après qui parle H'omaydi est Aboû Moh'ammed 'Ali b. Ah'med b. Sa'îd b. H'azm b. Ghâleb b. Çolh' b. Khalaf b. Ma'dân b. Sofyân b. Yezîd Fârisi, client de Yezîd b. Aboû Sofyân b. H'arb b. Omeyya b. 'Abd Chems b. 'Abd Menâf le K'oraychite (1). Cette généalogie, qui m'a été exposée par un de mes maîtres, était ainsi écrite de sa main sur le feuillet de garde d'un de ses ouvrages. Ses ancêtres immédiats tiraient leur origine d'une bour- gade du territoire de Niébla, dans l'Espagne occidentale. Il habitait Cordoue, de même que son père, qui avait été vizir de Moh'ammed b. Aboû 'Amir el-Mançoûr et du fils et successeur de ce dernier, El-Moz'affer; il avait été à la tête de l'administration sous l'un et l'autre de ces princes. Son fils, le légiste Aboû Moh'ammed, fut d'abord vizir d''Abd er-Rah'mân b. Hichâm b. 'Abd el-Djebbâr b. en-Nâçir, surnommé El-Mostaz'hir billâh, frère de Mahdi dont nous avons parlé; puis il renonça de son plein gré au ministère et se lança dans l'étude des scien- ces, des antiquités et des traditions, connaissances où il devint plus fort que nul autre Espagnol avant lui. Il appartint d'abord, pendant quelque temps, à l'école de l'Imâm Aboû 'Abdallâh Châfe'i, puis il embrassa les doctrines Z'âhirites, qu'il exagéra au point de dépasser Aboû Soleymân Dâwoûd Z'âhiri lui-même et les autres représentants de cette école. Il est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages de valeur et aux intentions élevées. Il y traite de la théorie et de la pratique du droit (fik'h) dans le sens de la doctrine [p. 33] qu'il avait embrassée, c'est-à-dire celle de Dâwoûd b. 'Ali b. Khalef Içbahâni Z'âhiri et des docteurs qui, fidèles à ce système, nient l'analogie et la causalité (ta'lîl). Je tiens de plusieurs savants espagnols qu'il a écrit sur le droit, les traditions, les principes fondamentaux, les religions et les sectes,

(1) Voir plus haut p. 228, n. 1. On trouve des indications sur le caractère général des opinions Z'âhirites dans I. Khallikân, I, p. XXVI et 534; II, 272.

sans parler d'histoire, de généalogies, de littérature, de polémiques contre ses adversaires, environ quatre cents volumes, comprenant près de 80,000 feuillets. Je ne sache pas d'autre musulman qui en ait autant fait avant lui, sauf Aboû Dja'far Moh'ammed b. Djerîr T'abari (1), celui de tous les musulmans qui a le plus écrit. D'après Aboû Moh'ammed 'Abd Allâh b. Moh'ammed b. Dja'far Ferghâni dans son livre *Eç-Çila* (2), où il a continué la grande chronique de T'abari, des disciples de ce dernier ont compté que, dans chacun des jours écoulés depuis sa puberté jusqu'en 310, où il mourut à l'âge de 86 ans, il a écrit quatorze feuillets. Pareille chose n'est possible qu'à une créature jouissant de la faveur et de l'aide divines.

Ibn H'azm avait en outre de vastes connaissances en syntaxe et en lexicographie, de même qu'il savait bien la poésie et la rhétorique. Voici des vers de lui :

[T'awîl]. — « Le temps est-il autre que nous le connaissons et comprenons ? Les maux en sont durables et les plaisirs fugitifs ; quand on peut trouver une heure de joie, elle passe en un clin d'œil, ne laissant derrière elle que du chagrin. Cela dure ainsi jusqu'au jugement dernier, où les conséquences de nos actes nous feront regretter d'avoir vécu. Nous avons gagné des soucis, commis des péchés, subi des malheurs, et les causes de nos joies se sont évanouies ; on pleure ce qu'on n'a plus, on se soucie de ce qu'on a, on se chagrine à cause de ce qu'on espère, et jamais l'on ne vit tranquille. Le fait dont la réalisation semble devoir faire notre joie n'est, une fois arrivé, qu'un mot dépourvu de valeur (3). »

Voici un extrait d'une longue k'açîda de lui :

[T'awîl]. « Je suis le soleil éclairant le firmament des sciences,

(1) Il s'agit de l'auteur que sa chronique a principalement rendu célèbre et qui mourut en 310.

(2) Sur cet ouvrage (IVe s. Hég.?) voir le *Bayân*, intr. p. 34.

(3) Ces vers figurent, avec quelques variantes, dans Dhabbi, p. 404 ; *Cila* d'Ibn Bachkowâl, 409 ; *Mat'mah'*, 56.

mais mon tort est d'apparaître dans (les pays) du couchant ; [p. 33] si c'était en Orient, quel ne serait pas l'empressement à piller ce que je laisse échapper ! Une passion m'attire vers les régions de l'Irak ; rien d'étonnant que l'amoureux épris recherche la solitude (1) ! Et puis, si le Miséricordieux m'installe là-bas, c'est alors que commenceront les chagrins et les peines. Nombreux sont ceux de l'enseignement oral de qui je n'ai pas tenu compte, alors que je recherche ce que les livres m'en peuvent apporter. Ici, c'est bien connu, on parle des choses éloignées ; la proximité de la science nuit à celle-ci et la fait délaisser. »

Dans la même pièce, il s'excuse en ces termes de se louer lui-même :

« C'est en Joseph que je trouve le meilleur modèle ; peut-on donc faire un crime à quelqu'un d'imiter ce prophète ? Il dit, et sa réponse n'était que vraie et sincère : « Je serai un gardien intelligent. » [Koran, XII, 55.] On n'a rien à reprocher à l'homme sincère (2). »

D'entre ses meilleurs vers (3) on cite ceux-ci :

[Basît']. « Que l'envieux ne se réjouisse pas s'il m'arrive quelque malheur, car la fortune est changeante ! L'homme de mérite est comme l'or : tantôt battu par le marteau, tantôt faisant partie du diadème qui orne la tête des rois (4). »

(1) Il y a probablement là une allusion au mot *'irâk'*, qui peut aussi signifier montagne.

(2) Ce fragment, dit Dhabbi (p. 404), appartient à une pièce où l'auteur vante ses propres connaissances, et qui est adressée à 'Abd er-Rah'mân b. Ah'med b. Bichr, *k'âd'i el-djemâ'a* à Cordoue. Ce titre est synonyme de celui de *k'âd'i el-k'od'ât*, que porta le premier le célèbre légiste Aboû Yoûsof, et qui n'est pas seulement employé en Orient, comme le dit M de Slane (I. Khallikân, IV, 350), mais aussi au Maghreb (voir p. ex. le n° 2877, Sup. de la Bibl. nationale, f. 38 v°, 39, 42 v°, etc.).

(3) On pourrait prendre « el-moukhtar » du texte pour le titre d'un recueil de poésies de cet auteur ; mais il ne figure pas dans la liste de ses ouvrages.

(4) On retrouve ces deux vers avec des variantes dans le *Mat'mah'*, p. 56, et dans Makkari (ap. Cat. de Leyde, I, 234).

Et ceux-ci encore :

[Wâfir]. — Si je m'éloigne, mon corps seul s'en va, et mon âme reste toujours auprès de vous. Certes un ami demande à voir de ses yeux celui dont la vue lui est agréable (1). »

Voici deux de ses meilleurs vers que je me rappelle et qui ont trait à un délateur :

[T'awîl]. « Mieux qu'un miroir, il dénonce tout ce qu'il sait; mieux que les épées de l'Inde, il sème le ravage chez les hommes. Il semble que la mort et le destin aient été à son école pour s'assimiler l'habileté qu'il déploie à séparer les gens qui s'aiment. »

On a retrouvé, écrite de sa main, l'indication qu'il naquit après la prière de l'aurore et avant le lever du soleil, le mercredi 30 ramad'ân 384; il mourut dans la journée du 29 cha'bân 456 (2).

Si j'ai donné quelques détails sur lui, bien que cela interrompît le récit et nous écartât un peu du sujet, c'est qu'il est resté jusqu'à présent [p. 35] le plus célèbre des savants espagnols, celui dont on parle le plus dans les réunions de gens considérables ou entre savants. Cette célébrité tient à l'opposition qu'il a faite dans le Maghreb à la doctrine malékite et à ce qu'il avait embrassé l'opinion z'âhirite. Il n'y a eu chez nous, à ma connaissance, personne avant lui qui se soit distingué dans cette voie. Les adeptes de cette école sont, encore maintenant, nombreux en Espagne.

Règne d''Ali b. H'ammoûd Nâçir

Nous avons dit qu''Ali b. H'ammoûd monta ensuite sur le trône; il prit le titre de khalife et le surnom de

(1) Voir le *Mat'mah'*, p. 56; Dhabbi, p. 405; I. Khallik, II, 269. J'ai cru pouvoir traduire le second de ces vers autrement que mon illustre maître, M. de Slane; je vois dans le mot « el-kelîm » une allusion à Moïse.

(2) Le 27, selon I. Khallikân, I. Bachkowal et Makkari.

Nâçir. Mais alors les Slaves qui avaient prêté serment de fidélité se révoltèrent contre lui et mirent à leur tête 'Abd er-Rah'mân b. Moh'ammed b. 'Abd el-Melik b. 'Abd er-Rah'mân Nâçir, qu'ils surnommèrent El-Mortad'a. Conduits par lui, ils se jetèrent sur Grenade, l'une des villes conquises par les Berbères. Puis sa sévérité et ses emportements leur firent regretter le choix qu'ils avaient fait, et pour se soustraire aux abus de son autorité, ils l'abandonnèrent et le firent tuer par trahison, ce qui acheva tout. 'Ali b. H'ammoûd continua à Cordoue d'exercer le pouvoir pendant deux ans moins deux mois; il fut tué au bain en 408 (1) par quelques-uns de ses Slaves et laissa deux fils, Yah'ya et Idrîs.

Règne de K'âsem Mamoûn, fils de H'ammoûd

Il eut pour successeur son frère, de dix ans plus âgé que lui, K'âsem b. H'ammoûd, homme d'un caractère doux, sous qui la population vécut tranquille. On le disait chi'ite, mais il n'en fit rien paraître et ne changea rien aux habitudes ni aux croyances du peuple. Il en fut d'ailleurs de même de tous ceux de ces princes qui régnèrent en Espagne. Le règne de K'âsem se poursuivit ainsi jusqu'en rebî' I de 412, où eut lieu, à Malaga, la révolte du fils de son frère, Yah'ya b. 'Ali b. H'ammoûd; il s'enfuit de Cordoue à Séville sans combattre, tandis que [p. 36] Yah'ya marchait avec ses troupes de Malaga sur Cordoue, où il pénétra sans coup férir. Il prit le titre de khalife et le surnom d'El-Mo'tali. Cette situation dura jusqu'au moment où K'âsem, ayant pu se concilier les Berbères, marcha avec eux contre Cordoue, où il rentra en 413, tandis que Yah'ya b. 'Ali se réfugiait à Malaga. K'âsem n'était réinstallé que de quelques mois quand

(1) I. Athir, *sub anno* 407 (t. IX, 190), place la mort de ce prince au mois de dhoû'l-k'a'da 408, et, à la page suivante, à l'année 407.

ses affaires se gâtèrent de nouveau : son neveu Yah'ya s'empara d'Algéziras, dont K'âsem avait fait sa place de refuge et où étaient sa femme et ses trésors, pendant qu'Idrîs b. 'Ali, son autre neveu, qui était gouverneur de Ceuta, se rendait maître de Tanger, que K'âsem avait approvisionné pour s'y retirer au cas où se réaliseraient ses craintes touchant l'Espagne. D'autre part, les Cordouans se soulevèrent dans la ville même et lui en fermèrent les portes. Il les assiégea plus de cinquante jours, période pendant laquelle il prononça la prière du vendredi dans une mosquée appelée *mesdjid* d'Ibn-Aboû 'Othmân, située en dehors de Cordoue et dont les traces sont encore visibles maintenant. Mais à la suite d'une sortie des Cordouans, les Berbères abandonnèrent K'âsem, et évacuèrent tous les faubourgs au mois de châ'bân 414. Les divers corps de Berbères se retirèrent chacun dans les localités par eux conquises, et K'âsem se dirigea sur Séville, où se trouvaient ses deux fils, Moh'ammed et H'asan.

Mais les Sévillans, apprenant qu'il était chassé de Cordoue et qu'il voulait se réfugier chez eux, expulsèrent ses deux fils et leurs troupes berbères. Restés ainsi maîtres d'eux-mêmes, ils choisirent comme chefs trois des principaux d'entre eux, le k'âd'i Aboû 'l-K'âsem Moh'ammed b. Ismâ'îl b. 'Abbâd Lakhmi, Moh'ammed b. Yerîm Elhâni et Moh'ammed b. H'asen Zobeydi, qui, pendant plusieurs jours, exercèrent de concert les droits d'administration et de police ; puis le k'âd'i Moh'ammed b. 'Abbâd garda pour lui seul l'autorité et l'administration, et les autres redevinrent de simples citoyens.

Les Berbères étant tombés d'accord pour reconnaître le pouvoir de Yah'ya, neveu de K'âsem, allèrent assiéger K'âsem à Xérès, où il s'était fixé ; ce prince tomba entre les mains de Yah'ya, qui resta ainsi [p. 37] seul chef des Berbères. K'âsem fut retenu en prison par lui d'abord, puis par le frère de Yah'ya, Idrîs, à la mort duquel il fut étranglé en 431 ; son corps fut envoyé à son fils Moh'ammed b. K'âsem à Algéziras, où il fut enterré. Six ans s'étaient écoulés entre le moment où K'âsem avait pris à Cordoue le titre de khalife et celui où il tomba entre les mains de son neveu ; il resta seize ans prisonnier de son neveu Yah'ya et d'Idrîs, puis fut tué en 431, à l'âge de 80 ans (1). La mère de deux fils qu'il laissa, Moh'ammed et H'asan, était Emîra, fille de H'asan b. K'annoûn b. Ibrâhîm b. Moh'ammed b. K'âsem b. Idrîs b. Idrîs b. 'Abd Allâh b. H'asan b. Hasan b. 'Ali b. Aboû T'âleb.

Règne de Yah'ya b. 'Ali el-Mo'tali

On n'est pas d'accord sur son prénom *(konya)*, que les uns disent être Aboû'l-K'âsem et les autres, Aboû Moh'ammed. Sa mère était Lobboûna, fille de Moh'ammed b. H'asan b. K'âsem (connu sous le nom de K'annoûn) b. Ibrâhîm b. Moh'ammed b. K'âsem b. Idrîs b. Idrîs b. 'Abd Allâh b. H'asan b. H'asan b. 'Ali b. Aboû T'âleb. H'asan b. K'annoûn est l'un des plus remarquables d'entre les princes descendus de H'asan ; il figure parmi les plus braves, les plus insoumis, les plus ardents à la révolte (2). Nous avons dit que Yah'ya prit le titre de khalife à Cordoue en 413, et qu'en 414, il s'enfuit de cette ville et se retira à Malaga. Ensuite, en 416, une troupe de perturbateurs tenta de lui rendre le pouvoir à Cordoue, et y réussit. Mais Yah'ya hésita à entrer lui-même dans la ville et y envoya son lieutenant 'Abd er-Rah'mân b. 'At't'âf Ifreni. Cette situation dura toute une année, jusqu'en (moh'arrem) 417, où son autorité cessa d'être reconnue dans la ville ; il se borna alors à diriger maintes attaques contre elle, jusqu'au moment où les Berbères le reconnurent pour chef et lui livrèrent

(1) Voir une version un peu différente dans les *Mus. d'Esp.*, III, 333 ; cf. I. Athîr, X, 193.

(2) Cf. *Hist. des Berbères*, II, 149 ; III, 215 et 237.

les forts, les châteaux et les villes (qu'ils détenaient); [p. 38] à Carmona (entre autres) il avait un grand pouvoir. Il alla assiéger Séville, dont il convoitait la possession. Or un jour qu'il était ivre il se dirigea contre un corps de cavalerie qui était sorti de Séville et se trouvait dans le voisinage de Carmona; mais c'était un piège qu'on lui tendait, et il ne put fuir assez rapidement pour éviter la mort, le lundi 7 moh'arrem 427. Il laissait, entre autres enfants, H'asan et Idrîs, nés de concubines l'un et l'autre (1).

Règne d''Abd er-Rah'mân b. Hichâm el-Mostaz'hir

Après que les Berbères durent, ainsi que K'âsem, abandonner Cordoue, comme nous l'avons dit, les Cordouans s'accordèrent sur la nécessité de replacer les Omeyyades à la tête du gouvernement. Ils en choisirent donc trois: 'Abd er-Rah'mân b. Hichâm b. 'Abd el-Djebbâr b. 'Abd er-Rah'mân Nâçir, frère du Mahdi cité plus haut, Soleymân b. el-Mortad'a, déjà cité, et Moh'ammed b. 'Abd er-Rah'mân b. Hichâm b. Soleymân, c'est-à-dire du Soleymân qui s'était révolté contre Mahdi b. Nâçir. Mais ensuite le pouvoir fut (définitivement) attribué à 'Abd er-Rah'mân b. Hichâm b. 'Abd el-Djebbâr, qui fut reconnu comme khalife le 13 ramad'ân 414. Né en dhoû'l-k'a'da 392 d'une concubine nommée Ghâya, il n'avait que 22 ans; son prénom *(konya)* était Aboû'l-Mot'arref et il prit comme surnom *(lak'ab)* el-Mostaz'hir. Mais bientôt éclata une révolte dont le chef, Aboû 'Abd er-Rah'mân Moh'ammed b. 'Abd er-Rah'mân b. 'Obeyd Allâh b. 'Abd er-Rah'mân Nâçir, avait pour partisans des gens de la plus basse populace, et 'Abd er-Rah'mân b. Hichâm fut tué le 27 [lire, le 3] dhoû'l-k'a'da de cette année 414.

(1) Voir sur ces événements I. Athîr, IX, 195; *Mus. d'Esp.*, III, 258; IV, 22; plus bas, p. 299.

Ce prince, qui ne laissa pas de descendants, était très intelligent et très doux, très versé dans la connaissance de la littérature et de la rhétorique, au témoignage d'Aboû Moh'ammed 'Ali b. Ah'med (1), qui avait été son vizir et partant le connaissait bien. D'après le vizir Aboû 'Amir Ah'med b. 'Abd el-Melik b. Choheyd (2), Mostaz'hir cultivait avec succès la poésie et a dit en parlant de sa cousine [p. 39]:

[T'awîl]. « De même qu'un sacre fond sur une colombe qui déploie ses ailes, ainsi je m'élance vers cette colombe issue des 'Abd Chems dès que les siens ont le dos tourné. Les Pléiades ne sont pas plus blanches que sa main, l'Aurore est jalouse de l'éclat de sa gorge. (Pourquoi ne réussirais-je pas) moi qui manie si hardiment la lance quand les flancs noirs des chevaux se rougissent (du sang de la bataille), moi qui traite avec honneur l'hôte qui s'abrite sous mon toit, moi qui comble de bienfaits le malheureux qui fait appel à ma générosité! » (3).

Il composa cette poésie, qui est longue, pendant qu'il recherchait sa cousine Oumm el-Hakam (4), fille de Soleymân Mosta'în. Le dit Aboû 'Amir parle en ces termes: « On douta qu'il fût réellement l'auteur de ses poésies et de ses opuscules, jusqu'au jour où il improvisa des vers adressés à Ya'la b. Aboû Zeyd (5), lorsque celui-ci vint lui présenter ses hommages. Tous les gens de goût en restèrent surpris; quant à moi, j'avais déjà eu l'occasion de le mettre à l'épreuve. Ya'la, qui était survenu à l'improviste, n'avait pas quitté la salle d'audience que le

(1) C'est à dire Ibn H'azm.

(2) On trouve des articles consacrés à ce personnage dans I. Khallik. (I, 98), qui le fait mourir en 426; le *Mat'mah'*, p. 16; le ms 1372 de Paris, déjà cité, f. 26 v°; et Makkari.

(3) Ces quatre vers font partie d'une pièce traduite ap. *Mus. d'Esp.* (III, 339), où un sens légèrement différent leur est attribué.

(4) Elle s'appelait aussi H'abîba, d'après Dozy, *l. l.*

(5) Toutes mes recherches au sujet de ce personnage sont restées vaines.

prince lui accordait son pardon dans des vers improvisés. Je craignais en vérité qu'il ne vint à broncher, mais il se tira admirablement d'affaire. »

Règne de Moh'ammed b. 'Abd er-Rah'mân el-Mostakfi Billâh

Né en 366, Moh'ammed b. 'Abd er-Rah'mân était, lors de son avénement, âgé de quarante-huit ans et quelques mois ; il portait le prénom *(konya)* d'Aboû 'Abd er-Rah'mân. Sa mère était une concubine nommée H'awra ; son père avait été, au commencement du règne de Hichâm el-Moayyed, mis à mort par ordre d'Ibn Aboû 'Amir, parce qu'il avait tenté de se révolter et de s'emparer du pouvoir. Moh'ammed b. 'Abd er-Rah'mân prit le surnom d'El-Mostakfi Billâh et ne régna que six mois et quelques jours ; mauvais administrateur, il était en outre des plus grossiers et des plus inintelligents. Son vizir était un tisserand nommé Ah'med b. Khâlid, qui donnait tous les ordres et gouvernait l'état ; que dire d'un état dirigé par un tisserand ? Cela dura jusqu'à la déposition de ce prince ; le vizir, assailli en plein jour dans son hôtel par la populace de Cordoue, fut égorgé, et l'on ne cessa de frapper son cadavre que quand il fut refroîdi. Mostakfi fut déposé et chassé de Cordoue, après être resté emprisonné, sans boire ni manger, [p. 40] pendant trois jours ; il se réfugia vers la frontière, tandis que Yah'ya b. 'Ali le Fâtimide reprenait le pouvoir. De la frontière, Mostakfi gagna le village de Choumount, près de Medina Celi ; il était accompagné par un de ses officiers, 'Abd er-Rah'mân b. Moh'ammed b. Selîm, de la descendance de Sa'îd b. Mondhir, ce dernier chef bien connu du temps d''Abd er-Rah'mân Nâçir. Comme cet officier était ennuyé de rester avec lui, il servit un jour à Mostakfi, qui lui demandait à manger, un poulet qu'il avait frotté avec du suc d'aconit, plante qu'on trouve fréquemment en Espagne et surtout dans cette région. Mostakfi mourut aussitôt après l'avoir mangé, et cet officier procéda au lavage du corps, à l'ensevelissement, aux dernières prières et à l'inhumation ; celle-ci eut lieu dans l'endroit où mourut ce prince, qui ne laissa pas de postérité.

Yah'ya b. 'Ali le Fâtimide resta alors seul maître du pouvoir, mais cependant sans pénétrer dans Cordoue et en continuant de résider à Carmona, ainsi qu'il a été dit plus haut, jusqu'à ce qu'il fut tué en l'année 427.

Règne de Hichâm el-Mo'tadd billâh (1)

Quand, à cette date, le pouvoir de Yah'ya b. 'Ali le Fâtimide prit fin à Cordoue, les habitants de cette ville tombèrent d'accord pour rappeler les Omeyyades sur le trône. Le chef de ce mouvement, celui qui l'organisa et déploya tous ses efforts pour le faire réussir, fut le vizir Aboû'l-H'azm Djahwar b. Moh'ammed b. Djahwar b. 'Obeyd Allâh b. Moh'ammed b. el-Ghamr b. Yah'ya b. 'Abd el-Ghâfir b. Aboû 'Obda. A ce moment, d'ailleurs, tous ceux qui, à Cordoue, se disputaient le premier rang et recherchaient les troubles, s'étaient éloignés. Djahwar envoya des messagers aux habitants des places frontières et à ceux qui y commandaient et qui partageaient son avis. Après qu'il les eut consultés et qu'un long délai se fut écoulé, on s'accorda à reconnaître pour chef Aboû Bekr Hichâm b. Moh'ammed b. 'Abd el-Melik b. 'Abd er-Rah'mân Nâçir, frère de Mortad'a, déjà cité. [P. 41] Hichâm résidait alors dans un fort de la frontière, nommé Albounta (Alpuente), auprès d'Aboû 'Abd Allâh Moh'ammed b. 'Abd Allâh b. K'âsim, officier qui s'était rendu maître de cette localité. On lui prêta serment de fidélité en rebî' I 418, et il prit le surnom (lak'ab)

(1) Ou, selon d'autres, Mo'tamid ; voir sur ces événements *Mus. d'Esp.*, III, 358.

de El-Mo'tadd billâh. Né en 364, il était l'aîné de quatre ans de son frère Mortad'a, et avait 54 ans lorsqu'on le reconnut pour khalife; sa mère était une concubine nommée 'Atib. Pendant trois ans il erra aux frontières, de place en place, sans pouvoir se fixer nulle part. Des luttes sérieuses et des troubles graves surgirent entre les principaux chefs, qui finirent cependant par s'accorder pour le laisser pénétrer dans la capitale Cordoue, où il fit son entrée, le 8 dhoû'l-h'iddja 420. Il n'y séjourna guère, car bientôt un corps de troupes se souleva, et il fut déposé. Alors, entre autres événements trop longs à raconter, on le chassa de son palais avec les siens, ses femmes étant dévoilées et nu-pieds; on les retint captifs dans la grande mosquée, où ils restèrent plusieurs jours, ne recevant à boire et à manger que de la charité publique. Chassés ensuite de Cordoue après avoir été ainsi emprisonnés, Hichâm et ses compagnons gagnèrent la frontière. Après avoir erré quelque temps, l'ex-khalife s'établit auprès d'Ibn Hoûd, qui était devenu maître de Lérida, Saragosse, Fraga, Tortose et les environs, et y resta jusqu'à sa mort, survenue en 427. Hichâm, qui ne laissa pas de postérité, est le dernier Omeyyade qui ait régné en Espagne. Voici sa généalogie: Hichâm b. Moh'ammed b. 'Abd el-Melik b. 'Abd er-Rah'mân Nâçir b. Moh'ammed b. 'Abd Allâh b. Moh'ammed b. 'Abd er-Rah'mân b. H'akam b. Hichâm b. 'Abd er-Rah'mân ed-Dâkhil b. Mo'awiyya b. Hichâm b. 'Abd-el-Melik b. Merwân b. H'akam. Sa chute du trône marqua la fin du pouvoir des Omeyyades, dont le nom cessa désormais d'être prononcé dans les chaires d'aucune des provinces d'Espagne ou de l'Afrique septentrionale, et ne l'a plus été jusqu'à aujourd'hui.

Ici finit le résumé de ce que nous avons pu apprendre de l'histoire des Omeyyades d'Espagne.

[P. 42] Histoire de l'Espagne et de ses rois depuis la fin du pouvoir Omeyyade jusqu'à la présente année 621

La dynastie Omeyyade ayant pris fin en Espagne sans qu'il restât aucun membre de cette famille en état d'exercer le pouvoir ou digne de commander, le royaume de Cordoue fut administré par Djahwar b. Moh'ammed b. Djahwar, dont le prénom était Aboû'l-H'azm et dont la généalogie a été exposée dans l'article consacré à Hichâm el-Mo'tadd. Aboû'l-H'azm provenait d'une famille noble et était habitué à l'exercice du pouvoir: ses ascendants avaient été ministres sous les dynasties H'akamite (Omeyyade) et 'Amirite; lui-même avait de l'astuce, une vaste et ferme intelligence, et de sérieuses connaissances administratives; il était en même temps assez fin pour avoir su jusqu'alors se tenir à l'écart des discordes civiles, tout en affichant de la dévotion, du zèle pour les exercices religieux et de bonnes mœurs. Mais quand il se vit le champ libre et débarrassé de prétendants, il saisit l'occasion qui lui parut favorable, et, s'emparant du pouvoir, il se chargea de la défense des intérêts du pays. Fidèle pourtant aux habitudes de réserve qu'il avait affichées jusqu'alors, il se contenta de la réalité du pouvoir sans en avoir l'apparence et en se le réservant tout entier; il se donnait néanmoins comme gardant le pouvoir pour le remettre à celui qu'agréerait le peuple. Il laissa dans les divers palais la même installation de concierges et d'employés que sous la précédente dynastie, mais il ne quitta pas sa demeure pour s'y installer. Les revenus des propriétés royales furent par lui confiés à des officiers spéciaux qui étaient sous sa surveillance. Il se fit une garde spéciale, composée des marchands, et dont la solde était représentée par l'intérêt de sommes qu'ils avaient entre

les mains, mais dont le capital restait dû par eux ; à des époques indéterminées il leur en était demandé compte. Il leur fit distribuer des armes avec ordre de les porter [p. 43] dans leurs boutiques et dans leurs habitations, de façon que, quelque affaire survenant à l'improviste, soit de nuit soit de jour, chacun eût ses armes sous la main, n'importe qu'il fût dans sa boutique ou dans son logement (1). Aboû 'l-H'azm, fidèle à l'habitude des gens de bien, assistait aux funérailles et allait visiter les malades, mais n'en dirigeait pas moins les affaires de l'État aussi bien que des princes guerriers. C'était un homme intègre et doux, sous le règne de qui Cordoue fut comme un lieu sacré où les timides n'avaient rien à craindre. Cela dura jusqu'à sa mort, survenue le 1er çafar 435, après une administration de quatorze ans et quelques mois.

L'autorité qu'il avait exercée à Cordoue passa ensuite aux mains de son fils Aboû'l-Walîd Moh'ammed b. Djahwar, qui continua sans interruption les traditions de politique et de bonne administration dont son père lui avait donné l'exemple, et qui mourut le 29 chawwâl 443 (2).

A la suite de divers événements, l'autorité de Cordoue échut à l'émir surnommé Mamoûn b. Dhoû'n-Noûn, chef de Tolède, qui mourut peu après. Il eut pour successeur à Cordoue un Berbère nommé Ibn 'Okâcha, dont le nom [proprement dit] était, je crois, Moûsa, qui y resta jusqu'à sa défaite et son expulsion par Ez-Z'âfer bi-h'awl Allâh Aboû'l-K'âsim Moh'ammed b. 'Abbâd, ainsi que nous le raconterons.

Ici s'arrête l'histoire de Cordoue en tant que capitale;

(1) Ces détails, à quelques nuances près, figurent aussi dans I. Athir, IX, p. 200, d'après qui je corrige le texte de Merrâkechi (p. 42, l. 3 ad f.) en ارزاقهم ربح اموال

(2) Sur cette date, cf. *Mus. d'Esp.*, IV, 156 n.

à partir de la conquête de Mo'tamid, elle ne fut plus qu'une dépendance de Séville.

Parlons maintenant des H'asanides. Après la mort violente de Yah'ya b. 'Ali H'ammoûdi survenue, nous l'avons dit, le 7 moharrem 427, Aboû Dja'far Ah'med b. Aboû (1) Moûsa, dit Ibn Bak'anna, et Nadjâ, le ministre slave, tous les deux vizirs des H'asanides, retournèrent à Malaga, capitale de ces princes, et s'adressèrent au frère de Yah'ya, Idrîs b. 'Ali. Ce dernier prince était alors à Ceuta, où il régnait aussi bien qu'à Tanger ; se rendant à leur appel [p. 44], il arriva à Malaga, où les deux ministres le reconnurent pour khalife, mais en lui imposant de se faire remplacer à Ceuta par H'asan, fils de feu Yah'ya ; ils ne voulaient, à cause de leur jeune âge, d'aucun des deux fils de Yah'ya, c'est-à-dire H'asan et Idrîs. Idrîs b. 'Ali souscrivit à cette condition, et Nadjâ accompagna, à Ceuta et à Tanger, ce H'asan, qui était le cadet des deux fils de Yah'ya, mais le plus avisé.

Idrîs, qui prit le surnom de Mota'ayyid, régna ainsi jusqu'en 430 ou 431, où éclatèrent des troubles occasionnés par l'envie qu'avait le prince de Séville, le k'âd'i Aboû'l-K'âsim Moh'ammed b. Isma'îl b. 'Abbâd, de s'emparer des territoires obéissant à son voisin. Mota'ayyid envoya son fils Ismâ'il assiéger Carmona à la tête d'une armée, à laquelle se joignirent des volontaires berbères ; Ismâ'il se dirigea ensuite vers les forts appelés Ochoûna (Ossuna) et Ecija, qu'il enleva l'un et l'autre à Moh'ammed b. 'Abd Allâh, officier berbère, originaire des Benoû Berzâl. Moh'ammed b. 'Abd Allâh implora le secours d'Idrîs b. 'Ali le H'asanide et des tribus de Çanhâdja (2).

(1) Ce mot, qui est omis dans le texte, doit être rétabli (*Mus. d'Esp.*, IV, 36 n.). Le nom de ce chef est toujours orthographié Ibn Bak'iyya par I. Athir (IX, 196 et 197).

(2) Çanhâdja est encore la prononciation actuelle, mais on orthographie aussi Cinhâdja et Çonhâdja (*Lobb el-lobâb*, S. V. ; Cat. des Mss ar. de Leyde, IV, 249 n.).

Le chef de ces dernières se rendit en personne à son appel, et Idrìs lui envoya une armée sous les ordres d'Ibn Bak'anna Ah'med b. [Aboû] Moûsa, son ministre. Ces auxiliaires opérèrent leur jonction avec Moh'ammed b. 'Abd Allâh, mais ensuite, intimidés par Isma'îl b. Moh'ammed b. Isma'îl b. 'Abbâd, qui commandait l'armée de son père, le k'âd'i Aboû'l-K'âsim, ils se dispersèrent, et chacun rentra chez soi. Au reçu de cette nouvelle, Ismâ'îl b. Moh'ammed sentit croître ses espérances, et se porta sur la route que suivait le prince des Çanhâdja. Celui-ci, jugeant que son adversaire l'atteindrait, fit prier Ibn Bak'anna, qu'il n'avait quitté que depuis peu, de revenir sur ses pas. Ibn Bak'anna y ayant consenti, une bataille eut lieu entre les deux armées; elle dura peu, car à peine étaient-elles en face l'une de l'autre, que les troupes d'Ibn 'Abbâd s'enfuirent en livrant Isma'îl, qui fut le premier tué et dont la tête fut portée à Idrìs b. 'Ali. Ce prince, qui [p. 45] était gravement malade, avait quitté Malaga pour se rendre dans la montagne de Boubachtar (1), où était Ibn H'afçoûn déjà nommé, et s'y tenait renfermé; mais il mourut deux jours après, laissant comme descendance Yah'ya, qui fut tué après lui, Moh'ammed, surnommé Mahdi, et H'asan, surnommé Sâmi. Son fils aîné 'Ali était mort avant lui, laissant un fils nommé 'Abd Allâh, que son oncle, en montant sur le trône, exila.

Yah'ya b. 'Ali (H'ammoûdi) avait emprisonné à Algéziras ses deux cousins Moh'ammed et H'asan, fils de K'âsim b. H'ammoûd; ils y étaient sous la garde d'un Maghrebin nommé Aboû'l-H'addjâdj, qui, en apprenant le meurtre de Yah'ya, réunit les Maghrebins et les nègres d'Algéziras et fit sortir de prison Moh'ammed et H'asan, en les désignant aux soldats comme devant être leurs chefs. La majeure partie des troupes les reconnut aussitôt, tant était resté vif le souvenir des bons traitements

(1) Bobastro (Dozy, *Recherches*, I, 323; Edrîsi, pp. 174 et 204).

de leur père pour les nègres. Moh'ammed exerça seul le pouvoir à Algéziras, à l'exclusion de H'asan, mais cependant sans prendre le titre de khalife. Son frère H'asan, après être resté quelque temps avec lui, fut pris de ferveur religieuse; il revêtit le froc et se retira du monde; il se rendit ensuite en pèlerinage à la Mekke en compagnie de sa sœur Fât'ima, fille de K'âsim, et femme de Yah'ya b. 'Ali el-Mo'tali.

Idrìs donc étant mort, Ibn Bak'anna chercha à le faire remplacer par son fils Yah'ya b. Idrìs, connu sous le nom de H'ayyoûn, mais il n'apporta pas à la réalisation de son plan toute la hardiesse nécessaire et se montra indécis et hésitant. Or quand Nadjâ, le ministre slave, apprit le meurtre d'Ismâ'îl b. 'Abbâd et la mort d'Idrìs b. 'Ali, il laissa à Ceuta, où il se trouvait alors, des Slaves qui jouissaient de sa confiance, et il s'embarqua avec H'asan b. Yah'ya pour Malaga, où il voulait installer ce prince. A leur arrivée dans le port de Malaga, les troupes ne firent aucune résistance, et leur chef s'enfuit dans le fort de Comarès, à dix-huit milles de Malaga, de sorte que H'asan et Nadjâ entrèrent dans cette dernière ville. Les Berbères qui s'y trouvaient se joignirent à eux et élevèrent H'asan b. Yah'ya au khalifat [p. 46] sous le nom d'El-Mosta'li (1). Le nouveau prince adressa à Ibn Bak'anna une proclamation où il lui promettait l'amnistie; mais ce ministre, s'étant rendu auprès de lui, fut saisi et mis à mort. Yah'ya b. Idrìs, cousin de Mosta'li, fut également exécuté. Nadjâ retourna à Ceuta et Tanger, laissant auprès de H'asan un marchand nommé Es-Set'ifi (2) en qui il (Nadjâ) avait une grande confiance, et cette situation resta sans changement pendant près de deux ans. H'asan b. Yah'ya, qui avait épousé sa cousine, fille d'Idrìs, fut, dit-on, empoisonné par cette femme, qui regrettait la mort de son frère.

(1) Ou, selon d'autres, el-Mostancir (voir I. Athir, IX, 197).
(2) I. Athir *(ib.)* orthographie Chet'ifi.

Après sa mort, Set'îfi exerça le pouvoir et emprisonna Idrîs b. Yah'ya, faits dont il informa Nadjâ. Celui-ci, qui avait auprès de lui un jeune fils de H'asan, se défit aussi de lui par trahison, à ce qu'on raconte : Dieu seul sait la vérité! H'asan b. Yah'ya ne laissant pas de postérité, Nadjâ, au reçu de cette nouvelle, laissa à Ceuta et à Tanger des Slaves en qui il avait confiance et s'embarqua pour Malaga. A son arrivée en cette ville, il fit surveiller plus étroitement encore Idrîs b. Yah'ya et rendit la captivité plus sévère, car le but qu'il poursuivait était de détruire l'autorité des H'asanides et d'y substituer la sienne propre. Il convoqua les Berbères qui constituaient l'armée *(djond)* de ce pays et leur déclara ouvertement son projet, en leur promettant toute sa faveur (s'ils l'appuyaient). Ces troupes ne purent refuser leur concours, et en apparence elles se soumirent à lui, mais au fond la chose leur était très pénible.

Nadjâ se mit alors à la tête de son armée pour aller détruire à Algéziras le pouvoir de Moh'ammed b. K'âsim. Mais au bout de quelques jours de combat, il s'aperçut de la tiédeur des dispositions de ses compagnons et jugea à propos de retourner à Malaga. Il voulait, à son arrivée, bannir de cette ville ceux dont il redoutait les embûches, rechercher la paix avec les autres, et, de partout où cela lui serait possible, appeler des Slaves pour s'appuyer sur eux contre ses adversaires. Aussi les Berbères, qui s'en aperçurent, le tuèrent par trahison pendant que, en route pour Malaga, il passait sur sa monture dans un défilé où l'avait précédé celui qui devait lui donner la mort. Quant aux Slaves qui l'accompagnaient, ils s'enfuirent, et deux des conjurés se précipitèrent à bride abattue [P. 47] jusqu'à Malaga, où ils pénétrèrent en criant : « Bonne nouvelle ! bonne nouvelle ! » Ils arrivèrent ainsi jusqu'à Set'îfi, qu'ils tuèrent à coups d'épée.

De concert avec les troupes, on tira de prison Idrîs b. Yah'ya, qui fut élevé au khalifat et à qui fut prêté le serment d'obéissance. Ce prince, qui prit le surnom d''Ali, avait un caractère qui présentait de singuliers contrastes : il était d'une miséricorde sans pareille, et si charitable qu'il distribuait chaque jour cinq cents pièces d'argent en aumônes ; il rappela tous les exilés et leur rendit leurs terres et leurs propriétés ; on ne cita, de son temps, le nom d'aucun révolté ; homme accueillant et de compagnie agréable, il savait répéter les vers qui en valaient la peine. Mais malgré cela il ne fréquentait et ne recherchait que des gens du vulgaire, qu'il laissait même en contact avec ses femmes. Nul des Çanhâdjites ni des Ifrénites qui l'entouraient ne se voyait refuser la place forte dont il pouvait avoir envie. L'émîr des Çanhâdja lui fit un jour demander de lui livrer Moûsa b. 'Affân Sibti, qui le servait en qualité de vizir, qui dirigeait l'administration et avait été le serviteur de son père et de son aïeul. Moûsa b. 'Affân, quand il fut informé de cette demande du Çanhâdjite et qu'il reconnut qu'il ne pouvait échapper, dit au khalife : « Obéis à ce qu'on te demande ; je me soumets à la volonté divine. » Ce ministre fut alors livré au Çanhâdjite, qui le fit égorger.

Il avait fait emprisonner et détenait dans le château d'Ayros (1) ses deux cousins Moh'ammed et H'asan, fils d'Idrîs b. 'Ali. Mais l'incohérence de ses vues poussa à la révolte celui de ses affidés qui était gouverneur du château, et qui choisit alors pour chef Moh'ammed b. Idrîs, cousin d'Idrîs b. Yah'ya. Alors les nègres qui formaient la garnison de la citadelle de Malaga proclamèrent aussi le même personnage et l'invitèrent à se rendre au milieu d'eux. Ils s'étaient retranchés dans la citadelle, mais le peuple accourut auprès d'Idrîs b. Yah'ya et lui demanda la permission d'attaquer le fort et d'en chasser la garnison, ce qui se serait fait en un clin d'œil (2). Mais il refusa

(1) Il paraît que cet endroit n'existe plus (*Mus. d'Esp.*, IV, 63).

(2) Litt. « ce qui n'aurait pas été plus long que de traire une chamelle deux fois. »

ces offres des habitants, et leur conseilla de rentrer chez eux et de le laisser. On lui obéit, et alors arriva son cousin, qui fut reçu par des compliments de bienvenue et reconnu comme khalife sous le nom [p. 48] de Mahdi. Celui-ci désigna son frère comme héritier présomptif et lui fit prendre le nom de Sâmi; il emprisonna son cousin Idrîs b. Yah'ya dans le château où il avait été détenu lui-même. Ce prince, enfin, déploya une telle sévérité et une si grande audace que tous les Berbères, en étant venus à trop le redouter, s'entendirent avec le gouverneur chargé de la garde d'Idrîs b. Yah'ya, et obtinrent de lui qu'il (remît ce prince en liberté et) embrassât son parti.

Au commencement de son règne et après la mort de Nadjâ, Idrîs, nous l'avons dit, avait nommé à Ceuta et à Tanger deux des serviteurs de son frère, qui appartenaient à la tribu berbère des Baraghwât'a (1) et qui s'appelaient l'un Rizk'Allâh, l'autre Sakât. Tous les deux gardèrent leur situation après la chute de celui qui les avait nommés. Moh'ammed [Mahdi], sans s'affecter du fait que le gouverneur du château d'Ayros s'était déclaré en faveur d'Idrîs, tint vigoureusement tête aux révoltés, réconforté et soutenu qu'il était par sa mère, qui présidait elle-même aux (préparatifs de) guerre et récompensait ceux qui étaient victimes des événements. Découragés par son énergie et sa vigoureuse résistance, les Berbères abandonnèrent Idrîs b. Yah'ya, mais jugèrent à propos de l'envoyer aux deux Baraghwât'is (2) qui gouvernaient Ceuta et Tanger. Idrîs leur avait d'ailleurs déjà confié la garde de son fils. Ces deux gouverneurs le reçurent avec de grandes marques de respect et le saluèrent du titre de khalife, mais le soumirent à une étroite surveillance, sans permettre à personne du peuple de l'approcher. Cependant, quelques seigneurs berbères parvinrent, à force d'adresse, jusqu'à

(1, 2) Orthographe du ms.

lui, et lui dirent : « Ces deux esclaves te dominent et t'empêchent d'exercer le pouvoir; mais si tu nous le permets, nous pourrons te débarrasser d'eux (1). » Loin d'accepter ces propositions, il en fit part aux deux gouverneurs, qui exilèrent les seigneurs en question. Ils rendirent ensuite la liberté à Idrîs b. Yah'ya et l'envoyèrent en Espagne, mais gardèrent son fils avec eux, à cause de son jeune âge. D'ailleurs, au cours de tous ces événements, ils continuèrent toujours de traiter Idrîs de khalife.

Moh'ammed ben Idrîs, mécontent d'un acte de son frère Sâmi, l'exila sur le littoral africain, dans les montagnes des Ghomâra (2). Dans cette région, qui obéissait aux H'asanides, il fut reçu avec les marques d'une considération extrême. Les Berbères s'adressèrent ensuite à Moh'ammed b. K'âsim [p. 49], d'Algéziras, auprès de qui ils se groupèrent en lui promettant leur concours. Mordu par l'ambition, il accepta leurs offres et fut par eux reconnu khalife sous le titre de Mahdi. Les choses en vinrent ainsi au comble du mensonge et de la honte, car on comptait quatre Princes des croyants (emir el-mouminîn) dans un coin de terre qui mesurait trente parasanges de côté ! Ses adhérents ne restèrent que peu de temps auprès de lui, et regagnèrent bientôt leurs foyers; Moh'ammed tout déconfit dut rentrer à Algéziras, où il mourut quelques jours après, de chagrin dit-on. Il laissa une huitaine d'enfants mâles et eut pour successeur à Algéziras K'âsim b. Moh'ammed b. K'âsim, qui ne prit pourtant pas le titre de khalife. Moh'ammed b. Idrîs continua de résider à Malaga jusqu'à sa mort, arrivée en 445.

Après la mort de Moh'ammed b. Idrîs b. Yah'ya, le peuple rappela à Malaga Idrîs b. Yah'ya surnommé 'Ali,

(1) Lisez dans le texte نكفيكهما

(2) Au Maroc, vers Anzilân (Edrîsi, pp. 81 et 170).

qui était chez les Benoû Ifren à Tâkoroûna (1), et qui fut le dernier prince H'asanide de cette ville. Après sa mort, les Berbères s'accordèrent à expulser d'Espagne cette dynastie et à la renvoyer sur le littoral Africain, à l'effet de rester les seuls maîtres des territoires sur lesquels s'étendait son pouvoir.

Leur projet réussit pleinement, et ils s'emparèrent de la région qui va d'Algéziras et des localités environnantes jusqu'à Tâkoroûna, Malâga et lieux voisins, et jusqu'au fort de Monakkeb (2), Grenade et ses dépendances; il y faut ajouter quelques cantons de Séville, tels que Ossuna, Carmona et Chellabera (3). Cet état de choses dura jusqu'à leur expulsion de la portion qu'ils possédaient du territoire de Séville, par Mo'tad'id billâh Aboû 'Amr 'Abbâd b. Moh'ammed b. Ismâ'îl b. Abbâd Lakhmî, dont le fils Aboû 'l-K'âsim Mo'tamid 'Ala'llâh compléta l'œuvre commencée.

Telle est, d'après Aboû 'Abd Allâh Moh'ammed b. Aboû Naçr H'omaydi, l'histoire des H'asanides et de ce qui les concerne; c'est cet auteur que j'ai presque toujours suivi, me bornant à faire des extraits de son livre, sauf dans les passages où il se trompait manifestement [P. 50] et que j'ai corrigés de mon mieux. C'est par Dieu qu'on trouve la voie, c'est lui qu'il faut implorer pour obtenir la vraie direction en paroles et en actes.

Exposé sommaire de l'état de l'Espagne après la chute des Omeyyades

Après l'extinction de la dynastie Omeyyade en Espagne, les habitants constituèrent divers groupes et cha-

(1) Sur Tâkorona ou Tâkoroûna, voir *Mus. d'Esp.*, I, 343.
(2) Almuñecar (Edrisi, p. 199).
(3) Le ms orthographie ainsi ce nom, dont j'ignore l'équivalent actuel.

que région obéit à celui qui s'en rendit maître. Ces chefs se partagèrent les diverses dénominations propres aux Khalifes : l'un s'appela Mo'tad'id, un second Ma'moûn, d'autres encore Mosta'în, Mok'tadir, Mo'taçim, Mo'tamid, Mowaffak', Motewakkil et autres épithètes khalifales. C'est à ce sujet que dit Aboû 'Ali Ha'san b. Rechîk' (1) :

[Basît'] « Il me plaît peu d'entendre en Espagne ces noms de Mok'tadir et de Mo'tad'id ; ces appellations royales sont déplacées et font songer au chat qui se gonfle pour atteindre la force du lion. »

Je vais dire ici leurs noms et les régions dont ils s'étaient rendus maîtres, en observant la brièveté à laquelle je me suis engagé, car si je m'étendais sur l'histoire et la vie de chacun d'eux et sur les événements qui les concernent, cet ouvrage cesserait d'être un sommaire pour devenir un traité développé. Ce qui d'ailleurs m'a empêché d'écrire toute leur histoire ou celle de la plupart d'entre eux, c'est le petit nombre des livres que j'ai eus à ma disposition et la confusion de presque tous mes souvenirs.

Dans la région septentrionale (2), nous citerons tout d'abord Soleymân b. Hoûd ; il prit le surnom de Mou'tamin, son fils celui de Mok'tadir, et son petit-fils celui de Mosta'în. De ce côté, les Benoû Hoûd possédaient Tortose et ses dépendances, Saragosse et ses dépendances, Fraga (Efragha), Lérida et Calatayud (K'al'at ayyoub). Toutes ces villes sont maintenant au pouvoir des Francs et appartiennent au prince de Barcelone, que Dieu confonde ! Elles constituent ce qu'on appelle l'Aragon, qui

(1) H'asan b. Rechîk' K'ayrawâni, † 463, est l'objet d'une notice d Khall. I, 384; voir aussi le ms 1372 de Paris déjà cité, f. 37 v., et le n° 1376 anc. F. de la même collection, f. 38.
(2) Le texte porte جنوبي « méridional » ; il faut évidemment lire شمالي « septentrional ». La même erreur se répète dans le texte arabe, deux lignes plus bas.

finit à la limite extrême du royaume de Barcelone, du côté de la France.

A côté des Benoû Hoûd [p. 51] se trouvait 'Abd el-Melik b. 'Abd el-'Azîz, * dont le prénom était Aboû Merwân. Il avait depuis longtemps l'habitude du commandement, et par la noblesse de sa maison, il avait le plus de titres à la préséance sur les princes de l'Espagne * (1). Je ne lui connais pas de surnom (lak'ab). Il régnait sur Valence et ses dépendances.

Sur la frontière et jusqu'au point où commençaient les dépendances de Tolède, régnait un personnage du nom de Aboû Merwân b. Rezîn.

Tolède et son territoire étaient gouvernés par l'émir Aboû'l-H'asan Yah'ya b. Isma'îl b. 'Abd er-Rah'mân b. Isma'îl b. 'Amir b. Mot'arref b. Moûsa b. Dhoû'n-Noûn. Parmi les princes espagnols, c'était lui dont le pouvoir remontait le plus haut, dont la famille était le plus noble, dont les droits à la préséance étaient le plus fondés; il portait le surnom de Ma'moûn. Son père Ismâ'îl s'était antérieurement emparé de Tolède et en était resté seul maître, dès le début des troubles. Aboû'l-H'asan régna sur Tolède et sur son territoire jusqu'à son expulsion par Alphonse (Alphonse VI), que Dieu maudisse ! en 476. Depuis lors et jusqu'à présent, elle est restée la capitale des chrétiens.

Cordoue et son territoire, jusqu'au point où commence la frontière, étaient gouvernés par Djahwar b. Moh'ammed b. Djahwar, dont nous avons dit la généalogie. Ce prince fut dépossédé par celui de Tolède, Ismâ'îl b. Dhoû'n-Noûn, père de l'Aboû'l-H'asan prénommé.

A Séville et sur son territoire régnait le k'âd'i Aboû'l-K'âsim Moh'ammed b. Ismâ'îl b. 'Abbâd Lakhmi, qui en était resté maître après en avoir expulsé K'âsim b.

(1) Les mots entre astérisques ne figurent qu'à la marge du manuscrit et sont en contradiction avec ce qui vient peu de lignes plus bas.

H'ammoûd et ses deux fils, Moh'ammed et H'asan, faits que nous exposerons plus loin.

A Malaga, à Algéziras, à Grenade et dans ces régions, nous avons dit que c'étaient les Benoû Berzâl, Berbères Çanhâdjites, qui dominaient.

L'eunuque *(Khâdim)* Zoheyr l''Amirite se rendit maître d'Alméria et de son territoire; il eut pour successeur Kheyrân, qui était également 'Amirite et eunuque, [P. 52] et à qui succéda Aboû Yah'ya Moh'ammed b. Ma'n b. Çomâdih', surnommé Mo'taçim. Ce dernier prince finit par être chassé par Yoûsof b. Tâchefin le Lamtoûnide en 484.

A Denia et sur son territoire régnait Modjâhid l''Amirite, qui était Roûmi d'origine et affranchi d'Aboû 'Amir Moh'ammed b. Aboû 'Amir. Il eut pour successeur son fils 'Ali b. Modjâhid, surnommé el-Mowaffak'. Nul, à ma connaissance, parmi les princes entre lesquels se sont partagées les diverses régions de l'Espagne, n'a eu des mœurs plus pures, plus de retenue et de sagesse; il ne buvait pas de vin et n'admettait dans son entourage que ceux qui faisaient comme lui; il aimait les sciences qui traitent de la loi (cherî'a) et favorisait ceux qui s'adonnaient à cette étude. Sa mort, dont j'ignore la date précise, arriva peu avant la conquête Almoravide.

L'autorité d'Ibn el-Aft'as surnommé el-Moz'affer, mais dont le nom m'échappe, s'étendait sur la frontière septentrionale de l'Espagne et sur quelques villes voisines de l'Océan. Son fils Aboû Moh'ammed 'Omar, surnommé el-Motawkkil 'Ala'llâh, régna sur Badajoz et son territoire, Evora, Santarem et Lisbonne.

Ibn el-Aft'as el-Moz'affer était le plus passionné des hommes à réunir tout ce qui a trait aux belles lettres, notamment la grammaire, la lexicographie, la poésie, les récits curieux et les sources historiques. Il fit des extraits de tous les ouvrages de ce genre qu'il avait fait recueillir et en tira un gros livre analogue aux *Ikhtiyârât* d'er-Roûh'i et aux *'Oyoûn el-Akhbâr* d'Aboû Moh'ammed

b. K'oteyba (1) Ce livre, que l'auteur appela, de son nom, *el-Moz'afferi*, est divisé en une dizaine de sections, chacune d'une étendue considérable; j'en ai lu la plus grande partie (2). El-Motawakkil, fils de ce prince, unissait à une connaissance solide de l'art des vers et de la prose, une bravoure hors ligne et un talent accompli de cavalier. Il était sans cesse en campagne, et rien ne pouvait le détourner de cette occupation. Il fut tué par les Almoravides (el-Morâbit'oûn) compagnons de Yoûsof b. Tâchefîn, qui mirent aussi à mort ses deux fils Fad'l et 'Abbâs en leur tranchant de sang froid la tête au début de l'année 485. [P. 53.] Le règne des Benoû Moz'affer fut, pour l'Espagne occidentale, une suite de fêtes et de solennités : à leur cour affluaient les littérateurs, dont les poèmes éternisaient et parfumaient le souvenir de ces princes, imprimaient sur le temps fugitif la louange de leurs hauts faits. C'est à leur propos que le vizir, le secrétaire éminent, *dhoû'l-wizârateyn* (premier ministre), Aboû Moh'ammed 'Abd el-Medjîd b. 'Abdoûn, originaire d'Evora, a composé (3) ' sa brillante *k'açîda*, ou, pour mieux dire, sa perle inviolée, devant laquelle la poésie toute honteuse se cache, et qui dépasse toute magie; elle agit sur les cœurs à la manière d'une haine secrète; avec son vif éclat nulle autre ne peut lutter; le premier

(1) Je n'ai pu trouver aucun renseignement au sujet de l'*Ikhtiyârât*, dont l'auteur, Aboû 'Abd Allâh 'Ali b. Moh'ammed b. 'Abd el-'Azîz Roûh'i, est cité dans I. Khallik. I, 612; III, 527. Il semble que de sa chronique intitulée *Toh'fat ezz'orafâ fi ta'rîkh el-kholafâ* on ait, en en tronquant le titre, fait deux ouvrages différents (cf. Cat. de la Bodleyenne, I, 186). H'adji Khalfa (IV, 287) donne quelques renseignements sur l'ouvrage d'Ibn K'oteyba, † 276.

(2) D'après la *Tekmila* d'Ibn el-Abbâr (p. 128), qui rapporte le dire d'Ibn Bessâm, le *Moz'afferi* est une espèce d'encyclopédie littéraire et historique en cinquante volumes. Le nom complet de l'auteur est Aboû Bekr Moh'ammed b. 'Abd Allâh b. Moh'ammed b. Maslama Todjîbi el-Moz'affer, connu sous le nom d'Ibn el-Aft'as.

(3) Le passage qui suit est en prose rimée; la traduction tâche de rendre intelligibles les images d'un style où tout est sacrifié à la recherche de la rime.

rang lui est trop assuré pour qu'aucune puisse le lui disputer. Il en est peu qui lui ressemblent, mais beaucoup de gens en parlent; devant sa précellence et sa supériorité, Bâk'il et Djerîr (1) sont égaux. Quel incomparable voile que celui dont s'enveloppe cette patricienne! elle excite le désir tant elle paraît proche et d'un abord facile, et elle est (en réalité) si éloignée que sa haute position la rend inexpugnable. Je la rapporte ici, bien que sa longueur dépasse la limite que je me suis tracée et soit en dehors de la brièveté que je me suis imposée, à cause de sa bonne facture, de l'élégance des expressions, de la beauté des métaphores. L'auteur a, dans ce poème, suivi une voie où il n'a pas été devancé, il s'est engagé dans un chemin où la foule ne peut pénétrer. Aussi sont-ils rares, ou plutôt inexistants, les poèmes qui ressemblent à celui-là ! s'il y en avait un, il serait hautement estimé, mais c'est ce qu'on ne peut s'imaginer, et (d'ailleurs) l'on n'en connaît pas ' (2).

[Basit'.] La fortune nous accable d'abord par les malheurs mêmes, puis par la trace qu'ils laissent (3); pourquoi pleurer sur des fantômes et de vaines images ?

(1) Bâk'il a vu passer son nom en proverbe à cause de la difficulté qu'il avait à exprimer sa pensée (Meydâni, éd. Freytag, II, 146; Hariri, p. 160). Djerîr b. Atiyya, † 111, doit sa célébrité au mordant de ses ripostes, et je suis porté à croire que c'est à cela que fait allusion le proverbe de Meydâni (II, 234; cf. le commentaire d'Ibn Badroûn, p. 36, n. 3). Le chapitre que lui consacre l'*Aghâni* (VII, 38) a été traduit par C. de Perceval (*Journ. Asiat.* 1834); voir aussi I. Khallik. II, 294.

(2) Ce poème ou, plus exactement, la partie de ce poème qui renferme des allusions historiques, a été commenté par Ibn Badroûn, dont le travail a été publié par R. Dozy (Leyde, 1848, 8°) et par 'Imâd ed-Dîn Ismâ'îl b. el-Athîr (ms 3134 du Cat. de Paris). Ni le nombre ni l'ordre des vers ne concordent, dans le premier de ces commentaires, avec le texte transcrit par notre chroniqueur, non plus qu'avec celui que reproduit Kotobi, et où il n'y a que 50 vers, dans l'article qu'il consacre à Ibn 'Abdoûn (*Fawât el-wafayât*, II, p. 8); voir également l'*I'lâm* d'Ibn el-Khat'îb (ms 586 d'Alger, f. 144 v.).

(3) Sur les expressions du texte, voir Hariri, éd. de Sacy, p. 104; Meydâni, I, p. 221, n. 44. On retrouve ce vers dans I. Khall. I, 308 et IV, 557.

Fidèle au devoir que j'ai de t'avertir, je vais t'empêcher, oui, t'empêcher ! de goûter le sommeil entre les dents et les griffes du lion ;

Car les vicissitudes du temps, bien qu'elles enfantent la paix, sont comme une bataille : les hommes justes et les chefs qui figurent dans les premières sont comme les épées et les lances de la seconde ;

[P. 54.] Il n'y a pas de paix à espérer entre la pointe qui arme la main des combattants et l'acier tranchant.

Ne te laisse pas entraîner par le sommeil de la fortune à négliger la surveillance de tes intérêts, car elle emploie toutes les ruses, mais sans se montrer à découvert (m. à m. : éveillée).

Quelle chose — Dieu nous pardonne ! — quelle personne peut durer, alors que la main des vicissitudes déçoit toujours la durée ?

A tout instant, des blessures, encore qu'invisibles, frappent par son fait chacun de nos membres.

Elle agit en cachette pour donner le change sur ses actes ; telle la vipère s'élance du milieu des fleurs contre (l'imprudent) qui les cueille.

Que de dynasties on a vues à qui la faveur divine avait donné le pouvoir, et au sujet desquelles la mémoire interrogée ne fournit aucun souvenir !

La fortune a fait tomber Darius, puis fendu le glaive d'(Alexandre) qui l'avait mis à mort et qui avait marqué les rois de l'empreinte de son épée ;

Elle a repris aux Sassanides ce qu'elle leur avait donné, et n'a pas laissé subsister de traces des Benoû Yoûnân (Ptolémées).

E. FAGNAN.

(A suivre).

NÉCROLOGIE

M. SERGENT, qui est mort récemment à Constantine, n'était âgé que de 56 ans. Il faisait partie de notre Société depuis dix ans. Né à Herbeauvilliers-Buthiers (Seine-et-Marne), le 14 octobre 1835, il avait été admis, en 1855, à l'école de Saint-Cyr, le deuxième sur une promotion de 397 élèves. Sorti également un des premiers, il fut nommé à la légion étrangère. En 1859, sa belle conduite pendant la campagne d'Italie lui valut une citation. Il prit part ensuite à plusieurs campagnes en Italie. Comme tant d'autres officiers de valeur, il fut séduit par le rôle, délicat autant que périlleux, qu'offraient aux hommes d'initiative l'organisation intérieure et l'administration des populations indigènes, et entra dans le service des affaires arabes. En 1871, il commandait, en qualité de chef d'annexe, la région d'El-Milia. Il fut bloqué par les insurgés dans le bordj, pendant 15 jours, avec sa famille et un petit nombre de défenseurs, et eut la jambe traversée par une balle dans une sortie. Il fut nommé peu après chevalier de la Légion d'honneur. Quelques années plus tard, il quittait l'armée et était nommé administrateur de commune mixte. Il présida à la création des centres de colonisation situés aux environs de Mila. Il quitta ce dernier poste pour celui des Ouled-Attia, près de Collo, d'où il fut appelé au Gouvernement général. En 1890, il demandait la liquidation de sa pension de retraite pour se retirer à Constantine. Il n'a pu, malheureusement, y jouir d'un repos qu'il avait si bien mérité. D'un esprit cultivé, d'une grande sûreté de jugement et d'une modestie rare, M. Sergent était remarquable par sa profonde connaissance des questions algériennes, à l'étude desquelles il a pour ainsi dire consacré toute son existence ; aussi était-il un guide sûr pour tous ceux de nos collègues qui faisaient appel à ses lumières.

M. RENÉ DE CHANCEL, sous-préfet de Tlemcen, décédé le 1er novembre 1891, était aussi un Algérien. Il portait un nom cher à notre compagnie. Son père a été en effet l'un des membres

fondateurs de la Société historique algérienne et un des premiers collaborateurs de la *Revue africaine*. M. René de Chancel a fait toute sa carrière administrative en Algérie. Il avait rempli pendant plus de dix ans les pénibles fonctions d'administrateur de commune mixte, qui avaient fortement ébranlé sa santé. Il est mort à peine âgé de 48 ans, laissant la réputation d'un fonctionnaire intelligent et distingué. La Société historique perd en lui un de ses membres les plus anciens et les plus dévoués.

Nous avons également à déplorer la perte de M. Léon BÉQUET, décédé à Paris le 2 octobre 1891. Successivement avocat à la cour d'appel de Paris, chef de cabinet de la Défense nationale, substitut du procureur de la République de la Seine, et Conseiller d'état, M. Léon Béquet était demeuré très attaché à tout ce qui intéressait l'Algérie, son pays d'origine. Il faisait partie depuis dix ans de la Société historique algérienne, dont son père avait été un des fondateurs alors qu'il était Conseiller de gouvernement en 1856. Peu de temps avant sa mort, M. Léon Béquet avait été appelé par la commission sénatoriale chargée de l'étude des questions algériennes à faire connaître ses idées sur l'administration de la colonie ; il était venu à Alger, où il comptait de nombreux amis, et se proposait d'y revenir encore lorsque la mort l'a brusquement arraché à ses travaux. Il est l'auteur d'un *Répertoire de droit administratif*, dont M. Laferrière, vice-président du Conseil d'état, a fait sur sa tombe le plus brillant éloge.

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

H.-D. de Grammont.

TABLE DES MATIÈRES

DU TRENTE-CINQUIÈME VOLUME

DE

LA REVUE AFRICAINE

— 1891 —

	Pages.
MM. Bourjade. — Notes chronologiques pour la région d'Aumale 38, 81,	161
Bourlier et Gavault. — Tigzirt et Taksebt (Rusucurru).	5
Cervantes de Saavedra (M.). — El trato de Argel (trad. française)	109
Fagnan (E.). — L'histoire des Almohades, d'après 'Abd el-Wâhid Merrâkechi 207,	281
Gavault et Bourlier. — Tigzirt et Taksebt (Rusucurru).	5
H.-D. de Grammont. — Documents algériens.	97
Guin (L). — Le Collier de pierres précieuses	241
Luciani (N.). — Inscriptions de Sfax.	238
Merrakechi ('Abd el-Wahid). — L'histoire des Almohades (trad. française). 207,	281
P. P. — L'Expédition espagnole de 1541 contre Alger. .	177
Rinn. — Deux documents indigènes sur l'histoire de l'insurrection de 1871.	21
De Vilade. — El trato de Argel (trad. de M. Cervantes de Saavedra).	109
Nécrologie	317